

Les Alouettes au Campus samedi

Voir page A-48

LE CANADA FRANÇAIS

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

138e ANNÉE N° 52 • LE MERCREDI 3 JUIN 1998 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 96 PAGES $1.19

STEREO plus
AUDIO+VIDEO
INFORMATIQUE
chez
MAISON ETHIER
FACE À L'ANCIEN COLLÈGE MILITAIRE
126, Jacques-Cartier Nord, tél.: 346-1090
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
038089-047-n



(Photo Jacques Paul)

Le rassemblement s'est déroulé dans le calme et le respect des règles.

Surplus de $150,000 à l'Hôpital

Grave pénurie d'infirmières

Services minimums durant 5 semaines cet été

GILLES LÉVESQUE



Il y a de bonnes et de moins bonnes nouvelles à l'hôpital du Haut-Richelieu. Du côté des bonnes figures le surplus budgétaire de $150,000 que cet établissement de santé vient de réaliser pour l'exercice financier 1997-98, après avoir accumulé les déficits pendant plusieurs années.

Par ailleurs, il est bon de savoir qu'il n'y a pas eu surchauffe à l'urgence vendredi dernier malgré la fermeture de la plupart des cliniques privées dans le Haut-Richelieu.

Pour ce qui est des mauvaises nouvelles maintenant, sachez que l'Hôpital fait face à une grave pénurie d'infirmières. Le problème est à fois sérieux et préoccupant. Il lui en manque toujours 20, ce qui n'est pas sans se répercuter sur le travail du personnel en place, que l'on dit à bout de souffle.

Enfin, apprenez que pour des raisons budgétaires, mais aussi pour permettre aux employés de prendre des vacances, l'Hôpital devra une fois de plus diminuer ses activités cet été pour une période variant entre trois et cinq semaines.

Voir pages A-4 à A-6

La ligne dure contre la manif à Racicot

ISABELLE SIMARD

Les étudiants de la polyvalente Armand-Racicot en avaient gros sur le coeur mercredi dernier. Ils ont tenu une manifestation, dans l'ordre et le respect des règles, afin de protester contre sept règlements figurant sur leur code d'éthique.

Le directeur de la polyvalente, M. Fernand Croisetière, a décidé de réagir. Non seulement les manifestants devront-ils reprendre le temps perdu, mais certains, une vingtaine, écoperont de la note 0 pour l'examen qui se tenait ce jour-là.

Voir page A-24

Chaise musicale à l'Hôtel de Ville



(Photo Jacques Paul)

Dans l'ordre habituel, rangée du bas: André Frenet, Lucie Dallaire, Roger Theriault et Michel Larivière; rangée du haut: Gilbert Dupuis, Normand Harbec, Me Jacques Jutras et René Désautels.

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Une nouvelle structure organisationnelle imposée par le maire Myroslaw Smereka, qui a dû voter, est en vigueur à la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu depuis lundi soir. Ce jeu de chaise musicale implique quatre cadres supérieurs.

Voir page A-3

Bibliothèque de St-Jean

Denis réussit à ramener la gratuité

Voir page A-13

SOMMAIRE

Cinéma	*B-7*
Économie	*A-42*
Éditorial	*A-10*
Nécrologie	*A-40*
Petites annonces	*B-20*
Sport	*A-48*

6 21074 70323 1 52

SUPER OFFRES RONDEAU
19%
RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

Entrez dans notre vague de

Du 3 au 12 juin 1998

HONDA

L'ÉVÉNEMENT GAGNANT

SUR TOUTE LA LIGNE

150

véhicules à liquider

Vous êtes acheteurs?
Venez faire une offre,
on liquide

1,8% SUR ODYSSEY



4,8% SUR TOUTES LES HONDA CIVIC



5,8% SUR LA CR-V ET LA ACCORD BERLINE 4 CYLINDRES



PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE LOCATION

CIVIC HATCHBACK 1998
Transport et préparation incluse
À partir de

198 $* /mois



HONDA BERLINE ... COUPÉ SPORT 1998
...nsport et préparation inclus
À partir de

208 $* /mois



HONDA ACCORD 1998
automatique, climatiseur
Transport et préparation inclus
À partir de

268 $* /mois



* BAIL 48 MOIS, TAXES EN SUS, COMPTANT OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT CIVIC HATCHBACK (6 285 $), BERLINE OU COUPE SPORT (6 545 $), ACCORD BERLINE (ROD DX CB64 (6 980 $) 96 000 KM) INCLUS VSA GARANTI ** DÉMARREUR SUR ACCORD BERLINE 4 CYLINDRES. *** LE COMPARATIF DE PUBLICITÉ DU BON PRIX PEUVENT VARIER SELON LE MODÈLE CHOISI. TAXES EN SUS.

HONDA
Saint-Jean SUR RICHELIEU
DAIGNEAULT & FRÈRES 1966

400, rue Laberge
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-7567

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

347-8555
les petites annonces
le Canada Français
347-0323

Météo

Mercredi
Soleil avec passages nuageux, vent du nord-ouest de 15 à 30 km/h
Maximum: 18 °C

Jeudi
Ciel variable
Minimum: 5 °C
Maximum: 19 °C



NOUVEAU
GRAVEL SUBARU à St-Jean
505, ST-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-2835
SANS FRAIS: 1 888 347-2835
VOISIN CASERNE DE POMPIERS
034804-c52-r

Smereka et Theriault imposent leur réorganisation

Grand remue-ménage à l'hôtel de ville

Le conseil est déchiré sur les nominations



MARC-OLIVIER-TRÉPANIER

Après avoir tranché en faveur de l'embauche de son directeur général en février, le maire Myroslaw Smereka a imposé lundi soir à la moitié de son conseil municipal la «réorganisation administrative» qu'il a concoctée avec le dg Roger Theriault. Il lui a fallu voter, son conseil étant divisé quatre contre quatre.

Si cette réorganisation ne touche pas, pour l'instant, à la sécurité publique (police et incendie) et au service du greffe, elle vient cependant faire tout un remue-ménage au 188 Jacques-Cartier Nord.

Quatre cadres sont en effet déplacés dans un jeu de chaise musicale où deux nominations apparaîtront pour les moins étonnantes à première vue.

Quatre grandes directions

Ainsi, le directeur des Travaux publics, Michel Larivière, est nommé à la nouvelle direction des «**Loisirs et Culture**». Cette direction regroupe les sports, le secteur culturel, le secteur communautaire, la bibliothèque, les parcs et les espaces verts. Hier (mardi), certains spéculaient à l'hôtel de ville en estimant que le syndicat des cols bleus aurait pu avoir une influence sur ces changements d'attribution de Michel Larivière. En plus d'être directeur des Loisirs et Culture, M. Larivière agira à titre de directeur général adjoint.

Seconde surprise de taille et probablement la plus importante de ce remaniement. Contre toute attente, la directrice des Loisirs, Lucie Dallaire, devient directrice du nouveau mega-service de l'«**Administration**». Cette nouvelle direction regroupe les finances, les ressources humaines, l'informatique et les approvisionnements et services. Sous la division des approvisionnements et services, dont le chef est Claude Farley, on retrouve les achats, les magasins, la gestion de l'aéroport, les propriétés immobilières et la gestion de la flotte de véhicules.

La direction des **Travaux publics** est confiée à l'ingénieur Normand Harbec, jusque-là surintendant au génie des bâtiments et à la géomatique. Relèveront de la direction des Travaux publics, le garage municipal et l'exploitation des réseaux d'aqueduc, d'égouts, les usines (filtration et pompage) et l'éclairage public.

La quatrième grande direction créée par la réorganisation Theriault/Smereka est celle de la «**Planification et Développement**», dont le titulaire est André Frenet, actuel directeur du service d'Urbanisme. M. Frenet aura sous sa gouverne les divisions de l'urbanisme, de la salle à dessin, de la géomatique et de la liaison avec les organismes de développement socio-économique.

Les nominations de MM. Harbec et Frenet s'inscrivent dans un *pattern* plus «régulier» et de continuité administrative que les déplacements de Michel Larivière et Lucie Dallaire, dont les nouvelles attributions surprennent, à tout le moins, dans le cheminement de leurs carrières.

Nommés et rétrogradés

Dans cette réforme, une mauvaise nouvelle attendait deux cadres qui perdent leurs directions, soit Michel Ross aux Ressources humaines et Camille Bricault à la Bibliothèque, qui se retrouveront probablement tous deux avec un nouveau titre de chef de division.



(Photo Jacques Paul)

L'ex-directrice des Loisirs, Lucie Dallaire, prend du galon.

Le trésorier adjoint et trésorier par intérim, Michel Dussault, a pour sa part été nommé trésorier. Il assumait l'intérim depuis le départ à la retraite de Guy Labarre.

Le chef comptable, Pierre Beauvais, est promu au poste de trésorier adjoint.

Anne Potvin est nommée au poste de chef de la nouvelle division des Affaires publiques. Cette division est sous la tutelle de la direction générale. Quant au service du Greffe, il devrait éventuellement aussi relever de la direction générale, selon les visées exprimées par Roger Theriault.

Le service du Génie, qui était sans titulaire, est rayé de la carte comme service autonome, tout comme les Ressources humaines et la Bibliothèque.

Du «tripotage d'organigramme»

Les quatre conseillers formant une coalition d'opposition implicite au maire Myroslaw Smereka ont enregistré leur dissidence face à cette réorganisation. Ils s'étaient aussi opposés à l'embauche permanente du nouveau directeur général.

La conseillère Lise Dallaire-Durocher y voit là du «tripotage» d'organigramme qui ne s'appuie aucunement sur la démarche de réingénierie pour laquelle la Ville a dépensé plus de $100,000. Son collègue Jean Grimard, sans nommer de noms, s'est dit «très inconfortable» avec certaines nominations, tout comme Jean Lamoureux qui ne partage pas tous les choix qui ont été faits.

Robert Lafontaine a dit qu'il ne pouvait pas voter en faveur d'une réorganisation dont le conseil municipal ne connaît pas les coûts, ni pour les nominations de premières lignes ni pour celles qui suivront dans les strates secondaires, lors de la prochaine vague de nominations et d'affectations.

Du côté des conseillers favorables, Germain Granger a indiqué que tous les candidats ont été rencontrés et il en est satisfait. Proposeur de la réorganisation, Yves Denis a dit que les nominations devenaient effectives immédiatement, ne laissant place à aucune période de transition.

«On a bougé»

«On a bougé et les directeurs qui ont été nommés ce soir sont tous prêts à relever de nouveaux défis. C'est un souffle nouveau dans l'appareil administratif», nous a déclaré le maire Myroslaw Smereka.

Il a ajouté que cette réforme est axée sur l'amélioration des services à la population et une plus grande collégialité dans le fonctionnement de l'équipe de direction.

De son côté, le directeur général, Roger Theriault, explique que ce n'est pas une réingénierie mais bien des opérations de rationalisation et à de réorganisation administrative qui ont été effectuées au cours des derniers mois au sein de la fonction publique johannaise.

«Dans toute cette opération, il y a eu une volonté de faire plus avec moins, en maintenant les services à la population tout en réduisant les dépenses. Cette réorganisation a pour objectif de rafraîchir l'organisation, de la dépoussiérer un peu et de modifier les habitudes administratives», ajoute-t-il.

Il note que cette réorganisation sera suivie de l'implantation de méthodes de gestion modernes, notamment l'adoption d'un plan stratégique triennal ou quinquennal ainsi que d'un plan d'action pour 1999.

«Nous aurons bientôt ces outils d'efficacité», souligne celui qui se dit un adepte de la «gestion par processus». À la direction de la Ville depuis environ six mois, dont la période intensive de la crise du verglas, il affirme avoir eu le temps d'évaluer le rendement et les capacités du personnel de direction.

Il se dit convaincu d'avoir fait des «choix judicieux» qui assureront la continuité administrative, lui qui quittera la Ville après avoir complété son mandat de trois ans.

EN BAS DU PRIX COÛTANT
Appareils électroménagers légèrement endommagés
FRIGIDAIRE
Toutes les garanties du fabricant sont assurés

CENTRE PERMANENT DE LIQUIDATION
(Voisin du Palais de la rénovation et du golf miniature)
MAISON ETHIER
039004-c52-r

L'hôpital du Haut-Richelieu affecté par une grave pénurie d'infirmières

Encore 20 postes à temps plein à combler

GILLES LÉVESQUE

Le problème est à la fois sérieux et préoccupant. Imaginez-vous donc que l'hôpital du Haut-Richelieu, tout comme 72 autres établissements de santé au Québec, est aux prises avec une pénurie d'infirmières. Au plus fort de la crise, l'Hôpital était désespérément à la recherche de 44 infirmières à temps plein pour combler ses besoins. Il lui en manque toujours 20, ce qui n'est pas sans se répercuter sur le travail du personnel en place, que l'on dit à bout de souffle.

C'est le monde à l'envers, diront certains, à la lecture de cet article qui tend à démontrer, une fois de plus, que tout ne tourne pas rond dans notre système de santé.

Pour ceux qui suivent l'actualité de près, on se souviendra que la ministre de l'Éducation, Mme Pauline Marois, avait eu la bonne idée, il y a trois ans, de contingenter cette profession en raison, disait-on, d'une surabondance d'infirmières.

Deux ans plus tard, sous l'impulsion du programme de départ volontaire du gouvernement du Québec, les hôpitaux ont assisté à un départ massif d'infirmières expérimentées qu'on a aujourd'hui du mal à remplacer. La pénurie qui en a résultée est comparable, ou presque, à celle survenue en 1987 et qui avait nécessité trois ans avant d'être résorbée!

Sondage

«Le problème est effectivement sérieux et préoccupant, reconnaît d'emblée Mme Johanne Houde, directrice des Soins infirmiers à l'hôpital du Haut-Richelieu. C'est difficile pour le personnel en place qui doit multiplier les heures supplémentaires pour pallier cette pénurie. Le verglas n'a pas aidé non plus. Tout le monde est essoufflé. Au cours de la dernière année, juste pour vous donner une idée de la situation, l'ensemble du personnel infirmier a dû accepter de faire 26,000 heures supplémentaires.»



Les infirmières en place sont à bout de souffle.

(Photo Jacques Paul)

Le directeur général de l'Hôpital, M. André Trottier, confesse lui aussi qu'il s'agit d'un grave problème, d'autant plus que les vacances d'été contribueront à alourdir la situation. «Excusez l'expression, mais nous sommes dans la merde», de commenter ce dernier en des termes on ne peut plus clairs!

Situation

Un sondage effectué en avril dernier par l'Association des hôpitaux du Québec dresse un portrait alarmant de la situation qui prévaut dans les établissements de santé. En tout, 110 hôpitaux ont répondu au questionnaire et 73 d'entre eux ont dit éprouver des problèmes à recruter des infirmières.

Dans 56 établissements, dont l'hôpital du Haut-Richelieu, la situation était très préoccupante, notamment du côté des soins infirmiers à l'urgence, à la natalité et aux soins intensifs. On parlait alors d'un urgent besoin de 1,000 infirmières. Vous avez bien lu: 1,000 infirmières à courtiser ici et là au Québec, dans des régions où aucune pénurie ne sévissait. Imaginez la tâche! D'autant plus qu'on estime à tout au plus 800 le nombre d'infirmières potentiellement disponibles.

Quels sont les causes de cette pénurie?

«En premier lieu, répond Mme Houde, il faut identifier le programme de départ volontaire du gouvernement du Québec. Ici, à l'hôpital du Haut-Richelieu, on a assisté au départ de 50 infirmières sur une possibilité de 450. C'est énorme. On parle d'employés qui pouvaient avoir jusqu'à 25 ans d'expérience dans une spécialité. On ne remplace pas ces gens-là du jour au lendemain. La formation requise sur place peut varier entre 4 à 6 semaines pour la natalité, voire jusqu'à 4 mois pour le bloc opératoire. Non seulement les impacts sont-ils grands, mais ça implique aussi énormément d'énergie.»

Les postes retenus par la Régie régionale de la santé depuis un an ajoute à la pression. Il est ici question d'un processus qui veut entre autres qu'un poste à temps plein disponible soit obligatoirement occupé par une personne qui détenait un poste à temps plein. Si l'exercice s'avère impossible, ledit poste à combler s'en va à la Régie régionale, lequel organisme se donne alors six mois pour trouver la perle rare. Le cycle de dotation des postes est aussi très long, ce qui contribue à aggraver la situation.

Besoins

Après six mois de recherches intensives, l'hôpital du Haut-Richelieu est toujours désespérément à la recherche de 20 infirmières à temps plein pour combler ses besoins.

«Pour faire face au problème, il a fallu recourir au temps supplémentaire malgré les risques que ça comporte. Il y a un danger d'essoufflement, mais on n'a pas le choix. Pour l'ensemble de la direction, on a alloué 26,000 heures de temps supplémentaire depuis un an. Le verglas n'a pas aidé, c'est bien évident.

«On a par ailleurs pris la décision de ne pas accorder de congés sans solde au personnel infirmier, poursuit Mme Houde. Sachez que 16 hôpitaux ont dû prendre la décision de ne pas accorder de vacances à leurs infirmières cet été, tant la situation est grave. Heureusement, ce ne sera pas le cas chez nous. On va pouvoir passer à travers.»



(Photo Jacques Paul)

Johanne Houde, directrice des Soins infirmiers à l'hôpital du Haut-Richelieu.

Autre solution: le rappel de retraités. «À cause du verglas, il a été possible d'en rappeler 16, dont six infirmières. On n'a pas pu aller au-delà de cela. Nous avons des négociations à ce sujet pour le maintien et l'ajout de retraités pour les vacances d'été», précise la porte-parole des soins infirmiers tout en précisant que cet exercice est également loin d'être simple.

Recrutement

Cela dit, Mme Houde précise que le recrutement se poursuit un peu partout au Québec, voire même jusque dans le Bas du fleuve. L'hôpital du Haut-Richelieu n'est toutefois pas seul dans la course. À titre d'exemple, l'hôpital Charles-Lemoyne était à la recherche de 100 infirmières en avril dernier. Les infirmières ainsi courtisées se font par conséquent désirées, acceptant la meilleure offre.

Sachez seulement que plusieurs finissantes du Cégep avaient accepté un emploi à temps plein à l'hôpital du Haut-Richelieu, au point de prendre possession de leur horaire de travail. À la dernière minute, plusieurs manquaient toutefois à l'appel, ayant reçus des propositions plus intéressantes ailleurs.

«Si on pouvait en trouver une dizaine d'autres, je pense qu'on pourrait grandement améliorer notre situation tout en permettant au personnel en place de respirer. J'ai bon espoir que cette pénurie prendra fin au cours de l'année qui vient», dit espérer Mme Houde.

L'essoufflement du personnel infirmier se répercute-t-il jusqu'au lit des malades? «Non, pas du tout. Nos infirmières, même si plusieurs sont épuisées, ont toujours leurs malades à coeur. Elles font preuve d'un professionnalisme exemplaire. C'est important de le préciser», conclut la directrice des Soins infirmiers.

Journée d'étude des omnipraticiens

Il n'y a pas eu surchauffe à l'urgence

GILLES LÉVESQUE

Il n'y a pas eu surchauffe, vendredi dernier, à l'urgence de l'hôpital du Haut-Richelieu. Ni samedi, ni dimanche. La population semble avoir compris que ce n'est plus l'endroit à fréquenter pour faire soigner ses petits bobos, peu importe si les cliniques privées de la région offrent des services réduits depuis le 29 mai dernier.

Le Dr Stephan Morgan, directeur du Département des services professionnels, dit avoir suivi la situation de très près, vendredi dernier, à l'urgence, alors que seulement deux cliniques privées étaient ouvertes dans la région, une à Iberville, l'autre à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les omnipraticiens étaient alors en journée d'étude à Montréal.

«Honnêtement, je dois vous dire que l'impact a été très minime, rapporte le Dr Morgan. Nous n'avons pas eu plus de petits cas à traiter de d'habitude. J'ai pensé un instant qu'il y aurait peut-être surchauffe samedi ou dimanche, mais tel n'a pas été le cas. Il faut croire que les gens ont bien compris notre message.»

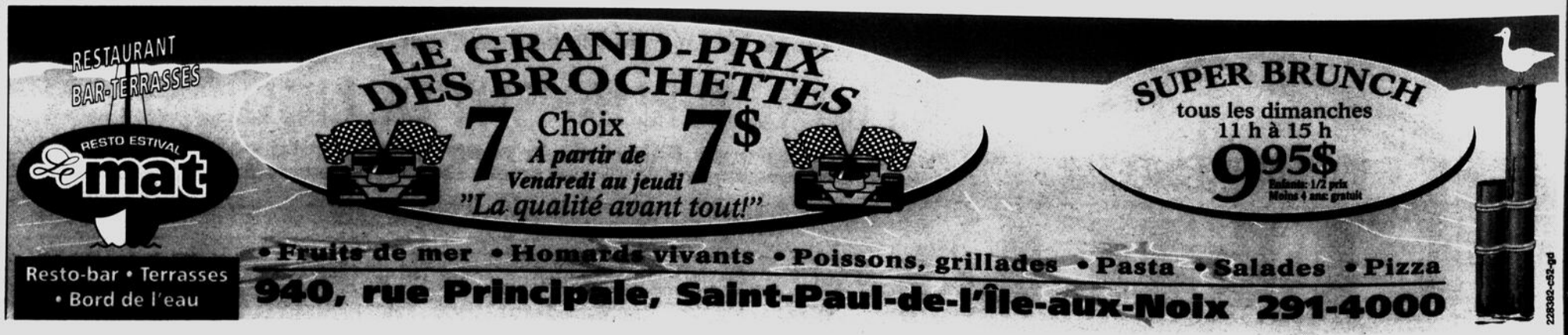
Un service d'appoint avait tout de même été prévu pour faire face aux risques de débordement.

Horaire

Cela dit, rappelons que depuis lundi, et jusqu'à nouvel ordre, les activités dans les cliniques privées de la région et du Québec se termineront à 17 heures, à l'exception des services essentiels.

L'horaire qui prévaudra de 17 à 21 heures se lit comme suit: Médi-Centre Iberville et Médi-Centre Saint-Jean le mercredi 3 juin; Clinique d'Iberville et Clinique Saint-Eugène le jeudi 4 juin; Médi-Centre Iberville et Clinique du 900, boulevard du Séminaire, le vendredi 5 juin.

Il est à noter que les négociations entre les médecins omnipraticiens et le gouvernement du Québec sont toujours dans l'impasse. Les omnipraticiens demandent $188 millions pour trois ans, Québec leur offre $12 millions.



La privatisation de la buanderie de l'Hôpital ne génère pas les économies escomptées

Elle était toutefois condamnée, rappelle André Trottier

GILLES LÉVESQUE

«Avec les éléments que nous avons actuellement en main, la buanderie de l'hôpital du Haut-Richelieu serait restée ouverte si nous avions eu à prendre une décision aujourd'hui plutôt qu'il y a deux ans. Il est vrai que les économies sont moins importantes que prévu. Par contre, notre buanderie était de toute façon condamnée à fermer lorsque nous avons pris notre décision en 1996. On aurait pu attacher l'équipement désuet avec de la broche pendant un an, mais il nous aurait tout de même fallu arriver à cette décision.»

C'est ce qui ressort d'une longue entrevue que nous a accordée, à notre demande, le directeur général de l'hôpital du Haut-Richelieu, M. André Trottier. Cette rencontre faisait suite à de nombreuses informations voulant que ce projet de privatisation se soit avéré une très mauvaise décision.

«Disons que ce n'est pas le meilleur dossier que nous ayons piloté au cours des dernières années», de nous confier un employé de l'Hôpital sous le couvert de l'anonymat. Deux autres nous ont appris qu'il en coûtait maintenant plus cher qu'il y a deux ans, lorsque l'Hôpital lavait son «linge» sur place.

«C'est complètement faux, affirme M. André Trottier. Par contre, j'avoue que les économies sont moins importantes que prévu pour diverses raisons.»

Condamnée

D'entrée, le directeur général tient à rappeler, pour ceux qui l'auraient oublié, que l'équipement de la buanderie datait de plus de 20 ans, voire même 25 ans.

«C'était à un point tel que l'équipement était devenu dangereux pour les employés. On a d'ailleurs eu plusieurs accidents de travail. Ce n'est pas compliqué, il fallait remplacer cet équipement.

«Comme il se doit, poursuit M. Trottier, on a fait des démarches en ce sens auprès de la Régie régionale pour apprendre que l'investissement requis devrait être auto-financé à l'intérieur d'un délai de cinq ans. Comme notre buanderie était performante, il nous était impossible d'identifier des coupures à l'intérieur de ce service pour rencontrer un tel objectif. La Régie a finalement dit non à notre requête.»

M. Trottier rappelle aussi que l'Hôpital faisait alors face à des compressions d'une ampleur inégalée. De pénibles décisions devaient être prises. «À ce sujet, j'aimerais préciser qu'une étude a été réalisée par l'ex-directeur du service de la buanderie, M. Luc Gauthier, et que cette dite étude concluait que c'était «kif, kif» entre maintenir la buanderie ou faire appel au privé. Malheureusement, M. Gauthier n'avait pas tenu compte des économies d'énergie que nous avons estimées à $100,000 par année.»

Appel d'offres

Toujours est-il qu'après avoir exploré diverses avenues, il a été décidé de lancer un appel d'offres auquel ont répondu un certain nombre d'établissements. Le plus bas soumissionnaire conforme a été retenu pour un contrat d'une durée de trois ans.

M. Trottier avoue qu'il y a eu des problèmes d'ajustement au début, notamment pour ce qui est des livraisons de la lingerie vers l'hôpital et ses centres d'accueil affiliés.

«Il nous a fallu procéder à l'achat de lingerie supplémentaire pour pallier au délai entre le lavage et la livraison. Le fait que la lingerie n'était pas distribuée comme il se devait entre les établissements a de plus incité certains départements à «stocker» des quantités importantes, ce qui s'est traduit par d'autres achats. Si bien que les économies que nous avions anticipées n'ont pas été aussi importantes. Je l'avoue.

«Par contre, et c'est important de le répéter à nouveau: la buanderie était condamnée lorsque nous avons eu à prendre une décision à ce sujet, il y a deux ans. Nous aurions pu attacher l'équipement avec de la broche pour faire une année de plus, mais nous aurions tout de même dû fermer ce service», affirme M. Trottier.

Données actuelles

Bon joueur, M. Trottier avoue que la décision serait peut-être différente aujourd'hui avec les données actuelles.

«La Régie a quelque peu modifié les règles du jeu. Il a entre autres fait sauter le critère de cinq ans pour ce qui est de l'auto-financement. S'il en avait été ainsi il y a deux ans, c'est certain que nous aurions été de l'avant, mais ce n'était pas le cas. En tenant compte aussi du fait que les économies sont moins importantes que prévu, je reconnais que nous l'aurions sans doute laissé ouverte si nous avions eu à prendre une décision maintenant», reconnaît le directeur général.

Dans un peu plus d'un an, l'Hôpital ira de nouveau en soumission. On peut déjà anticiper une hausse des coûts, compte tenu du fait que le contractant actuel dit ne pas faire d'argent. Peut-on alors penser que cet établissement pourrait alors décider de rouvrir sa buanderie?

«Ce n'est pas moi qui prendrai cette décision, mais ça m'apparaît impossible. Non seulement devons-nous encore évoluer à l'intérieur de budgets serrés, mais la Régie préconise de plus en plus la fusion de tels services», conclut M. Trottier.



M. André Trottier avoue que le fait d'avoir privatisé la buanderie ne génère pas les économies escomptées, mais s'empresse de préciser que ce service était de toute manière condamné.

Surplus de $150,000 pour 1997-98

Terminés les déficits à l'Hôpital!

GILLES LÉVESQUE

Croyez-le ou non, mais l'hôpital du Haut-Richelieu vient de terminer l'exercice financier 1997-98 avec un surplus financier, après avoir accumulé déficit sur déficit depuis plusieurs années. Ce léger surplus se chiffre à environ $150,000.

Fait à signaler, l'hôpital du Haut-Richelieu est l'un, sinon le seul établissement de santé à enregistrer un surplus en Montérégie. C'en est pratiquement gênant, commente M. André Trottier, tout en esquissant un large sourire. J'espère seulement que les gens ne vont pas penser qu'on nage dans l'argent. C'est tout le contraire.»

Le directeur général attribue cet exploit au fait que l'hôpital du Haut-Richelieu a compressé ses dépenses avec vigueur avant tous les autres, peu importe s'il était déjà un premier de classe pour ce qui est de sa performance. «On a travaillé fort pour en arriver là, croyez-moi», commente-t-il.

Ce surplus servira à éponger le déficit accumulé de l'Hôpital qui oscille aux alentours de $1,7 million.



ÇA ROULE CHEZ NOUS!

K2 ROLLERBLADE OXYGEN

«OXYGEN» KR 3.1 ABEC 5
«ROLLERBLADE FUSION»
«OXYGEN OZONE 1»
«K2 ASCENT»
«ULTRAWHEEL • RESPONSE» ABEC 5

199$

Location de patins disponible

EN PATINS, SERS-TOI DE TA TÊTE!

PISTE D'ESSAI INTÉRIEURE!

PLANCHE À ROULETTES «MARVEL X-MEN» 64,99$



Venez voir notre nouvelle collection de souliers et sandales «Salomon, Columbia et Merrell»



Ouvert le dimanche midi à 17 h

BOUTIQUE CLUB SKI

897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu

359-9277

Le nouveau directeur général de l'Hôpital sera connu jeudi

Plusieurs autres départs ont secoué l'établissement

GILLES LÉVESQUE

C'est demain, jeudi, que sera connu le successeur de M. André Trottier à la direction générale de l'hôpital du Haut-Richelieu. Il pourrait toutefois s'écouler plusieurs semaines avant que le nouveau directeur de cet établissement de santé n'entre officiellement en fonction.

Cette nomination fort attendue à l'intérieur des murs de l'Hôpital viendra ainsi mettre un terme à un long processus qui s'est soldé par un échec lors du premier concours lancé auprès de candidats potentiels. Cette fois, le conseil d'administration aurait identifié un homme d'expérience répondant aux critères établis.

On se souviendra que M. Trottier avait annoncé son intention de quitter la direction générale de l'Hôpital l'été dernier après avoir accepté d'adhérer au programme de départ volontaire du gouvernement du Québec. Depuis janvier dernier, il assume l'intérim de ce poste vital pour le bon fonctionnement de cet établissement. Le fait qu'il n'ait pas accepté un autre poste ailleurs lui a permis de poursuivre son travail avec la rigueur qu'on lui connaît.

Autres postes

D'autres postes importants devront être comblés par son successeur. Voilà déjà plus d'un an que le poste de directeur des Services techniques, occupé jusqu'alors par M. Jacques Murphy, attend d'être comblé. C'est M. Michel Bélanger qui en assume l'intérim.

«J'aurais pu lancer un concours à ce sujet, mais la Régie nous a demandé d'attendre de connaître ses plans relativement à la modernisation du réseau. Nous attendons toujours. Il se pourrait bien que ce poste soit fusionné à un autre. Ça reste à voir», explique M. Trottier.

Un autre départ important, cette fois plus récent, devra être comblé. Le directeur des Finances, M. André Tanguay, a en effet quitté cette fonction après plusieurs années de service. C'est son adjoint, M. Pierre Larocque, qui assume l'intérim.

Comme si ce n'était déjà pas suffisant, trois autres adjoints d'expérience ont soit quitté ou été prêtés à des régies régionales de la santé et des services sociaux.

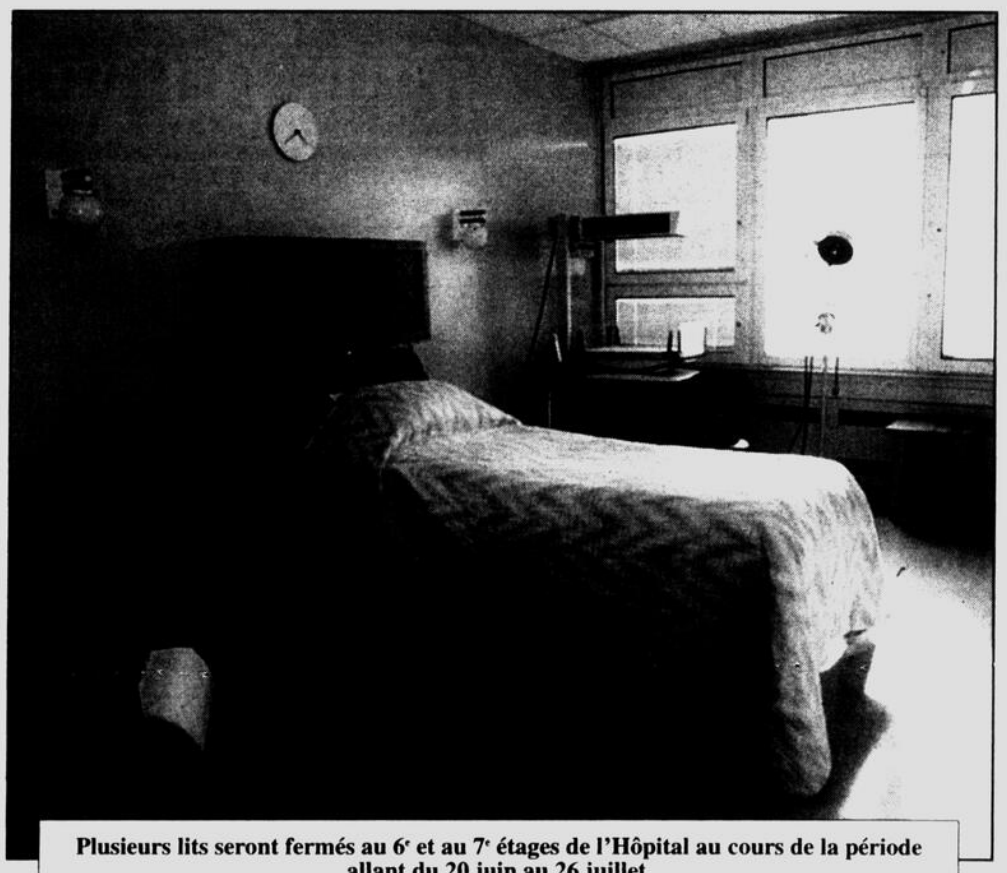
Pour un M. Yvan Gendron, adjoint au département des Services professionnels, a été prêté à la Régie régionale de la Montérégie pour une durée d'un an. De son côté, Mme Carole Lefebvre, adjointe au directeur du département des Ressources humaines, a accepté un poste plus important à la Régie régionale de Montréal.

Mme Ginette Viens, adjointe à la directrice du département des Services gériatriques, en a fait autant, cette fois du côté de la Régie régionale de Lanaudière. Comble de malchance, la directrice de ce même département, Mme Flore Barrière, vient de tomber malade pour une durée prolongée. C'est sa nouvelle adjointe qui assure l'intérim en son absence.

M. André Trottier avoue qu'il s'agit de départs importants en raison de l'expérience des professionnels impliqués. Ces départs s'ajoutent aux quelque 150 autres survenus l'an dernier dans le cadre du programme de départ volontaire du gouvernement du Québec.



M. André Trottier avoue que l'Hôpital se ressent du départ de plusieurs directeurs ou adjoints jouissant de plusieurs années d'expérience.



Plusieurs lits seront fermés au 6e et au 7e étages de l'Hôpital au cours de la période allant du 20 juin au 26 juillet.

Au cours de l'été

L'Hôpital réduira ses activités pour une période de 3 à 5 semaines

GILLES LÉVESQUE

Pour des raisons budgétaires, mais surtout pour permettre aux employés de prendre des vacances bien méritées à la suite des événements survenus au cours de la dernière année (150 départs volontaires, verglas), l'hôpital du Haut-Richelieu va diminuer ses activités cet été pour une période variant entre trois et cinq semaines.

Allons-y avec les divers secteurs concernés par cette directive qui touche le personnel, les cadres et les médecins.

C'est ainsi que le 7e nord n'aura que 19 lits de chirurgie et 16 lits de médecine de disponibles au cours de la période allant du 20 juin au 26 juillet. Au cours de cette même période, le 6e nord devra fonctionner avec 35 lits de chirurgie de moins.

Au 3e ouest, du 26 juin au 27 juillet, on réduira les activités d'endoscopie de 50% en plus de fermer le service des chirurgies mineures.

Le bloc opératoire n'y échappera pas. Une salle de générale sera fermée du 20 juin au 27 juillet. La salle de locale verra, au cours de la même période, son fonctionnement limité à deux jours par semaine.

De son côté, le centre de prélèvements, sauf pour les urgences, sera fermé du 9 au 27 juillet. Les services offerts par les laboratoires seront diminués au cours de la même période.

Pour leur part, les cliniques externes réduiront leurs activités d'au moins 50% au cours de la période allant du 3 au 27 juillet. Enfin, les services professionnels et hospitaliers fonctionneront au ralenti du 3 au 27 juillet.



L'AIDE AUDITIVE

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive.

Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

UNE PROTHÈSE AUDITIVE SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE

Selon les règles de la Régie d'assurance-maladie du Québec

Le modèle illustré n'est pas couvert par la R.A.M.Q.

Laflamme & Ass.

Audioprothésistes

900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140
(près de l'hôpital du Haut-Richelieu)
Saint-Jean-sur-Richelieu

349-1260
1 800 422-6181
(sur rendez-vous seulement)

• Montréal
• Longueuil
• Beloeil
522-6181

• Granby
320, boul. Leclerc O.
Bureau 8
378-6746

Ordre des audioprothésistes du Québec

028806-c50-d

Croix-Rouge: $1,2 million pour le Haut-Richelieu

GILLES BÉRUBÉ

Si les municipalités du Haut-Richelieu profitent de la totalité des fonds mis à leur disposition, c'est plus de $1,2 million que la Croix-Rouge canadienne aura dépensé dans le Haut-Richelieu, à la suite de la tempête de verglas du mois de janvier. À cela devrait s'ajouter une partie d'un montant de $400,000 versé à Moisson Montréal, qui fournissait entre autres le centre d'approvisionnement installé à l'aéroport de Saint-Jean.

À quoi ont servi les fonds amassés par la Croix-Rouge lors du Grand Verglas? Presque à la cent près, les représentants de l'organisme international sont venus présenter les dépenses effectuées dans la région du Haut-Richelieu. À certains égards, la Croix-Rouge admet que l'ampleur du sinistre a dépassé ses ressources, au moment où la crise s'est déclarée, indique la directrice du bureau territorial du Grand-Montréal et de l'Estrie, Mme Sylvie Chalifour.

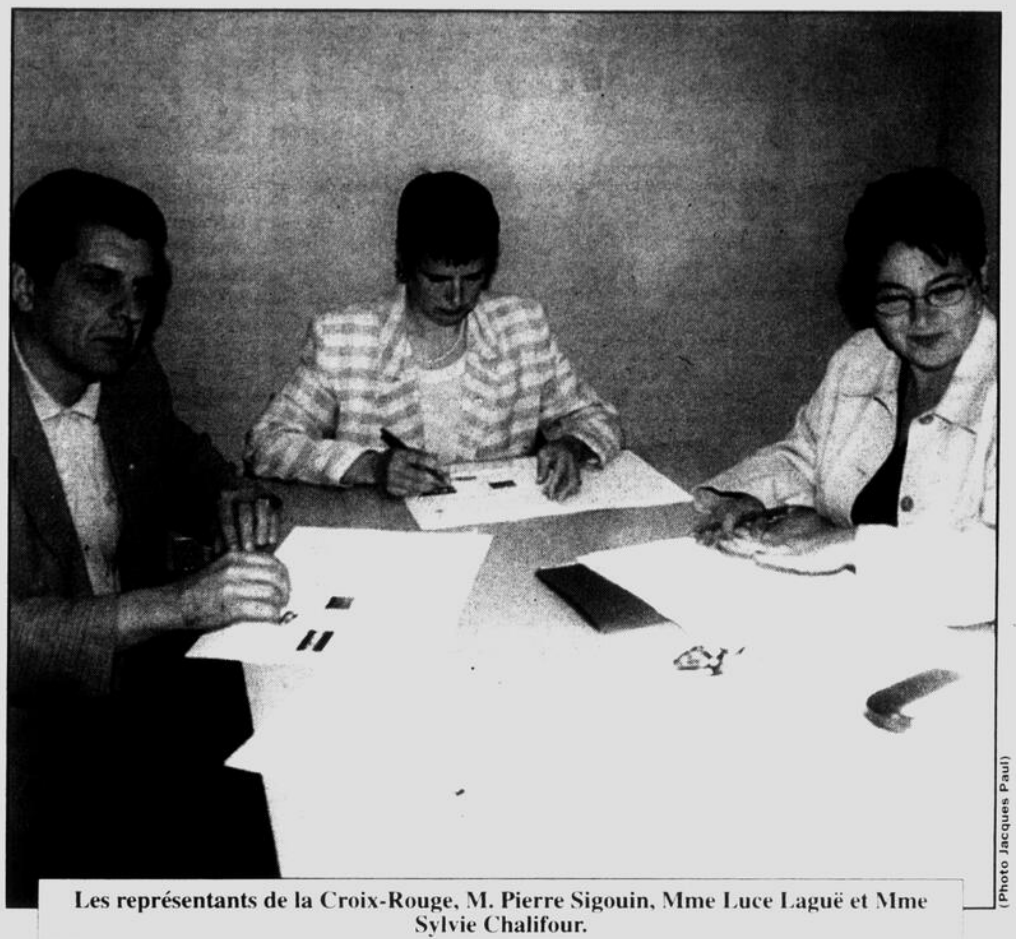
Mme Chalifour note que la Croix-Rouge est un auxiliaire des pouvoirs publics. Elle ne se substitue par à eux. Quand survient un sinistre, les municipalités ont un numéro de téléphone où appeler pour obtenir un support technique et diverses ressources. La livraison de ce matériel et de ces services est assurée par des bénévoles de la Croix-Rouge qui sont formés et habitués à prendre la route dans des conditions impossibles.

Mais, dans la première semaine de janvier, la Croix-Rouge n'avait pas dans l'ensemble du Québec, l'inventaire de lits, de couvertures, de trousses d'hygiène pour faire face à un sinistre touchant autant de monde. Il n'y a pas de raison non plus, même après l'expérience de janvier, de maintenir un tel inventaire d'autant plus que certains articles, notamment dans les trousses d'hygiène, ont une date de péremption.

Pour répondre à la demande, la Croix-Rouge a fait appel à son réseau canadien et international, mais il a fallu y mettre le temps. «Le vrai problème, ça a été les lits», note Mme Luce Laguë, la responsable des services humanitaires.

Dans les quatre premières heures du sinistre, le 6 janvier, tout le stock de lits est sorti, se souvient-elle. Certains ont été plus prévoyants que d'autres. Dès le mardi, Saint-Hyacinthe réclamait 400 lits alors que Saint-Jean-sur-Richelieu en demandait 50. «Je vous trouvais débrouillard», dit-elle aujourd'hui.

Dans la région du Haut-Richelieu, la Croix-Rouge a distribué 10,549 lits dans les différents centres d'hébergement. À cela se sont ajoutés 6,650 couvertures et 1,207 trousses d'hygiène. Ses bénévoles ont effectué 4,143 heures de travail dans les différents centres d'urgence que ce soit comme secouristes, cuisiniers, bûcherons, animateurs ou autres.



(Photo Jacques Paul)

Les représentants de la Croix-Rouge, M. Pierre Sigouin, Mme Luce Laguë et Mme Sylvie Chalifour.

Fonds

Par ailleurs, les représentants de la Croix-Rouge ont fourni des chiffres plus précis sur les dépenses engagées à même le fonds amassé pendant la crise. Celui-ci a totalisé $11,5 millions. De ce montant, $10,750,000 ont été engagés. $4,5 millions ont été réservés ou dépensés en Ontario et $1,1 millions dans les Maritimes. Le reste, $5,150,000, a été dépensé au Québec.

Pendant la crise même, la *phase d'intervention* a mobilisé $1 million principalement pour fournir les centres d'hébergement. L'argent a servi surtout à l'achat de lits, de couvertures et de trousses d'hygiène.

Le deuxième grand poste budgétaire est l'opération *Coup de pouce*. La Croix-Rouge a collaboré avec 187 municipalités et 25 CLSC pour aider les plus vulnérables à réintégrer leur logement. 114 aides familiales, dont 14 dans le Haut-Richelieu, ont été embauchées pour cette opération. Dans la région, ces travailleurs ont visité 3,807 personnes et distribué des bons d'achat de nourriture totalisant $94,370. Notons que la sélection des personnes visées était faite par les municipalités et le CLSC.

Moisson Montréal

À la fin de la crise, la Croix-Rouge a versé $1 million pour réapprovisionner les *banques alimentaires*. Une somme de $400,000 a été payée à Moisson Montréal, qui se chargeait de fournir le centre d'approvisionnement de Saint-Jean pendant le sinistre.

L'organisme a investi $300,000 dans le *rattrapage scolaire* pour aider les écoliers à récupérer le temps perdu. Les écoles du Haut-Richelieu ont ainsi touché $94,140. Notons que la Croix- Rouge envisage un deuxième volet à ce programme qui pourrait se réaliser cet été.

$150,000 ont été payés pour l'*Assistance aux diocèses* de Saint-Jean-Longueuil ($60,555.82) et de Saint-Hyacinthe. Cette aide vise à compenser les deux organisations pour les dépenses effectuées pendant le verglas afin de venir en aide aux citoyens.

Enfin, le *Retour à la vie normale* doit mobiliser une somme de $1,9 million. Ce programme vise à soutenir des projets municipaux à la suite du verglas. Les municipalités devaient déposer leur demande avant le 31 mai. Les vingt municipalités du Haut-Richelieu ont signifié leur intention d'y faire appel.

Lors de l'annonce du programme, à la fin de mars, $557,940 étaient réservés pour le Haut-Richelieu, compte tenu des critères basés sur les clients d'Hydro touchés par la panne le 20 janvier. Une révision des données d'Hydro porte le budget du Haut-Richelieu à $1,046,790.

Au total, sans compter ce qui a été versé aux diocèses et à Moisson Montréal, la Croix-Rouge devrait dépenser $1,239,348.36 dans le Haut-Richelieu à même le fonds des sinistrés du verglas. C'est près du quart de ce qui a été réservé pour le Québec.

Un Joker crache sur un policier

LOUISE BÉDARD

Paul Magnan, 35 ans, un membre en règle du groupe de motards les Jokers, a été condamné lundi à $750 d'amende pour voies de fait sur un policier et possession d'un morceau de haschich.

Samedi dernier, deux policiers de la Sûreté municipale de Saint-Luc circulaient lentement devant le repaire des Jokers et des Rockers, sur le chemin Saint-André, à Saint-Luc.

Un véhicule les suivait. Il s'impatientait et klaxonnait. Puis le véhicule est entré dans la cour du repaire. Les policiers ont décidé d'aller y voir de plus près. Les motards présents dans le local sont alors sortis. Parmi eux, Paul Magnan.

L'accusé a commencé à invectiver un des policiers. Il lui parlait très près du visage et lui a craché dessus. Les policiers ont alors procédé à son arrestation.

Au moment où les policiers embarquaient Magnan dans l'auto de police, il a laissé tomber quelque chose par terre. Il s'agissait d'un peu plus de 2 gr de haschich.

Détenu durant la fin de semaine, Magnan a comparu lundi devant le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec. Il a reconnu immédiatement sa culpabilité aux accusations de voies de fait et de possession simple de drogue. La couronne a demandé le sursis des procédures sur l'accusation d'entrave au travail des policiers.

À la suggestion des avocats, le juge a condamné l'accusé à des amendes. Résident de Saint-Philippe, Magnan traîne un casier judiciaire bien garni. Depuis 1982, il a été condamné à de multiples reprises pour voies de fait, menaces, des infractions relatives à des armes à feu, pour conduite avec facultés affaiblies, vols, des bris d'engagement, etc. Il a déjà été sentencé à cinq mois de prison en 1995 pour voies de fait contre un policier.





Photo Jacques Paul

Le jeune homme de Saint-Basile-le-Grand a été jumelé à l'équipe numéro 4. Patrick Tremblay (en avant-plan, au centre) pose en compagnie du lieutenant Jean Ostiguy et des pompiers Stéphane Fredette et Pierre St-Cyr.

Ils attendent avec impatience leur baptême de feu

Quatre pompiers stagiaires goûtent à la vie de caserne

ISABELLE SIMARD

Depuis le 17 mai, quatre étudiants de l'Institut de protection contre les incendies du Québec réalisent un stage au Service de la prévention des incendies de Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc et L'Acadie. Ils discutent avec des pompiers d'expérience, apprennent à travailler avec l'équipement d'usage, expérimentent un horaire de travail régulier. Les aspirants sapeurs goûtent à la vie de caserne et attendent avec impatience leur baptême de feu.

Patrick Tremblay réside à Saint-Basile-le-Grand. Il a été jumelé à l'équipe du lieutenant Jean Ostiguy. LE CANADA FRANÇAIS l'a rencontré jeudi dernier alors qu'il achevait un horaire de jour. Durant son stage, Patrick vivra au même rythme que ses collègues: des quarts de travail de jour et de nuit, d'une durée variable de 10 heures, 14 heures ou 24 heures.

Son stage s'échelonnera sur un mois, période durant laquelle il mettra en pratique les techniques acquises durant ses études. «À l'école, les élèves qui aspirent à devenir pompiers ont des cours pratiques. Par contre, les mises en situation ne peuvent recréer l'atmosphère d'un vrai feu et les émotions qui nous animent lors des interventions», explique le lieutenant Jean Ostiguy.

Le stage en milieu de travail permet aux futurs pompiers d'adapter leur formation aux réalités et besoins du milieu. «En général, mentionne le lieutenant Ostiguy, leur formation est plutôt bien adaptée à la réalité. Le stage leur permet de mettre en pratique leurs techniques sur les équipements dont on se sert lors des interventions. Parfois, les modèles diffèrent légèrement de ceux utilisés pendant leurs cours», souligne M. Ostiguy.

À 23 ans, Patrick Tremblay attend impatiemment de vivre son baptême de feu. Depuis son arrivée à la caserne, aucun incendie majeur n'est survenu sur le territoire. «La première fois que j'ai entendu la cloche du téléphone, je croyais qu'il s'agissait de l'alarme de feu. J'étais tout énervé. Je me suis vite rendu a l'évidence qu'il ne s'agissait pas d'un incendie», raconte-t-il.

«C'est toujours un peu gênant d'avouer qu'on a hâte de vivre notre premier feu. Je ne veux pas souhaiter de malheur à personne, bien entendu. J'ai juste hâte de pratiquer mon métier», admet-il.

Guy Langevin, de McMasterville, Maxime Loisan, de Chambly et Frédéric Côté, de Napierville, étudient également à l'Institut de protection contre les incendies du Québec. Ils réalisent eux aussi un stage à la caserne de Saint-Jean. Ils n'ont encore vécu aucun incendie majeur.

«Les stagiaires sont autorisés à intervenir sur les lieux d'un incendie. Ils participent à l'attaque, mais toujours assistés par un pompier. Certaines tâches ne peuvent être effectuées par les stagiaires, par exemple, la conduite des véhicules lors des interventions», précise le lieutenant Ostiguy.

Ce dernier se rappelle à quel point il était nerveux lors de son tout premier appel. «Mes jambes tremblaient tellement j'étais nerveux. Et c'est moi qui conduisais le véhicule», reprend M. Ostiguy.

Patrick Tremblay achèvera bientôt sa formation en protection contre les incendies. «J'ai bouclé une année d'études en prévention et une année en combat. Maintenant, il me reste cinq cours à suivre en prévention», mentionne-t-il.

Le stagiaire s'est très bien adapté à la vie de caserne. Son expérience au Service de la prévention des incendies de Saint-Jean confirme son désir de pratiquer le métier de pompier. «J'aime beaucoup l'horaire de travail. J'ai choisi ce métier parce qu'il n'est pas banal. J'espère bien trouver un emploi régulier d'ici deux ans», termine-t-il, avant de retourner vaquer à ses occupations.

Au palais de justice

Prison avec sursis

LOUISE BÉDARD

Stéphane Langlois, de Saint-Jean, a reconnu sa culpabilité à une accusation de vol qualifié commis le 1 er avril 1995, dans un bar de Saint-Jean. Il a été condamné lundi à une peine de 18 mois de détention, mais avec sursis. Il ne sera pas incarcéré s'il respecte les conditions imposées par le tribunal. Il devra entre autres effectuer 120 heures de travaux communautaires.

À la fermeture du bar, Langlois était entré armé d'un revolver à plombs parachutes «pellet» et avait volé la recette. Il avait été intercepté peu de temps après avoir pris la fuite. Il avait comparu et avait été remis en liberté. Mais durant trois ans, il a été en défaut de comparaître devant le tribunal. Pourtant il résidait et travaillait toujours à Saint-Jean, a indiqué son avocat.

La caisse populaire a remboursé en partie le syndicat qui encaisse tout de même une perte de $11,070.

L'accusé avait un problème de consommation de cocaïne et éprouvait des besoins financiers importants. Il a utilisé ce moyen pour tenter de s'en sortir.

Le rapport présentenciel préparé par le service de probation lui est favorable. Le tribunal a retenu la suggestion de sentence des avocats. Outre la peine de détention avec sursis, l'accusé est condamné à verser un don de $1,000 à l'organisme SEM (Sensibilisation pour une enfance meilleure). Par ailleurs il devra faire face à des poursuites civiles.

Venneman condamné

André Venneman, un récidiviste, a écopé d'une peine de 18 mois de prison pour possession de drogue dans le but d'en faire le trafic et pour culture de marihuana.

À la suite d'informations obtenues, les policiers de la SQ avaient mené une perquisition à sa résidence de la rue Front, à Clarenceville, le 1 er novembre dernier. Ils y avaient trouvé 21 kilos de marihuana, 39 plants, dix armes à feu et une somme d'argent dont $6,000 ont été confisqués par le tribunal au profit du procureur général.

En 1992, Venneman avait été condamné à 12 ans de pénitencier pour complot et tentative d'importation de 54 kilos de cocaïne. Il était en libération conditionnelle au moment de sa récidive. Sa libération a été révoquée en novembre dernier. Il purgera la nouvelle peine de façon concurrente avec l'autre sentence.

Il fraude son syndicat

Un homme de 42 ans a été condamné à une peine de 12 mois de prison mais avec sursis pour avoir fraudé son syndicat d'une somme de $19,790. Camionneur de son métier, il était trésorier de son syndicat.

Au cours des années 1995 et 1996, il a rédigé différents chèques lui permettant de s'accaparer illégalement de cette somme.

Ne pas confondre

Ne pas confondre Éric Mercier, 20 ans d'Iberville, étudiant à la polyvalente Armand-Racicot et impliqué dans les activités des cadets de la marine avec un individu du même nom condamné récemment à la prison.

Cités à leur procès

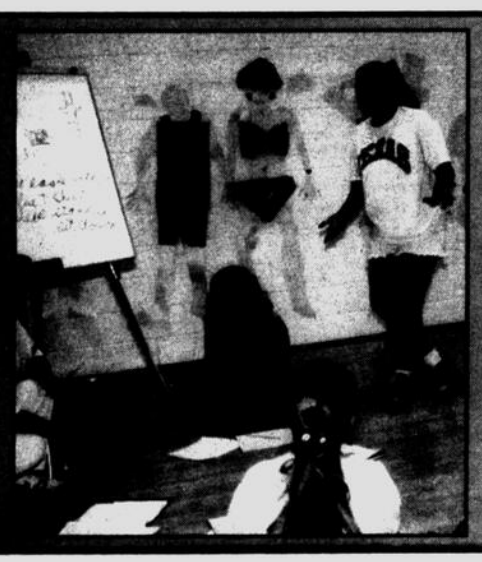
Un couple de Saint-Alexandre, Noëlla April Cadieux et Gilles Paquette, ont renoncé à la tenue de leur enquête préliminaire et ont été cités à leur procès. Ils font face à des accusations à la suite de la saisie de 12 kilos de «cocottes» de plants de marihuana et de 600 gr d'huile de haschich. De plus une somme de $26,000 en différentes coupures avait été trouvée sur les lieux. La perquisition des policiers de la SQ avait été menée le 31 octobre dernier.

Leur cause a été reportée pour la forme au 28 septembre. Leur avocat, Me Claude Hamann, a indiqué que ses clients entendaient disposer de leur dossier.

Bérard cité à procès

Jean Bérard, de la rue Jean-Talon, à Saint-Luc, a été cité à son procès, à la suite de l'enquête préliminaire tenue vendredi dernier devant le juge Robert Lafontaine de la Cour du Québec.

Il est accusé de possession de haschich et de cocaïne dans le but d'en faire le trafic. Le 27 novembre dernier, les policiers de la GRC avaient effectué une perquisition à sa résidence. Une ordonnance de non-publication obtenue par la défense nous interdit de divulguer le contenu de la preuve présentée par la couronne. Le procès a été fixé pour la forme au 29 juin.



L'ÉTÉ '98 SERA CHAUD AU CAMP CLIC

- Camp de jour en anglais
- Pour les jeunes de 5 à 12 ans
- Semaines thématiques, jeux extérieurs, piscine, sorties, etc.
- 1 professeur/moniteur par groupe de 6 à 8 jeunes
- Le camp a lieu au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu

CENTRE DE LANGUES INTERNATIONALES
CHARPENTIER
1005, boul. du Séminaire Nord
Local 105
Saint-Jean-sur-Richelieu

clic

NOUVEAU Programmes disponibles pour 13 ans et plus

359-7000



Un accusé acquitté d'agression sexuelle

Pourquoi ne pas enregistrer aussi la déposition du suspect sur vidéo?

LOUISE BÉDARD

Même si les policiers n'ont pas l'obligation de filmer sur vidéo la prise des dépositions des suspects, enregistrer l'interrogatoire de l'accusé aurait évité bien des débats. C'est la remarque faite par le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec, appelé à statuer sur l'admission en preuve d'une déclaration donnée à la police par un homme accusé d'agression sexuelle envers deux fillettes.

Deux enquêteurs du poste de Candiac de la Sûreté du Québec avaient recueilli sur vidéo le témoignage des deux victimes, il leur aurait alors été facile de procéder de la même façon lors de l'interrogatoire de l'accusé, ne manque pas de faire observer le juge dans sa décision rendue vendredi dernier.

Par ailleurs à la suite de l'examen des circonstances de l'interrogatoire de l'accusé, le juge n'est pas convaincu que la déclaration donnée par l'accusé l'a été de façon libre et volontaire et dans le respect de ses droits.

De plus admettre cette déposition en preuve serait de nature à déconsidérer l'administration de la justice, décide-t-il. L'accusé a pu interpréter l'échange de certains propos avec les enquêteurs comme une promesse d'être libéré du poste de police s'il signait la déclaration.

À la suite du rejet de la déclaration de l'accusé, la couronne a déclaré ne pas avoir d'autre preuve à présenter. Me Jean-Pierre Robillard a alors demandé et obtenu l'acquittement de son client.

Arrestation

Les délits reprochés à l'accusé remontent à l'été 1993. Il était accusé d'avoir agressé sexuellement deux petites voisines. À la suite d'une plainte de la mère des enfants, en avril 1994, l'accusé était arrêté sur les lieux de son travail, à Napierville. Il est avisé des motifs de son arrestation et de ses droits.

Puis il a été amené au poste de Candiac de la SQ. L'enquêteur Yves Messier lui a fait de nouveau lecture de ses droits au silence et à contacter un avocat. L'accusé dit alors ne pas avoir besoin d'avocat, mais au besoin il en prendra un.

Arrêté à 9h28, il est interrogé jusque vers 11h. Puis à 13h50 les policiers poursuivent l'interrogatoire. Vers 14h30, l'accusé commence à fournir une déclaration écrite. Gardé détenu, il comparaîtra le lendemain matin, devant le tribunal.

Le juge note que dès son arrestation jusqu'à la prise de la déclaration, l'accusé nie être l'auteur des crimes reprochés. Le policier reconnaît avoir été insistant auprès de l'individu pour qu'il fournisse une déclaration. C'était le but de l'interrogatoire. Pourtant le policier était convaincu de la culpabilité de l'accusé et n'avait pas besoin de sa déposition pour étayer sa preuve, a-t-il témoigné. Mais il semble que ce soit pour se conformer aux exigences du «système» qu'il ait cherché à obtenir une déclaration.

Avocat

Si le policier a fait lecture à l'accusé de ses droits au moment de l'arrestation et de son arrivée au poste de police, il ne lui a jamais expliqué clairement qu'il pouvait encore communiquer avec un avocat, à la reprise de l'interrogatoire en après-midi. Il ne s'est pas alors assuré que l'accusé ne désirait pas se prévaloir de son droit, à ce moment-là.

Le policier s'est contenté de lire l'entête stéréotypée reproduite au début des formulaires de déclaration sans s'assurer que l'accusé en saisissait toute la portée et les conséquences.

Il reconnaît aussi qu'il a été question de traitement possible et de sentence avec l'accusé mais que c'est ce dernier qui a abordé le sujet.

De son côté l'accusé a raconté au juge qu'il avait l'impression en signant immédiatement une déclaration qu'il serait remis en liberté et pourrait retourner chez lui le jour même.

Pour être admise en preuve, la déclaration d'un suspect doit avoir été donnée de façon libre et volontaire, sans violation des droits de l'accusé et en toute connaissance de cause.

Le tribunal reconnaît le droit et le devoir des policiers d'interroger un suspect. Mais cet interrogatoire ne doit pas devenir oppressif. Il ne doit pas exister une atmosphère de contrainte, rappelle le juge.

Également une allusion à fournir une aide (psychologique) peut constituer une promesse et à ce moment-là, la déclaration devient inadmissible en preuve.

Explications

Le juge est d'opinion qu'avant de prendre la déclaration écrite du suspect, les policiers auraient dû réexpliquer et aviser de nouveau l'accusé de son droit à obtenir les conseils d'un avocat. Ils auraient dû s'assurer qu'il comprenait clairement les conséquences de son geste, soit de signer une déclaration. Le juge conclut donc à la violation du droit à l'avocat.

De plus la façon dont l'interrogatoire s'est déroulée, l'accusé a signé la déclaration croyant qu'il serait remis en liberté. L'homme n'était pas détenu pour d'autres dossiers, il ne connaissait pas son statut et pouvait s'inquiéter des conséquences sur sa liberté. Le juge conclut aussi que la déclaration n'a pas été obtenue librement et volontairement. Il rejette la preuve.

Un accusé acquitté en raison du témoignage flou des policiers

LOUISE BÉDARD

«En droit criminel le fardeau de la couronne est lourd puisqu'il doit prouver tous les éléments du crime ou de l'infraction reprochée et ce, hors de tout doute raisonnable. Cette preuve doit être claire et précise à tel point que le juge du procès ne peut que conclure, sans aucune hésitation, à la culpabilité de l'accusé.»

Dans le cas de Denis Morand accusé de voies de fait envers trois policiers du poste de Candiac, même en rejetant la déposition de l'accusé aux multiples antécédents judiciaires, le juge n'a pu arriver au verdict de culpabilité, hors de tout doute raisonnable.

«Le flou et le vide parfois de l'ensemble des témoignages des témoins de la couronne a laissé la Cour fort perplexe», ajoute le juge dans sa décision tout en concluant que la preuve ne démontre pas clairement les éléments des infractions reprochés à l'accusé.

Le 7 mai 1997, ils sont quatre policiers à entrer au bar LeTravelers, à Napierville, pour arrêter Morand. Une femme se plaignait d'appels harassants de sa part et l'accusait d'avoir causé un méfait à l'auto de son ex-conjoint. Morand sera aussi acquitté de ce crime mineur.

Auparavant les policiers ont effectué des vérifications au fichier de la centrale de renseignements de police du Québec et constaté que le suspect a de très nombreux antécédents. Ils craignent aussi qu'ils puissent être armé d'une arme blanche.

Certains des policiers impliqués diront être entrés tous ensemble par la porte arrière de l'établissement. Deux diront plutôt être entrés par la porte alors que des confrères sont passés par l'arrière.

Agressivité

Lors de l'arrestation de Morand, il était agressif. Il a dû être maîtrisé au sol. Il aurait tenté de prendre l'arme d'un des policiers. Il se frappait lui-même la tête au sol. De même dans l'auto- patrouille, il a continué à être très agité et à hurler. Arrivé au poste de Candiac, Morand criait. Il a par la suite été transféré au centre de détention de Rivière-des-Prairies.

De son côté l'accusé a soutenu qu'en entrant dans le bar, certains policiers ont pointé leur arme en sa direction. Il prétend qu'ils étaient agressifs envers lui et utilisaient un langage vulgaire. Il se serait fait prendre au cou et une fois par terre, il se serait fait frapper dans la dos et à la figure. Il nie avec véhémence avoir jamais été amené au poste de Candiac avant d'être incarcéré au centre de détention.

Le juge convient que les nombreux antécédents judiciaires de Morand allant du vol qualifié à la possession de drogue pour trafic et aux voies de fait minent sa crédibilité. Le juge note cependant que les rapports écrits des policiers rédigés à la suite des événements font preuve d'une absence de détails. Or on aurait pu s'attendre, dit-il, à ce que des policiers d'expérience prennent des notes élaborées, à la suite d'une arrestation peu ordinaire.

Même si les policiers ont témoigné correctement, sans agressivité, leur témoignage a laissé le juge perplexe sur de nombreux points. Pourquoi quatre agents pour procéder à l'arrestation d'un individu soupçonné d'un délit mineur? Pourquoi l'absence d'inscription du passage de Morand dans le livre d'écrou au poste de police de Candiac? Pourquoi les rapports ne sont pas plus précis compte tenu de l'arrestation compliquée? Le juge observe plutôt que les rapports ne fournissent pas de détails précis sur les circonstances et parfois mêmes sont contradictoires. Morand était agressif et violent au point que les policiers n'ont pu prendre ses empreintes mais pourtant le détenu a pu téléphoner à son avocat.

Le juge Rancourt conclut donc que la preuve de la couronne ne le convainc pas, hors de tout doute raisonnable. Il acquitte l'accusé des accusations de voies de fait et d'entrave envers les policiers.

«Chose certaine il y a eu arrestation, échauffourées. Qui a frappé qui ? La Cour est loin de prétendre que la preuve à cet effet est claire et nette», écrit-il





Bête ou méchant?



(Photo Jacques Paul)

Nouvelle technique?

Patrick Chouinard, de la 9e Avenue, à Iberville, à mis au point une nouvelle technique pour s'assurer que sa nouvelle antenne fonctionne bien. Il est monté sur le toit avec son téléviseur. Fallait y penser. Mais est-ce vraiment une technique appropriée?

Gilles Lévesque

Trou de mémoire

Avec une satisfaction bien justifiée, les élus municipaux ont célébré l'inauguration du centre de tri de Compo-Haut-Richelieu. On a rappelé le laborieux cheminement pour arriver à ce résultat, notamment le travail de création de la première société d'économie mixte. Pas un mot sur les environnementalistes qui, il y a une quinzaine d'années, leur proposaient assez exactement la solution de gestion des déchets qu'ils ont finalement retenue. Pas un mot non plus sur les efforts que des organismes comme le Mouvement écologique et On-vire-o-vert ont déployés pour sensibiliser la population et les élus eux-mêmes.

Gilles Bérubé



À la mairie de Varennes?

Avec son petit air d'éthanol, le maire de Saint-Luc se demande s'il ne devrait pas attendre les prochaines élections municipales de Varennes plutôt que de poser sa candidature à la mairie de Saint-Luc ou chez les Libéraux provinciaux. En devenant maire de Varennes, il pourrait enfin répondre à une question qui le hante depuis plusieurs mois: «Pourquoi Varennes?»

Isabelle Simard

Les pompiers au bar «La Pompe»

Devinez à quel endroit les pompiers de Saint-Jean iront arroser l'arrivée des jeunes stagiaires de l'Institut de protection contre les incendies du Québec? «Au bar La Pompe», nous informe à la blague le lieutenant Stéphane Clairmont...

Isabelle Simard

· PAGE ÉDITORIALE ·

Robert Paradis, *éditeur* · **Renel Bouchard**, *directeur* · **Gilles Lévesque**, *rédacteur en chef*

Le prolongement de la 35, une affaire sérieuse et urgente



Il y a quelques semaines, les maires de la table de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Richelieu acceptaient de «superviser» l'étude que s'apprête à réaliser l'entreprise privée en vue du prolongement de l'autoroute 35 jusqu'aux frontières de la Nouvelle-Angleterre. Voilà une sage décision.

En effet, il est clair pour tout le monde depuis déjà longtemps que le développement économique de la région est essentiellement tourné vers le commerce avec notre puissant voisin du Sud. Ce projet traîne sur les tablettes depuis presque 30 ans alors qu'il est essentiel pour consolider l'axe de développement prioritaire de la région. On comprend peut-être qu'il ait été mis en veilleuse lorsque notre dollar, il y a fort longtemps, était plus fort que le dollar US. Mais ces temps sont révolus, et probablement pour toujours.

Le gouvernement a trouvé $7,3 millions pour construire un échangeur au-dessus de la 35 afin de desservir un bout de rang. Mais ainsi vont les priorités au gouvernement, on pourrait bien attendre encore vingt ans avant qu'il trouve les $40 ou $50 millions nécessaires à prolonger de 38 km la 35 jusqu'à l'Interstate 89.

Il faut donc louer la MRC de prendre les choses en main et soutenir l'initiative de l'entreprise privée de prolonger la 35. Bien sûr, le privé construirait une autoroute à péage pour rentabiliser son investissement. Mais c'est peut-être la seule avenue possible si la région veut vraiment réaliser ce projet dans des délais raisonnables.

Pour aller de l'avant, la MRC et les entrepreneurs devront tout de même obtenir l'aval du gouvernement. À ce chapitre, on peut dire que la réaction spontanée du vice-premier ministre Bernard Landry au projet, lors de son passage à Iberville la semaine dernière est encourageante. Personne au gouvernement ne comprend mieux que M. Landry l'importance de développer nos axes routiers avec notre voisin américain, lui qui clame depuis longtemps que l'avenir économique du Québec est tourné vers le Sud. À plus forte raison, celui de la région limitrophe des États-Unis.

Le tracé de la 35 jusqu'à la frontière est déjà déterminé et l'expropriation des terres nécessaires est également réalisée. On voit que le projet est déjà presque à maturité et que si la volonté des initiateurs privés se conjugue avec celle du gouvernement et de la région, tout peut aller vite.

Cette initiative de la MRC met encore une fois en lumière le fait que le développement économique n'est pas seulement affaire de prospection économique et d'avantages fiscaux aux entrepreneurs. Il est affaire de vision d'abord et de volonté de mettre en place les infrastructures qui un jour constitueront de réels avantages à long terme pour les investisseurs.

Quand on veut construire une maison, il faut bien décider d'un terrain et tirer des plans, pour bâtir une économie c'est la même chose. La 35, c'est même une affaire urgente!

Renel BOUCHARD







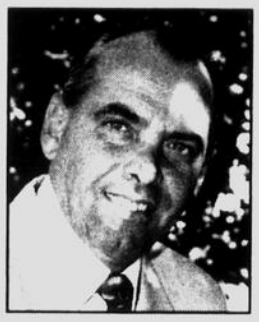
Petit jeu d'observation...

De manière à régler leurs problèmes d'infiltration d'eau, les responsables de l'église Saint-Athanase, à Iberville, ont déjà songé à quelques changements architecturaux. Deux nouvelles versions de l'église ont donc été préparées par ordinateur, lesquelles ne seront évidemment pas utilisées dans le futur! Le jeu d'observation est des plus intéressants. Mais au fait, reconnaissez-vous l'église Saint-Athanase, dans sa forme actuelle?

Président-éditeur **Robert Paradis**
Vice-présidente **Maryse Racicot-Gagnon**
Directeur général Renel Bouchard
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf
Gilles Bérubé, Louise Bédard
Secrétaire Louise-Any Dubois
Photographes Jacques Paul, Bruno Petrozza, Michel Laflamme, Rémy Boily
Collaborateurs Daniel Simard, Daniel G. Hébert
PUBLICITÉ
Publicité nationale Réseau Sélect
Secrétariat Gabrielle Agaria, directrice
Publicitaires Denis Jolin, André Corriveau, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Hélène Turcotte, Michel Turgeon, Donat Serres, Bernard Paradis

Le Canada Français ☎ 347-0323
84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 · Télécopieur: 347-4539
Sylvain Legault, Jean-François Perreault, Manon Lavigne
Télémarketing Céline Veilleux, Jacques Laliberté
Annonces classées Danielle Robidoux, Lise Giroux
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent
Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc.
Contremaître Rose Audette-Lemonde
Filmographie Quadro Couleur inc.
Contremaître Stéphane Gadbois
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc.
Directeur Paul Pendleton,
Encartage Poly-Encarts inc.
Directeur Claude Brodeur
Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - contrat de vente no 422320. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.
Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)
L'exemplaire: $1.10
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61, 6 mois: $33.31, 3 mois: $17.16. Pays étrangers, abonnement 12 mois: $325.00, 6 mois: $165.00 *(prix taxes incluses)*
216834-52-d

Maire à plein temps... absent



Monsieur le directeur,

Lorsque après seize ans, j'ai quitté la politique municipale, je m'étais promis de ne jamais critiquer le travail des hommes et des femmes qui se donnent entièrement à la politique. L'ingratitude, les remarques désobligeantes, nos faits et gestes sont analysés, bien plus rapidement que nos bons coups.

Pourquoi aujourd'hui, rompre cette promesse?

Comment un maire à temps plein peut-il oublier la cérémonie d'inauguration du Centre de tri des matières recyclables de Compo-Haut-Richelieu?

Cette question, je me la pose depuis le mercredi 27 mai 1998.

Se peut-il, qu'un maire et son conseil puissent oublier les nombreuses heures de travail effectuées par l'ensemble des générations passées au conseil municipal de la ville d'Iberville, afin de mettre en place des infrastructures dans son parc industriel?

Comment, un maire à temps plein, peut-il oublier que d'autres ont géré à temps partiel, un investissement de 4 millions qui a créé dix emplois nouveaux?

Comment un maire à temps plein peut-il oublier que cet investissement a été fait, par les taxes de l'ensemble des contribuables des municipalités participantes dont la nôtre?

Comment un maire à temps plein, n'a pas un directeur général (à temps plein également) pour lui rappeler l'importance d'envoyer un représentant de la ville, dans son parc industriel pour un tel événement?

Comment se fait-il, qu'un maire à temps plein, ne lise pas le Canada Français? Dommage! Il y aurait appris, dans une section spéciale, qu'il y avait le jour même donc dans sa ville, une cérémonie d'inauguration. En passant, Monsieur le maire, votre photo y apparaît trois fois.

Comment, un maire à temps plein ignore l'usage d'un agenda?

La chose la plus étonnante dans tout cela est que contrairement à votre agaçante habitude, vous avez cette fois-ci, négligé de vous approprier le travail des autres.

Je voudrais féliciter et remercier très sincèrement tous ceux et celles qui de près ou de loin ont continué le travail que j'avais commencé avec mon conseil d'administration. Je ne peux pas mentionner tous les noms, mais j'aimerais au moins, en nommer quelques-uns. Le maire de Saint-Luc, Gilles Dolbec qui m'a remplacé avec son conseil d'administration; le maire d'Henryville-village, Monsieur Serges Lafrance président actuel et son conseil d'administration; le Préfet de la MRC, André Barrière, l'ensemble des maires et conseillers des municipalités participantes et qui ont cru au projet. Mme Joane Saulnier, directrice générale de la MRC et son équipe. Le consortium Rousseau, Salvas, GCP inc. pour la réalisation et la conception. Du président et directeur général de Matrec, Monsieur Charles Tremblay et l'implication financière de la Banque Nationale. Je ne voudrais surtout pas oublier le Canada Français pour le publi-reportage du 27 mai 98 et en particulier Monsieur Gilles Bérubé journaliste, qui a été témoin des nombreuses tergiversations dans ce dossier. Remerciements à tous les commanditaires qui en ont permis la publication.

Pour moi, cette journée a été inoubliable, rencontre avec des anciens collègues, maires, conseillers, les trois représentants de la Banque Nationale ainsi que les directeurs des différentes firmes, compagnies, des gens de chez nous.

Seule ombre au tableau, l'absence remarquée du maire à temps plein, de son directeur général et de ses conseillers(ères). C'est quand même très désagréable d'avoir honte de ses édiles.

Au fait, l'Union musicale d'Iberville donnait un concert le samedi 9 mai, à la Cathédrale de Saint-Jean l'Évangéliste pour rendre hommage à son directeur artistique Rolf Bertsch depuis dix ans et à Monsieur Louis-Philippe Guay, président sortant pour ses quatorze ans de loyaux services. Pour souligner l'événement, on avait pris soin de faire venir le Père Fernand Lindsay qui a fondé le Camp musical de Lanaudière.

J'ai eu l'occasion en 18 ans, d'entendre les performances sans cesse améliorées de nos musiciens qui depuis soixante et onze ans sont nos ambassadeurs et font l'envie de plusieurs municipalités. Devant plus de trois cents personnes, les musiciens ont su répondre largement à nos attentes.

Je voudrais remercier très sincèrement Monsieur Rolf Bertsch qui pendant dix ans a enrichi la culture musicale, des musiciens de la région.

Des remerciements très spéciaux à Monsieur Louis-Philippe Guay pour le travail énorme qu'il a accompli depuis quatorze ans. Il a largement contribué à la continuité d'une institution bâtie de génération en génération par des gens de chez nous.

Je voudrais féliciter le nouveau président Monsieur Stéphane Grégoire pour sa nomination et je l'encourage à continuer l'oeuvre des prédécesseurs. Félicitations à tous les musiciens et aux artistes invités. Parmi les personnes présentes, il y avait de nombreux conseillers d'autres municipalités, l'ancien maire Monsieur Léo Fortin, l'ancien conseiller municipal Germain Bonneau et son épouse.

Seule ombre au tableau, l'absence de notre maire à plein temps, ou de son représentant. Lui, il était sans doute occupé à travailler à temps plein à son symposium.

Remarquez, je n'ai rien contre le symposium. Il est rassurant qu'à l'occasion l'art passe avant les sports. Il me semblerait cependant moins méprisable que l'art pictural fasse des preuves à Iberville, sans écraser l'Union musicale.

Ceux et celles qui pensent que mon intervention est un signe de retour en politique vous vous trompez, j'ai servi, j'ai quitté et je me porte très bien. Il est certain que je m'ennuie de plusieurs d'entre vous, bénévoles, citoyens et citoyennes, gens d'affaires, employé(e)s municipaux.

Lorsque, je me suis présenté en politique, c'était pour servir et non me servir, c'était également pour être à l'écoute des gens et ce en les respectant, obligation première d'un politicien qui veut aller plus loin.

J'espère Monsieur le maire que vous comprendrez le sens de ma lettre. J'espère aussi que les gens d'Iberville réaliseront qu'au-delà de vos prétentions, vous vous moquez d'eux.

Luc Gauthier
Simple Citoyen

Craignez-vous l'arrivée des Rockers?

N.D.L.R:Il est à noter que plusieurs personnes ont refusé de répondre à notre question cette semaine pour des raisons qu'on vous laisse le soin d'imaginer.



«Je ne peux pas dire que c'est quelque chose de bien, mais ils sont là quand même... Je ne sais pas, on va voir!»

Mike Gagné, Saint-Jean-sur-Richelieu



«On s'imagine des choses, mais pour moi il ne va rien arriver.»

Gilles Guillet, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Non, non... Je n'ai jamais vraiment eu affaire dans ce coin- là et je n'ai jamais eu de troubles en passant par là non plus.»

Stéphane Leclair, Iberville



«Je n'ai pas de craintes, mais je n'aime pas ça à l'avance... Je raffole pas de ça.»

Louis Desnoyers, Saint-Jean-sur-Richelieu



«Ça me laisse plutôt indifférente... Ça ne m'a jamais dérangée avant!»

Josée Seney, Iberville



«Moi, de toute façon, je n'ai pas de rapport avec eux. S'ils ont des choses à faire à Montréal, ils les font! Ça ne me touche pas, je ne me sens pas concerné.»

Laurent Breillac, Saint-Jean-sur-Richelieu

Et si on parlait du Collège militaire...

Monsieur le directeur,

Dans l'avant-dernière édition du Canada Français, M. Martin Massé, membre de la Commission politique du Parti libéral du Québec, s'en prend sévèrement au Parti québécois et à ses dirigeants, leur reprochant à peu près tous les maux qui affligent le Québec.

Premier mensonge (et je cite): «L'économie québécoise est l'une des moins dynamiques au Canada depuis l'arrivée au pouvoir du PQ en septembre 1994». Faux! L'économie québécoise a toujours manqué de dynamisme; c'est un phénomène constant qui existait, même quand les libéraux ou l'Union nationale étaient au pouvoir.

C'est depuis toujours que tout marche tout croche dans le «plus meilleur pays au monde» de Jean Chrétien. À titre d'exemple, ceux qui ont fermé le Collège militaire royal de Saint-Jean, ce ne sont pas des séparatistes, mais de bons libéraux fédéralistes de la famille politique de Monsieur Massé. Et d'ailleurs, ils l'ont fermé, rappelez-vous, pour lutter contre le déficit.

Qu'attendent-ils pour le rouvrir, maintenant qu'Ottawa a atteint le déficit zéro en saignant à blanc la classe moyenne et en pelletant ses dettes dans la cour des provinces? Au lieu de ça, ils instituent avec notre argent les bourses du millénaire, en sachant très bien qu'ils empiètent sur un domaine de compétence provinciale. Leur but est évident: saper les pouvoirs du Québec. S'ils avaient vraiment à coeur l'intérêt des Québécois, ils rouvriraient le Collège militaire, maintenant qu'ils ont l'argent pour le faire. Mais rassurez-vous, ils ne le feront pas, car cette institution leur fait peur; elle prétendait donner une place à la langue française dans les forces armées. Pour les libéraux fédéraux, c'est tout simplement impensable!

Second mensonge (je cite encore): «l'Ontario est aux prises avec des compressions aussi sévères que le Québec», et pourtant, dit malicieusement Monsieur Massé, son économie va mieux! Contrairement au Québec, qui atteindra le déficit zéro l'an prochain, l'Ontario l'atteindra la semaine des quatre jeudis, car cet objectif ne fait pas partie du plan de M. Harris, premier ministre de cette province. Nul ne sait quand ça va arriver, si ça arrive un jour. Il y a eu des compressions en Ontario, souvent plus brutales que celles imposées au Québec, mais on ne vise pas encore à effacer le déficit annuel de cette province, tandis qu'ici, on est sur le point d'y arriver.

Troisième mensonge (et je recite): «Le PQ... ne promettait rien de moins que le plein emploi durant la dernière campagne électorale». Je pense que Monsieur Massé s'est mêlé dans ses papiers: c'est plutôt M. Johnson qui promettait cette sorte de choses, et non M. Parizeau. D'ailleurs, c'était facile pour le chef du Parti libéral, car il ne s'attendait pas à être élu, et il ne l'a pas été.

Je termine cet écrit en rappelant à tous, péquistes, adéquistes et libéraux, que Jean Chrétien a reproché au Québec de ne pas avoir commencé assez tôt la lutte au déficit. Si le Parti libéral, au pouvoir avant 1994, avait daigné s'occuper du déficit quand c'était le temps, alors peut-être que Lucien Bouchard aurait eu assez d'argent pour faire mieux et ménager la santé et l'éducation de tout le monde; et même, sait-on jamais, resterait-il assez d'argent pour rouvrir le Collège militaire fermé par le commanditaire de Jean Charest, nul autre que Jean Chrétien.

Il convient de nous rendre compte que le Parti québécois, actuellement au pouvoir, répare les pots cassés des libéraux. La soi-disant «bonne gestion» des libéraux a fait en sorte que le Québec en était rendu à emprunter de l'argent pour payer les intérêts de la dette. Et c'est ce parti que Monsieur Massé veut ramener au pouvoir, équipé d'un chef tout neuf sans idées et sans programme. Dieu nous en préserve!

Jean Chrétien, le parrain de Jean Charest, a mis notre région dans la misère en fermant le Collège militaire. Jean Charest sera la dernière personne au monde à vouloir s'en préoccuper.

Aimé BOSSE
Membre du Parti Québéçois

Jean Charest et ses propres pièges



Hier, à l'Assemblée nationale, débutaient les audiences de la commission parlementaire sur la Déclaration de Calgary. La Déclaration de Calgary, dites-vous. Jamais entendu parler.

Ainsi réagissaient à peu près les deux tiers des répondants anglophones et francophones du Canada, au début avril, à un sondage effectué par les maisons Comquest et Léger & Léger pour le compte du Bloc québécois.

Avec ces audiences, le citoyen ordinaire risque d'en savoir un peu plus sur la chose, mais moins sur son contenu, car n'étant qu'une «déclaration» assez étriquée, on peu l'interpréter en plus à l'aide de tout un assortiment de lorgnettes, que sur la fourberie politique à laquelle se livrent le gouvernement et le PLQ à travers ces audiences d'experts et de représentants politiques, ce qui élèvera d'un cran le ras-le-bol et la lassitude des Québécois à l'égard des débats constitutionnels animant le monde politique depuis plus de trente ans.

De toute façon, dans tout ce qui touche la question constitutionnelle entre le Québec et le reste du Canada, problème labyrinthien s'il en est un, le non-initié qu'est le citoyen ordinaire se forme une opinion à partir de l'esprit des ententes, des orientations et des débats plutôt qu'à leurs lettres. Et dans l'état actuel de l'opinion populaire québécoise sur l'aménagement d'un nouveau pacte avec le fédéral et les autres provinces, les options gravitent irrémédiablement autour, d'un côté, d'un «pas-moins-que-Meech» (dont bien peu se souviennent), et de l'autre, du projet souverainiste du PQ (avec ou sans partenariat ? Comment savoir, on en parle plus).

Bien que le but officiel de la tenu de ces audiences soit de mieux informer les Québécois sur les tenants et les aboutissants de la Déclaration de Calgary, on a vite compris que le gouvernement, par cet artifice d'intégrité et de démocratie, entend forcer l'opposition officielle à rendre publique sa position sur cette question. Les souverainistes souhaitent en dernier ressort que les Québécois francophones fassent l'amalgame suivant: Déclaration de Calgary = statu quo = PLQ.

Ce gros traquenard placé sur la route du chef libéral a été jusqu'à maintenant facile à contourner. Les inévitables conséquences des manoeuvres dont il a dû recourir pour éviter ce même traquenard pourraient s'avérer plus coûteuses à moyen terme, c'est-à-dire d'ici aux prochaines élections.

M. Charest, qui a annoncé jeudi dernier qu'il boycottera cette commission extraordinaire, à beau répéter depuis trois semaines que c'est une «manoeuvre politique, un piège» et qu'il ne «jouera pas à ce jeu», il reste que le discours qu'il prononce depuis le tout premier jour de sa mise en selle au Parti libéral, à savoir l'insistance sur la promesse d'un autre référendum advenant la réélection du PQ, explique largement cette «trouvaille» de ses adversaires pour le «débusquer» de son flou constitutionnel.

En effet, on ne peu revenir continuellement à la charge sur l'option politique des souverainistes, qui à l'avantage, sur le fond, d'être claire et facile à comprendre, et par ailleurs penser rassurer et convaincre les électeurs que Calgary est simplement la «base des futures discussions constitutionnelles», sans jamais dire en public et avec fort enthousiasme qu'on y trouve des éléments tout à fait intéressants et séduisants et qu'il y à là une réponse aux «aspirations des Québécois».

Tant et aussi longtemps que Jean Charest rabâchera que Calgary n'est qu'un «pas vers plus», les charges des souverainistes atteindront leur objectif, c'est-à-dire de renforcer l'image déjà partagée par plusieurs d'un J. Charest sans solution au problème canadien et d'un politicien baignant dans un vacuum idéologique.

Aussi, M. Bouchard et son gouvernement ont de fortes chances de réussir à faire la démonstration, lors des audiences de la commission, que Jean Charest et Daniel Johnson, c'est du pareil au même. Et jusqu'à maintenant on peut dire que l'action de M. Charest lui donne un peu raison.

Pour les péquistes, une fois cet objectif atteint, on pourra miner davantage la crédibilité de M. Charest en allant plus en profondeur dans ses prises de positions passées alors qu'il était le leader des conservateurs.

A l'automne 97, à la tête des conservateurs, M. Charest avait réclamé auprès de M. Chrétien d'étudier d'urgence la Déclaration de Calgary. Plus important encore, il incitait aussi formellement les premiers ministres à reconnaître l'«égalité des provinces», clause qui enterrerait à tout jamais la notion de dualité nationale et le socle sur lequel les libéraux québécois ont toujours assis leurs revendications constitutionnelles - particulièrement le chef Jean Lesage dont Jean Charest veut être le continuateur.

Le PLQ joue un jeu aussi dangereux que celui des péquistes. En refusant de participer à cette commission, toute bidonne et partisane qu'elle soit, il laisse l'impression que la Déclaration de Calgary ne vaut pas l'effort d'une réflexion, même minimale. Surtout, si elle ne contient que quelques éléments d'une négociation future entre le pouvoir central et les provinces, au moins que les libéraux aillent nous dire ce qui manque à Calgary pour qu'elle soit acceptable.

Sur plusieurs plans, la stratégie de M. Charest risque de le faire tomber de Charybde en Scylla.

Richard ROUSSEAU

À quel groupe de consommateurs appartenez-vous ?



Lorsque l'on fait ses emplettes, on pense être seul à connaître sa liste d'épicerie. On croit tenir cacher ses rêves de consommation et ses désirs d'achat réprimés. On est convaincu que personne ne peut imaginer pour quel bien l'on serait prêt à ramper un mille sur les genoux. Ce n'est absolument pas le cas. Grâce aux études sur nos habitudes de consommation, nos désirs les plus cachés deviennent colonnes de chiffres expliquant notre comportement de consommateur et servent aux campagnes de commercialisation qui nous font courir aux portes des magasins.

Les surveillants silencieux de nos achats étudient ce que nous mettons dans nos frigidaires et dans nos garde-robes ou quel type de voiture nous intéresse bref, rien de ce que nous achetons ne passe inaperçu. Ces scientifiques du marketing se posent des questions sur les plus petites variations qui font osciller les ventes de voiture, de l'alimentation, des appareils ménagers et de nos guenilles. Ces recherchistes invisibles connaissent les moindres plis de nos désirs, et tous les cheminements confus de nos comportements de consommateur. Ils s'en servent pour créer des labyrinthes prédéfinis propre à arnaquer les consommateurs et ces derniers tombent dans le panneau sans même s'en rendre compte!

Ainsi, savez-vous à quel type de consommateur vous appartenez? Êtes-vous un consommateur utilitaire, activiste ou hédoniste? Ça ne vous dit rien, mais les spécialistes du mercatique savent à quel genre de comportement vous obéissez. Ils pourraient presque faire une vidéo de votre comportement journalier de consommateur.

Par exemple, le consommateur utilitaire magasine parce qu'il le faut. Il se lance à toute vitesse lorsqu'il a besoin d'un bien, va directement au rayon qui l'intéresse, achète ce qu'il juge bien suffisant et ressort aussi vite du magasin. Bien roder, on dit par exemple que lorsqu'il fait ses emplettes dans l'alimentation, il peut faire le tour du marché au pas de course et ressortir avec toutes les provisions qu'il désire en un temps record. Il ne moisira pas là. Fidèle à ses marques, à ses lieux privilégiés de magasinage, il ne veut rien savoir des nouveautés. Il ne changera pas d'endroit pour épargner quelques sous et ne fera pas trois places pour trouver une marque spéciale. Il s'accommode de ce qu'on lui présente. La semaine commence lorsqu'il a fini ses emplettes. Enfin, le pensum est terminé.

Pour sa part, le consommateur activiste agit comme une abeille laborieuse. Il fait et refait ses devoirs pour trouver la meilleure aubaine. Il étudie soigneusement tous les dépliants publicitaires, lit les revues consacrées à la consommation, recherche les dépositaires détenant les produits les plus avantageux quant à la relation qualité-prix. Toujours prêt, il se trace un circuit compliqué pour se procurer un peu partout les biens au meilleur prix. Il ne compte ni le temps ni l'essence pour magasiner. Il peut toujours vous dire à quel endroit le meilleur «bargain» se trouve. Il magasine autant en rêve qu'en réalité et tire sa satisfaction du fait qu'il est convaincu qu'il a fait la meilleure affaire. Au fur et à la mesure de ses recherches, de plus en plus de biens font partie de sa consommation courante. Ses goûts évoluent au gré de ses connaissances. Tout l'intéresse à condition de trouver l'aubaine. Aux aguets, il attend que le produit convoité vienne en vente pour s'en faire une provision d'une année.

Le troisième type de consommateur est l'hédoniste. Il aime magasiner pour trouver des choses rares, des produits exotiques inconnus. Il lèche les vitrines avec jouissance. Il n'est pas pressé particulièrement puisque souvent retraité. Il salive en pensant à l'après-midi consacré à la recherche des produits spéciaux et particuliers et à cette balade de découvertes que devient l'expédition du magasinage. Que ce soit par une huile raffinée présentée dans une urne italienne, de bijoux antiques offerts dans des coffres mystérieux ou de vol-aux vents miniatures aux écrevisses de Norvège, le magasinage revêt la forme d'une découverte culturelle. Ce consommateur rejoint l'expérience des grands explorateurs. Le prix est secondaire, le plaisir de la découverte absorbe les coûts de ses achats. Il achète parcimonieusement, et doit se laisser gagner par l'originalité, la présentation et la qualité du produit. Il s'attend à un service personnalisé, un décor unique et recherche les petites boutiques spécialisées. Son attention s'émousse vite et il délaisse rapidement certains produits en faveur de nouveaux. La nouveauté, la qualité et de la créativité l'attirent et captivent son attention. Il est prêt à faire le tour de la ville pour obtenir cette mousse de chevreuil aux genièvres ou ces pains pour le bain qui répandront des étoiles ou des roses dans sa baignoire lorsqu'il s'y glissera avec flûte de champagne.

Dans les années cinquante, les utilitariens formaient le groupe le plus imposant de consommateurs. Maintenant, la proportion de ce groupe décroît au profit des hédonistes. Voilà pourquoi, surtout aux États-unis, l'on assiste à la renaissance des petites boutiques spécialisées. D'ailleurs, ce mouvement commence à prendre de l'ampleur dans nos moeurs. Sans compter qu'une nouvelle façon de consommer prend de plus en plus d'importance ; il s'agit du magasinage par internet. Déjà IGA fait le chiffre d'affaires de trois magasins à travers les commandes par internet et au Canada les internautes achètent en moyenne pour 50$ de produits par année.

Alors qu'en pensez-vous ? Jusqu'à quel point les techniques sophistiquées de la commercialisation des produits orientent et influencent nos choix d'achats puisque les scientifiques du marketing nous connaissent mieux que nous nous connaissons-nous-même ?

Référence: *« Des stratégies marketing pour le consommateur du 21e siècle», conférence de monsieur Jacques Nantel, professeur titulaire à l'École des HEC et directeur des programmes, présentée au congrès annuel des Hebdos du Québec.*

Mélyne RACICOT-GAGNON

La vérité ou la peur?



Il y a quelques jours, j'avais décidé de taquiner ma vieille maîtresse: la truite mouchetée! Mais les dieux étant du côté des truites, un sombre nuage se mit à pisser comme une vache; en attendant que pluie cesse, je demeurai à l'intérieur de la camionnette en espérant revoir le ciel bleu. Pour tromper l'attente, la radio. Au micro, la présidente du Conseil supérieur de l'Éducation qui nous confiait un problème: dans les universités, les professeurs passent trop de temps à faire des recherches et pas assez à faire de l'enseignement.

Comme elle avait raison cette bonne dame. Même le professeur Fabrikant, de sombre mémoire, parvenait à faire publier les résultats de ses recherches et cela à partir du fond de sa geôle. Mais le vrai problème, ce n'est pas que les professeurs font des recherches; c'est qu'ils trouvent le moyen de les faire publier. Il n'est pas un quotidien, un hebdo qui au fil des jours ne se retrouve face à une page blanche. C'est alors que les résultats de ces différentes recherches émises par voie de communiqué, trouvent place dans votre journal préféré.

Où est le problème, me direz-vous? Le problème c'est que plus de la moitié des recherches publiées portent sur des études concernant votre santé, l'objectif qui en cette fin de siècle a évincé celui dont le but était de sauver votre âme. À titre d'exemple, je vous sers un exemple fictif: le professeur X et son équipe de l'université Y ont fait une recherche démontrant qu'une trop grande absorption de blancs d'oeufs pourrait diminuer le nombre de spermatozoïdes émis par l'homme.

«Multido stultorum est innumera» disait les anciens. Ce qui traduit en français moderne veut dire que la multitude des imbéciles est innombrable. Peu après la publication de cette recherche, nombre de lecteurs auront peur de manger des blancs d'oeufs. Sachant cela, bien des fraudeurs offriront, à prix prohibitif, des extraits de racines de la Chicorée de Java. Cette potion, selon eux, annihilera la méchanceté des blancs d'oeufs qui tuent vos spermatozoïdes. Vous n'aurez donc plus peur de manger les blancs d'oeufs, le professeur sera glorifié pour sa recherche et les vendeurs de chicorée feront des affaires d'or.

En somme, la peur est un excellent ferment économique. Mais où est la vérité dans tout cela? Je ne le sais plus. Cinq autres printemps passeront et j'aurai atteint l'âge du personnage de la chanson de Jean Gabin, Celui qui à dix-huit ans savait tout mais qui à soixante n'était plus sûr de rien. Il y a quatre décennies, on m'avait convaincu que j'irais en enfer si je mangeais de la viande le vendredi et je le croyais dur comme fer. Maintenant je n'ai aucun remords à manger en cette journée une grillade de porc sachant bien que si Dieu, il y a, il trouvera bien une petite place pour moi près de son lac à truites.

Mais revenons aux multiples recherches qui, selon les experts, permettent maintenant d'identifier les ennemis de la santé. Ce sont des ennemis dont le danger est toujours plus éphémère que votre vie ou la mienne. Au cours des cinq dernières décennies, j'en ai vu passer des ennemis dont le potentiel de danger s'est effacé avec les années. Je veux parler ici, entre autres, du vin, des oeufs et du sel. Lorsque j'étais jeune, mon médecin associait directement la consommation du vin avec une maladie du foie; maintenant, leurs successeurs le considèrent bénéfique contre les maladies du coeur.

Plus tard, mon médecin partit en guerre contre le sel. La propagande fit des ravages; une vieille dame de mon village qui m'aimait beaucoup intervint alors que j'avais sous mon bras deux bouteilles d'eau de Vichy. «Voyons Gilles» m'a-t-elle dit, «cette eau contient beaucoup de sel et cela est néfaste pour ta santé». Brave vieille dame, elle faisait cela pour mon bien! Maintenant nous savons que le sel n'affecte pas la moitié des personnes souffrant d'hypertension. Nous savons aussi que ce même sel n'a aucun effet sur 80 pour cent des gens ordinaires. Et parlez-moi donc des oeufs. Ce noble produit de la poule, autrefois désigné comme le premier producteur de cholestérol, fait aujourd'hui partie des aliments de base selon le Guide alimentaire canadien.

Ce que je regrette, dans toute cette histoire, c'est que les médecins, les professionnels les plus respectés de notre société, se soient volontairement ou non faits les porte-parole de ces recherches parfois boiteuses. L'explication m'a été donnée, il y a quelques années, par Pierre Foglia dans une de ses chroniques. Voilà: qui sont les médecins? des premiers de classe! Qui sont les premiers de classe! Ceux et celles qui écoutent et ne contestent pas!

Ce faisant, ils traversent le cours secondaire, le cours collégial et les cours universitaires comme une balle dans un kilo de beurre. Tant d'années de correctitude laissent des traces chez un homme... ou une femme. C'est pourquoi si les chercheurs crient haro sur le blanc d'oeuf, les médecins feront de même dans toutes les cliniques du Québec. Pour avoir été trop sévères envers les pécheurs, les prêtres ont perdu la majorité de leur clientèle. Vous les médecins, êtes maintenant les seuls à qui nous confions nos fautes. Allez-vous nous menacer du bâton de la mort comme autrefois les prêtres le faisaient avec le bâton de l'enfer? Puisque nous ne serons jamais certains de la vérité, épargnez-nous au moins la peur! Ainsi nous pourrons sans crainte aller vous voir plutôt que de devoir recourir à des médecines alternatives qui, comme les sectes, ne sont que des succédanés à la vraie religion!

Gilles JOURDAIN

Cours d'anglais

PARLEZ ANGLAIS SANS TRADUIRE

- méthode éprouvée depuis **24 ans**
- durée du cours: 135 heures
- groupes homogènes de 4 à 8 personnes
- immersion en milieu anglophone
- nous vous garantissons **PAR ÉCRIT** que vous parlerez l'anglais SANS TRADUIRE à la fin de **VOTRE COURS**
- Sans frais, pratique de conversation de 80 heures toutes les années pour conserver votre anglais

SESSION D'ÉTÉ: INSCRIPTIONS IMMÉDIATES Tél.: 346-4359

DÉBUT DES COURS LE 22 JUIN

École de conversation anglaise Welch
St-Jean-sur-Richelieu

1, rue de Salaberry, Saint-Jean-sur-Richelieu

043893-c51-g

Grande vente d'extérieur Sico !



APPRÊT POUR BOIS EXTÉRIEUR À L'ALKYDE 820-110 29,99$ 3,78 L

PEINTURE EXTÉRIEURE LATEX 100% ACRYLIQUE - FINI MAT Série 811 31,99$ Toutes les couleurs Blanc 30,99$/3,78 litres

PEINTURE À L'ALKYDE POUR PLANCHERS ET MURS - FINI LUSTRÉ 829-615 - Gris givre / 829-617 - Gris moyen 27,99$ 3,78 litres

TEINTURE OPAQUE À L'ALKYDE POUR PATIOS Série 215 27,99$ Couleurs prémélangées Autres couleurs 29,99$/3,78 litres

Changez de couleurs. Changez de décor. SICO

Décoration J. G. Bombardier

765, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-4462

Spécialiste en décoration résidentielle et commerciale

043886-c52-pd



Renel Bouchard à la présidence des Hebdos du Québec

M. Renel Bouchard, le directeur du CANADA FRANÇAIS, a été réélu président des Hebdos du Québec pour un deuxième mandat, au cours du congrès annuel de l'organisme tenu en fin de semaine à Saint-Hyacinthe. Le vice-président est M. Gilles A. Cérat, président des Hebdos Unimédia, le trésorier, M. Marc N. Ouellette, directeur des opérations des Hebdos Transcontinental, et la secrétaire, Mme Sylvie Sauriol, directrice de Communications Quebecor (Hebdos régionaux).



Gagnant du Prix Yves-Gagnon

Christian Caron, du Progrès de Coakticook, est l'heureux gagnant du prix Yves-Gagnon assorti d'une bourse de mille dollars. Ce prix accordé au meilleur texte journalistique rédigé dans les Hebdos du Québec a été créé par Maryse Racicot-Gagnon à la mémoire de Yves Gagnon, directeur et propriétaire du journal le Canada Français, de 1958 à 1986.



Un prix pour le CANADA FRANÇAIS

Lors de «La soirée des étoiles», couronnant le congrès des Hebdos du Québec, Jean Sisto, directeur des journaux Trans-Canada, a remis le prix Qualité du français et une bourse de deux cents dollars à Maryse Racicot-Gagnon, du Canada Français. Cette soirée avait lieu cette année à Saint-Hyacinthe.

Création d'une Fondation de soutien à la lecture

Denis réussit à faire ramener la gratuité à la bibliothèque

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

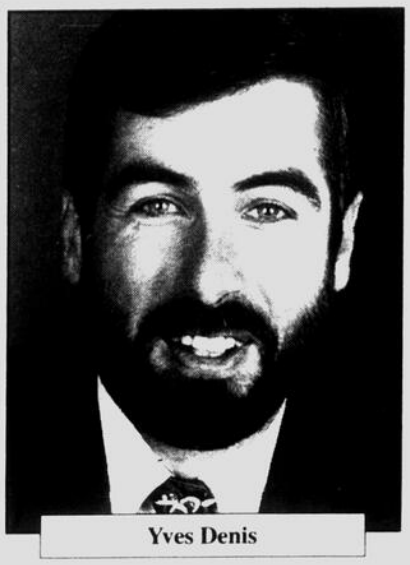
Mission accomplie pour le conseiller municipal de St-Edmond/St-Lucien, Yves Denis, et pour Denis Plouffe, l'organisateur de la manifestation contre la nouvelle tarification d'abonnement à la bibliothèque Adélard-Berger.

Lundi soir, le conseil municipal a fait amende honorable et a unanimement retiré la résolution qui introduisait une tarification annuelle de $10 pour les résidents de Saint-Jean et de $5 pour les étudiants (13 ans et plus). La tarification continue de s'appliquer pour les non-résidents.

C'est donc le retour à la gratuité pour les Johannais. Ceux qui ont déjà payé leur abonnement pourront se faire rembourser intégralement ou, comme le souhaite Yves Denis, verser ce montant à la toute nouvelle «Fondation johannaise de soutien à la lecture».

Le rôle de la Fondation de soutien à la lecture reste à être précisé mais son mandat global consistera à stimuler la fréquentation de la bibliothèque et à donner le goût de la lecture au plus grand nombre possible de johannais.

Les objectifs précis de la fondation seront déterminés par son futur conseil d'administration. Il est cependant acquis, comme le précise la résolution du conseil, que les fonds recueillis «ne serviront d'aucune façon à défrayer les coûts d'opération courante et d'entretien de la bibliothèque municipale».



Yves Denis



Denis Plouffe

On se souviendra que c'est pour sauver une modeste somme de $34,000 dans un budget de plus de $46,7 millions que le conseil municipal, qui n'a pas l'habitude de chercher de midi à quatorze heures quand vient le temps de trouver des fonds pour confier des mandats d'honoraires professionnels, avait maladroitement imposé une nouvelle tarification à la bibliothèque.

Cette décision, à laquelle s'était seul opposé le conseiller Yves Denis, en avait indigné plusieurs. Un citoyen avait même déclaré que les citoyens de Saint-Jean, après avoir été des sinistrés du verglas, devenaient maintenant des «sinistrés intellectuels». À la mi-mars, des citoyens avaient aussi manifesté pacifiquement devant la bibliothèque.

Après le conseiller Yves Denis, le maire Myroslaw Smereka avait reconnu l'erreur en disant qu'il allait appuyer l'élimination des tarifs d'abonnement. Il demandait à son conseiller de trouver à même le budget le montant compensatoire de $34,000. Ces prises de position ont amené les citoyens à déserter la bibliothèque, la fréquentation déclinant de l'ordre de 30%. A peu près plus personne n'a ensuite acheté de cartes d'abonnement.

Lundi, le conseiller Denis a précisé qu'il avait trouvé l'argent nécessaire dans trois sources, soit un montant de $27,300 en provenance d'un surplus du CIT Le Richelain lors de la fermeture des livres; une somme de $2,700 provenant de meilleurs prix pour l'achat d'asphalte; et, un montant de $4,000 provenant d'une réduction des dépenses personnelles prévues au poste du directeur général.



Respirez le confort LENNOX

Renseignez-vous sur nos
THERMOPOMPES
LENNOX

La climatisation et le chauffage au bout des doigts



Plomberie Carillon inc

485, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
347-0388 - 347-0389
EN AFFAIRES DEPUIS 1957

042779-c52-r

La SQ de Lacolle lance le programme «Info-Siège-D'Auto»

LOUISE BÉDARD

Le poste de Lacolle de la Sûreté du Québec, en collaboration avec le Centre d'actions bénévoles Interaction de Clarenceville, vient de lancer un nouveau programme de prévention «Info-Siège-D'Auto» destiné à identifier les enfants qui prennent place dans un siège d'appoint.

Les parents pourront se procurer une étiquette d'identification où apparaissent des informations permettant d'identifier l'enfant, d'y inscrire sa date de naissance, son numéro d'assurance-maladie mais aussi certains renseignements médicaux et les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence.

Ainsi sur les lieux d'un accident, les policiers, les ambulanciers ou les pompiers pourront facilement identifier l'enfant si les personnes qui l'accompagnent sont dans l'impossibilité de le faire. Si l'enfant est blessé, il pourra être évacué dans son siège. Ainsi les premiers intervenants comme le personnel hospitalier auront immédiatement accès aux renseignements pertinents sur la santé de l'enfant. Des informations sur les allergies dont souffre l'enfant et sur les médicaments qu'il prend peuvent être inscrites.

Par ailleurs les secouristes pourront rejoindre les personnes désignées pour prendre charge de l'enfant, sans qu'il n'ait à subir de placement temporaire dans un milieu inconnu.

L'étiquette est fabriquée d'un matériel impossible à déchirer. Elle est retenue par un élastique et peut être facilement enlevée lorsque le siège est prêté à un autre enfant. L'étiquette de 3 pouces par 6_ pouces est attachée à l'arrière du siège et peut être camouflée pour éviter les indiscrétions.

Distribution

Les parents peuvent se procurer les étiquettes au poste de Lacolle et de Saint-Jean de la SQ. De plus les 76 centres G. Lebeau Vitres d'Autos participeront à la diffusion provinciale de ce programme en distribuant gratuitement les étiquettes.

Le projet a été rendu possible grâce à une subvention du député d'Iberville, Richard Le Hir, qui a utilisé son budget discrétionnaire pour verser une aide financière au Centre d'actions bénévoles Interaction.

Au lancement jeudi dernier du projet, le député y était tout comme le coroner de la région, le Dr André Dandavino, Sylvie Brunette, infirmière responsable de la prévention au niveau scolaire de l'hôpital Sainte-Justine, des représentants des services ambulanciers et des services d'incendie de la région ainsi que Serge Lescarbeau, directeur du marketing, des ventes et des franchises de Lebeau Vitres d'Autos.

Innovation

Tout comme plusieurs autres programmes de prévention, l'agent Jean Sinotte de la SQ en est l'initiateur. Il a importé des États-Unis cette idée visant à l'identification rapide des enfants dans les sièges d'auto.

Du poste de Lacolle est né aussi le projet «Mon ami l'ourson» qui est maintenant répandu à travers le Québec. L'ourson portant les couleurs de la SQ est remis aux jeunes enfants impliqués dans un accident ou présents sur la scène d'une situation dramatique, pour les réconforter.

L'an dernier Lacolle a aussi distribué un jeu de cartes aux enfants pour leur faire connaître les différentes facettes du travail des policiers.

Antérieurement le programme Info-Stop avait aussi été initié avec le Centre d'actions bénévoles de Clarenceville.

Il a connu par la suite une popularité à travers le Québec.



(Photo Rémy Bolby)

Participant au lancement du programme, on reconnaît l'infirmière Sylvie Brunette, le sergent Yves Tancrède, chef du poste de la MRC du Haut-Richelieu, Serge Lescarbeau de Lebeau Vitres d'Autos, Joanne Beaudet du Centre d'actions bénévoles Interaction, Christin Kaiser et ses enfants Raphaël et Adrian, le député Richard Le Hir et l'agent Jean Sinotte.



La culture de 800 plants de mari doit-elle être punie par la prison?

LOUISE BÉDARD

Un agriculteur qui cultive de la marihuana dans ses champs de maïs doit-il être envoyé derrière les barreaux? C'est la question à laquelle doit répondre le juge Robert Lafontaine de la Cour du Québec qui a trouvé coupable John Janacek de culture de 801 plants de marihuana.

Le juge devait prononcer la sentence mercredi dernier mais après avoir entendu les représentations des avocats, il a reporté l'imposition de la peine au 13 août.

Me Luc Boulais représentant la poursuite réclame l'imposition d'une peine de neuf mois de prison comme mesure dissuasive. Me Jean-Pierre Robillard de la défense convient qu'une sentence de prison n'est pas exagérée, mais il demande au tribunal d'appliquer les nouvelles dispositions de la loi permettant à l'accusé de purger sa peine dans la communauté, sans réclusion derrière les barreaux.

La cause de Janacek traîne en longueur depuis près de cinq ans. En effet la perquisition des policiers de la GRC qui a conduit à la saisie de la plantation de marihuana, remonte au mois d'août 1995. Les plants ont été découverts sur Back Bush Road, à Hemmingford.

Le 7 juin 1996, le juge Robert Lafontaine commettait une erreur et déclarait coupable l'accusé de l'infraction reprochée alors qu'il devait plutôt se prononcer sur l'admissibilité d'éléments de preuve obtenus à la suite de la perquisition.

La défense avait alors demandé au juge de se récuser considérant que son idée sur la culpabilité de l'accusé était faite. Mais le juge avait refusé et plutôt choisi de rouvrir l'enquête permettant à la défense de faire valoir sa preuve. L'avocat de Janacek avait alors fait entendre son client et le père de celui-ci.

Mercredi dernier, le juge a analysé ces deux témoignages avant de prononcer un verdict de culpabilité à l'endroit de John Janacek.

Rappelons que les policiers avaient trouvé les plants de mari dans un champ appartenant au père âgé de l'accusé et dans un boisé situé sur la propriété de l'accusé, juste à l'arrière de sa maison. De plus dans la résidence de l'accusé, ils avaient saisi 106 gr de cannabis séché. L'accusé qui a une terre voisine de celle de son père a admis qu'il l'aidait dans les travaux.

Non crédible

Le juge n'a pas cru la version de l'accusé soutenant ne pas avoir été au courant de la présence des plants aux limites de la terre de son père. Il a fait l'hypothèse que des voisins chez qui la police a aussi trouvé des plants de mari, pouvaient les avoir cultivés à cet endroit.

Le juge trouve difficile à croire que l'accusé n'ait pas eu le temps durant tout l'été de visiter les champs alors qu'il partageait les revenus de l'entreprise avec son père. Des traces de tracteur ont été relevées non loin des plants où une tente avait été installée à proximité. Il dit n'avoir jamais vu cette tente. Dans la tente, a été trouvé une lampe de poche sur laquelle les empreintes digitales de l'accusé ont été relevées. Le père de l'accusé dit avoir oublié la lampe à cet endroit alors qu'il venait de remarquer la présence de la tente. Mais le père n'aurait jamais vu les plants de mari.

Enfin John Janacek laisse entendre qu'un individu a pu laisser les canabis séchés dans sa maison. Le juge n'a pas retenu les explications de la défense.

Couronne

ur de la couronne a immédiatement indiqué qu'il réclamerait la révocation du cautionnement de $10,000 versé par l'accusé après son arrestation. Il a réclamé l'imposition d'une peine de neuf mois de prison assortie d'une probation de trois ans.

Me Boulais a énuméré les antécédents de l'accusé depuis 1984 avant de réclamer l'imposition d'une peine d'emprisonnement ferme. Janacek a été condamné à différentes reprises dans le passé pour avoir conduit une auto avec les facultés affaiblies, pour vols et recels, pour voies de fait et pour entrave au travail d'un policier.

L'avocat de la poursuite a évalué à $400,000 la valeur de la drogue saisie. Me Robillard de la défense trouve exagéré un tel montant. Il a suggéré l'imposition d'une peine de quatre ou cinq mois de prison que Janacek pourrait purger dans la communauté. La défense fait avant tout valoir que l'accusé ne constitue pas un danger pour la société. Il ne vit pas au crochet de la société et il doit s'occuper de ses terres et celles de son père qui est âgé.

De plus Me Robillard considère que la société ne serait pas choquée par l'imposition d'une telle mesure, d'autant plus que cinq ans se sont écoulés depuis la saisie des stupéfiants.

L'avocat représentant le ministère public est contre le sursis qui ne constituerait pas une peine suffisamment dissuasive, selon ses dires. La quantité de drogue est importante et l'accusé a menti à la cour et il ne reconnait pas sa culpabilité, a ajouté Me Boulais.

ATTENTION

à tous les résidents de Lacolle et Noyan qui croient avoir été abusés par M. Florent Guay, électricien-contracteur pour ses services lors de la tempête de verglas en janvier 1998.

Si vous désirez vous joindre à nous dans une poursuite légale contre lui, SVP veuillez contacter:

Louis Gyory 294-2819 OU
La Corporation des Maîtres Électriciens du Québec, Michel Bonneau au 738-2184.

231141-c52-md

ERRATUM

Veuillez vous reporter à l'annonce de la BOUTIQUE CLUB SKI parue dans les éditions du 20 et 27 mai 1998 à la page 5. Nous aurions dû lire:
LOT DE PATINS
«Oxygen» XE 3.1 - «Blade Runner»
3500 - «Risport» XS
99$
Nous nous excusons de ce contretemps auprès de l'aimable clientèle de la BOUTIQUE CLUB SKI.

La direction

042924-c52-m

LE MARCHÉ DU STORE MD
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Établi depuis
80 SUPERS MAGASINS ...dont un près de chez vous!

LE BEAU TEMPS est arrivé! C'est le temps de décorer!

PLUS BAS PRIX!
MEILLEURE SÉLECTION, MEILLEURE QUALITÉ... C'EST GARANTIE!

LE MARCHÉ DU STORE MD ...L'IMBATTABLE du STORE au QUÉBEC!

TEL QU'ANNONCÉ À LA TÉLÉ!
STORES VERTICAUX pour porte patio 75' x 84"
INCROYABLE! À partir de 29.99
RAIL DE LUXE, GARANTI À VIE!

STORES VERTICAUX DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
STORES VERTICAUX en VINYLE «DECORAMA»
• Un de nos modèles les plus populaires!
• 13 couleurs décoratives au choix
• N'importe quelle grandeur faite sur mesure aux bas prix du fabricant
POUR PORTE-PATIO 69.99 75" X 84"
TOUTES LES AUTRES GRANDEURS FAITES SUR MESURE AUX PLUS BAS PRIX!
DES MILLIERS D'AUTRES MODÈLES et COULEURS à partir de $19.99

LE MARCHÉ DU STORE EST LE PLUS IMPORTANT FABRICANT ET DÉTAILLANT DE STORES en AMÉRIQUE DU NORD!
SOIT QUE VOUS DÉMÉNAGIEZ, RÉNOVIEZ OU REDÉCORIEZ,
ne manquez pas votre chance de profitez du PLUS GRAND CHOIX AU PLUS BAS PRIX en ville!

STORES de BOIS • TOILES de FENÊTRE
Découvrez une ambiance chaleureuse grâce au bois naturel!
NOUVEAU
STORES HORIZONTAUX DE BOIS VÉRITABLE NATURA™
• Teintes d'huile
• Blanc, acajou, chêne, doré, parchemin
• Bas prix du fabricnat
À partir de 59.99 23" x 42"
Lève tard... en tout confort avec notre meilleur store de toile blanc opaque!
TOILES de FENÊTRE «MÉDAILLE D'OR»
• 100% opaque, blanc
• Qualité supérieure, 4 plis/12 on.
• Notre meilleur rouleau en bois
À partir de 29.99 371.4" x 70"
PLUS DE 50 AUTRES MODÈLES ET COULEURS DISPONIBLES!

DES BAS PRIX du MANUFACTURIER À TRAVERS LE MAGASIN!
VERTICAUX en PVC «PREMIERE» WOW! Blanc ou ivoire Pour porte patio 75" x 84" 39.99
VERTIAUX en TISSUS «DERBY» Pour porte patio 75" x 84" 79.99 — 5 couleurs.
VERTICAUX 3 1/2" en ALUMINIUM Pour porte patio 75" x 84" 99.99 — 20 couleurs.
MINI-STORES en PVC CAMINO MD WOW! Vinyle de 1ère qualité. EX: 23" x 48" 8.99 et plus
MINI-STORES en ALUMINIUM 6 couleurs. EX: 18" x 45" 12.99 et plus
MINI-STORES PERLES AVANTI MD Plus de lattes pour plus d'intimité. 14 belles couleurs. EX: 23" x 48" 18.99 et plus
STORES de TOILE «DELUXE II» WOW! Très bonne qualité! 3 plis/8 on. EX: 20 1/4" x 58" 12.99 et plus
STORES PLISSÉS en TISSUS «ENTRÉE» Stores faits sur mesure pour un décor luxueux! EX: 29 1/2" x 42" 39.99 et plus
STORES CELLULAIRES en TISSUS «MEDLEY» 6 couleurs incroyables! EX: 20 1/2" x 36" 69.99 et plus

COUPEZ ET ÉPARGNEZ
RABAIS ADDITIONNELS!
$5 CODE 172 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 75$ ET PLUS
$20 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 100$ ET PLUS
$50 CODE 172 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 250$ ET PLUS
$100 DE RABAIS AVEC ACHAT DE 500$ ET PLUS
EXPIRATION 2 AOUT • UN SEUL COUPON DOIT ET RE PRÉSENTÉ LORS DE L'ACHAT NON-JUMELABLE À AUCUNE AUTRE PROMOTION

MAINTENANT 80 SUPERS MAGASINS ...DONT UN PRÈS DE CHEZ VOUS!
Succ. No.32 SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
1050, boul. du Séminaire Nord • Tél. 348-0990
Montréal • Laval • Lanaudière • Montérégie • Estrie • Centre du Quebec
Ville de Quebec • Beauce • Saguenay • Outaouais • Ontario • New York
New Jersey • Virginie • Pennsylvanie • Delaware • Michigan • Maryland
LE MÉGA MARCHÉ DU STORE
3500, boul. ST-JOSEPH EST, MONTREAL (514) 259-3500

MD Marques déposées de Blinds To Go, Inc.
VISA • MASTERCARD • AMERICAN EXPRESS • PAIEMENT DIRECT (INTERAC) • CHÈQUES ACCEPTÉS

Ce soir à l'Auberge Le National

Philippe Lasnier confirme sa candidature au centre-ville

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Officieuse depuis plusieurs semaines et connue des lecteurs du CANADA FRANÇAIS depuis le début de mars, la candidature de Philippe Lasnier au poste de conseiller du centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sera confirmée ce soir (mercredi) lors du lancement de sa campagne électorale à l'Auberge Le National.

La conseillère du quartier, Lise Dallaire-Durocher, qui prendra sa retraite cette année après plus de seize ans au 188 Jacques-Cartier Sud, devrait être sur place pour apporter son appui au candidat dont la famille l'a toujours soutenue pendant sa carrière.

Diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke, Philippe Lasnier est le fils de la commissaire d'école Thérèse Lasnier et de Marcel Lasnier, ex-président de l'Association des loisirs du Vieux Saint-Jean.

M. Lasnier s'est fait connaître au cours des dernières années à titre d'adjoint de comté du député bloquiste Claude Bachand, pour lequel il a travaillé jusqu'en mars dernier. Un emploi qu'il a quitté pour exercer sa profession d'avocat à titre de stagiaire à l'étude de Me Daniel Morin. Il lui restait ce stage à compléter afin d'être admis au Barreau, ce qui devrait être fait en septembre.

Âgé de 26 ans et résident de la paroisse Cathédrale, il est marguillier à la paroisse Saint-Jean l'Évangéliste et membre du conseil d'administration de la Société d'histoire du Haut-Richelieu.

Philippe Lasnier n'a pas lésiné sur le lancement de sa campagne électorale, multipliant les invitations. Les membres du conseil municipal ainsi que des représentants de la chambre de commerce du Haut-Richelieu, de Rues Principales et d'organismes communautaires, sans compter ses organisateurs, ont été invités.

Son organisateur en chef est Michel Fortin, professeur d'histoire au cégep et ex-organisateur de Jules Roy, qui fut conseiller municipal de Saint-Gérard et candidat à la mairie.

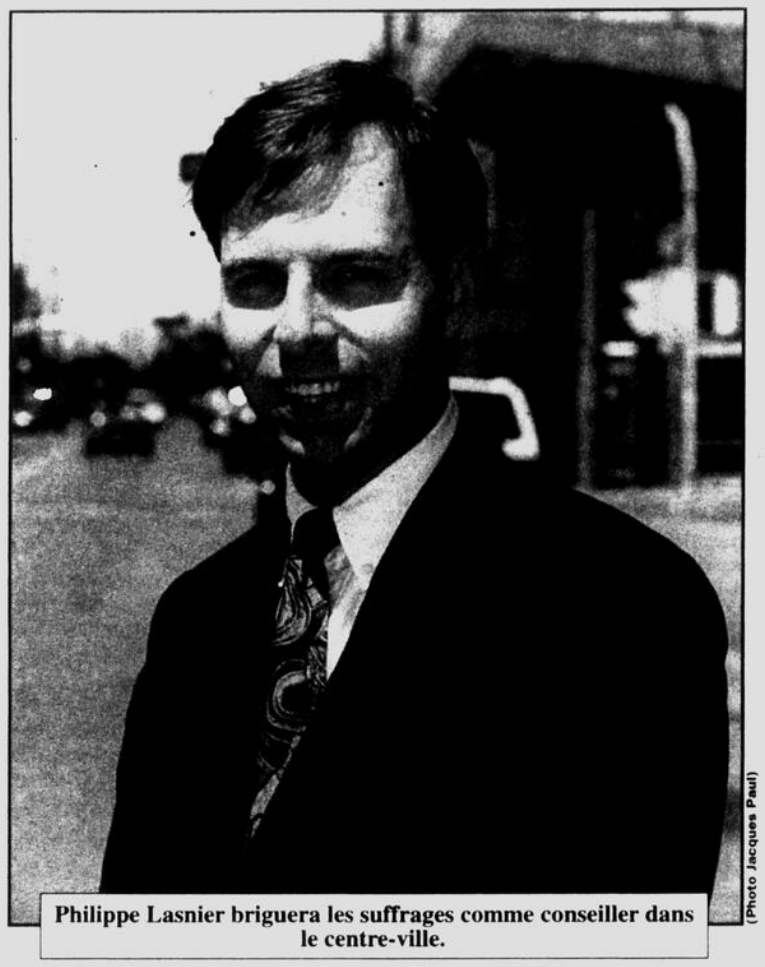
Philippe Lasnier s'annonce comme candidat indépendant, «pour l'instant», ne fermant pas la porte aux possibilités qui pourraient s'offrir à lui de joindre éventuellement les rangs d'une équipe ou d'un parti politique. «Nous sommes encore à cinq mois des élections», remarque-t-il prudemment.

Comme tous les candidats déjà annoncés, il remplit ses cartouches mais réserve ses munitions pour la campagne électorale. Il n'est pas question de dévoiler immédiatement son programme électoral.

M. Lasnier se contente des thèmes généraux: revitalisation du centre-ville; qualité de vie des résidents; amélioration de la sécurité publique, du déneigement et de la propreté dans le Vieux-Saint-Jean; etc.

Sur la question de la fusion, il se déclare favorable au principe mais considère qu'il doit y avoir un débat de fond sur le sujet et que les citoyens doivent être consultés par référendum.

Il est le premier candidat à s'annoncer dans le Vieux-Saint-Jean et les observateurs s'entendent pour lui donner une bonne longueur d'avance sur d'éventuels adversaires en raison de son enracinement dans le quartier, du travail qu'il fait depuis plusieurs semaines sur le terrain et de la solidité de son organisation.



(Photo Jacques Paul)

Philippe Lasnier briguera les suffrages comme conseiller dans le centre-ville.

[Jusqu'au 30 juin seulement !]

L'événement 10¢ de Bell Mobilité

À 10¢ la minute, les soirs et les week-ends, on s'abonne maintenant !



le Plus SCP

- 25 $ par mois
- 100 minutes gratuites
- 500 appels entrants par mois : première minute gratuite
- 10¢ la minute, soirs et week-ends

avec le QUALCOMM à 149 $



Flex

- 25 $ par mois
- 50 minutes gratuites
- 10¢ la minute, soirs et week-ends

avec le StarTAC à 99 $

Pour 10¢ de plus On vous gâte avec :



- des lunettes de soleil Ray-Ban (valeur de 150 $)

Ou



- des jumelles Bushnell (valeur de 65 $)



Ou

- une montre Timex *Expedition Indiglo* (valeur de 65 $)

Offre en vigueur jusqu'au 30 juin 1998 ou jusqu'à épuisement des stocks. Téléphones StarTAC à 99 $ et Qualcomm QCP 2700 à 149 $ offerts sous contrat de 12 mois ou plus. Sous réserve de certaines conditions, d'approbation de crédit ou de modification sans préavis. Plans partenaire à responsabilité corporative et Compte conjoint ne sont pas admissibles. Détails en magasin.

HÉBERT & GOUIN Communications

CENTRE CELLULAIRE PLUS
391, boul. du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu
348-5210

CENTRE DE COMMUNICATION PERSONNELLE
CARREFOUR RICHELIEU
600, rue Pierre-Caisse, Saint-Jean-sur-Richelieu
349-8022

Bell Mobilité MD

Mairie de Saint-Jean: Lanciault sera invité à se rallier au dg du cégep

Grimard et Lamoureux courtisés par Perreault

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

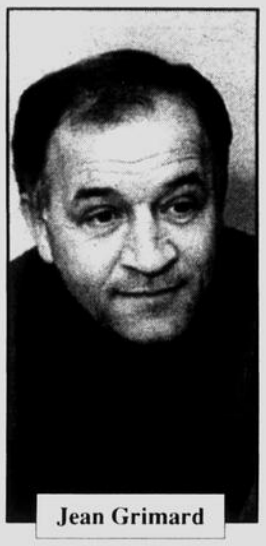
S'il est vrai que la préparation du prochain budget du Cégep accapare ses énergies, Gilles Perreault se réserve tout de même quelques temps libres pour vaquer aux affaires municipales, lui qui aspire à la mairie de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le directeur général du Cégep, qui sera jeudi à la tribune de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, a déjà consacré quelques matinées dominicales à réfléchir à haute voix sur sa carrière municipale.

Dans la salle commune de l'immeuble à condos du 600 Marie-Derôme, où il habite, dans le quartier Normandie Ouest, il a tenu des réunions avec ses organisateurs. Au moins deux conseillers, Jean Lamoureux et Jean Grimard, ont aussi participé à ces rencontres.

Des rencontres, a-t-on appris de source sûre, auxquelles auraient notamment participé l'ex-président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu, Marcel Beauregard, François Buisson, ex-organisateur du maire Smereka, l'homme d'affaires Robert Blanchard, ainsi que Jean-Guy Payette, un organisateur péquiste.

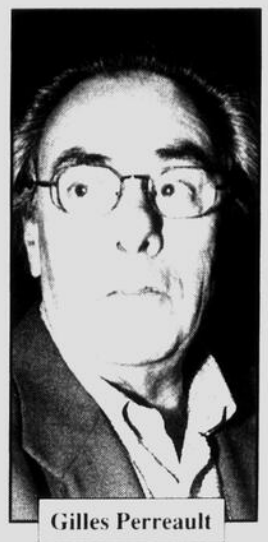
Un autre péquiste, Claude Bissonnette, qui s'était déjà annoncé comme membre de l'équipe de Robert Lanciault, aurait même changé de camp avant les hostilités, décidé maintenant à joindre les troupes de Gilles Perreault. Les pressions seraient également fortes sur Philippe Lasnier, qui s'annonce «pour l'instant», candidat indépendant dans le centre-ville.



Jean Grimard



Jean Lamoureux



Gilles Perreault

Regain d'enthousiasme pour Grimard

Le conseiller de Normandie Est, Jean Grimard, que tous croyaient à l'aube de la retraite politique après une carrière de douze ans à l'hôtel de ville, aurait même retrouvé un regain d'enthousiasme.

Il confirme avoir participé à l'une des rencontres du dimanche matin organisée par le dg du cégep. Son collègue Jean Lamoureux a pris part à deux séances de travail avec Gilles Perreault.

Cela alimente les rumeurs à l'effet que les deux conseillers de Normandie, dont les carrières politiques ont toujours été intimement liées, pourraient tous deux joindre l'équipe ou le parti politique que concocte Gilles Perreault.

«Je suis plus enthousiaste que j'étais. Je sens une volonté de renouvellement et de travail en équipe. Je ne suis pas pressé de rendre ma décision sur mon avenir politique mais si je me représente, ce sera dans une grande équipe qui offrira aux électeurs un véritable programme pour assurer la croissance de Saint-Jean», nous a déclaré M. Grimard.

En plus des discussions avec Gilles Perreault, M. Grimard s'est aussi entretenu avec un autre candidat à la mairie, Robert Lafontaine. Quant à Robert Lanciault, «il ne m'a jamais appelé et je n'ai jamais eu de ses nouvelles», dit-il.

Le très lent démarrage de la campagne électorale de Robert Lanciault commence à en inciter quelques-uns, parmi la communauté économique, à envisager des approches auprès de ce dernier afin qu'il se retire en faveur de Gilles Perreault.

Par ailleurs, il appert qu'un autre facteur du regain d'enthousiasme du conseiller Jean Grimard à effectuer un retour en novembre prochain serait la rumeur selon laquelle son adversaire de toujours et très proche collaboratrice du maire Smereka, Diane St-Pierre, envisagerait de se porter candidate dans son quartier.

Enfin, avis aux intéressées, Gilles Perreault aurait clairement manifesté le souhait de recruter des candidates dans son équipe afin d'augmenter la faible représentation féminine au 188 Jacques-Cartier Nord, où la seule femme à y siéger, Lise Dallaire-Durocher, quittera à la fin de son mandat.

Il se ravise

Lafontaine fondera son parti politique

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

S'il considérait encore la semaine dernière qu'un parti politique lui laisserait moins de marge de manoeuvre qu'une équipe, le conseiller de NDL et candidat à la mairie, Robert Lafontaine, se ravise.

Une lecture plus approfondie de la littérature électorale et des contraintes des lois électorales l'ont amené, en consultation avec les membres de son équipe, à réexaminer l'ensemble de la question.

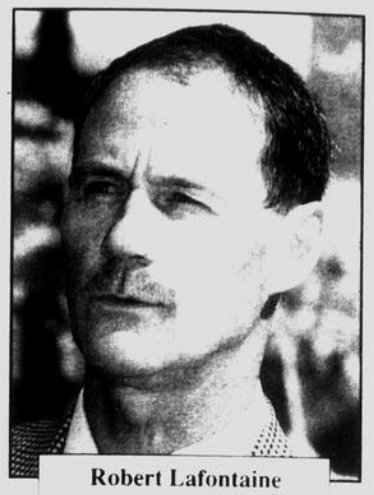
«La formation d'un parti politique nous permettra d'avoir plus d'impact et de visibilité pendant la campagne électorale. Ça rendra aussi les choses plus faciles sur le plan de l'application et du respect de la loi électorale», déclare-t-il.

Et Lamoureux?

Robert Lafontaine, qui a déjà annoncé ses candidats dans les quartiers NDL (Patrice Leroux), Saint-Gérard (Benoit Joubert) et Saint-Eugène (Claude Denis), continue de courtiser son collègue Jean Lamoureux dans Normandie Ouest.

M. Lamoureux, qui tient mordicus à intégrer les rangs d'un parti politique, affirmait lundi soir qu'il n'avait pris aucune décision et disait encore ignorer que Robert Lafontaine créerait un parti politique.

«S'il en fait un (parti politique), on verra. On s'assoira ensemble et on en discutera», dit-il. Les deux hommes ne devraient pas avoir de difficulté à aménager un rendez-vous. En plus de siéger ensemble à l'hôtel de ville, ils sont tous deux professeurs à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.



Robert Lafontaine

Mais il y a Perreault

Par ailleurs, Jean Lamoureux suit de très près l'évolution de la réflexion du directeur général du Cégep, Gilles Perreault, qui songe très sérieusement à faire son entrée dans la course à la mairie. Sa décision doit être annoncée au milieu du mois.

M. Lamoureux a déjà participé à deux réunions dominicales de réflexion organisées par le dg du Cégep au cours desquelles, en compagnie d'organisateurs et de partisans, il explore les thèmes et orientations de sa future campagne électorale.

Il se prépare activement à la mairie

Lanciault présentera son équipe à l'automne

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

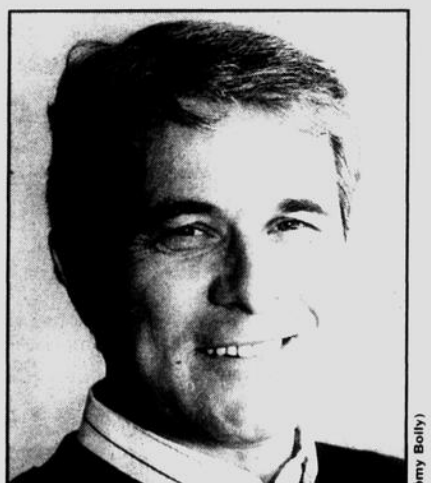
Même s'il ne fait pas trop de bruit dans les médias, alors que d'autres candidats s'activent, Robert Lanciault tient à rassurer ses partisans. Il est toujours dans la course à la mairie et il y sera jusqu'au bout, pour gagner.

«Mon plan d'action est bien établi», nous a-t-il déclaré lundi, ajoutant qu'il ne voyait cependant pas l'urgence de s'activer sur la place publique. «Réservez-moi pour l'automne, j'y vais et je vous présenterai mon équipe», dit-il.

Selon son agenda, il dévoilera la composition de son équipe (il n'exclut pas la formation d'un parti politique) après la Fête du Travail (7 septembre).

La semaine suivante, il déposera son programme et s'engagera alors à fond de train dans la campagne électorale jusqu'au scrutin du dimanche 1er novembre.

Robert Lanciault affirme qu'il a déjà deux candidats de recrutés de façon presque officielle mais qu'aucune décision n'est définitivement prise dans aucun quartier. Il se donne l'été pour compléter son équipe.



(Photo Rémy Bolly)

Robert Lanciault

«Aux élections de 1986, j'avais fait l'erreur de présenter mes candidats un par un. Ce fut une erreur de stratégie. Ce n'est pas facile de bâtir une équipe. J'aime mieux prendre mon temps et recruter des candidats solides dans chacun des quartiers plutôt que de présenter n'importe qui», ajoute-t-il.

À ceux qui sont sceptiques à son endroit, il affirme qu'il mènera sa campagne électorale de la même façon qu'il a réussi à construire le club de golf de la Vallée des Forts. «Nous en avons fait l'un des plus beaux terrains du Québec et c'est un atout touristique et économique pour notre région», déclare-t-il avec fierté.

Le leadership, le développement économique et la fierté d'appartenance des employés municipaux et des citoyens à la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu seront des thèmes centraux à son programme électoral.

Une campagne, précise-t-il, qui sera orientée vers l'avenir, vers la relance de Saint-Jean et non contre des individus. M. Lanciault ajoute qu'on trouvera autour de lui des acteurs de toutes les formations politiques provinciales et fédérales. Il affirme, sans les nommer, avoir déjà une équipe de sept organisateurs actifs à ses côtés.

Les mois de juin, de juillet et d'août, il les consacrera au recrutement des candidats, à la réflexion, à la planification et à l'organisation de la campagne.

Lamoureux parle de la «dictature du maire»

Lise Dallaire-Durocher claque la porte du caucus

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Si rien ne change d'ici novembre, la conseillère du centre-ville, Lise Dallaire-Durocher, qui prend sa retraite cette année, terminera sa carrière politique à l'extérieur des «caucus» du conseil municipal.

La semaine dernière, Mme Dallaire-Durocher a claqué la porte du comité plénier (caucus) en guise de protestation contre la décision du maire Myroslaw Smereka de contrôler l'inscription des sujets à l'ordre du jour des caucus.

«Je n'ai pas l'intention de retourner au comité où vous ne traitez désormais que les sujets de votre choix», a-t-elle déclaré. Elle a également reproché au maire, de façon générale, d'imposer ses choix en s'opposant ouvertement à la moitié du conseil municipal.

En séance publique, son collègue de Normandie Ouest, Jean Lamoureux, s'est plaint de ne pas avoir vu une série de points inscrits à l'ordre du jour du caucus du 25 mai, comme il l'avait demandé au greffier, alors que ces mêmes points ont été traités par la suite.

«Je ne boycotterai pas les caucus, il aimerait trop ça. On reconnaît son style dictateur, son approche *I am the boss*», nous a-t-il déclaré à propos de l'attitude du maire.

Réagissant aux critiques, le maire Smereka a déclaré que les séances en comité plénier (caucus) ne faisaient pas partie de la Loi des cités et villes et qu'il s'agit essentiellement de séances de travail préparatoires aux séances publiques.

M. Smereka a indiqué qu'il existe deux portes d'entrée pour faire inscrire des sujets à l'ordre du jour des caucus, soit par le maire ou par le directeur général, et non par celle du greffier. «C'est une question fondamentale d'efficacité», a-t-il soutenu. À titre de président des séances du comité plénier, le maire inscrit donc à l'ordre du jour les points qui lui semblent prêts à être traités.

M. Smereka a reconnu avoir levé le ton lors du caucus du 25 mai. Il y a eu un échange «musclé», a-t-il ajouté en reconnaissant qu'il avait lui-même adopté le «style Lamoureux».

Il a rappelé à Mme Dallaire-Durocher qu'elle était payée comme conseillère pour travailler et que c'était son droit de choisir de ne plus le faire. Cinglant, il a conclu en disant: «l'ensemble de ma réflexion serait de lui dire merci».

Eau potable: Saint-Jean fait appel au civisme des citoyens

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Habituellement disciplinés, les propriétaires Johannais ont eu du mal à respecter le règlement d'utilisation de l'eau potable en ce printemps caniculaire.

Depuis le 15 mai, précise l'ingénieure Chantal Boudreau du service du Génie des eaux et des infrastructures, la demande en eau potable a dépassé de plusieurs fois la capacité de production de l'usine de filtration, principalement en période de pointe, entre 19 heures et 22 heures.

Mercredi dernier, le 27 mai, la demande a atteint un maximum de 3,678,000 litres/heure, soit près de 20% de plus que la capacité de l'usine, obligeant alors les opérateurs de l'usine à puiser dans les réserves destinées notamment à la protection contre les incendies.

«Nous lançons un appel au civisme des citoyens», déclare Chantal Boudreau en rappelant que la réglementation prévoit que les périodes d'arrosage permises sont entre 20 heures et 23 heures, en fonction des adresses civiques et des jours de calendrier, selon les caractères pairs et impairs des adresses.

En plus de préserver les réserves d'eau en cas d'incendie, le respect du règlement permet de réduire les coûts de traitement et d'éviter une usure prématurée des coûteux équipements de l'usine de filtration.



(Photo d'Archives)

L'encan rapporte $11,300

Les coffres municipaux de Saint-Jean-sur-Richelieu se sont enrichis de $11,300 samedi matin lors de l'encan public printanier. Plus de 150 vélos, vendus en moyenne $40, un arc ($120), un système de son ($125), un moteur ($800) et plusieurs autres articles ont été achetés par environ 150 chasseurs d'aubaines. Le prochain encan municipal aura lieu en septembre.

Lacolle

Pas de piste de roulis-roulant

La commission scolaire de Saint-Jean a rejeté la demande de la municipalité de Lacolle d'installer une piste de roulis-roulant, dans la cour de l'école Saint-Joseph.

Le conseil municipal faisait valoir à l'appui de sa demande que la cour d'école constitue déjà un lieu de rassemblement des jeunes. Dans sa demande, il soulignait que c'est souvent au mépris de leur sécurité que les jeunes jouent dans la rue. Enfin il ajoutait que les assurances exigeaient de la surveillance.

Mais la perspective d'installation d'une piste de 4 pieds de hauteur et qui devait être mobile pour pouvoir être remisée si l'endroit n'est pas surveillé, n'enchantait pas les autorités scolaires.

Déjà plusieurs jeunes utilisent leur planche à roulettes dans la cour d'école et des bris ont été constatés, a-t-on déploré à la dernière séance du conseil scolaire, le 25 mai dernier.

La commission scolaire n'est donc pas prête à conclure une entente avec la municipalité à ce sujet.

Avocate et médiateure

Carole Charron



Avocate & Médiateure

Divorce, Séparation
Garde Légale
Adoption
Responsabilité médicale
Chutes, Blessures
S.A.A.Q.
Incorporation, Injonction

Des solutions à la portée des gens!

Plus de 13 ans d'expérience

Prenez rendez-vous et discuter calmement de vos problèmes!

1315, Grenade, Chambly
130, de Mortagne #201, Boucherville

Accès Total 990-2644

221709-c47-1



Saint-Luc attend de trouver le bon candidat

Un 3e chef intérimaire à la Police de Saint-Luc

ISABELLE SIMARD

Les policiers de Saint-Luc ont accueilli la semaine dernière leur nouveau chef intérimaire. Le caporal Luc Gadoury de la Sûreté du Québec à Saint-Hyacinthe assumera l'intérim au poste de directeur à la suite du départ de François Charpentier.

La Ville n'a toujours pas arrêté son choix sur le candidat idéal qui assumera de manière officielle les fonctions de directeur du poste de police. Deux policiers ont exercé ce mandat depuis le départ de l'ancien chef Richard Greaves, c'est-à-dire Jean Desbiens et François Charpentier.

La période de recrutement en vue d'embaucher un nouveau chef de police a été enclenchée. Aucun échéancier n'a été fixé. «On attend de trouver le candidat qui correspond à nos attentes. Ce dernier doit notamment détenir un bagage de 15 années d'expérience dans la police, une formation de 150 heures à l'Institut de police, de l'expérience en gestion des ressources humaines. Il doit aussi être toujours actif dans le domaine de la police», explique André De Marbre, directeur général de la ville de Saint-Luc.

En attendant de trouver la perle rare, la ville de Saint-Luc a confié l'intérim à Luc Gadoury, un officier de la SQ de Saint-Hyacinthe. Ce dernier connaît bien la région puisqu'il est originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il a d'ailleurs travaillé comme policier à Iberville en 1987.

Roulement de personnel

Le moins qu'on puisse dire, c'est que le Service de police de la ville de Saint-Luc connaît un roulement de personnel remarquable depuis le départ de l'ex-directeur de police, Richard Greaves.

Reportons-nous donc au mois de mars 1997. À la suite du départ de M. Greaves, François Charpentier, un officier de 38 ans rattaché au poste de Candiac de la Sûreté du Québec est assigné à Saint-Luc pour occuper le poste d'adjoint au directeur au Service de police de Saint-Luc. Par la même occasion, Jean Desbiens accède au poste de directeur.

En décembre 1997, M. Desbiens manifeste le désir de retourner à ses anciennes fonctions aux opérations. Les élus municipaux de Saint-Luc adoptent une résolution demandant au ministre de la Sécurité publique du Québec de déléguer M. Charpentier à titre de directeur intérimaire du Service de police de Saint-Luc, et ce, pour une période de six mois.

M. Charpentier annonce, par la même occasion, qu'il quittera ses fonctions le 1er juin 1998 pour retourner aux études en sécurité et gestion de crise. Il débutera sa formation avec un programme d'appoint de deux semaines avant d'amorcer un baccalauréat en Sécurité et gestion de crise au Campus Fort Saint-Jean, d'une durée de trois ans. Il sera payé par la Sûreté du Québec durant ses études. Sa formation, l'espère-t-il, lui permettra d'accéder à des échelons supérieurs.

Félicitations

À l'issue de la dernière séance du conseil, lundi soir, le conseiller Jean-Pierre Cadotte a tenu à féliciter François Charpentier pour le travail exécuté durant son mandat au Service de police de Saint-Luc.

«Il a fait un excellent travail et plus particulièrement durant la tempête du verglas, période durant laquelle il a été appelé à travailler dans une véritable situation de crise», a souligné M. Cadotte.

Circulation trop rapide dans Iberville

Patrick Monast veut réduire la vitesse sur la 15e à 30 km

LOUISE BÉDARD

Vendredi dernier, M. Monast a perdu son chien qui a été écrasé par une auto, sur la 15e Avenue. Depuis la crise du verglas, l'éclairage est déficient parce que plusieurs lampadaires ont été endommagés et n'ont pas été réparés.

Sans vouloir revenir sur un débat ancien, cependant il ne peut manquer de constater l'accroissement du flot de circulation amené par l'ouverture de la rue Bella, dans Saint-Athanase.

Il dénonce la vitesse excessive avec laquelle roulent trop souvent les automobilistes sur la 15e Avenue, à Iberville. Les véhicules circulent jusqu'à pas moins de 80 km/h, n'effectuent pas les arrêts obligatoires, compromettant ainsi la sécurité et la qualité de vie des résidents de ce quartier résidentiel.

À titre d'expérience, il demande que la vitesse autorisée soit ramenée de 50 km/h à 30km/h comme mesure dissuasive. Ainsi les conducteurs qui seraient pris à rouler à haute vitesse auraient à acquitter une amende encore plus forte.

L'autre jour c'était son chien, un autre soir ce sera un enfant qui traversera la rue et sera happé, a fait valoir M. Monast pour convaincre ses collègues.

Mais si les autres conseillers étaient disposés à faire de nouvelles pressions sur Hydro-Québec pour que les lampadaires soient réparés, ils n'étaient pas prêts à décider sur-le-champ de réduire la vitesse sur une rue en particulier. Paul Houde veut que la question soit d'abord discutée en caucus, car le problème n'est pas propre uniquement au quartier Sacré-Coeur.

Police

La débat sur le non-respect des limites de vitesse dans Iberville a rapidement glissé sur celui de la qualité des services de police offerts par Saint-Jean.

Comme à chaque assemblée, il s'est trouvé des citoyens dans la salle pour se plaindre du manque de présence policière dans Iberville.

La municipalité a demandé la convocation d'une réunion du comité intermunicipal de police dont la formation est prévue à l'entente renouvelée en décembre dernier avec Saint-Jean. Commettant un lapsus ou à moins qu'ils ne prennent leur rêve pour une réalité, le conseiller Paul Houde et le maire Jean Rioux ont parlé de la convocation de la Régie de police. Iberville entend discuter du problème de vitesse sur son territoire.

Par ailleurs le maire Rioux a rappelé que des discussions étaient en cours avec Saint-Luc et Saint-Athanase sur la police. Iberville cherche à avoir une meilleure qualité de service au même coût, a-t-il expliqué.

Le maire a exprimé à son tour son insatisfaction vis-à-vis du service policier offert par Saint-Jean. Il est revenu notamment sur la crise du verglas se disant convaincu qu'Iberville n'a pas le sentiment d'en avoir eu pour son argent durant cette période.

Un train d'enfer sur la rue Bourassa!

ISABELLE SIMARD

Parce qu'ils en ont marre des camions qui mènent un train d'enfer le soir et pour recouvrer une meilleure qualité de vie, deux citoyens de la rue Bourassa à Saint-Luc ont déposé une plainte au conseil municipal lundi soir.

«Le 26 mai dernier, j'ai fait le calcul: entre 18 heures et minuit, six camions sont venus décharger de la marchandise dans la cour de la compagnie Emballage Saint-Jean. J'ai appelé la compagnie à 22 heures. On m'a dit qu'en raison du verglas, l'entreprise accusait du retard. C'est toujours pareil. On trouve des raisons et, pendant ce temps, notre qualité de vie est grandement affectée», a expliqué Michel Bourdon, un citoyen du secteur.

Accompagné d'un voisin, M. Bourdon a demandé aux élus municipaux de faire des pressions auprès de la compagnie afin qu'elle remédie rapidement à la situation.

«Nous ne voulons pas créer de chicane et causer des problèmes à cette entreprise. Par contre, nous avons droit à une meilleure qualité de vie», a repris M. Bourdon.

«St-Luc est devenue une ville dortoir. On voudrait bien pouvoir dormir», a ironisé son voisin. «Depuis deux ou trois ans, les camions circulent et font du bruit. Ils ont écrasé ma poubelle à quelques reprises. Nous tenons à ce que les camionneurs modifient leur horaire. On a droit au respect», a-t-il poursuivi.

Le maire Gilles Dolbec s'est engagé à ce que des démarches soient entreprises auprès de la compagnie pour qu'elle remédie au problème dans les plus brefs délais. «Ces gens sont parlables à ce que je sache. Nous allons tenter de discuter avec eux pour que ce problème se règle à l'amiable», a-t-il assuré.

Rejoint au téléphone, Magella Veilleux, responsable de l'entretien des bâtiments, s'est dit étonnée de la démarche entreprise par des voisins de l'usine, laquelle est située au coin des rues Moreau et Bourassa.

«C'est plutôt étonnant puisque notre politique a toujours été axée sur une bonne entente avec le voisinage.

Il est bien évident que nous serons prêts à rencontrer les personnes concernées pour en venir à une entente. Normalement, aucun transport ne se fait après 18 heures», a spécifié M. Veilleux.



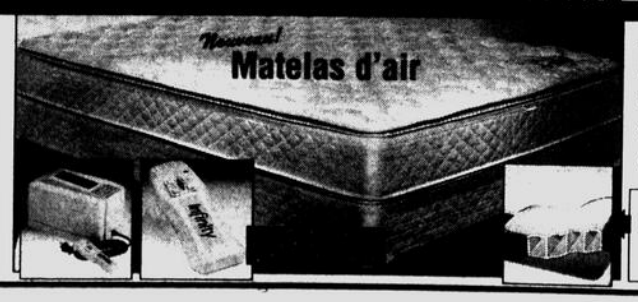
Photo Rémy Boily

L'équipe Dolbec de retour... avec ou sans lui!

Notre photographe Rémy Boily a eu droit à un petit «scoop» samedi dernier au Club de golf Mont-Saint-Grégoire alors que les membres du conseil municipal de la ville de Saint-Luc participaient au tournoi de golf Reine Hamel. L'équipe Dolbec sera de retour, avec ou sans lui! Colette Magnan (dictrict #6), Yvon Choquette (district #1), Claude Gagnon (district #2) et Jean-Pierre Cadotte (district #4) ont annoncé à notre photographe qu'ils poseraient leur candidature lors des prochaines élections municipales à Saint-Luc. Leur collègue Alain Paradis (district #1) était absent lors de ce tournoi, mais il a déjà exprimé son intérêt pour un retour. Quant au maire Gilles Dolbec, il a préféré demeurer à l'écart, toujours indécis!

CENTRE DU SOMMEIL SPÉCIALISÉ

CENTRE DU LIT D'EAU
279 rue Jacques-Cartier Sud (face au club de golf) Saint-Jean-sur-Richelieu
347-2233



MATELAS
• D'eau
• Suédois «Tempur»
• Ressorts

Dormez dans les nuages avec le nouveau système breveté. Silencieux, discret, de qualité et avec la technologie d'aujourd'hui.

6 MOIS SANS INTÉRÊT



Pour vous servir
Fernande Gagné

042886-c52-h

Boulevard des Érables

Expérimentation d'une technologie pour restaurer les conduites d'égout

Iberville recevra une aide financière de $40,668, dans le cadre du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec, afin de procéder à l'expérimentation de la méthode de réhabilitation sans tranchée Ric liner, sur une conduite de grès ayant plus de soixante ans.

Cette technique sera expérimentée sur le boulevard des Érables, entre la 1re et la 2e Rue. La municipalité injectera de son côté un montant de $20,334 permettant de financer un projet totalisant un investissement de $61,001.

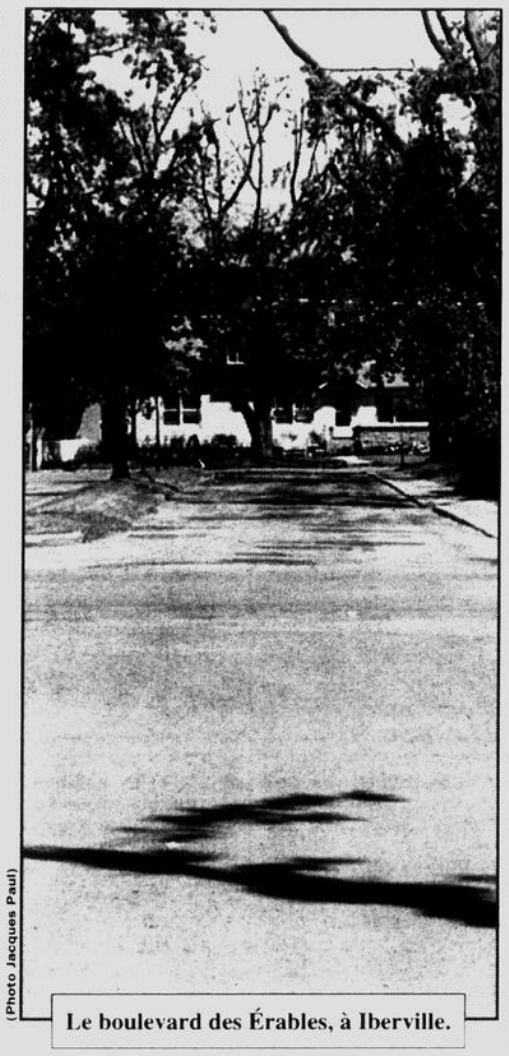
La méthode de réhabilitation ne nécessite pas la fermeture de la voie de circulation et permet donc de limiter les inconvénients. La conduite restaurée est d'une longueur totale de 112 mètres et d'un diamètre de 30mm.

La compagnie RIC Technologies a mis au point cette méthode de réhabilitation des réseaux de drainage qui limite au minimum l'encombrement de chantier ainsi que le temps d'exécution. Il consiste en l'insertion d'une gaine de fibres de verre tissées et imprégnées de résine.

La polymérisation et le durcissement de la résine s'effectuent au moyen d'eau chaude circulant sous pression. En plus des fibres tissées, la technique est considérée innovatrice par sa méthode d'application où la gaine est déployée sur un moule, est gonflée hydrauliquement. Le résultat est une canalisation de capacité structurale et hydraulique supérieure à la canalisation originale.

Cette méthode peut s'appliquer localement ou sur l'ensemble de la conduite dans tous les milieux. Elle permet la restauration de conduites de grès, de béton, de maçonnerie de briques, d'argile ou autres, d'un diamètre allant de 75 à 900 mm, qu'elles soient rondes ou ovales.

«La méthode a déjà été utilisée de façon très ponctuelle et ce, jamais dans le cadre d'une expérimentation, quoique les résultats obtenus indiquent qu'elle a un potentiel très prometteur pour la réhabilitation d'une conduite sur une longueur plus importante», précisent les deux gouvernements supérieurs dans l'annonce de l'octroi de la subvention.



(Photo Jacques Paul)

Le boulevard des Érables, à Iberville.

L'expérimentation vise à démontrer l'efficacité du procédé en tant que technique de réhabilitation sans tranchée et à moindre coût, en plus de favoriser le développement d'une expertise québécoise dans un domaine qui répond à une très grande demande de la part de plusieurs municipalités québécoises aux prises avec le problème de vétusté des réseaux souterrains construits au début du siècle.

L'aide financière consentie l'est dans le cadre d'un des volets du programme Travaux d'infrastructures Canada-Québec qui a pour but l'expérimentation de nouvelles technologies pour la réfection ou la construction d'infrastructures ou pour le diagnostic de leur état. Les travaux subventionnés doivent permettre de réaliser un banc d'essai d'une technologie nouvellement développée ou d'une technologie qui n'a jamais été utilisée au Québec ou de démontrer l'efficacité et la rentabilité d'une nouvelle technologie éprouvée dont l'application a été jusqu'ici limitée.

Le ramassage des branches est fini

Saint-Athanase distribuera 2,500 mélèzes samedi

GILLES BÉRUBÉ

La municipalité de Saint-Athanase procédera, samedi prochain, le 6 juin, à la distribution de 2,500 plants de mélèze. Ces pousses d'une douzaine de pouces seront remises gratuitement aux résidents de Saint-Athanase et d'Iberville.

La distribution se déroulera de 10 heures à 13 heures sur le terrain de l'hôtel de ville de Saint-Athanase, au 90, route 104. Cette activité est une façon de souligner la Journée internationale de l'environnement.

Ces plants d'arbres sont offerts par la compagnie Cartons St-Laurent. Notons que la participation des citoyens sera nécessaire pour ensacher les mélèzes. La transplantation des arbres devra se faire le plus tôt possible.

Par ailleurs, Saint-Athanase vient de compléter le ramassage des branches sur son territoire. Il a fallu trois semaines pour réaliser l'opération sur 85 kilomètres de rues et de routes. La municipalité s'est occupée des branches laissées le long des chemins du ministère des Transports, notamment dans l'emprise de la route 133. Au sud de la municipalité, observe le directeur général, M. Patrick Savard, Hydro-Québec a rasé une rangée d'arbres le long de la 133, au moment de remonter la ligne électrique, pendant la crise du verglas.

À Saint-Athanase, le nettoyage des branches occupe quatre équipes de quatre hommes, qui sont rémunérés grâce au programme de Partenariat à l'emploi. La première semaine, le travail s'est fait à l'aide d'une déchiqueteuse, mais on a vite constaté qu'il faudrait des mois à compléter l'opération de cette façon. Comme plusieurs municipalités de la région, Saint-Athanase a fait appel à de l'équipement lourd. Cependant, plutôt que d'utiliser des grues montées sur des remorques, qui servent habituellement en foresterie, elle a fait appel des entrepreneurs locaux équipés de rétrocaveuses («*pépines*»).

Les grues forestières sont rapides, mais elles prennent presque autant de temps à décharger qu'à charger, observe M. Savard. Des entrepreneurs de la région ont équipé leur rétrocaveuse d'une pince hydraulique servant au chargement des branches. Le transport se faisait avec des camions à benne. Chaque chargeuse travaillait assez rapidement pour fournir trois à quatre camions, observe M. Savard. Les travailleurs passaient derrière pour faire le nettoyage final. La municipalité a dépensé $55,000 dans ce travail.

Les branches ont été déposées sur un terrain loué par la municipalité, rue Croisetière. «On a rien brûlé», insiste M. Savard. Pour déchiqueter les branches, Saint-Athanase a retenu les services d'une entreprise équipée d'une déchiqueteuse industrielle, qui est chargée à l'aide d'une pelle mécanique. Actuellement, la municipalité évalue ce qu'elle peut faire des copeaux. Elle regarde si elle ne pourrait pas les utiliser elle-même avant de les céder. Elle a reçu une offre d'une entreprise prête à récupérer toute la matière.

Par ailleurs, les quatre équipes de travailleurs continueront le nettoyage des parcs et des cours d'eau jusqu'à l'été. Le programme de subvention se termine en juillet. D'ici là, M. Savard ne craint pas qu'ils manquent de travail.

Le seul vrai spécialiste du SPA DE LA RÉGION dans tous les styles et modèles

SPA 5 PLACES 2 995$ avec jupe en cèdre



SERVICE - PIÈCES - RÉPARATION

Photo à titre indicatif



LE PLUS GRAND CHOIX EN MEUBLES À PATIO



Venez voir notre gazebo tout en cèdre pour spas, etc.

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR PLACE Sur approbation de crédit

Balançoires À partir de 699$

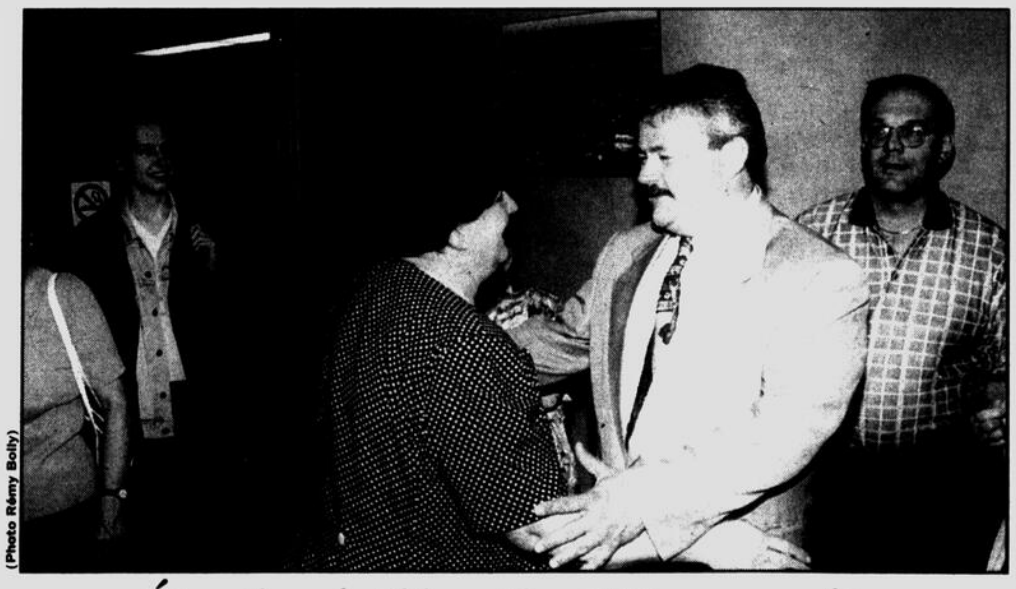
Chaises oscillantes À partir de 149,95$

Le plus grand choix de PISCINES hors-terre en ville!

PISCINES & TRACTEURS JACQUES CARTIER 347-9833

042865-c52-r

Photo Rémy Bolly



(Photo Rémy Bolly)

Élection à L'Acadie: L'Heureux élu

M. Jean-Pierre L'Heureux a été élu conseiller dans le district #6 lors de l'élection partielle tenue à L'Acadie, le dimanche 31 mai. M. L'Heureux l'a emporté avec 188 votes contre 86 pour son adversaire, M. Ronald Quesnel. Au total, 274 citoyens se sont prévalus de leur vote sur les 749 personnes habilitées à voter, soit un taux de participation de 36%. Rien d'étonnant pour une élection partielle au printemps. M. L'Heureux dit avoir travaillé fort pour convaincre les électeurs. Il a visité à peu près toutes les résidences du secteur en plus de s'entourer d'une équipe. Son organisation, dit-il, était beaucoup mieux structurée qu'en 1995.

Trois ans après sa fondation

Compo-Haut-Richelieu inaugure son centre de tri

GILLES BÉRUBÉ

Deux mois et demi après le début des opérations, la société Compo-Haut-Richelieu a inauguré, mercredi dernier, le 27 mai, son nouveau centre de tri de déchets récupérables, construit dans le parc industriel d'Iberville. Une soixantaine de personnes ont assisté à la cérémonie.

Il y a trois ans, presque jour pour jour (c'était le 29 mai), le ministre des Affaires municipales de l'époque, M. Guy Chevrette, était à la MRC pour annoncer la création de la première société d'économie mixte (SEM) au Québec. Compo-Haut-Richelieu est détenu à 60% par la MRC du Haut-Richelieu et à 40% par la société Gestion Matrec, autrefois connue sous le nom de Compo-Sortium. La semaine dernière, Compo-Haut-Richelieu a profité de cet anniversaire pour inaugurer son centre de tri, le principal actif de son système de gestion des déchets.

Mercredi, le préfet de la MRC, M. André Barrière, a fait un peu d'histoire pour rappeler le processus de création de la première et toujours l'unique SEM en opération au Québec. En 1990, il devait bien y avoir quatre ou cinq ans qu'à toutes les séances de la MRC, les maires parlaient de ce qu'il faudrait faire des déchets. Régulièrement à l'époque, des firmes d'ingénierie défilaient devant les maires pour présenter leur solution, toujours LA solution qu'il fallait à la MRC: incinération, pyrolyse, méthanisation, compostage, toutes les techniques y ont passé. Tous des vendeurs de quincaillerie, il faut le dire, qui proposaient des projets clés en main. Compo-Sortium était un de ceux-là.

En 1990, Compo-Sortium a invité des maires du Québec à aller voir en Belgique la technologie qu'elle voulait importer au Québec, une technologie basée sur le tri et le compostage des déchets. Le préfet de la MRC, M. Charlemagne Vaillancourt, était de la mission. En faisant rapport de son voyage, une petite phrase avait bien résumé sa pensée: «Ce que j'aime, c'est qu'il n'y a pas de secret, il n'y a pas de boîte noire». «Et puis, il y a cette structure de société d'économie mixte, qui m'apparaît intéressante. Je pense qu'on devrait regarder ça de plus proche», avait-il ajouté en substance. À maintes reprises, pendant les mois et les années qui allaient suivre, M. Vaillancourt allait répéter son intérêt pour cette structure juridique.

Étude

Il a fallu que Compo-Sortium fasse pression, pour que la MRC s'engage dans un projet-pilote soutenu par le ministère de l'Environnement. L'entreprise privée a alors mené une étude exhaustive qui allait l'amener à modifier sa propre approche face au projet.

D'une part sur le plan technique, en Belgique, en Allemagne, en France, là où la récupération des déchets a des décennies d'histoire, on reculait sur la technique. Les nouveaux centres de tri étaient moins équipés au profit du tri manuel et surtout du tri à la maison des matières recyclables et des matières compostables. Par contre, les services de déchets misaient plus que jamais sur l'information aux citoyens. Peut-être en raison de l'encadrement du ministère, les études de Compo-Sortium allaient conduire à une approche technique correspondant en tout point à la politique de gestion des matières résiduelles mise de l'avant par Québec en 1996.

D'autre part, Compo-Sortium a changé de philosophie. De vendeur de quincaillerie, elle est devenue une entreprise de gestion de services publics. Pour un, avec des centres de tri moins équipés, il y a moins de quincaillerie à vendre. Ensuite, son investissement dans l'étude avait décuplé, si bien que la rentabilité à court terme dans la vente et la construction d'une usine de tri était moins évidente. Il fallait viser à long terme. Sa recherche lui avait permis d'acquérir un savoir-faire unique au Québec dans la gestion des déchets et entre-temps, elle avait été achetée par L'Européenne de services, une société spécialisée dans les services publics, notamment par le biais de société d'économie mixte.



(Photo Rémy Bolly)

Actionnaires, maires, ingénieurs, constructeurs, les artisans du centre de tri se sont regroupés pour la coupe marquant l'inauguration officielle.

SEM

Devenue par la suite Gestion Matrec, elle a proposé à la MRC de s'associer pour créer Compo-Haut-Richelieu. L'entreprise privée allait apporter la technique, la MRC la clientèle. Devant l'hésitation de Saint-Jean-sur-Richelieu, le projet a failli avorter. C'est le maire d'Iberville, M. Luc Gauthier, appuyé de son collègue de Saint-Luc, M. Gilles Dolbec, qui a pris le dossier en main. Tour à tour, ils ont présidé la société. En 1996, Compo-Haut-Richelieu a finalement pris en charge la gestion des déchets de seize des vingt municipalités du territoire, desservant ainsi une population de 88,000 habitants. En plus du centre de tri, la société exploite trois parcs à conteneurs.

La construction de l'usine a été principalement pilotée par le nouveau président de Compo-Haut-Richelieu, M. Serges Lafrance, maire du village d'Henryville. Installé dans un bâtiment de 20,000 pieds carrés, le centre a une capacité de 12,000 tonnes par année, qui peut être accrue avec des aménagements mineurs. Il emploie quinze travailleurs, dont une majorité sont des personnes bénéficiant d'un programme de réinsertion au travail. À l'automne, il deviendra un lieu de stage permanent dans le cadre d'un programme soutenu par le Fonds de lutte à la pauvreté.

Cet automne, la société prévoit tenir une journée portes ouvertes à l'intention du public. Par la suite, des visites organisées seront possibles pour les groupes. Ces activités s'inscrivent dans la stratégie de sensibilisation de la population à la récupération.

Mercredi, l'un des membres du consortium chargé de construire l'usine, M. Gaétan Paradis, a tenu à prendre la parole pour appuyer la formule des SEM. Cette structure juridique permet aux élus de choisir avec qui ils veulent faire affaire. Compo-Haut-Richelieu a encouragé l'achat local. L'expertise acquise à Iberville est maintenant exportable.

Enfin, pour célébrer l'inauguration de son usine, la société avait invité d'éventuels clients, les élus des municipalités et des MRC voisines. Cependant, aucun représentant d'Iberville n'y était. Ça a été remarqué.

Pour son absence à l'inauguration du centre de tri

Violente sortie de l'ex-maire Gauthier contre Jean Rioux

LOUISE BÉDARD

Absent de la scène politique municipale depuis sa retraite il y aura trois ans, l'ancien maire d'Iberville, Luc Gauthier, a effectué une violente sortie lundi soir, à la réunion du conseil, contre son successeur, Jean Rioux, à qui il reproche sévèrement son absence à l'inauguration du centre de tri des matières recyclables Compo-Haut-Richelieu.

Mercredi dernier, avait lieu l'inauguration officielle du centre de tri situé dans le parc industriel d'Iberville et l'absence de représentant de la ville d'Iberville a été remarquée par les participants.

Profitant de la période de questions réservée au public, M. Gauthier a fait lecture de la lettre ouverte publiée dans la présente édition du journal (page A-11). Mais en plus, il a insisté auprès du maire pour qu'il fasse des excuses publiques à ses concitoyens.



(Photo Rémy Bolly)

L'ex-maire d'Iberville, Luc Gauthier, assistant à l'inauguration du centre de tri de Compo-Haut-Richelieu.

Sur un ton exprimant sa colère et d'une voix très forte, il a déclaré trouver inadmissible que le maire n'ait pas été présent à un tel événement très important pour Iberville. Il a eu honte pour ses représentants municipaux tous absents.

Il a aussi critiqué le maire pour son absence au dernier concert de l'Union musicale d'Iberville, une institution de la place, qui rendait hommage le 9 mai dernier à son directeur artistique, Rolf Bertsch et son président sortant, Louis-Philippe Guay.

M. Gauthier ne ferait pas une telie sortie si le maire n'avait décidé d'occuper sa fonction à temps plein, a-t-il précisé. Deux absences aussi remarquées en un mois, c'est manquer de respect envers vos commettants, a-t-il lancé au maire Rioux qui essayait de s'expliquer.

Oubli

Jean Rioux dit avoir simplement oublié la tenue de l'inauguration du centre de tri. Il avait inscrit l'événement à son agenda, au haut de la page. Mais en quittant l'hôtel de ville, en fin d'après-midi, il n'a pas vu l'inscription. Un oubli qu'il ne peut expliquer autrement. Il ne faut pas chercher ailleurs. Il s'est fait un devoir d'assister à plusieurs autres activités de Compo-Haut-Richelieu mais cette fois-ci, il a tout simplement oublié. Il ne voit pas comment il pourrait s'excuser autrement de son absence.

Quant au directeur général de la ville, Yvan Fortin, qui était aussi absent à l'inauguration du centre de tri, celui-ci indique ne pas avoir reçu de carton d'invitation, sans quoi il y serait allé.

En ce qui concerne le concert de l'Union musicale, le maire Rioux trouve son prédécesseur sévère. Le 9 mai coïncidait avec la fête des mères et il a fêté sa mère. Il a assisté dans le passé à plusieurs concerts de l'Union musicale, a-t-il signalé.

Mais ces explications n'ont pas satisfait M. Gauthier qui a continué sur un ton très dur à adresser des reproches au maire, durant plusieurs minutes. Il juge que le maire, à plus forte raison qu'il occupe son poste à temps plein, doit toujours s'assurer de la présence d'un membre du conseil aux événements importants.

C'est dans cette atmosphère très tendue qu'a pris fin l'assemblée, vers 22h10.



(Photo Rémy Bolly)

500 arbres en terre à L'Acadie!

La municipalité de L'Acadie a procédé, le 23 mai dernier, à la donation de 100 épinettes de Norvège, 200 mélèzes européens et 200 mélèzes laricins, avec la collaboration de la Société d'horticulture de la municipalité. De 9 à 12 heures, les citoyens intéressés ont reçu un maximum de trois plants au Centre communautaire. Les quelques surplus de la journée ont été distribués à des amoureux de la nature pouvant se permettre de mettre en terre plus que trois plants. Les arbres étaient fournis par le Club 4-H.



(Photo Rémy Bolly)

Réparation à Saint-Noël-Chabanel

Les marches du perron de l'Église Saint-Noël-Chabanel ont droit à une cure de rajeunissement, elles qui datent d'une cinquantaine d'années. Des travaux ont été entrepris sur le perron et au presbytère. Le contrat est réalisé par la compagnie luçoise Habitation Sélect. Il se chiffre à près de $14,000. Les travaux devraient se terminer sous peu.

Dr Frédéric St-Jean
CHIROPRATICIEN



vous souffrez de:
- Cervicalgie
- Migraine
- Entorse lombaire
- Sciatique
- Articulation



N'ATTENDEZ PLUS!
CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE
SUR RENDEZ-VOUS
Reçus disponibles pour assurances
1050, boul. du Séminaire Nord, bureau 240
(près de l'hôpital)
Saint-Jean-sur-Richelieu **Tél.: 348-3232**

221924-c49-r

Super Vente D'ÉLECTROMÉNAGERS

Nous payons la TPS

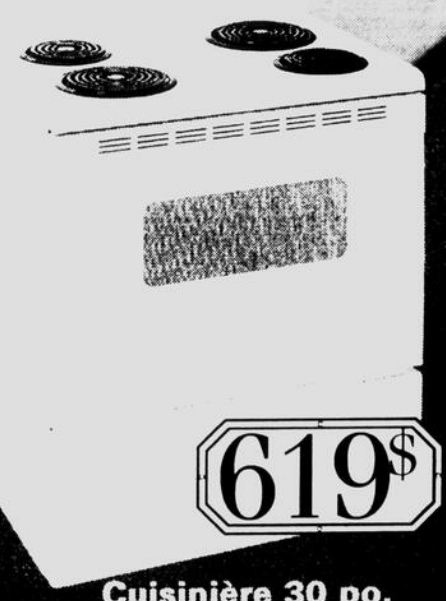
ou rien à payer avant 1999

799$



Réfrigérateur 18 pi.cu.
- Portes réversibles
- Panier à viande

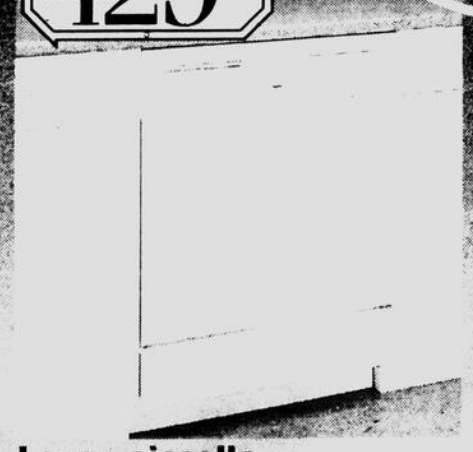
619$



Cuisinière 30 po.
- Surface de cuisson soulevable pour faciliter le nettoyage
- Profondeur réduite de façon à ne pas excéder vos armoires

Inglis

429$



Lave-vaisselle
- 3 niveaux de lavage
- Mise en marche différée

869$



Laveuse
- Très grande capacité Plus
- 4 choix de température
- 4 niveaux d'eau

Sécheuse
- Séchage automatique
- 3 choix de température

Membre de
CANTREX
Recyclons notre argent chez nous
achetons régionalement

MEUBLES SÉLECTION *Laurent*

Tél.: 348-4545
856-3646
Saint-Luc, 100, rue Moreau

042347-r37-d



Les élèves de Racicot revendiquent le droit de s'exprimer

Révolte de la mini-jupe et des cheveux verts: prise 2

ISABELLE SIMARD



«On ne se laisse pas marcher sur les pieds... Changeons la médiocrité de notre école... Exprimons-nous...» Les étudiants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot en avaient gros sur le coeur mercredi dernier. Ils ont tenu une manifestation afin de protester contre sept règlements figurant sur leur code d'éthique. Le rassemblement s'est déroulé dans le calme et le respect des règles.

Ce n'est pas la première fois que les élèves de Racicot manifestent leur désaccord sur certains éléments du code d'éthique. Le 24 mai 1996, 292 étudiants de la polyvalente ont écopé d'une journée de suspension pour avoir manifesté devant l'interdiction de pouvoir porter des shorts, des mini-jupes, des blouses sans manches, des casquettes et des cheveux de couleur.

«Là, c'est différent. Avant de tenir notre manif, nous avons obtenu un permis au service de police et prévenu la Direction de l'école. Nous avons fait circuler une pétition et recueilli 947 signataires. Le document a été remis au conseil d'orientation, de même qu'aux membres de la Direction», explique Danny Plourde, un élève de 5e secondaire.

Quelques centaines d'élèves ont quitté leur classe à 10h30 pour se rassembler dans la cour d'école et y rester jusqu'à la fin de l'après-midi. En cette journée ensoleillée, l'ambiance était plutôt joyeuse et animée. Plusieurs élèves n'ont pas manqué d'enfreindre certaines règles en portant la mini-jupe, la camisole et la casquette. Aucune tête colorée à l'horizon...

Les jeunes revendiquent le droit de colorer leurs cheveux en rouge, vert, bleu, jaune ou orange, bref, de la couleur qui leur chante. Ils demandent à ce que soit levée l'interdiction de s'étendre sur la pelouse en dehors des heures de cours. Ils veulent qu'on leur permette de porter une casquette et d'écouter leur baladeur dans l'école.

Les jeunes femmes veulent pouvoir porter des mini-jupes et des camisoles comme bon leur semble.

«On a payé pour un passeport en début d'année. Il s'agit en fait d'un agenda. On ne nous permet même pas d'écrire dans ce passeport. C'est complètement ridicule», s'insurge Marjolaine Lord.

«Le règlement stipule que nous avons le droit de choisir de faire de la retenue le midi plutôt que le soir en raison des contraintes du transport scolaire. Quelques enseignants refusent de nous accueillir le midi. Ils ne respectent pas le règlement», enchaîne Danny Plourde.

Leur mot à dire

Leurs revendications vont au-delà de la tenue vestimentaire et des règlements qu'ils jugent trop sévères. Les étudiants sollicitent un pouvoir décisionnel sur des questions qui les concernent.

Tous les ans, le conseil d'orientation adopte au printemps une série de règlements auxquels la clientèle de l'école doit se soumettre dès le début de l'année scolaire.

«Il devait y avoir une rencontre avec le conseil d'orientation à ce sujet et celle-ci a été annulée. Nous devions légiférer sur les règlements de l'école et il semble que la Direction ne veut pas entendre nos suggestions», explique Myriam Faraj, porte-parole des étudiants.

L'implantation des conseils d'établissement que réclame la ministre de l'Éducation Pauline Marois aura pour effet d'éliminer le droit de vote des étudiants.



Photo Rémy Bolly

Marie-Ève Bolduc, Isabel Bernard, Phébée Paquette, Myriam Faraj, Danny Plourde et Marjolaine Lord revendiquent le droit de prendre part aux décisions qui les concernent, tout comme 940 élèves qui ont signé une pétition à ce sujet.

«Nous n'aurons plus le droit de parole et c'est injuste. Nous tenons à nous exprimer sur des questions qui nous concernent. On appelle cela de la démocratie», termine Myriam, sous le regard approbateur de ses compagnons de classe. ✍

Les manifestants seront pénalisés

ISABELLE SIMARD

Qu'adviendra-t-il des étudiants qui ont participé à la manifestation? Seront-ils suspendus, pénalisés? Le directeur de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, Fernand Croisetière, ne minimise pas le geste des étudiants même s'il constate le sérieux de leur démarche.

Dans une lettre adressée aux parents des élèves, il exprime elairement ses intentions à l'égard des jeunes qui se sont joints au rassemblement. Il compte appliquer les règlements en vigueur à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

En somme, les étudiants qui devaient se présenter à un examen mercredi dernier - une vingtaine au total - écoperont de la note «0». Les manifestants devront reprendre le temps qu'ils ont perdu lors de cette absence jugée «anormale» au moment déterminé par la Direction.

Aucune suspension n'a été prévue en raison du trop grand nombre d'élèves ayant participé au rassemblement, environ 650 selon M. Croisetière.

Le directeur avise les parents qu'il a bel et bien reçu une pétition à l'effet de négocier certains règlements de l'école. Il assure que le conseil d'orientation en a été saisi et qu'un comité de travail composé de parents (3), d'élèves (5), d'enseignants (5), d'un professionnel, d'employés de soutien (2) et de la direction (1) a été formé dans le but de faire des recommandations au conseil d'orientation. Au total, 947 étudiants ont signé cette pétition.

«Il reste maintenant dix jours de classe avant les examens et, comme nous le savons, tout ce temps est précieux dans l'atteinte de la réussite de nos étudiants. Je vous demande donc votre collaboration afin que cette année scolaire se termine dans l'ordre et l'harmonie», suggère-t-il aux parents. ✍

BOUTIQUE ViTA Santé
• Suppléments et vitamines
• Accessoires d'entraînement
• Régimes alimentaires
• Vêtements de lignes sportives
• Service de consultation
• Suivi sportif
87, boul. Saint-Luc, Saint-Luc
(Près de Pasquier)
349-4683
VÊTEMENTS SPORTS style californien
NO LIMITS Rugged Sportswear U.S.A. Clothing Company
Phys-Fit
LA Louise Andrée DESIGNER
WEAR
Maintenant ouverte
François Tarsi et Ana Pereira, props.
Visitez notre section suppléments alimentaires et vitamines
SPÉCIAL CRÉATINE 1000 mg ULTIMATE NUTRITION Rég. 119,99$ 79,98$
GEL AMINCISSANT Look Rég. 49,95$ Spécial 37,99$



Mode d'emploi

Dès le 13 juin 1998, le nouvel indicatif 450 remplacera le 514 dans les régions de Laval, des Laurentides, de la Rive-Nord, de Lanaudière, de la Montérégie, de l'Estrie, de la Rive-Sud, du Haut-Richelieu et de la Haute-Yamaska. Ce changement modifiera le mode de composition des appels locaux d'un indicatif à un autre, en voici des exemples.

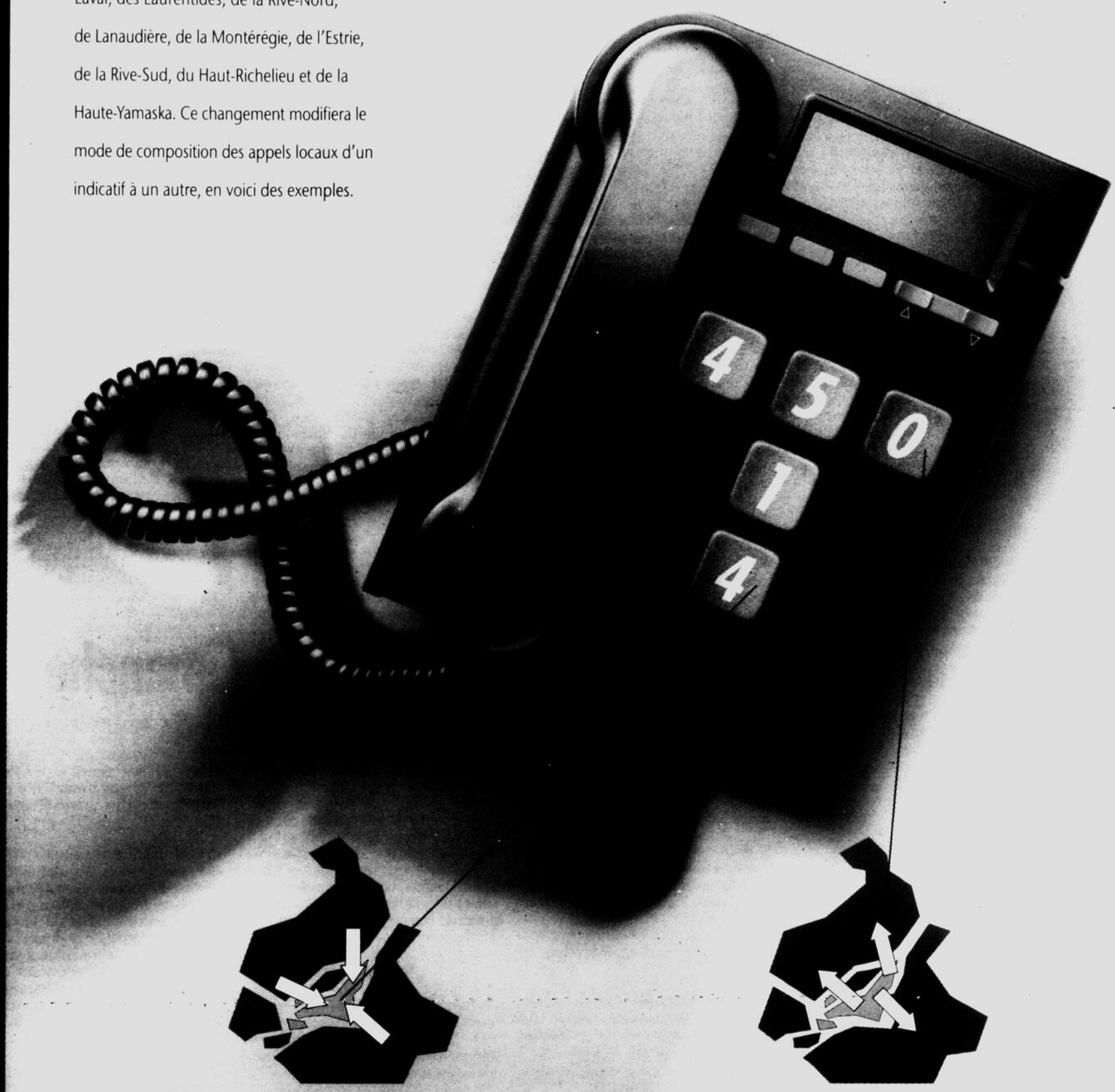


Photo Rémy Bolly

Composition du 514

Exemple : si vous appelez de Longueuil à Montréal,

composez le **514 + le numéro.**

Ne faites pas le 1.

Les appels qui étaient locaux restent locaux.

Composition du 450

Exemple : si vous appelez de Montréal à Laval,

composez le **450 + le numéro.**

Ne faites pas le 1.

Les appels qui étaient locaux restent locaux.

Si vous désirez en savoir plus, appelez-nous au **1 888 450-3450**
ou visitez notre site Internet au **www.bell450.com**

Bell

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Douze commissaires élus par acclamation

Élections dans sept circonscriptions

LOUISE BÉDARD

Il y aura élections dans sept circonscriptions électorales de la commission scolaire francophone des Hautes-Rivières, le dimanche 14 juin prochain. À l'issue de la période de mise en candidature, douze personnes ont été élues par acclamation. Ainsi des commissaires sortants ont vu leur mandat renouvelé.

Il s'agit de six membres de l'actuel conseil scolaire de Saint-Jean. Nicole Mongeon-Guay, présidente du conseil provisoire de Des Rivières représentera la circonscription 15 (Saint-Eugène et une partie de Saint-Edmond).

Andrée Bouchard n'a pas eu d'opposition au siège de la circonscription 16 (Saint-Lucien et une partie de Saint-Edmond) de même que Thérèse Lasnier dans la circonscription 15 (Cathédrale et Notre-Dame-Auxiliatrice).

Noël L'Écuyer est réélu sans opposition dans la circonscription 11 (L'Acadie et Saint-Jacques-le-Mineur). Il en est de même pour Yvan Pineault qui représentera toute la zone rurale au sud de Saint-Jean couvrant Lacolle, Notre-Dame-du-Mont-Carmel, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Valentin et Saint-Blaise-sur-Richelieu.

Pierre Boudreau est réélu dans la circonscription 12 (Notre-Dame-de-Lourdes et le secteur de l'école des Prés-Verts dans Saint-Luc).

Dans la circonscription 18 (Saint-Gérard), une nouvelle venue, Michelle Laporte, actuelle présidente du comité de l'école Saint-Gérard, est élue par acclamation.

Un nouveau venu, François Blais, président du conseil d'orientation de l'école Providence, accède au conseil des commissaires, au siège de la circonscription 14 (le secteur des écoles aux Quatre-Vents et de l'Île Sainte-Thérèse) dans Saint-Luc. Il n'aura pas à faire face à l'électorat.

Réjean Bessette de Saint-Athanase est le seul membre de l'actuel conseil scolaire d'Iberville a être réélu par acclamation. Il représentera la circonscription 6 (Saint-Athanase et le secteur Desjardins dans Iberville).

Sur le territoire de l'actuelle commission scolaire de Marieville, Monique Brière de Marieville est élue dans la circonscription 5 (Richelieu, Sainte-Marie-de-Monnoir). Bernard Petit, un agriculteur de Sainte-Angèle-de-Monnoir, est élu sans opposition au siège de la circonscription 3 (Sainte-Angèle-de-Monnoir et Marieville).

Ghislaine Gasper, commissaire sortante de Saint-Paul d'Abbotsford, est réélue dans la circonscription 1 (L'Ange-Gardien, Saint-Ange-Gardien, Saint-Paul-d'Abbotsford et Saint-Césaire).

Élections

Il y aura élections dans sept circonscriptions. Trois candidats se font la lutte dans la circonscription 19 (secteur Sainte-Marie-de-la-Visitation ou Normandie de St-Jean). Le commissaire sortant Claude Saint-Pierre fera face à deux nouveaux venus en se présentant dans le quartier voisin de son lieu de résidence. Il s'agit de Diane Primeau qui habite dans Saint-Luc mais siège au conseil d'orientation de la polyvalente Armand-Racicot et a choisi de briguer les suffrages dans le quartier voisin.

Guy Tremblay, le seul résident du quartier Normandie, président du comité de l'école Marie-Derome, a décidé de se lancer dans la lutte. Il s'est impliqué notamment dans le projet de violence zéro à l'école primaire du quartier.



(Photo Rémy Bolly)

Parmi les élus par acclamation, Thérèse Lasnier de Saint-Jean, Ghislaine Gasper de Saint-Paul d'Abbostford, Yvon Pineault de Lacolle, Noël L'Écuyer de L'Acadie, Monique Brière de Marieville, Nicole Mongeon-Guay de Saint-Jean et Réjean Bessette de Saint-Athanase.

Dans la circonscription 13 (secteur de l'école Aux Quatre-Vents et de l'Île Sainte-Thérèse) Nicole Devost, représentante des parents à l'actuel conseil scolaire de Saint-Jean, est en lice avec Michel Aerts, un parent qui s'est fait connaître contre l'imposition de frais de surveillance dans les écoles primaires.

Iberville

Le président de l'actuel conseil scolaire d'Iberville, Luc Mercier, a de l'opposition en la personne de Émélie de Sartiges, au siège de la circonscription 8 (Mont-Saint-Grégoire, Saint-Alexandre et Sabrevois). Les deux candidats sont résidents de Saint-Alexandre.

De même son confrère Serges Lafrance, commissaire sortant et maire du village d'Henryville, devra faire face à l'électorat puisque Josiane Fabry de Henryville a décidé de se porter candidate.

Guy Giroux, un conseil pédagogique à la retraite, brigue les suffrages contre Micheline Sauvé dans la circonscription 7 couvrant la plus grande partie de la ville d'Iberville.

Ste-Brigide

Deux commissaires se font la lutte dans la circonscription 2 (Saint-Michel-de-Rougemont, Rougemont, Saint-Césaire village et Sainte-Brigide d'Iberville).

M. Loiselle est présentement commissaire de Sainte-Brigide au conseil scolaire de Des Rivières (Farnham). Le territoire de Sainte-Brigide est maintenant rattaché à la commission scolaire des Hautes-Rivières. Il affrontera un confrère qui siège à ses côtés au conseil provisoire de la nouvelle commission scolaire. Il s'agit de Robert Chicoine de Saint-Césaire.

Enfin le commissaire Yvan Rioux de Saint-Jean-Baptiste de Rouville devra affronter Magda Farès de Saint-Mathias dans la circonscription 4 (Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathias).

Élections scolaires

La période de révision prolongée jusqu'au 7 juin

La période de révision des listes électorales en vue des élections scolaires du 14 juin est prolongée. Le directeur général des élections du Québec, Me François Casgrain, a annoncé qu'il prolongeait la période de réception des demandes d'inscription et de changement à la liste électorale scolaire.

À cette fin, un bureau de révision sera ouvert au bureau officiel du président d'élection de chaque commission scolaire francophone et anglophone. Pour la commission scolaire francophone des Hautes-Rivières, ce bureau est situé au centre administratif de l'actuelle commission scolaire de Saint-Jean, 210, Notre-Dame, à Saint-Jean.

Rappelons que la nouvelle commission scolaire des Hautes-Rivières couvre le territoire des actuelles commissions scolaires Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Marieville et Provençal (Saint-Césaire) en plus des municipalités de Sainte-Brigide d'Iberville et Saint-Jean-Baptiste de Rouville.

Les électeurs qui ne sont pas inscrits à la liste électorale ou désirent apporter des modifications à leur inscription pourront le faire jusqu'au dimanche 7 juin prochain. Les heures d'ouverture seront de 9h à 17h, à l'exception du 7 juin où elles seront les mêmes que celles du vote par anticipation, soit de 9h à 19h.

Ainsi, les électeurs pourront effectuer une demande d'inscription, de correction ou de radiation. Ils pourront également signifier leur choix de voter à la commission scolaire anglophone, s'ils en ont le droit.

Si votre nom n'apparaît pas sur l'avis d'inscription reçu par la poste au début du mois de mai, c'est que vous n'êtes pas inscrit.

Toute demande d'inscription doit être accompagnée de deux pièces d'identité dont l'une comprend le nom et la date de naissance (par exemple: certificat de naissance, carte d'assurance-maladie, passeport canadien) et l'autre, le nom et l'adresse du domicile de l'électeur visé (par exemple: permis de conduire, compte de téléphone ou d'électricité, chèque personnalisé).

Vote par anticipation dimanche

LOUISE BÉDARD

C'est dimanche que se tient le vote par anticipation dans les commissions scolaires. Les élections scolaires comme telles ont lieu la semaine suivante, le dimanche 14 juin.

À la commission scolaire des Hautes-Rivières qui couvre le territoire des actuelles commissions scolaires Saint-Jean-sur-Richelieu, Iberville, Marieville et Provençal (Saint-Césaire), il y aura élections dans sept des dix-neuf circonscriptions ou quartiers.

Les bureaux de votation seront ouverts de 9 à 19 heures, pour le vote par anticipation comme ce sera le cas le jour du scrutin, le 14 juin.

Anticipation

Les personnes qui ne pourront exercer leur droit de vote le 14 juin peuvent voter dès dimanche lors du vote par anticipation.

À noter que les lieux où est organisé le vote par anticipation ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux de la tenue du scrutin du 14 juin.

Les lieux du vote par anticipation ont été décidés avant la fin de la période des mises en candidature. On ne connaissait pas alors le nombre de circonscriptions où un scrutin devait être organisé. Il avait été décidé de regrouper des circonscriptions pour l'organisation du vote par anticipation.

Ste-Marie-de la-Visitation

Ainsi dimanche, s'ils veulent voter par anticipation, les électeurs de la circonscription 19 (secteur Sainte-Marie-de-la-Visitation) devront se présenter à l'école J.-Amédée-Bélanger située sur la rue Notre-Dame, à Saint-Jean.

Par contre le jour de l'élection du 14 juin, c'est à la polyvalente Armand-Racicot que se tiendra le scrutin. Les électeurs recevront un carton par la poste, à compter de lundi prochain, leur indiquant le nom des candidats et la polyvalente comme lieu de la votation.

Saint-Luc

Dans la circonscription 13 (secteurs de l'école Aux Quatre-Vents et l'Île Sainte-Thérèse), le vote par anticipation a lieu à l'école Napoléon-Bourassa de L'Acadie.

Mais le scrutin régulier du 14 juin, aura lieu à l'école Aux Quatre-Vents de Saint-Luc.

Iberville

Dans la circonscription 7 couvrant toute la municipalité d'Iberville sauf le secteur Desjardins, le vote par anticipation a lieu dimanche, à la polyvalente Marcel-Landry.

Par contre le jour du scrutin, le 14 juin, c'est à l'école Notre-Dame-de-Lourdes que les électeurs devront se présenter pour voter.

Dans la circonscription 8 (Mont St-Grégoire, Saint-Alexandre, Sabrevois), le vote par anticipation a lieu aussi à la polyvalente Marcel-Landry. Mais le scrutin du 14 juin se tiendra dans les écoles Frère-André de Saint-Grégoire, Saint-Alexandre et Sainte-Anne de Sabrevois.

Les commissaires ont obtenu gain de cause dans leurs représentations auprès de la directrice du scrutin pour que des bureaux de vote soient aménagés dans toutes les écoles primaires des zones rurales afin de favoriser une plus grande participation.

Dans la circonscription 9 (Henryville village et municipalité, Saint-Sébastien, Noyan, Saint-Georges de Clarenceville et Venise-en-Québec), le vote par anticipation se tient à l'école Henryville. Par contre le jour du scrutin, il y aura des bureaux de votation non seulement à l'école Henryville mais aussi aux écoles Saint-Joseph de Saint-Sébastien et Saint-Jacques de Clarenceville.

Marieville

Dans la circonscription 4 (Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville et Saint-Mathias-sur-Richelieu), c'est à la polyvalente Euclide-Théberge de Marieville qu'a lieu le vote par anticipation.

Par contre le dimanche 14 juin, la votation se fera à l'école de l'Amitié de Saint-Jean-Baptiste et à l'école Pointe-Olivier de Saint- Mathias.

Provençal

Enfin dans la circonscription 2 (Saint-Michel-de-Rougemont, Rougemont, Saint-Césaire village et Sainte-Brigide-d'Iberville), le vote par anticipation est organisé à la polyvalente P.-G.-Ostiguy de Saint-Césaire.

Par contre il y aura trois lieux de votation le 14 juin: l'école Notre-Dame-du-Sourire à Sainte-Brigide, l'école Saint-Michel de Rougemont et la polyvalente P.-G.-Ostiguy de Saint-Césaire.

Aménagez votre été !

BOIS TRAITE SOUS PRESSION

PREMIERE QUALITE

2 x 4 x 8 pi	2,97$
2 x 6 x 12 pi	8,47$
4 x 4 x 8 pi	6,97$
1 x 6 x 5 pi	1,80$
1 x 6 x 6 pi	2,29$

Treillis traité

2 pi x 8 pi	3,27$
4 pi x 8 pi	5,97$



GRIL «FIESTA»
40 000 BTU
6050034



129,97$

Dégustez la saveur des grillades sur feu de bois

Nouveau!



GRIL AU BOIS

269,97$

189,97$

PORTE EN ACIER B-03
Préfini blanc, Cadre 6 po
9/16 po recouvert de vinyle blanc à l'extérieur, jauge 24 prépercée pour poignée standard, double système de coupe-froid; compression et magnétique R-16. Garantie 5 ans sur la porte et 10 ans sur l'unité vitrée.



359,97$

PORTE-PATIO 5 PI
Cadre 7 1/4 po recouvert de vinyle blanc extérieur, vitrage clair, dimensions 58 7/8 po x 81 pi, moutisquaire inclus. Garantie 6 ans pièces et main-d'oeuvre, 10 ans sur le verre incluant bris thermique.
* Aussi disponible en 6 pi

PORTE D'INTERIEUR
30 po
«COLONIST»

37,97$

PORTE PLIANTE
24 po
«COLONIST»

34,97$

BARDEAU A COUVERTURE NOIR
GARANTIE 20 ANS
* 25-30 aussi disponibles en magasin



10,47$

PEINTURE BMR

PEINTURE BMR LATEX
3,78 litres
Blanc, fini perle
929-610



19,97$

PEINTURE BMR LATEX
Blanc, semi-lustré
929-710



19,97$

PEINTURE BMR LATEX
Blanc, fini velouté
929-210



18,97$

APPRET SCELLEUR
Latex
929-109



16,97$

PRESENTATION

SAMEDI 6 JUIN 1998





SABLEUSE «ORBITALE»
Ensemble de papier à sabler EN PRIME
100-0025

79,97$



PERCEUSE SANS FIL 7,2 V
191-0014

69,87$

BMR l'expert
au centre de la rénovation



Valable jusqu'au 14 juin 1998

* Sujet à l'approbation du crédit

VISA MasterCard Interac PAIEMENT DIRECT

NOS SERVICES
- Livraison
- Service de grue
- Centre de coupe
- Pilage d'aluminium
- Décoration
- Centre horticole
- Évaluation
- Portes et fenêtres

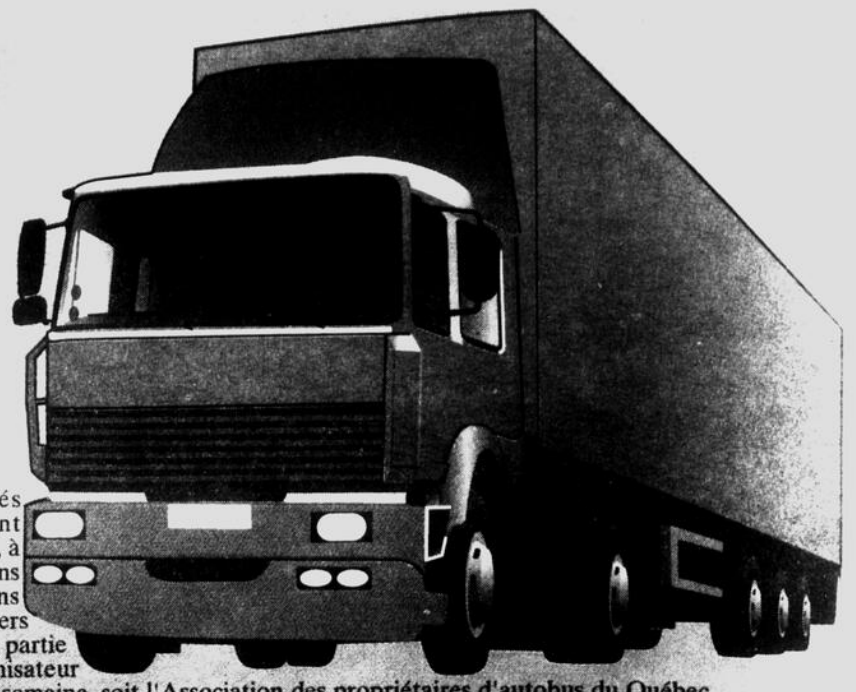
210, boul. Saint-Joseph, Saint-Joan-sur-Richelieu
Tél.: 359-1311
Fax: 359-1315

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

Semaine des TRANSPORTS

1er au 7 juin 1998

Le rôle vital des transports



L'un des principaux objectifs de la Semaine nationale des transports 1998 consiste à sensibiliser le public ainsi que les professionnels du domaine et les étudiants du primaire et du secondaire au rôle vital que jouent les transports aériens, ferroviaires, routiers, maritimes dans le développement économique du Québec et du Canada. Son thème, «Les Transports: ressource nationale», rappelle que les transports constituent une composante essentielle de chacun des aspects de la vie au Québec et au Canada. Par ailleurs, son sous-thème, «La sécurité avant tout», fait ressortir le besoin d'assurer aux voyageurs des services toujours plus fiables et sécuritaires.

Les transports jouent au Québec un rôle d'une importance rarement reconnue à sa juste valeur. On s'empresse trop souvent de souligner les déficiences de notre système de transport en parlant de congestion, de nids de poule, de sécurité du transport scolaire ou de gestion aéroportuaire. C'est dans le cadre de la semaine nationale des transports, qui se tient cette année du 1er au 7 juin, que l'opportunité de faire ressortir les transports comme ressource nationale nous est donnée.

Au Québec, la Semaine nationale des transports 1998 se traduit par la tenue d'une série d'activités qui se déroulent tant à Montréal, à Québec, que dans certaines régions du Québec. Divers partenaires font partie du comité organisateur québécois de la semaine, soit l'Association des propriétaires d'autobus du Québec, l'Association du camionnage du Québec, le Groupe Cartier ltée, le ministère des Transports du Québec, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal, la Société de l'assurance automobile du Québec, Transports Canada, etc. D'autres partenaires ont choisi d'offrir des produits et services pour appuyer la Semaine: Breadner Tailers Sales, l'Agence métropolitaine des transports (AMT), NavCan, certains musées liés au transport, le CITT, Vélo Québec, FedEx, Bell Canada, l'ACQ, le Groupe Bomart, etc.



ATELIER DE RÉPARATION GILLES GOYETTE ENR.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE
ET MÉCANIQUE DIESEL
CAMIONS ET REMORQUES
ENTRETIEN DE FLOTTE



349-4751

192-A, rue Saint-Louis, Saint-Jean-sur-Richelieu

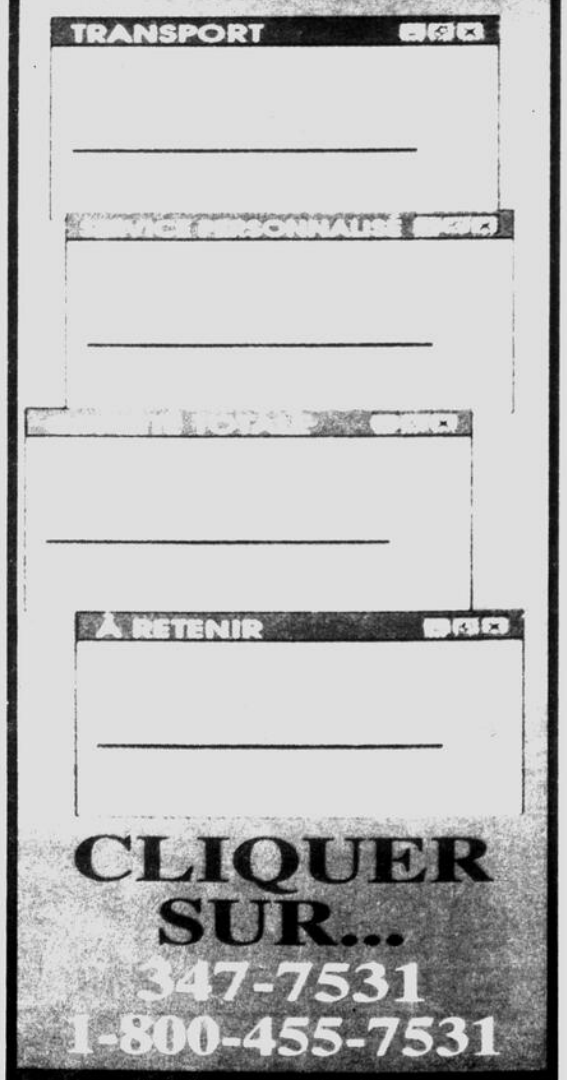
NORMANDIN TRANSIT ENR.

TRANSPORT CANADA

ÉTATS-UNIS

Cautionné des douanes canadiennes et américaines

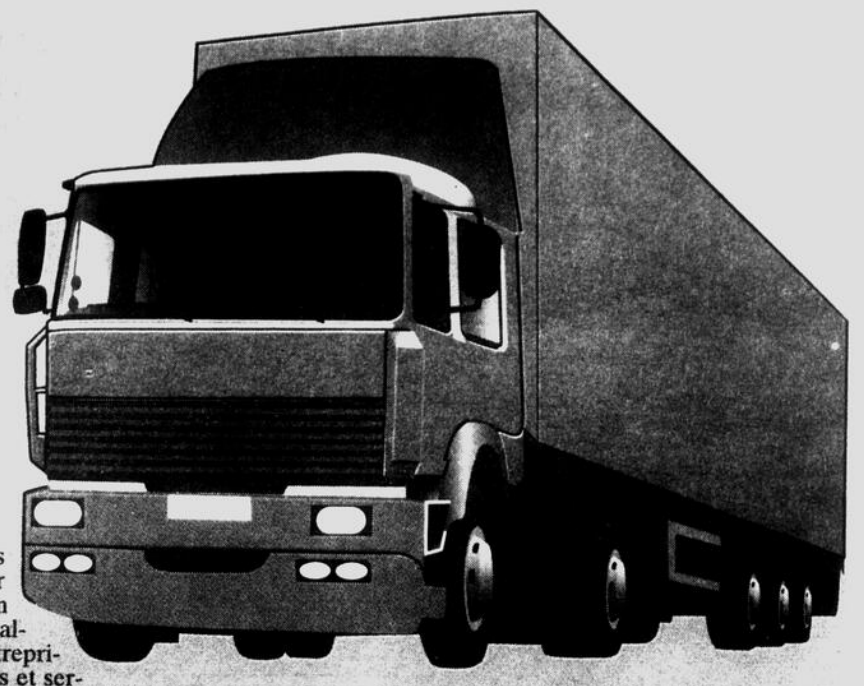
SPÉCIALITÉS LTL ET CHARGES ENTIÈRES



CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAIS

Semaine des TRANSPORTS

1er juin 1998



L'industrie du camionnage favorise la sécurité

L'Association canadienne du camionnage (ACC) appuie la mise en place de politiques, pratiques et mesures d'application réfléchies qui favorisent des règles du jeu équitables pour tous les transporteurs dans un environnement concurrentiel. De concert avec les associations provinciales du camionnage et les gouvernements, l'ACC participe à un certain nombre d'initiatives en matière de sécurité. L'ACC est en train de mettre au point un programme de contre-mesures pour pallier les effets de la fatigue, englobant des éléments d'information, d'éducation, de diffusion publique et de recherche. En collaboration avec Transports Canada, l'ACC s'emploie à élaborer un cadre de programme de gestion de la fatigue au Canada et un examen complet des règlements actuels sur les heures de service au Canada et aux États-Unis.

L'ACC appuie le dépistage relatif à la consommation de drogues et d'alcool dans les postes critiques pour la sécurité. Elle a donc mis sur pied, en partenariat avec les associations provinciales du camionnage, le Consortium canadien des transporteurs routiers pour aider l'industrie canadienne du transport routier à élaborer et à mettre en place des programmes sur la consommation de drogues et d'alcool dans les entreprises. Les produits et services du consortium sont offerts à tous les segments de l'industrie, y compris aux conducteurs de camion et d'autobus ainsi qu'aux transporteurs pour compte propre et pour compte d'autrui à travers le pays.

L'ACC appuie la mise en place par le gouvernement d'une norme standard à l'échelle du Canada en matière de vérification de sécurité des transporteurs, y compris des méthodes de vérification uniformes et des vérifications d'installations obligatoires pour tous les transporteurs, assorties d'avantages concrets pour les transporteurs sécuritaires et de sanctions rigoureuses à l'endroit des transporteurs dangereux.

RF
Garage RF inc.
MECANIQUE GENERALE
MOTEURS ESSENCE ET DIESEL
ENTRETIEN FLOTTE DE CAMIONS
Rejean Fournier, propr.
382, RUE ADRIEN-FONTAINE, IBERVILLE

Les Terres de Finitions inc.
Transport et vente de terre tamisée
Pierre - Sable - Gravier
ROBERT ROUILLER
346-2107
Cell.: 358-0995
324, rue Matton, L'Acadie

RÉPARATIONS GÉNÉRALES DE CAMIONS
Spécialités: diesel
et entretien de flotte
Garage J.M.L. Iberville Inc.
61, rue Victor, Iberville 346-6400

• Remorquage véhicules lourds et légers
• Transport spécialisé (machinerie, roulottes, cabanons, etc.)
347-1946
GARAGE MORIN SAINT-JEAN
350, rue Christine, Saint-Jean-sur-Richelieu

BOULAIS
Voyages de groupes à travers l'Amérique du Nord
Autocars de luxe
Minicars
Et autres catégories
HAUT-RICHELIEU 347-3666
RIVE-SUD/MTL 990-0033
TÉLÉCOPIEUR 347-3816

J.E. FORTIN
7.5 ans déjà
C'est en 1923 que M. Felix Fortin achetait son premier camion pour le transport du lait entre Napierville et Champlain, N.Y. Depuis 1992, M. Jean-Claude Fortin est le président ayant succede à son père, M. Eugène Fortin.
Forte de son expérience acquise au cours des années et appuyée par une equipe dévouée et dynamique, l'entreprise se classe parmi les têtes de file de son industrie.
Spécialisée entre autre dans le transport de produits à température contrôlée entre le Québec et les États-Unis, elle offre à ses clients, un service de qualité supérieure, reconnu à travers l'Amérique du Nord.
116, boul. Fortin 1-800-363-6111
Saint-Bernard-de-Lacolle, local: 246-3867

IT. EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

SUPER VENTE
DE DÉMÉNAGEMENT

Nous sommes maintenant situés à la Place St-Jean



3 JOURS SEULEMENT

MERCREDI 3 JUIN 1998

JEUDI 4 JUIN 1998

VENDREDI 5 JUIN 1998

De nombreux autres SPÉCIAUX
Consultez la circulaire spéciale

DÉVELOPPEMENT PHOTO
4.99 12, 24 ou 36 poses
Développement films couleurs 35 mm (sauf panoramique, demi-35 et APS) 12, 24 et 36 poses, format régulier (sauf 12 poses) ou jumbo. Films 110, 126 et disc, format jumbo seulement.
Valide du 3 au 5 juin 1998
Uniprix • Ferland et Paquette

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Jusqu'à épuisement des stocks. Les descriptions prévalent sur les illustrations. Pas de bon d'achat différé.

UNIPRIX
FERLAND ET PAQUETTE

Maintenant beaucoup plus GRAND!

Place St-Jean, 400 boul. du Séminaire Nord • 348-3787
Lundi au vendredi: 8h à 22h Samedi: 9h à 18h Dimanche: 10h à 18h

PUL26398

Des élèves de Marie-Rivier en spectacle à Racicot

Une pièce émouvante sur l'acceptation des différences

ISABELLE SIMARD

Une pièce de théâtre articulée autour du thème de l'acceptation des différences a été présentée par une vingtaine d'élèves handicapés de l'école Marie-Rivier en collaboration avec quatre étudiantes de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot jeudi dernier.

La pièce intitulée «La vie des temps fragiles» raconte de manière on ne peut plus émouvante l'histoire de Nahaman, un riche fermier en Orient, père de huit enfants, qui un jour est confronté à un drame. Son épouse vient de mettre au monde un enfant handicapé. Nahaman ne l'accepte pas. Il rejette l'enfant. Malheureux, il entreprend une longue réflexion qui le mène vers l'acceptation de la différence.



Photo Jacques Paul

Une vingtaine d'élèves handicapés de Marie-Rivier ont présenté une pièce émouvante sur l'acceptation des différences.

Une vingtaine d'élèves handicapés de l'école Marie-Rivier ont été jumelés à quatre étudiantes de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, c'est-à-dire Stéphanie Duquette, Céline Blier, Caroline Thibault et Marie-Ève Bolduc pour la réalisation de cette pièce tirée des contes de l'Arche de Jean Vanier.

«Nous faisons partie d'un groupe d'entraide de la pastorale. Durant l'année, une formation sur l'écoute active nous a été offerte. Nous devions ensuite nous engager dans un projet d'entraide. On a choisi ce projet», raconte Marie-Ève Bolduc.

Les comédiens ont investi de nombreuses heures de pratique dans ce projet lancé peu avant les Fêtes et repris dès leur retour du Grand Verglas.

«Ce fut une expérience très enrichissante. Je n'étais pas habituée à travailler avec des personnes handicapées. Je ne les verrai jamais plus de la même façon. Elles sont très attachantes et méritent qu'on apprenne à les connaître», soutient Céline Blier- Peterson, une étudiante en 3e secondaire.

«Au début, on ne savait pas trop comment les aborder. L'approche s'est faite de façon naturelle», enchaîne à son tour Caroline Thibault, une élève de 4e secondaire.

Une vingtaine de comédiens ont participé à la pièce. «Cette activité a permis à un groupe composé d'une douzaine de jeunes de Marie-Rivier de recueillir des fonds pour leur voyage à Toronto le 15 juin prochain», mentionne Danielle Beaumont.

Une première représentation a eu lieu au cours de l'après-midi de jeudi devant un groupe d'élèves de Marie-Rivier et quelques étudiants de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Un deuxième spectacle a été présenté en soirée devant les parents et amis des comédiens.

MISE AU POINT DE VOTRE CLIMATISEUR
Spécial
29,95$
(10000 BTU et moins, Taxes et transport en sus)
DEXTRAZE SERVICE
347-4883
320, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
SERVICE À DOMICILE - RÉPARATIONS DE TOUTES MARQUES
• Cuisinières
• Réfrigérateurs
• Laveuses/ sécheuses
Achat et vente d'appareils électroménagers d'occasion
COMPTOIR DE PIÈCES - GROS ET DÉTAIL
041135-c50-m





Rencontrez des gens de la région

avec la ligne Match

18 ans et plus (Ligne Touch Tone)

1 900 451-8031

1,98$ /la minute

ANNONCEZ-VOUS GRATUITEMENT DANS VOTRE HEBDO PRÉFÉRÉ SOUS L'UNE DES 4 CATÉGORIES SUIVANTES :
[Femme cherche homme] [Homme cherche femme] [Autre] [Partenaire d'activités diverses]

Les personnes intéressées par le résumé de votre annonce vocale pourront en faire l'écoute et si elles le désirent, vous adresser un message personnel dans votre boîte vocale. Bonnes rencontres !

Visitez notre site WEB www.compagnie.com/canfranc

Annoncez-vous gratuitement
En composant le
346-3100
Économisez
en achetant un bloc de temps
(payable par visa/master card)
Contactez notre service à la clientèle au
346-3100
Puis, appuyez sur le (o)

Femme cherche homme

FEMME, 30aine, 5'6", 135 lb, chev et yx bruns, cherche H sérieux, honnête, sans enfant, sachant ce qu'il veut. 1027

VEUVE JOYEUSE ET SEREINE, 5'4", 130 lb, aime sports, cherche bon copain pour être heureuse, but sérieux. 1105

FEMME de 53 ans, 5'4", 145 lb, autonome, franche, joviale, fidèle, fumeuse, aime nature, ciné, restos, cherche H 48-55 ans, avec affinités pour relation stable. 1057

FEMME, n-fum, sobre, grassette, réservée, aime plein air, vélo, bowling, ciné, cherche H 40-46 ans, n-fum, doux, attentif, but sérieux. 1051

FEMME LIBRE, 52 ans, 5'4", aime restos, sports, maison, tranquillité, cherche H pour relation sérieuse. 1094

DÉBUT 40AINE, 5'3", châtaine aux yx bleus, libre, sens de l'humour, fidèle, mature, aime ciné, restos, campagne, vie tranquille, cherche H idéal, 40-50 ans, n-fum, relation amicale d'abord. 1101

MARIE, 18 ans, 5'8", 110 lb, chev châtains, yx pers, cherche H 18-20 ans, aimant la vie et l'amour. 1106

FEMME LIBRE, 38 ans, chev bruns, yx pers, belle app, aime ciné, nature, marche, musique, cherche H 30aine, de belle app, gentil, bien dans sa peau, pour relation amicale d'abord. 1107

ACADIENNE d'allure jeune, 50 ans, 5'5", 120 lb, blonde, n-fum, cherche H d'affaires ou autres, 40-55 ans, spirituel, fidèle, bon vivant, sensuel, romantique, aimant pêche, voyages, soleil. 1104

FEMME, 53 ans, 120 lb, attrayante, aime vélo, nature, bateau, ski alpin, cherche H entre 50-60 ans, de belle app, n-fum, franc, avec affinités, pour relation stable. 1052

CHANTAL, 25 ans, 5'5", 165 lb, châtaine, yx verts, belle app, 1 fils de 3 ans, dynamique, sociable, active, cherche H autonome, aimant enfants, avec affinités. 1131

FEMME 50AINE, sobre, honnête, propre, aime marche, musique, restos, cherche H avec affinités, but sérieux. 1026

VERSEAU, 5'5", grassette, monoparentale, aime vélo, nature, restos, cherche H mature, doux, affectueux, aimable, pour relation stable. 1041

PROFESSIONNELLE de la santé, 44 ans, 5'3", de belle app, n-fum, d'origine espagnole, affectueuse, autonome, cherche beau professionnel, n-fum, chevelu, sans préjugé. 1089

FEMME de 55 ans, cherche H environ même âge, propre, belle âme, sens de l'humour, fumeur, sobre et enjoué. 1092

www.compagnie.com/canfranc

FEMME CÉLIBATAIRE, dans la 50aine, Vierge, 5'2", jolie, cherche H 55 ans et plus, sérieux, honnête et affectueux. 1038

Homme cherche femme

HOMME, 33 ans, 5'9", 165 lb, doux, romantique, affectueux, cherche F entre 26-36 ans, avec ou sans enfant, pour relation sérieuse, sports, sorties, festivals, ciné, restos. 2233

HOMME, 38 ans, 5'4", 135 lb, bon vivant, aime nature, cherche F 27 ans et plus, mince, avec ou sans enfant, féminine, simple, autonome, pour relation stable. 2234

ENGAGÉ, 42 ans, 5'8", 145 lb, de belle app, passionné, romantique, cherche jolie F pour partager doux moments intimes le jour. 2143

HOMME, 43 ans, 5'9", 160 lb, allure jeune, simple, pas compliqué, bon sens de l'humour, aime activités extérieures, cherche F 40aine, poids prop, sans enfant, souriante. 2235

CLAUDE, camionneur de 32 ans, 5'8", chev bruns, yx verts, de belle app, habite la campagne, cherche F 30-35 ans, de belle app. 2220

CÉLIBATAIRE de 38 ans, 1 enfant, sans barbe ni moustache, belle allure, n-fum, cherche F de belle app avec belles qualités. 2041

GARS de 22 ans, plein d'énergie, dynamique, ouvert d'esprit, cherche F 18 ans et plus, pour rencontres en tout genre. 2239

JEUNE BÉLIER au coeur brisé, 18 ans, 1m70, 160 lb, blond aux yx bleus, bilingue, passionné de vieilles motos et autos, cherche F d'apparence soignée, pour rallumer sa flamme de l'amour. 2229

HOMME de 45 ans, de belle app, affectueux, sensible, aime danse, ciné, restos, pêche, cherche F 35-40 ans, de belle app, sobre, affectueuse. 2240

CÉLIBATAIRE de 37 ans, 5'10", de belle app, sens de l'humour, sans enfant, cherche F 30-40 ans, 1 enfant ou plus, de belle app, but sérieux. 2156

RETRAITÉ de 50 ans, 5'10", 165 lb, chev châtains, yx bleus, autonome, cherche jolie F moins de 45 ans, mince, n-fum, simple, facile à vivre, autonome. 2242

GRAND PASSIONNÉ, 38 ans, 6', 200 lb, chev noirs, yx fauve, sympathique, drôle, sérieux, travaillant, romantique, cherche F sachant discuter et négocier, bien dans sa peau. 2244

HOMME de 45 ans, 5'9", de belle app, célibataire, cherche F n-fum, 35-45 ans, aimant nature et voyages. 2206

STEVE, 23 ans, 5'6", 135 lb, aime quilles, motoneige, cherche F 18-25 ans, de belle app, sérieuse. 2207

DIVORCÉ, 52 ans, 2 enfants, aime chasse, pêche, golf, moto, cherche F même âge, avec affinités. 2210

ENSEIGNANT RETRAITÉ, 50 ans, 5'10", 168 lb, chev châtains, yx bleus, aime danse et golf, cherche partenaire simple et facile à vivre, moins de 45 ans, mince, n-fum, jolie, autonome. 2151

GILLES, 37 ans, 5'9", 200 lb, yx bleus, n-fum, 2 enfants, doux, affectueux, sensible, fidèle, cherche F 25-35 ans, douce, affectueuse, n-fum, aimant enfants. 2196

MARTIN, 37 ans, 5'9", 170 lb, sans enfant, aime plein air, lecture, guitare, cherche F 28-37 ans, désirant partager activités. 2232

MICHEL, 25 ans, 5'9", 185 lb, chev et yx bruns, apparence soignée, cherche F dans la 20aine, pour partager activités, ciné, restos, sorties, rollerblade. 2049

YVAN, Lion, 36 ans, 5'10", 165 lb, châtain, yx verts, intérêts variés, sens de l'humour, cherche F 27-34 ans, 5'4"-5'8", mince, féminine, simple, autonome, pour relation stable. 2129

Autre

COUPLE dans la 20aine, ouvert et libéré, lui 6', 190 lb, elle 5'5", 155 lb, cherche F seule, 5'5" et plus, plus de 135 lb, pour partager plaisirs intimes. 4049

JEUNE HOMME de 19 ans, de belle app, cherche 2 femmes aimant s'amuser pour possible relation à trois. 4117

JEUNE FEMME de 26 ans, chev bruns, yx pers, tranquille, douce, honnête, fidèle, aime vélo, billard, marche, animaux, cherche F 27-35 ans, poids prop, simple, fidèle et honnête. 4119

HOMME, 40aine, 5'5", 140 lb, professionnel, aime théâtre, ciné, nature, cherche H 40-50 ans pour relation stable. 4151

HOMME, 30aine, marié, propre, tranquille, cherche couple pour moments intimes, rencontres occasionnelles. 4001

HOMME de 42 ans, 5'11", 170 lb, sympathique, propre, discret, cherche couple ou F pour rencontres occasionnelles. 4011

FEMME CÉLIBATAIRE, honnête, franche, propre, cherche F 35-40 ans, avec ou sans enfant, pour relation stable. 4147

FEMME, 50 ans, mère et grand-mère, cherche femme pour partager, échanger et peut-être relation stable. 4149

FEMME ENGAGÉ, avec enfants, 5'5", 150 lb, cherche F 20-40 ans, pour partager plaisirs intimes occasionnels. 4030

HÉLÈNE de St-Luc, 5'3", 127 lb, chev châtains, yx bruns, fumeuse, sans enfant, franche et fidèle, cherche F avec qui partager son amour des chevaux, restos, bars, plaisirs. 4006

RICHARD, 38 ans, 5'8", yx bleus, cherche H 30-40 ans, sincère, sérieux, respectueux, but sérieux. 4026

BEAU JEUNE HOMME de 23 ans, 5'7", 120 lb, chev blonds, yx bleus, cherche H 19-30 ans, mature, sens de l'humour, fidèle, honnête, sobre, aimant ciné, danse, sorties, possédant voiture. 4036

TRÈS GENTIL GARÇON de 34 ans, 5'7", 135 lb, allure jeune, jovial, dynamique, heureux, ouvert, cherche copain pour amitié ou plus, 25-35 ans. 4070

COUPLE, elle 36 ans, lui 46 ans, de belle app, affectueux, romantique, cherche F entre 25-45 ans, de belle app, bien dans sa peau, pour relation à trois. 4074

JEUNE HOMME de 25 ans, 5'6", 132 lb, masculin, cherche beau jeune homme 18-25 ans, poids prop, masculin, autonome, pour sorties, restos, ciné et plus. 4141

Partenaire d'activités diverses

FEMME de 19 ans, style rockeur, n'a peur de rien, fonce dans la vie, cherche copains pour faire de la moto. 3027

FEMME DE 40 ANS, engagée, simple, honnête et franche, cherche amie pour sorties, spectacles, restos, dialogue. 3026

NATHALIE, 32 ans, nouvelle à St-Jean, cherche personnes 25-40 ans, pour activités diverses, ciné, promenades. 3024

SJE

Semaine chargée pour 78 élèves de l'école Providence

ISABELLE SIMARD

De multiples activités ont eu lieu à l'école Providence dans le but de souligner la Semaine provinciale des centres à la petite enfance. Ces activités s'adressaient aux 78 élèves de maternelle à la 3e année qui utilisent le service de garde.

Dès lundi, à la fin des classes, les enfants ont été conduits au cinéma Le Capitol pour le visionnement d'un film en compagnie des éducatrices et des parents qui désiraient se joindre au groupe.

Le lendemain, un petit déjeuner à l'école avec les parents s'inscrivait à la programmation.

Mercredi, les parents ont été invités à animer une activité avec les enfants. Jeudi, ce fut au tour des enfants d'animer un atelier de bricolage avec leurs parents.

Pour terminer la semaine en beauté, les élèves de Providence ont pris part à un circuit à vélo dans le quartier environnant. Ils étaient accompagnés d'une vingtaine de parents bénévoles.

«Des policiers ont donné quelques conseils pratiques en ce qui a trait à la sécurité à vélo. Ils ont bloqué les rues pour nous faciliter le passage. Cette activité a été grandement appréciée par les jeunes. Quelques-uns d'entre eux circulaient en patins à roues alignées», précise Christine Rioux, responsable du service de garde à l'école Providence.



Photo Jacques Paul

Tournoi de Mississippi

Une quarantaine d'élèves de l'école Saint-Lucien ont récemment participé à un tournoi de Mississippi. Cette activité a remporté un franc succès tout au long de l'année à cette école. Félicitations à Frédéric et Marc-Olivier, qui ont été désignés les grands vainqueurs de ce tournoi!



Photo Jacques Paul

Pour terminer la semaine en beauté, les élèves ont pris part à un circuit à vélo.

NOUVELLE ADRESSE
40, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu



Lise Simard

Couturier
• Haute Couture
• Robes de mariée
• Confection de vêtements
• Réparations générales

Nouveau numéro
347-1116

Lundi au mercredi: 9h30 à 17h30
jeudi, vendredi: 9h30 à 18h00
Après les heures, sur rendez-vous seulement

041975-c52-d

Le chef de file mondial des voyages d'agrément
Thomas Cook Voyages Marlin
CLUB MED
Soirée pour célibataires
Venez vous amuser et découvrez l'ambiance du Club!
Le mardi 9 juin 1998
Heure: 20 h
Tirage
Endroit: Le Nautique (Marina)
55, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
Pour de plus amples renseignements, contactez nos experts
Marlin Agence de voyages
Membre du Groupe Thomas Cook
En collaboration avec:
Club Med
(514) 348-0918



École secondaire Marcellin-Champagnat

Un voyage de découvertes à Washington pour des élèves inscrits en histoire

ISABELLE SIMARD

Une vingtaine d'étudiants de l'École secondaire Marcellin-Champagnat ont visité Washington, du 16 au 18 mai, dans le cadre de leur cours d'histoire du 20e siècle.

Ils ont été accueillis par l'Organisation des États américains (O.É.A.) où ils ont rencontré une représentante de l'ambassadeur du Canada, M. Peter Boehm.

Parmi les 120 étudiants qui cheminent en 5e secondaire à Marcellin-Champagnat, 45 d'entre eux sont inscrits au cours d'histoire.

«Chaque participant au voyage devait réaliser une recherche sur l'aspect économique, politique ou social d'un lieu en Amérique. À l'issue de cette recherche, l'élève devait rédiger un rapport de 10 à 15 pages et formuler une question en prévision de sa rencontre avec l'ambassadeur du Canada à l'O.É.A.», explique Ronald Tougas, professeur d'histoire.

Au total, 21 élèves ont participé au voyage. Ils se sont engagés à débourser un montant de $450 pour ces quatre journées de découvertes à Washington.

De multiples visites s'inscrivaient au programme, notamment la visite de la Maison Blanche, du cimetière Arlington, du Capitol, de l'avenue des Ambassades, ainsi que la visite des monuments Lincoln, Jefferson, Washington, du Vietnam et de la Corée.



Photo Jacques Paul

Julie Veilleux et Denis Gamache ont beaucoup apprécié leur séjour à Washington en compagnie de leur professeur d'histoire, Ronald Tougas.

Les jeunes voyageurs se sont rendus aux musées d'histoire naturelle et d'histoire américaine, au musée Air & Space et au musée Holocaust.

Une visite de l'Organisation des États américains était aussi au programme. «Au départ, les élèves devaient rencontrer l'ambassadeur du Canada à l'O.É.A., mais ce dernier a été dépêché en Inde à la dernière minute. Les élèves ont rencontré une représentante de l'ambassade», précise M. Tougas.

Les élèves avaient préparé une série de questions pour l'ambassadeur. Quelle est la position de l'O.É.A. et du gouvernement canadien face au contrôle américain du pétrole mexicain? Est-ce que l'O.É.A. prévoit un marché commun aussi intégré que celui de l'Europe et envisage-t-elle à long terme la création d'une monnaie unique comparable à l'Euro? Pensez-vous que Haïti est aussi libre avec le système démocratique imposé en 1994 qu'avec celui d'avant le coup d'État de 1991? Quelle est la place réservée aux femmes dans les structures et les organes de l'O.É.A.?

Denis Gamache avait intitulé sa recherche sur la viabilité économique d'un Québec souverain n'a d'ailleurs pas hésité à poser la question suivante: «La lutte constante du Québec pour plus d'autonomie est-il un cas unique en Amérique? Quelle est la position officielle de l'O.É.A. dans un dossier de cette nature?

«À cette question, l'O.É.A. a refusé de répondre, prétextant qu'elle n'avait pas le droit de se situer dans ce dossier», mentionne Denis Gamache.

Cet étudiant de 5e secondaire a grandement apprécié sa visite à Washington, d'autant plus qu'il sortait pour la première fois du Québec et du Canada.

Sa compagne de classe, Julie Veilleux, a elle aussi aimé son séjour à Washington. «Ce fut une très belle expérience. J'avais envie d'approfondir mes connaissances sur le plan historique», conclut-elle.

Un élève de Marcellin-Champagnat rafle la 1re place au concours Optimath

ISABELLE SIMARD

L'École secondaire Marcellin-Champagnat s'est illustrée de brillante façon à l'épreuve finale du concours Optimath 98. Trois de ses élèves figurent parmi les cinq positions en tête du classement général. Pierre-Guy Plamondon a offert la meilleure performance en se classant premier parmi les participants en 1re secondaire.

Pierre-Guy a remporté une bourse de $100. Il en était à sa première participation au concours Optimath orchestré par le Groupe de recherche en mathématiques au secondaire et lancé à travers les écoles secondaires du Québec.

Au total, 25 élèves des écoles secondaires de la région ont participé au concours régional Optimath, lequel se déroulait à l'école Beaulieu. Six d'entre eux ont été sélectionnés pour la finale provinciale.

«Les membres du jury ont repris les questionnaires retenus lors des finales régionales. Ils ont procédé à une seconde évaluation», explique Roger Guertin, enseignant en mathématiques à l'École secondaire Marcellin-Champagnat.

Pierre-Guy Plamondon a terminé premier de son niveau alors que Louis-Philippe Guay s'est classé 7e parmi les élèves de 5e secondaire. Rappelons également que Maxime Boucher, un élève de 5e secondaire de Marcellin-Champagnat a mérité un prix de participation.

À la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, Manon Bélanger (4e secondaire) a remporté la 4e place de sa catégorie en plus d'un prix d'originalité pour la méthode de résolution des problèmes.

Rien de moins que 250 copies ont été évaluées en 1re secondaire à la finale provinciale

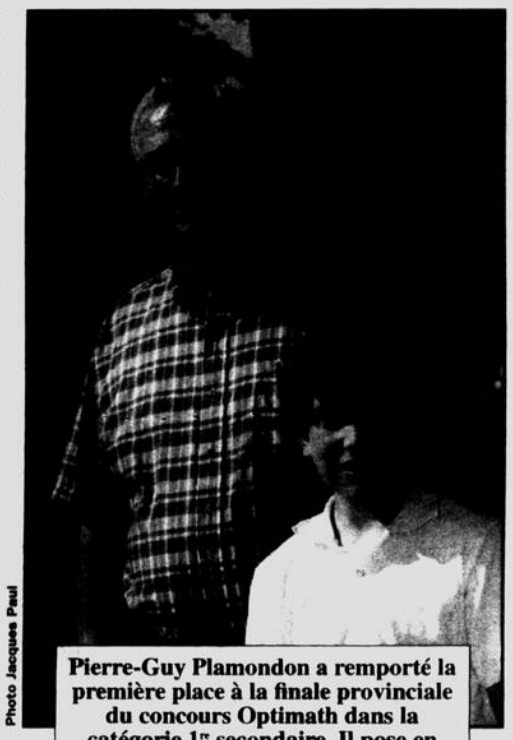


Photo Jacques Paul

Pierre-Guy Plamondon a remporté la première place à la finale provinciale du concours Optimath dans la catégorie 1re secondaire. Il pose en compagnie de son enseignant en mathématiques, Roger Guertin.

du concours Optimath. Pierre-Guy Plamondon s'est avoué heureux d'avoir décrocher la première position. L'élève de 11 ans en était à sa première participation au concours.

«Pierre-Guy détient une moyenne de 96% ou 98% en mathématiques. Il aurait facilement réussi à boucler les programmes de secondaire I et II en une même année», estime son enseignant.

«J'aime les maths et plus particulièrement les problèmes qui demandent de la logique. Je compte de nouveau tenter ma chance au concours l'an prochain», a admis l'élève, qui disposait de trois heures pour répondre au questionnaire.



Photo Jacques Paul

De jeunes scientifiques en herbe à Saint-Eugène!

Les élèves de 6e année de l'école Saint-Eugène ont participé à un projet de recherche dans le cadre de leur cours de sciences de la nature. Les jeunes scientifiques en herbe ont ainsi découvert en quoi consiste une démarche scientifique. En équipe de deux, ils ont présenté leur expérience devant l'ensemble des élèves de l'école vendredi après-midi.



De nouveaux locaux à l'Académie Daigneau

L'Académie Daigneau à Napierville compte désormais quatre nouveaux locaux, dont deux destinés aux élèves de la maternelle et les deux autres aux élèves de 2e année. L'inauguration officielle a eu lieu en présence du maire Florent Coache, de Robert Tranchemontagne, directeur général (C.S. Du Goéland), de Micheline Fortin, commissaire, de l'abbé Gérard Garceau, d'Aline Scott, directrice de l'école, de M. Bigras, représentant le député André Chenail et des élèves Éric Desfossés et Camille Bachand, tous deux en 2e année.



Photo Jacques Paul

L'évacuation s'est déroulée dans le calme et de manière efficace. Trois minutes ont suffi à vider l'école.

Le personnel et 1,800 élèves évacués

Un vandale met le feu aux toilettes à Marcel-Landry

ISABELLE SIMARD

Un incendie d'origine douteuse a forcé l'ensemble du personnel et des étudiants de la polyvalente Marcel-Landry à évacuer l'établissement mercredi après-midi. Le feu a été allumé dans une toilette située au rez-de-chaussée.

L'évacuation s'est déroulée dans le calme et de manière efficace. En à peine trois minutes, les 1,800 élèves et le personnel avaient quitté les lieux et s'étaient rassemblés à l'extérieur.

Bien que ce rassemblement se soit produit en même temps que la manifestation des élèves de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, les deux événements ne sont aucunement reliés entre eux à en croire le directeur de la polyvalente d'Iberville, Luc Jourdenais.

Il s'agit du troisième incident du genre à survenir à la polyvalente Marcel-Landry depuis les cinq dernières années. Les pompiers d'Iberville ont été dépêchés sur les lieux vers 14h20.

«À notre arrivée sur les lieux, la fumée était très dense. Le feu a été allumé volontairement à l'intérieur d'un support à papier hygiénique dans une toilette. Le détecteur de fumée a bien fonctionné et l'évacuation s'est déroulée sans problème», précise Claude Proulx, directeur du Service des incendies d'Iberville.

L'enquête visant à identifier l'auteur de ce vilain tour a été confiée au Service de police du Haut-Richelieu.



Photo Jacques Paul

L'auteur de cette mauvaise blague a allumé le feu dans un support à papier hygiénique.

«Lors du dernier incident, l'élève a écopé de 40 à 100 heures de travaux communautaires», indique M. Jourdenais.



Photo Jacques Paul

Don d'arbres à Saint-Eugène

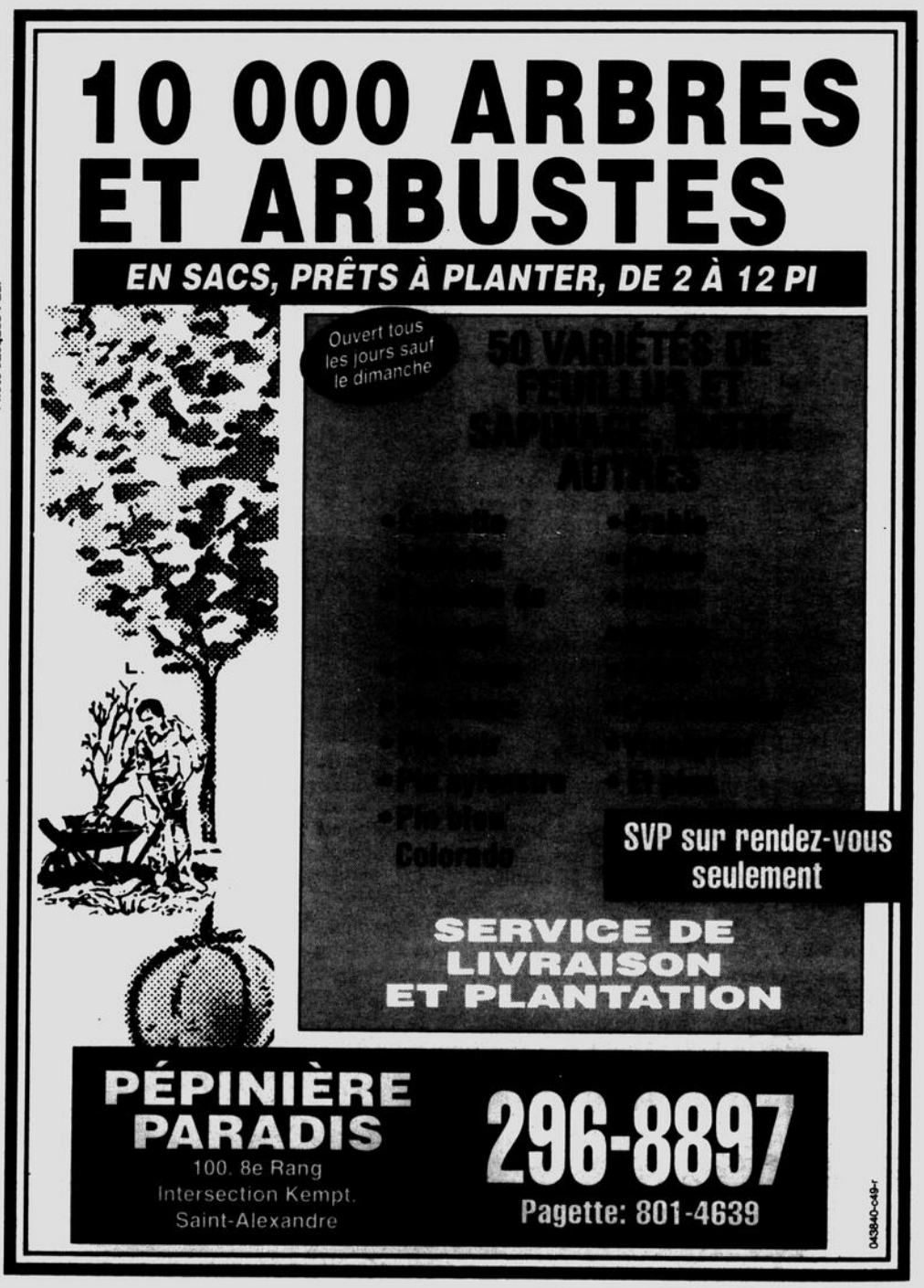
Rien de moins que 650 arbres ont été distribués aux élèves de l'école Saint-Eugène: une initiative du conseil d'orientation qui entend ainsi favoriser le reboisement du quartier. Ces arbres - des mélèzes et des pins blancs - ont été fournis par le Club 4H. L'activité était orchestrée par Daniel Fortin, président du conseil d'orientation. M. Fortin pose en compagnie de la directrice de l'école France Mailloux et de quelques élèves. À la fin de l'activité, il restait une centaine d'arbres, lesquels ont été offerts à l'école de Saint-Blaise.

Brunch annuel à l'école Saint-Jacques

Afin de financer les activités du midi et les sorties éducatives des élèves de l'école Saint-Jacques à Clarenceville, le comité d'école organise son brunch annuel le dimanche 31 mai de 9 heures à 14 heures à la salle des loisirs de Clarenceville.

Au programme: tirage de prix de présence, animation. Les billets sont en vente dès maintenant au coût de $7 pour les adultes et $3 pour les enfants de 5 à 12 ans. Les enfants de 4 ans et moins seront admis gratuitement.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter Nathalie Ferland (294-2320), Richard Duchesneau (294-2201) ou Denis Belliveau (294-3494).







Mme Josée Bertrand pose devant l'une des deux nouvelles salles du Musée René-Bertrand.

Photo Jacques Paul

Musée René-Bertrand, à L'Acadie

Les salles Bertha et Imelda sont officiellement inaugurées

GILLES LÉVESQUE

Le Musée René-Bertrand a procédé, mercredi dernier, en présence de nombreux dignitaires et de représentants des milieux économique et touristique, à l'inauguration officielle de ses salles Bertha et Imelda, d'une capacité totale de 250 personnes, faisant ainsi de l'endroit un site à fréquenter pour les groupes organisés de l'extérieur à la recherche de dépaysement... et d'un musée unique en son genre en Amérique du Nord.

Le nouvel aménagement des lieux lui donne un cachet champêtre et vieillot. Il est entièrement décoré de petits objets antiques, d'instruments de musique et d'une collection de vaisselle ancienne. On y retrouve aussi une petite cafétéria des plus fonctionnelles, une boutique d'artisanat et huit salles de bain.

Les gestionnaires du Musée, M. René Bertrand, et sa fille, Josée, compte évidemment profiter de ce nouvel investissement pour accueillir un plus grand nombre de visiteurs cette année. 5,000 personnes ont visité les lieux l'an dernier, on espère maintenant en accueillir le double.

Ce musée agricole a jusqu'à présent requis des investissements de plus d'un million de dollars. S'y cachent de véritables trésors, dont plus de 1,000 pièces d'équipement extérieur rénovées et fonctionnelles et 500 équipements intérieurs. Autant de tracteurs et d'équipements aratoires achetés aux quatre coins du Canada et des États-Unis. Faut le voir pour le croire.

Pour ceux qui pourraient se poser la question, oui, les salles Bertha et Imelda peuvent être louées pour des mariages, des réceptions ou des réunions. Plusieurs forfaits sont d'ailleurs offerts à des coûts abordables.

Cela dit, précisons que le Musée René-Bertrand est situé au 2864, route 219, à L'Acadie. Pour de plus amples informations, on vous invite à composer le numéro 346-1630 ou le 359-4040.



(Photo Jacques Paul)

Les lieux peuvent accueillir 250 personnes.

Camps de jour en sciences naturelles: CIME entreprend sa neuvième saison

Le Centre d'interprétation du milieu écologique (CIME) du mont Saint-Grégoire entreprend sa neuvième saison de camps de jour en sciences naturelles. L'organisme invite les enfants de la région à vivre une semaine d'aventure et de découvertes dans la nature.

Le programme des camps de jour, tout en étant axé sur les sciences de la nature, comporte des activités récréatives. Le camp se déroule au mont Saint-Grégoire, mais cette année, un nouvel élément a été introduit au programme. Il s'agit d'une journée thématique sur la rivière Richelieu. Une journée durant la semaine, les jeunes se rendront au Centre de plein air Ronald-Beauregard, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les participants sont divisés en différents groupes selon leur âge. Chaque groupe est accompagné d'une naturaliste pendant toute la semaine. Cette année, les places ont été rapidement comblées. CIME a donc décidé d'ajouter une troisième semaine de camp pour les enfants de la région (Saint-Luc, Saint-Jean, Iberville et Mont-Saint-Grégoire).

Du 13 au 17 juillet, le camp accueillera deux groupes d'enfants de 6 à 9 ans. Pour les plus jeunes, ceux de 6 et 7 ans, le thème de la semaine sera «Une forêt enchantée». Pendant cinq jours, ils se transformeront en petits gnomes pour découvrir les musiques, les parfums et les histoires de la forêt. Les enfants de 8 et 9 ans, eux, vivront un voyage dans le temps dans «Une aventure préhistorique», se lançant sur la piste des fossiles et des dinosaures.

La semaine du 10 au 14 août est réservée aux jeunes de 10, 11 et 12 ans. Il reste encore quelques places pour ce camp de jour qui se déroulera sous le thème «Une aventure en forêt». Armés de boussoles, de guides d'identification et de feuilles de relevé, ils joueront les apprentis-scientifiques en fouillant la forêt de fond en comble.

Le coût d'inscription au camp est de $95 par enfant ($85 pour les autres enfants d'une même famille). Ce tarif inclut le transport par autobus. On peut obtenir plus de renseignements ou s'inscrire en appelant au 346-0406.



Un groupe d'aventuriers sur le mont Saint-Grégoire.

Déjeuner-causerie du PQ samedi

«Sommes-nous encore intéressés à la politique?»

«Les Québécois forment, selon les journalistes anglophones des autres provinces, un électorat très sophistiqué et des plus ardus à sonder. Plus qu'ailleurs, les Québécois se forment une opinion politique basée sur le contenu au moyen d'une analyse approfondie. Il n'est plus question de voter pour une image comme dans le temps. Pourtant, un certain désintéressement se fait sentir. Que faut-il en conclure?»

C'est de cette thématique de l'intérêt pour la chose politique que Jean Claude Saint-André, un ex-conseiller politique de Jacques Parizeau et député de l'Assomption, traitera le samedi 6 juin de 9h00 à 11h30 à La Trinquette Café-Bar, 290 rue Champlain, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Cette rencontre, ouverte à tous les citoyens, sera le quatrième déjeuner-causerie organisé par le comité d'action politique du Parti québécois du comté de Saint-Jean.

Spécial déménagement

TAPIS COMMERCIAL À partir de 4,50$ verge carrée

1082, rue Champlain Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6771

TAPIS DÉCOR ST-JEAN INC. DÉCORATION

Venez nous visiter ça vaut le déplacement

Service de décoration à domicile
Suzanne Tremblay
décoratrice

Séminaire Nord · Montée Saint-Luc · Jean-Talon · Champlain · Rivière Richelieu

042788-c52-m

Francis Bellemare boucle trois années d'études... entouré de femmes

Hygiéniste dentaire: un métier non-traditionnel pour les hommes

ISABELLE SIMARD

Lorsqu'il terminera sa formation en hygiène dentaire, Francis Bellemare quittera son patelin, Saint-Athanase, pour aller s'établir aux Îles-de-la-Madeleine. Son contrat débute le 15 juin. Francis pourra être fier d'être le seul homme, depuis 1986, à avoir terminer cette technique au Collège Édouard-Montpetit. Non pas que les hommes ne sont pas doués en la matière, mais bien parce qu'ils sont peu nombreux à s'intéresser au programme.

Curieusement, le domaine de l'hygiène dentaire intéresse une grande majorité de femmes. Au Collège Édouard-Montpetit, seulement trois étudiants sont inscrits à ce programme.

Le jeune homme de 21 ans a terminé son secondaire à Marcellin-Champagnat. Après une année d'études collégiales en sciences pures et appliquées, Francis a décidé de s'orienter vers une technique. Le programme d'hygiène dentaire répondait à ses besoins.

«Au départ, je ne savais pas qu'autant de filles s'inscrivaient au programme. J'ai fait une demande au Collège Édouard-Montpetit et j'ai été accepté. Jamais on ne m'a dit que je serais le seul garçon à faire partie du groupe», rapporte-t-il, sur un ton rieur.

Francis n'est pas prêt d'oublier sa première journée de classe. «Ce jour-là, j'étais en avance. Je suis arrivé le premier dans la classe. Peu à peu, les élèves ont commencé à entrer. Une fille, puis une deuxième, une troisième... Je me suis retrouvé au beau milieu de la classe, entouré de filles», raconte-t-il.

Sa première réaction fut de ne pas se sentir à sa place, lui qui a toujours été entouré d'amis «de gars». «Durant la première semaine, je me suis remis en question. J'ai décidé de continuer. Puis, je me suis fait ami avec tout le monde», commente-t-il.

Quelques enseignants et compagnes de classe ont bien eu quelques doutes. «Dans le milieu, certaines personnes ont pensé que j'allais abandonner parce que j'étais le seul garçon. C'est presque devenu un défi. Je ne pouvais tout de même pas tout lâcher parce que j'étais le seul garçon du groupe. Petit à petit, j'ai décidé de m'impliquer dans le département. Je me suis engagé dans l'association étudiante», ajoute-t-il.

À maintes reprises, on lui a demandé les raisons qui l'ont motivé à vouloir devenir hygiéniste dentaire plutôt que dentiste. «La raison est simple. J'aime mieux prévenir que guérir et la profession d'hygiéniste dentaire favorise une interaction avec le patient. L'hygiéniste travaille en fonction des besoins du patient. Il lui fournit de l'information pour qu'il maintienne une bonne santé dentaire», reprend-il.

«Bien entendu, les études pour devenir dentiste sont beaucoup plus longues et coûtent beaucoup plus cher», spécifie-t-il.

Marché du travail

De l'avis de Francis, il est moins difficile pour un homme de percer dans un environnement féminin que pour une femme de réussir dans un domaine qui emploie une majorité d'hommes.

«Dans le domaine de l'hygiène dentaire, les chances de dénicher un emploi à la fin de nos études sont d'environ 35%», indique-t-il.

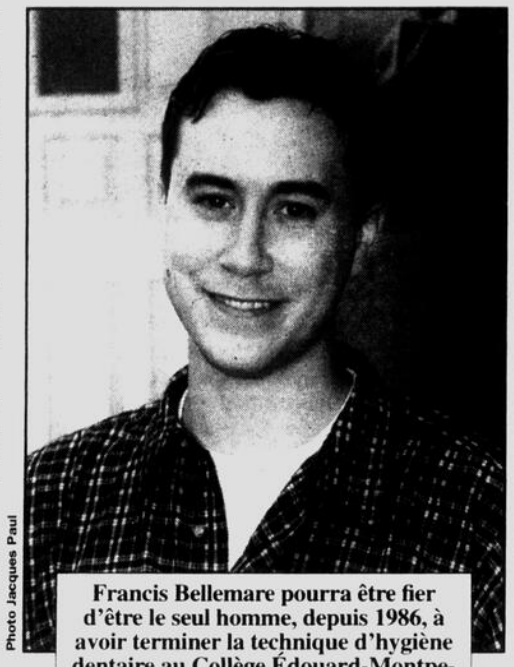


Photo Jacques Paul

Francis Bellemare pourra être fier d'être le seul homme, depuis 1986, à avoir terminer la technique d'hygiène dentaire au Collège Édouard-Montpetit. Aussi, a-t-il mérité le 1er trophée d'or pour son professionnalisme.

Dernièrement, Francis a décroché un contrat aux Îles-de-la-Madeleine. Une vingtaine de candidates ont postulé pour cet emploi. «Au départ, je voulais rester dans la région. Je n'ai eu que quelques jours pour me décider. Ma copine et moi en avons parler longuement, puis j'ai décidé d'y aller. Peut-être viendra-t-elle me rejoindre. Je ne sais pas ce qui m'attend, mais j'ai très hâte de commencer à pratiquer», admet-il.

Francis travaillera aux côtés de deux dentistes, une femme et un homme. «Les Îles comptent seulement deux cabinets de dentistes. Je serai posté à Cap-aux-Meules», précise-t-il.

Son travail

En quoi consistera son travail? «L'hygiéniste fait du dépistage bucco-dentaire afin d'identifier les anomalies au niveau de la cavité buccale. Il constate si des changements se sont opérés depuis le rendez-vous précédent», résume-t-il.

L'hygiéniste a aussi pour mandat de détartrer et de polir les dents. Une période est réservée aux instructions d'hygiène liées aux problèmes du patient.

Francis songe éventuellement à se spécialiser en parodontie. Cette pratique traite notamment les tissus de soutien de la dent. «Il s'agit, apparemment, d'un problème majeur chez les Madelinois», dit-il.

La formation d'hygiéniste dentaire lui permettrait également d'exercer sa profession dans les domaines de la pédodontie, de l'orthodontie et de la santé communautaire.



Escalade sur parois artificielles au Centre de plein air L'Estacade.



Du tir à l'arc est également accessible.

Photos Rémy Bolly

Le Centre L'Estacade entame sa 20e saison

GORETTE LINHARES

Le Centre de plein air L'Estacade, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, entame sa vingtième saison estivale avec une pléiade d'activités. Des séjours de semaine et de week-end sont désormais offerts aux vacanciers de 5 à 15 ans. Des nouveautés s'ajoutent en plus cet été.

Les séjours de semaine sont accessibles à compter du 28 juin prochain. Les programmes disponibles, en fonction des groupes d'âge, sont Écureuils, Mille-pattes, Intrépides et Aventuriers. Les 12 à 15 ans sont cependant admissibles dans trois programmes différents, c'est-à-dire Voile croisière sur le Lac Champlain, Apprenti photographe et Ados sans limites. Tous ces programmes sont à $255 avant les taxes. Des forfaits sont offerts, ainsi que des vacances «à la carte».

Les séjours de fin de semaine débutent à compter du 3 juillet au coût de $99 avant les taxes. Les Minis explorateurs, Petits explorateurs, Grands explorateurs et Ados plus y trouveront une place. Les activités sont divisées en fonction de l'âge des jeunes. Elles vont de petits tours de poney, de randonnée en canot rabaska, escalade, baignade, randonnée en forêt et fabrication d'une mangeoire d'oiseaux par exemple.

Une des nouveautés 1998 est l'équitation sur poney dispensée à quelques catégories de vacanciers. Cette nouvelle activité permettra aux garçons et filles, de 5 à 9 ans, de découvrir les chevaux, leur comportement et les soins à leur donner. Le tout complète bien les activités avec les animaux de la mini-ferme.

Les adolescents pourront quant à eux effectuer, en semaine, une descente de la rivière Lacolle en canot et de la menuiserie en studio. Ils bénéficieront également d'un nouveau site de camping. Ils pourront faire, la fin de semaine, de la voile sur la rivière en «Mistral 16».

Pour connaître la totalité des activités, plusieurs détails et les procédures de réservation: 246-3554 ou 246-2909. Le Centre de plein air L'Estacade est situé sur la 13e avenue, à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

Défi santé : notre responsabilité à tous ! avec PARTICIPACTION MD

La Pommerie
SAINT-ANTOINE ABBÉ
Club naturiste de récréation et de camping
VIVRE NU AU SOLEIL
VACANCES ET WEEK-ENDS
à 55 km au sud de Montréal, 30 km de Valleyfield
Vous y découvrirez 265 hectares de bois et de vergers où vous pourrez camper, pique-niquer et vous divertir. Des vacances idéales pour ceux qui ne veulent rien faire et pour ceux qui veulent tout faire.
Chalets et roulottes à louer
à la journée, week-end, à la semaine, mois
"Bienvenue aux visiteurs"
2914, Route 209
Saint-Antoine Abbé (514) **826-4723**
231068-c52-r

RM
Pavages Maska inc.
USINE D'ASPHALTE
accréditée ISO 9002
. Entrées privées
. Stationnements
DIRECTEMENT DU FABRICANT
TRAVAUX GARANTIS
ÉVALUATION GRATUITE
Aussi: trottoirs, bordures de béton, drainage, excavation et terrassement
RÉSIDENTIEL - COMMERCIAL - INDUSTRIEL
1081, chemin de la Carrière, Bedford
Tél.: 248-7880 • Téléc.: 248-2326 • Mtl: 875-4700
043841-c51-r



Retour de la Foire du jouet les 6 et 7 juin

Frelighsburg retombe à nouveau en enfance!

RICHARD HAMEL

Après deux ans d'absence, la Foire du jouet fait un retour marqué à Frelighsburg. L'événement familial, qui se déroulera les 6 et 7 juin, n'aura pas que des jouets à montrer. Un village médiéval et une exposition de voitures anciennes plongeront les visiteurs dans une autre époque.

Le promoteur de la Foire, Michel Cyr, attend entre 8 000 et 12 000 visiteurs au cours de la fin de semaine. L'exposition de jouets occupera plusieurs bâtiments du village, dont l'école, l'église, l'hôtel de ville et le poste de pompiers.

Les visiteurs pourront admirer des collections privées, notamment celle de Normand Saint-Aubin, passionné de jouets Meccano. M. Cyr précise qu'on retrouvera une quarantaine de vendeurs, une vingtaine de collectionneurs et autant de modélistes. Beaucoup de petites autos, figurines, modèles à coller, etc.

Michel Cyr, lui-même collectionneur de petites voitures, a organisé le Salon des collectionneurs et du hobby en août 1997 à la Place Bonaventure. Le jeune promoteur prédit une belle réussite à Frelighsburg, lui qui a voulu regrouper dans une même fête les jouets, un village médiéval et des voitures anciennes.

Médiéval

Le village médiéval sera sans contredit l'attraction majeure de cette foire. Un village médiéval, construit au coeur du site, au parc Paul-Goodhue. Quelque 300 pieds de palissade serviront à délimiter l'espace. Il sera habité par des artisans québécois qui fabriquent des objets et des vêtements d'inspiration médiévale. Une trentaine d'exposants feront découvrir cette passion.

Qui n'a pas rêvé d'être sacré chevalier de la Table ronde ou de se transformer en dame du Moyen-âge qui reçoit des poèmes courtois et à qui ont fait la révérence? Les promoteurs invitent d'ailleurs les gens à se costumer. Une centaine de participants (artisans, vendeurs et animateurs) seront vêtus en costumes d'époque.

Michel Cyr voit entre le mouvement médiéval et les collectionneurs une belle cohabitation. «Le mouvement médiéval est devenu un passe-temps au même titre qu'un modéliste, qui ne compte pas ses heures avant de reproduire la réplique exacte d'une voiture. Au Québec, le mouvement est encore embryonnaire. Je souhaite le sortir de l'ombre, car il est dynamique, jeune et enrichissant».

L'effervescence des foires du Moyen-âge sera reconstituée par de l'animation continuelle dès 10 heures et un feu de joie le samedi soir. Le lendemain, l'animation se terminera à 16 heures. Les visiteurs pourront assister à des combats d'épée-mousse et à des spectacles de cracheurs de feu. Un campement de nomades écossais, provenant des Highlands, expliqueront à la foule l'art du combat, leur mode de vie et ils feront essayer un kilt à une personne dans l'assistance.

Damoclès, spécialisé dans la confection d'armes en latex, organisera une joute de «Trollball». Deux équipes s'affrontent armées d'épées de latex et tentent de porter la tête de troll dans le panier adverse.

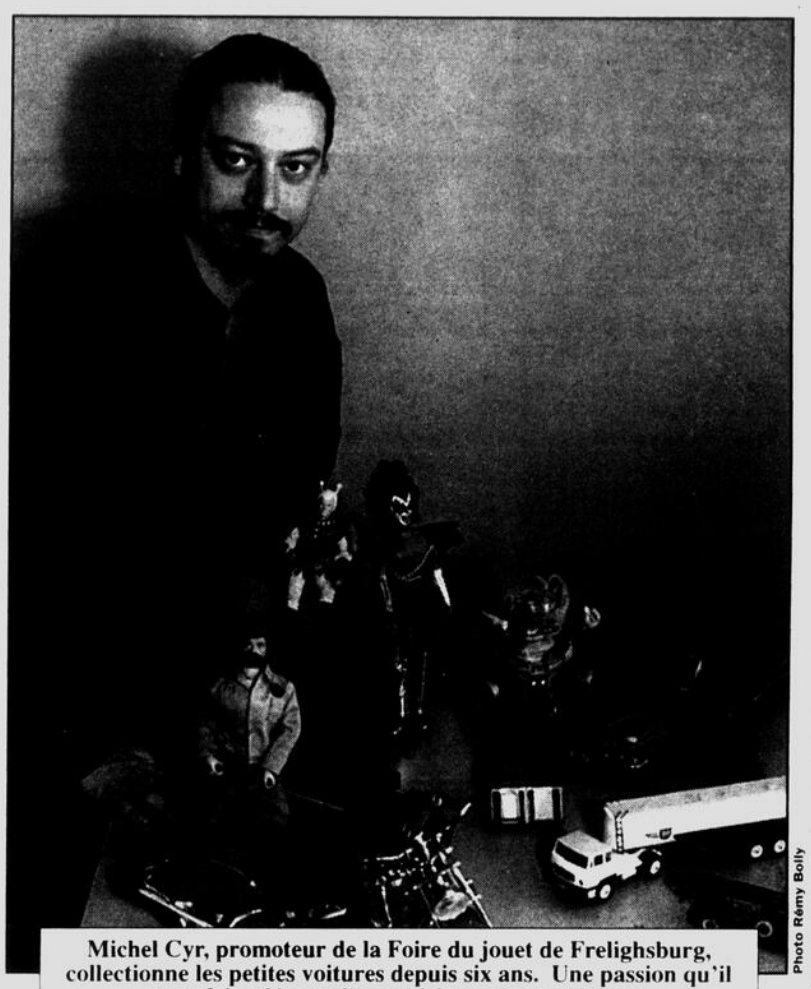
La Compagnie de la Griffe rouge de Québec sera représentée par les Montayas, une famille espagnole qui se promènera dans le village et taquinera les visiteurs.

D'autre part, tous pourront se familiariser avec «l'art escrémir», grâce à un atelier d'escrime par la Compagnie médiévale le samedi en matinée. Le combat à l'épée réelle est dangereux s'il n'est pas chorégraphié. C'est la mission que se donne la Compagnie médiévale.

L'entrée est gratuite pour tous. En cas de pluie, l'animation médiévale et les artisans seront relocalisés à l'intérieur.

Des dégustations de viande d'autruche, de wapiti et de sanglier sera possible grâce à la participation de la Charbonnade, un restaurant médiéval de la région. Un souper de sanglier sera offert le samedi soir au coût de 14,50$.

Un spectacle du groupe les Honey Makers sera également donné le samedi à 22 heures au Pub Saint-Patrick. Il s'agit de la seule activité d'animation qui n'est pas gratuite. Le coût d'entrée est de 3$.



Photos Rémy Boily

Michel Cyr, promoteur de la Foire du jouet de Frelighsburg, collectionne les petites voitures depuis six ans. Une passion qu'il veut faire découvrir aux visiteurs les 6 et 7 juin.

Voitures anciennes

Pour donner une touche nostalgique à la Foire, des associations de voitures anciennes et les «Vieilles motos du Québec» occuperont un large espace. Une centaine de véhicules seront stationnés le long de la rue de l'église.

Pour toute information concernant la Foire du jouet, il suffit de contacter Nathalie Deschênes au 678-5579.

Le Fort-Lennox vous attend

GORETTE LINHARES

Le lieu historique du Fort-Lennox est désormais ouvert. Le calendrier des activités sera bien rempli cette année encore avec les équipes d'interprétation, les Beaux-Dimanches, les journées pour enfants, les Artisans de la Nouvelle-France et le régiment écossais Fraser Highlanders.

Une des activités plus particulières au site débute le 27 juin. L'équipe d'interprétation revêtira des costumes d'époque pour animer les lieux. Les visiteurs pourront rencontrer des soldats du 24e régiment et leurs femmes, des artilleurs, des impitoyables sergents, sans compter le riche officier en poste à l'Île-aux-Noix, le capitaine Harris. Des soldats feront aussi, à toutes les heures, des démonstrations de tirs de fusil.

Une série d'activités spéciales pour la famille seront présentées tous les dimanches après-midi, du 28 juin au 30 août, à l'occasion des Beaux-Dimanches. Le premier concert en plein air est fixé au 28 juin avec L'Ensemble Voyer/Saint-Jacques. Ils présenteront des pièces tirées des répertoires baroque et classique. Une des activités les plus populaires, La Grande Envolée, revient le 5 juillet avec des spectacles de cerfs-volants géants et de formes spéciales.



La Grande Envolée revient le 5 juillet.

Les enfants auront leur journée bien à eux le 26 juillet. Ils pourront se faire maquiller et assister au spectacle du théâtre Les Marionnettes du Bout du Monde. Les amateurs d'histoire ne seront pas en reste avec les Artisans de la Nouvelle-France qui présenteront, avec leurs conjoints et enfants, huit métiers traditionnels tels que l'armurier-orfèvre et la dentellière. La période de la Conquête sera commémorée au mois d'août avec la Milice de Chambly qui installera un campement militaire d'époque. Le régiment écossais Fraser Highlanders feront également des démonstrations de danse, de cornemuse et de tirs de fusil.

Le site historique du Fort-Lennox sera ouvert en semaine de 10 à 17 heures et les fins de semaine de 10 à 18 heures. Les heures d'ouvertures, à compter du 24 juin, sont de 10 à 18 heures à tous les jours. Du 8 septembre au 12 octobre, le site est ouvert à tous les week-ends, de 10 à 18 heures.

Les frais d'entrée sont de $5 pour les adultes, $3.75 pour les aînés et de $2.50 pour les étudiants de 6 à 16 ans. L'entrée est gratuite pour les moins de 6 ans. La passe familiale coûte $15. Les prix incluent les taxes. Information: 291-5700.



Photo Rémy Boily

Chantemuse au St-James

L'ensemble vocal Chantemuse, de Montréal, était de passage dimanche dernier à l'église Saint-James de Saint-Jean-sur-Richelieu. Une visite plutôt rare qui a permis la découverte ou la redécouverte des oeuvres de Bach, Mendelssohn, Janequin, Saint-Saens et Debussy. Il est à noter qu'un des marguilliers de la paroisse, M. George Crawford, fait partie de l'ensemble.

ÉCOLE DE PILOTAGE TOUR D'AVION

Réalisez un rêve... devenez pilote!
Si vous êtes âgé d'au moins 16 ans et en bonne santé, vous pouvez devenir pilote.
Si seulement un survol de la région vous intéresse, **Dynamair** vous propose plusieurs excursions aériennes.

Pour renseignements, appelez au 347-7050

Dynamair

PROMOTION D'ÉTÉ
Cours théorique de pilote loisir et privé GRATUIT!*

Ce cours d'une durée de 60 heures couvre la règlementation aérienne, la théorie du vol, la météorologie, la navigation aérienne et permet de passer l'examen écrit de Transport Canada.
Hâtez-vous la prochaine session débute le 16 juin prochain les mardis et jeudis soirs de 19 h à 22 h.

DYNAMAIR AVIATION INC., 5 chemin de l'Aéroport, Saint-Jean-sur-Richelieu * *Certaines conditions s'appliquent*

231073-c52-md



Photo Rémy Bolly

$1,750 pour la bibliothèque scolaire

L'école Napoléon-Bourassa, de L'Acadie, a accueilli pour une troisième année consécutive une vente de garage sur son territoire. Une quarantaine d'exposants ont envahi les lieux pour faire de bonnes ventes. L'école enregistre des profits de $1,750. La somme servira à l'achat de livres pour la bibliothèque de l'endroit.



Photo Jacques Paul

«Petit détour hors de l'école»

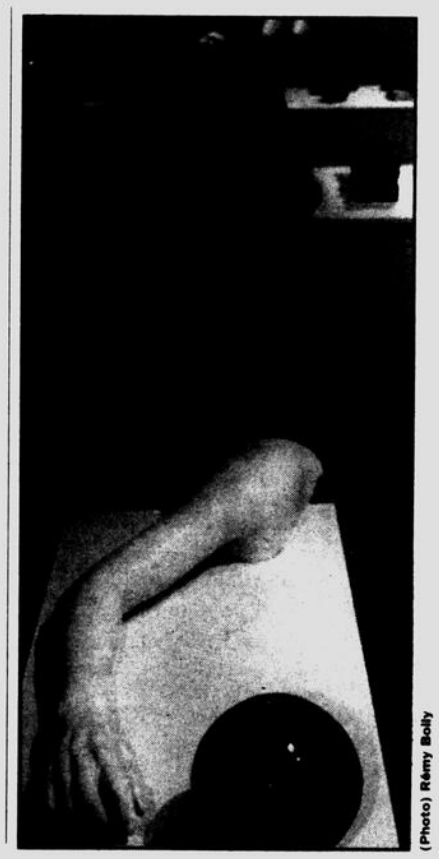
Les étudiants en arts plastiques de l'école secondaire Marcel-Landry ont présenté le fruit de leur travail à la Maison des Arts et de la Culture du Haut-Richelieu. L'exposition portait le nom de «Petit détour hors de l'école». Cette exposition résultait d'un partenariat entre le département des arts de l'école, Marie-Andrée Lestage, le gouvernement et la Maison des Arts.



Photo Rémy Bolly

Mariage à la Maison sous les arbres!

Le centre d'art La Maison sous les arbres, de Saint-Athanase, présente son exposition Mariages en fleurs jusqu'au 28 juin: toiles, sculptures, meubles et broderies s'harmonisent avec le thème. La Maison organisera de plus un second défilé de mode de style médiéval, le dimanche 28 juin, à 14 heures. Information: 347-1639.



(Photo) Rémy Bolly

Exposition annuelle des finissants en arts

L'exposition annuelle des finissants en arts plastiques se poursuit jusqu'au 14 juin à la Maison des Arts et de la Culture. Une occasion d'admirer des oeuvres de tout acabit créées des mains de la relève artistique. Plus d'une vingtaine d'étudiants y ont participé. Information sur les heures d'ouvertures des salles d'exposition: 357-1977.

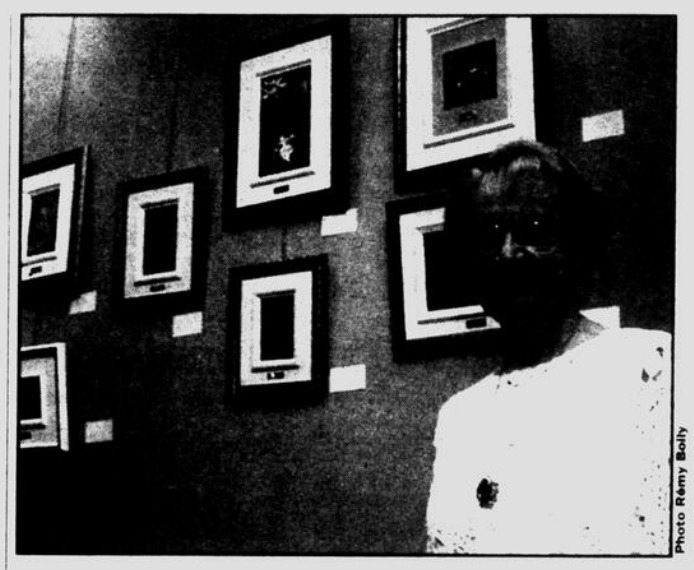


Photo Rémy Bolly

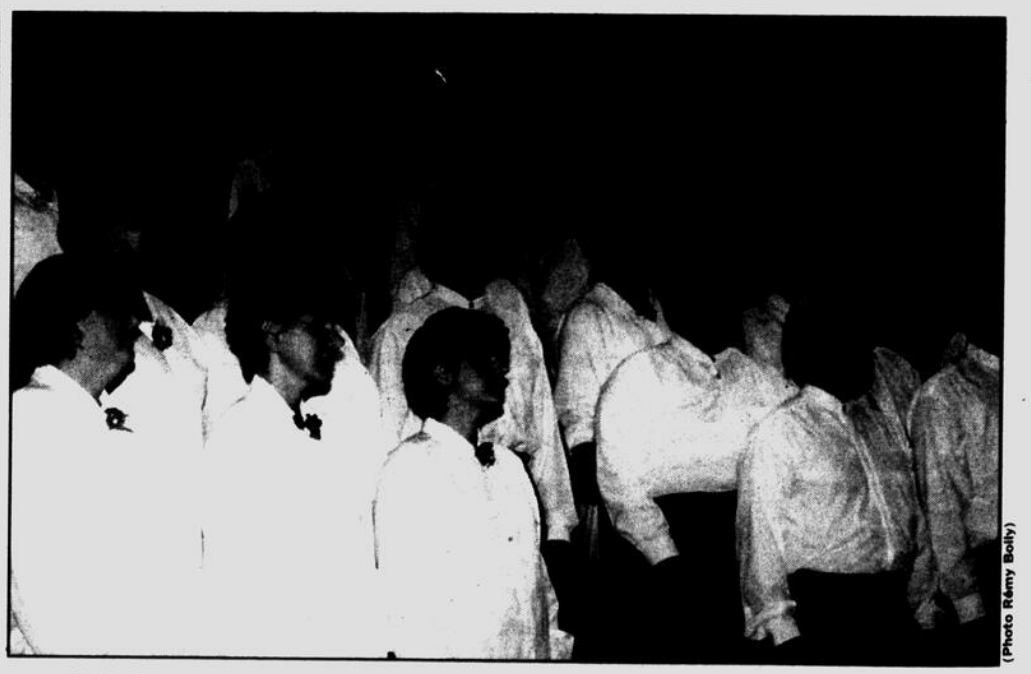
Jusqu'au 16 juin à Saint-Luc

L'exposition des oeuvres de Lilliane Lanoue Larocque se poursuivra jusqu'au 16 juin prochain, dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville de Saint-Luc. Le public pourra admirer plusieurs émaux de l'artiste bien connue pour son excellente maîtrise dans le domaine. L'exposition peut être visitée les lundis, mardis, jeudis et vendredi, de 8h30 à 20h30, les mercredis de 8h30 à 16 heures, les samedis de 10 à 16 heures et les dimanches de 13 à 16 heures.



Un ferblantier de Saint-Luc rafle $57,954 au Lotto 6/49

Depuis plusieurs années, Jean Normandin, un citoyen de Saint-Luc, mise toujours les deux mêmes sélections au Lotto 6/49. Sa persévérance l'a récompensé. Le 6 mai, ce ferblantier a remporté $57,594 dans la catégorie 5/6 plus. «J'ai reçu la nouvelle avec calme. Je suis simplement retourné à la maison l'annoncer à ma conjointe», admet M. Normandin. Ce dernier prévoit payer l'hypothèque sur sa maison. Le billet gagnant a été acheté au Dépanneur Norbert situé sur la rue Mackenzie King à Saint-Jean-sur-Richelieu.



(Photo Rémy Bolly)

600 personnes au spectacle de Variation

La corporation Le Choeur des Nénuphars a présenté deux spectacles de Variation à la polyvalente Marcel-Landry. Ce sont près de 600 personnes qui se sont présentées au cours de la fin de semaine. Ils ont pu entendre le répertoire très varié des 47 choristes et admirer la mise en scène dynamique. Des danseurs de l'École Danse-Action se sont joints à eux. La Corporation a également présenté le spectacle des Nénuphars, des enfants de 6 à 10 ans, qui ont planifié eux-mêmes leurs chorégraphies! Information: Gino Monty au 359-9739. Le recrutement aura lieu en septembre.

Pour la réalisation de travaux de rénovation

L'Église St-Athanase a besoin de $150,000

GORETTE LINHARES

L'Église Saint-Athanase est à la recherche de $150,000 pour entreprendre d'importants travaux de réfection du clocher principal, des petits clochers et de la maçonnerie. Les responsables amorcent une campagne populaire de financement qui se tiendra jusqu'au 31 octobre. Plusieurs moyens de sollicitation ont été mis en place.

«C'est un problème d'infiltration qui date d'assez longtemps, un problème de structure. L'eau s'infiltre le long de la charpente et soulève la maçonnerie», note le curé de la paroisse, Fernand Chicoine. Il y a huit ans, des réparations mineures ont été entreprises sur l'entrée du côté gauche. Le problème est devenu incontournable après la visite de l'inspecteur de la compagnie des assurances. La recommandation est très claire: il faut amorcer des travaux.

La première étape de ces travaux devraient s'échelonner sur six semaines et s'amorcer à la fin du mois de juin, par l'entreprise Rainville, de Saint-Mathias. Les travaux sont de l'ordre de $272,000. La somme de $84,000 est nécessaire pour les travaux de maçonnerie et $212,000 sont requis pour la réparation des clochers qui doivent être recouverts d'un enduit de cuivre. Les études nécessaires ont été réalisées par Giroux et Vadnais, architectes.

La seconde étape des travaux touchera, dans un avenir proche, la réfection de la voûte. Les études spécifiques sur cette seconde phase n'ont pas encore été déposées. Le curé Fernand Chicoine estime néanmoins une autre facture salée de $50,000.



(Photo Rémy Bolly)

Le curé de la paroisse Saint-Athanase et la présidente de l'assemblée de la Fabrique, Marie Tremblay, notent l'importance de pallier au problème d'infiltration d'eau.

Campagne populaire

La Fabrique a déjà envoyé une demande d'admission au Programme de soutien à la restauration du patrimoine religieux. Il pourrait donc financer la moitié du $272,000 requis. La campagne populaire de l'Église Saint-Athanase servira donc à éponger la somme non couverte par le Programme de soutien. Le curé Fernand Chicoine et la présidente de l'assemblée de Fabrique, Marie Tremblay, font appel à la générosité des gens.

Il est à noter que cette levée de fonds n'est pas à confondre avec la campagne annuelle de financement faite en début d'année. «Cette dernière a pour objectif de trouver des fonds pour maintenir des besoins pastoraux de notre communauté chrétienne», insiste M. Chicoine. Aucun lien avec les problèmes structuraux de l'Église Saint-Athanase.

Le plan de levée de fonds pour la réparation du clocher et de la maçonnerie prévoit différentes avenues pour la cueillette d'argent. Tous les dons en argent sont acceptés. Le donateur peut également devenir «membre ami» par une contribution de $100. Des groupes amis, dans un milieu de travail par exemple, peuvent être mis sur pied pour réunir $1,000. Ces groupes seront parrainés par un responsable approuvé par la Fabrique.

Parmi les autres formes de sollicitation, les responsables encouragent les organismes, les associations, les chorales à organiser une activité faite au profit de la Fabrique. «Un prêt d'honneur pourra être fait à la Fabrique au montant de $100 chacun. Dix de ces prêts seront remboursés chaque année par tirage au sort», note Marie Tremblay.

La paroisse Saint-Athanase existe comme entité religieuse depuis 1822. L'Église Saint-Athanase a été reconstruite en 1912.

Ils vont courir 310 kilomètres au profit de la lutte contre le cancer

GORETTE LINHARES

Dix militaires participent à une course au profit de la Société canadienne du cancer. Les coureurs des garnisons Saint-Jean et Longue-Pointe de la base des Forces canadiennes de Montréal parcourront 310 kilomètres en deux jours et demi. Ils partiront de Valcartier pour achever leur périple à Saint-Jean-sur-Richelieu. L'objectif est de $1,500.

Cet objectif pourrait bien être atteint avant même que les coureurs lacent leurs chaussures mercredi matin! Les militaires ont déjà $800 en banque. Les employés, civils et militaires sollicitent amis et famille. Des petites boîtes pour les dons sont aussi posées sur de nombreux comptoirs d'entreprises.

L'initiative est du capitaine Serge Côté. Originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, il a vécu l'angoisse de voir un de ses proches atteint du cancer. Sa mère a heureusement pu retrouver la santé grâce à la recherche et à une intervention rapide.

Le capitaine Serge Côté, l'adjudant Lachapelle, les sergents Pelletier et Diotte, les caporaux chefs Pearson et Morais, les caporaux Leroux, Tremblay, Crocker et Chouinard sont les coureurs. Ils se relaieront à tous les trois kilomètres à l'aide d'un motorisé.



(Photo Rémy Bolly)

Dix coureurs des garnisons Saint-Jean et Longue-Pointe de la base des Forces canadiennes de Montréal se relaieront sur 310 km.

Ils courront de 8 à 18 heures en empruntant la route 138 de Valcartier à Sorel, puis la route 133. Le premier arrêt se fera au Cap de la Madeleine. Ils dormiront au manège militaire de Trois-Rivières la première nuit. Le lendemain, ils tenteront d'atteindre Saint-Denis-sur-Richelieu. Ils camperont la seconde nuit. Le 12 juin, ils devraient arriver au Hangar 103 de la Garnison Saint-Jean entre 12 et 13 heures.

Une cérémonie protocolaire est prévue peu après le retour des coureurs pour la remise officielle du chèque. Le lieutenant colonel Cantin et la présidente de la Société canadienne du cancer du Haut-Richelieu, Colette Mercier seront présents. Le personnel militaire et civil de la section d'approvisionnement a organisé, de plus, un BBQ en après-midi pour souligner l'effort des coureurs.

N'oubliez pas cette semaine

Canado Américaine

Les membres de l'Association Canado Américaine (ACA) et leurs amis sont conviés à l'assemblée générale de leur section qui aura lieu dimanche, au Restaurant Chez Irène, au 359, 9e avenue, à Iberville. L'assemblée débutera à 14 heures. Alain Durivage, de l'ACA, note que la présence des membres est essentielle à la survie de la section du Haut-Richelieu, no 78.

Les membres de l'exécutif se joindront à tous les membres et amis présents pour le déjeuner à partir de 12 heures. Tous les membres de l'ACA pourront bénéficier d'une subvention de $3 pour les aider à défrayer le coût du déjeuner.

Assemblée RUTAHR

La seconde assemblée générale annuelle du Regroupement des usagers du transport adapté du Haut-Richelieu (RUTAHR) aura lieu ce dimanche, à la salle des Chevaliers de Colomb. La salle est située au 200, rue Cousins.

Le brunch bénéfice aura lieu au même endroit. Le repas sera servi entre 10 heures et 13h30, au coût de $7 pour les adultes et $4 pour les jeunes de 6 à 12 ans. Le repas est gratuit pour les 5 ans et moins. Les procédures de l'assemblée générale débuteront après le repas pour se terminer à 16h30. Le président de RUTHAR, Pierre Cajolais, précise que le transport adapté est réservé. Les intéressés doivent téléphoner à Maryse pour faire part de leur présence.

Mouvement SEM

Le Mouvement SEM tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 9 juin, à 20 heures. L'assemblée se tiendra à Saint-Jean-sur-Richelieu, au 165 A, rue Saint-Paul, dans les locaux du Mouvement situés au second étage. La population est invitée, lors de cette soirée, à se joindre aux membres présents. Une séance publique d'information aura lieu.

Société Alzheimer

La Société Alzheimer du Haut-Richelieu tiendra sa 9e assemblée annuelle au Centre des Aînés Johannais, 125, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le rendez-vous est fixé pour le mardi 9 juin, à 19 heures. L'assemblée sera suivie d'une session générale d'information.

Le Point Commun

Le conseil d'administration de la Maison Le Point Commun avise la population que l'assemblée générale annuelle de l'organisme se déroulera le mercredi 10 juin, à 19 heures. L'endroit prévu est le 177, rue Longueuil, à Saint-Jean-sur-Richelieu. À la suite de cette assemblée, une séance publique d'information est prévue à 20h30.

CID 15e anniversaire

Dans le cadre de son 15e anniversaire, le CID invite tout ceux qui ont participé à la réalisation des services et des activités du centre, depuis sa fondation, à un 5 à 7, vendredi 12 juin, à la salle du conseil de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il est nécessaire de confirmer sa présence avant le 8 juin prochain en téléphonant au 346-0662.

Un après-midi portes ouvertes au CID aura lieu à la même date au 45, rue Saint-Georges. Une exposition de dessins de Mandalas, crées par des participantes du Centre, sera sur place.

Club optimiste

Le Club optimiste Saint-Blaise-sur-Richelieu organise un cours Gardiens avertis pour les jeunes de 12 ans et plus. La date limite pour s'inscrire est fixée au vendredi 12 juin. Les cours auront lieu les 26, 29, 30 juin, 2 et 3 juillet, à la bibliothèque de l'école Saint-Blaise, de 10 à 12 heures. La responsable est Mme Françoise Girard. Le coût d'inscription est fixé à $10. Le coût des documents est inclus. La présence des élèves est obligatoire jusqu'à la fin du cours.

Information: France Racine-Gaucher: 291-3292.

Assemblée CID

Le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu (CID), tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 16 juin, à 19h30. Une rencontre d'information publique suivra la réunion générale. Cette assemblée aura cours au 45, rue Saint-Georges, à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: 346-0662.

Fondation Foyers Farnham

La Fondation Foyers Farnham, en collaboration avec Garnison de l'Estrie, tiendra un souper bénéfice de spaghetti, sous la présidence d'honneur de M. Gérard Gauvin et M. Léopold Harrison. Le souper est prévu pour le jeudi 18 juin, aux Foyers Farnham à Farnham, au 800, rue Saint-Paul, de 17 heures à 19h30. Les enfants pourront se faire maquiller gratuitement. Les billets sont en vente au coût de $6 pour les adulte et de $4 pour les enfants de 5 à 10 ans. Le souper est gratuit pour les enfants de 0 à 4 ans. La Fondation est sans but lucratif. Téléphone: 293-3167.

Âge d'or Saint-Luc

Le club de l'Âge d'or Saint-Luc organise un souper de groupe le vendredi 19 juin, à 18 heures, au 78, rue Clermont, à Saint-Luc. Un buffet sera servi au coût de $6. La date limite pour les réservations est fixé au jeudi 18 juin. La responsable est Joline Malo: 348-3374.

Maison des Arts

Assemblée annuelle le 8 juin prochain

La Maison des Arts et de la Culture du Haut-Richelieu tiendra son assemblée générale annuelle, le lundi 8 juin, à 18h30, à ses bureaux situés au 228, rue Richelieu, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Tous les membres de cet organisme culturel à but non lucratif sont invités à y assister.

- N É C R O L O G I E -

INDEX DES DÉCÈS

- BARONET MOQUIN (Anita)
- BORDUAS (Ruth)
- COUTURE BEAUREGARD (Gilberte)
- DÉRY (Bernard)
- LECLAIR (Yvon)
- LEFORT (Jean-Louis)
- MÉNARD (Hayes)
- NOLIN GOYETTE (Solange)
- RIPLEY (Albert)
- SIMARD (Lucien)
- WALKER-KIRKMAN (Jack)

BARONET MOQUIN (Anita)

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Blaise, le 6 juin à 11 h 30 en l'honneur de Mme Anita Moquin Baronet décédée le 8 mars à London, Ontario. Elle laisse dans le deuil son mari et ses trois enfants, deux soeurs, Thérèse Lasheoway et Liliane Buck.

BORDUAS (Ruth) 1931-1998

Au Centre Hospitalier Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe, le 30 mai 1998, à l'âge de 66 ans, est décédée Ruth Borduas, épouse de feu Luc Milot, demeurant à McMasterville. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Lucie, (Francis Guertin) et Renée (Stéphane Perreault), ses petits-enfants, Fanny, Charles, Félix et Maria, ses frères et soeurs, autres parents et amis. La famille a accueilli parents et amis aux salons funéraires:

MAURICE DEMERS INC.
231, BOUL. LAURIER
BELOEIL

le mardi 2 juin de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le mercredi 3 juin à 11 h en l'église Saint-Mathieu de Beloeil. Mercredi matin ouverture du salon dès 9 heures. Des dons à la Fondation des maladies du coeur ou à l'Hôpital Sainte-Justine seraient appréciés.

COUTURE BEAUREGARD (Gilberte)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 mai 1998, est décédée à l'âge de 78 ans, Mme Gilberte Beauregard, épouse de feu Arthur Couture. Elle laisse dans le deuil son fils, feu Pierre (Fernande Gagné), ses petits-enfants, ses beaux-frères, belles-soeurs, son neveu Fernand Beauregard, ainsi que plusieurs autres neveux, nièces, parents et amis.

Les funérailles, en présence des cendres ont eu lieu le mercredi 27 mai 1998 à 14 heures en l'église Saint-Luc, suivies de l'inhumation au cimetière paroissial.

DIRECTION FUNERAIRE
LESIEUR & FRERE LTEE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements personnels.

DÉRY (Bernard)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 mai 1998, est décédé à l'âge de 60 ans, M. Bernard Déry, époux de Mme Colette Tétreault. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Patrick (Anne Richard), Louise (Jean-Pierre Mailloux), son petit-fils, Alexandre Mailloux, sa belle-mère, Yvonne Tétreault, ses frères et soeurs, Robert, André, Denis, Nicole et leurs conjoint, conjointes, son beau-frère et sa belle-soeur, Pierrette et Raymond et leur conjoint, conjointe ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le mercredi 3 juin à 14 heures en l'église Saint-Edmond suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

DIRECTION FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

La famille sera à l'église 1/2 heure avant le service pour recevoir les condoléances.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés de la famille.

LECLAIR (Yvon)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 mai 1998, est décédé à l'âge de 57 ans, Monsieur Yvon Leclair, époux de dame Ghislaine Laplante. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Sylvain (Hélène Royer), Danielle (André Quintal), Serge, plusieurs petits-enfants, un arrière petit-fils, sa mère Mme Cécile Poirier, sa belle-mère Mme Jeanne Laplante, ainsi que plusieurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Une Célébration de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le dimanche 7 juin 1998, à 11 h 30, à la

RESIDENCE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
114, RUE SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La famille sera présente 1/2 heure avant la cérémonie pour recevoir les condoléances.

LEFORT (Jean-Louis)

À la Résidence Champagnat d'Iberville, le 27 mai 1998, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Jean-Louis Lefort, époux de Madame Lucille Longtin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Ginette (Richard Lemay), Yves (Andrée Quintin), Francine, deux petits-enfants Philippe et Charles Toupin, trois soeurs Yvette (feu Georges Bouthillier), Jeannette (feu Gaston Cloutier), Rachel (feu Benoît Meunier), nombreux beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 30 mai 1998 à 11 h, en l'Église Saint-Alexandre d'Iberville, suivies de la crémation.

DIRECTION FUNERAIRE CLAUDE & EDGAR LESIEUR
530, 4e RUE, IBERVILLE

La famille de M. Jean-Louis Lefort remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

MÉNARD (Hayes)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 29 mai 1998, est décédé à l'âge de 61 ans, Monsieur Hayes Ménard, époux de Madame Huguette Bédard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Michel (Ginette Corbière), Sylvie (Guy St-Pierre) et Josée (Alain Morin), ses beaux-enfants Benoît (Anne Marotte), Brigitte (Yvan Perreault), Éric, ainsi que plusieurs petits-enfants, beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, parents et amis.

Exposé à la

RESIDENCE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
114, RUE SAINT-JACQUES,
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU.

Les funérailles ont eu lieu le lundi 1er juin en l'Église de la Cathédrale, et de là au crématorium LeSieur & Frère.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

NOLIN-GOYETTE (Solange)

Subitement, le 27 mai 1998 à l'âge de 67 ans, est décédée Mme Solange Goyette, épouse de feu M. Louis-Philippe Nolin, demeurant à Notre-Dame-de-Stanbridge, Québec. Elle laisse dans le deuil ses 5 enfants Luc, Carole, Lorraine (Paul Boulay jr), Pierre, Linda (Gilles Levesque) et feu Claude (Diane Brais), ses 6 petits-enfants Patrick, Katy, David, Claudiane, Alexandré, Laurence, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu, en présence des cendres, en l'Église Notre-Dame-de-Stanbridge, le samedi 6 juin 1998 à 11 heures. La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 10 h 30, à l'église. Des dons envoyés à la Fondation Claude Deserres de Bedford.

DIRECTION FUNERAIRE
SALON FUNERAIRE JOSEPH DION & FILS
215, RUE RIVIERE, BEDFORD
TEL.: 248-2911, TELEC.: 248-3749

RIPLEY (Albert)

Autrefois de Saint-Jean-sur-Richelieu, est décédé à Vancouver, le 25 mai 1998 à l'âge de 56 ans, M. Albert Ripley. Il laisse dans le deuil son épouse Esther et son fils Roch. Il était le frère de feu Robert (Claire), Mitchell (Lise), Shirley et Yola (Gaston). Il laisse également ses beaux-parents, beaux-frères, belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles ont eu le 27 mai 1998 à Vancouver.

Un service commémoratif aura lieu à la chapelle de la base militaire de Saint-Jean le dimanche 28 juin 1998 à 12 h 30.

Remerciements
DUBOIS-JOURDAIN (Rita)

Suite au décès de Mme Rita Jourdain-Dubois, survenu le 29 mars 1998, sa famille remercie tous ceux qui ont apporté réconfort et soutien.

Un grand merci à tous et chacun.

SIMARD (Lucien)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 mai 1998, est décédé à l'âge de 76 ans, M. Lucien Simard, époux de Mme Jeannine Roy. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, Christiane (Guy Laviolette), Robert (Johanne Richard), Lilianne (Jean-Guy Gélinas), Nicole (Réjean Dumont), Sylvie (Jocelyn Cormier), Marie-Andrée, François (Suzanne Normandin), Richard (Josée Beauvais), ses 12 petits-enfants, sa demi-soeur, Gisèle, ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE
95, BOUL. SAINT-LUC
SAINT-LUC

Les funérailles ont eu lieu le samedi 30 mai en l'église Saint-Gérard Magella, et delà au crématorium LeSieur & Frère.

Les membres de la famille remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

9e anniversaire
RIVEST HÉBERT (Pauline)
5 juin 1989

Déjà 9 ans que tu nous as quittés pour cette nouvelle vie mais pour nous qui t'aimons cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés dans nos coeurs. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Ta fille, Marie-France et Martin

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

R.G.

231146-c52-d

MERCI MON DIEU

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

231148-c52-d F.B.

Info-Collecte
(514) 527-1501
1 800 343-SANG



Croix-Rouge canadienne

WALKER-KIRKMAN (Jack)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 27 mai 1998, est décédé, à l'âge de 73 ans, Monsieur Jack Kirkman-Walker, adjudant-chef retraité du 22e Régiment, époux de Madame Yvette Lemieux. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Patrick (Carole), Frank, Karine (Gaétan), sa soeur Odette, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces, cousins et cousines, parents et amis.

Une Célébration de la Parole, en présence des cendres, a eu lieu le samedi 30 mai 1998, en la chapelle du

COMPLEXE FUNERAIRE LESIEUR & FRERE LTEE
95, BOUL. SAINT-LUC, SAINT-LUC.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

10e anniversaire



CÔTÉ BOUDREAU (Annette)

Dear Mom,

C'est avec une grande tristesse que nous quittais, il y a déjà 10 ans. Ton sourire, ta joie de vivre, ton amour sans borne nous manquent beaucoup dans notre vie de tous les jours. Tu nous as laissé un héritage d'amour que nous partageons continuellement avec nos enfants. De Là-Haut, veille sur nous tous, nous nous reverrons un jour.

We love you and miss you.

Ton époux, tes enfants et petits-enfants.

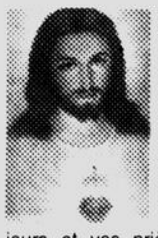
Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Centre funéraire
Oligny & Desrochers



094066-c52-r

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Gregoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

REMERCIEMENTS



Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. F.B.

231149-c52-d

MONUMENTS



Lettrage et reparations au cimetière

DENICOURT

775, 4e Rue, Iberville
Bur.: 346-9566

229788-c48-G

Depuis 1955
Mme Clouâtre Fleuriste INC.
Ligne Complète

Nous livrons à travers le monde
(514) 347-0311
(888) 347-0311 É.-U., Canada
405, 2e Avenue, Iberville

041917-c47-h

Iberville et St-Athanase

Camp de jour «Soléyo»: on s'inscrit du 10 au 12 juin

GORETTE LINHARES

La Commission des loisirs d'Iberville se joint à Sports et loisirs Saint-Athanase pour offrir un camp de jour du nom de «Soléyo». La période d'animation se tiendra du 29 juin au 14 août. Les personnes intéressées pourront s'inscrire du 10 au 12 juin prochains, à la Commission des loisirs.



(Photo Rémy Bolly)

Le jeune Samuel Rémillard montre fièrement son prix auprès la directrice générale de la Commission de loisirs d'Iberville, Diane G. Lessard, de la coordonnatrice de Sports et loisirs Saint-Athanase, Martine Lusignan et du directeur de l'école Chabanel, Yvon Goyette.

Les activités auront généralement lieu de 9 à 16 heures en semaine. Les lieux d'activités pour les 5 et 6 ans, ainsi que pour les 7 et 8 ans, sont les écoles Chabanel, Hamel, Laflamme, Notre-Dame-de-Lourdes et Sacré-Coeur. Les 9 à 12 ans seront accueillis aux écoles Laflamme, N.D.L et Sacré-Coeur. Des sorties et des ateliers pourront compléter les journées d'animation.

Il faut comprendre que les camps de jour «Polysol» et «Fantanase» cèdent la place au projet commun «Soléyo». L'appellation originale est de Samuel Rémillard. Le jeune de l'école Chabanel mérite la somme de $25 pour avoir remporté le concours visant à trouver le nom le plus approprié.

Information sur l'horaire des inscriptions, les effets à apporter, les modalités de paiement, les services offerts ou autres: 357-2799.



(Photo Archives)

Dernier avis pour les Minibules et les Tournanbules

Les inscriptions pour les activités Minibules, pour les 3 à 5 ans, se terminent vendredi à Saint-Jean-sur-Richelieu. Les activités auront lieu du 2 juillet au 19 août. Pour les 6 à 12 ans, le programme les Tournanbules revient du 2 juillet au 14 août. Les inscriptions ont lieu de jeudi à samedi. Information sur les modalités et les heures d'inscriptions: 357-2157.

Regroupement des personnes handicapées

Tournoi de golf le 12 juin

GORETTE LINHARES

Le Regroupement des personnes handicapées, région du Haut-Richelieu, tiendra son troisième tournoi de golf annuel le vendredi 12 juin, au Club de Golf de la Vallée des Forts situé au 1145, chemin Petit-Bernier à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le président d'honneur est Guy-Marie Papillon, président du Groupe Essaim.



(Photo Jacques Paul)

Le Comité du tournoi de golf est formé de Guy-Marie Papillon du Groupe Essaim, de Jean-Paul Normandin du Regroupement, Pierre Paré des Assurances Émilien Paré, de Line Boyer et Stéphane Samson de la Banque nationale du Canada.

Le tournoi se tiendra sous la formule Départ Croisé, dès 11 heures, au 1er et 10e trou. Le coût est de $100. Ce prix inclut le golf, la voiturette et le souper. Il est également possible de participer simplement en se joignant au souper au coût de $30. Le souper débute à 18h30.

Deux formulaires sont disponibles pour les personnes intéressées. Un premier concerne l'inscription au tournoi et un second touche à la participation financière des commanditaires. Ils sont disponibles en téléphonant au 347-6041. Jean-Paul Normandin, du Regroupement, explique que les places sont désormais limitées puisque 28 quatuors se sont déjà inscrits.

Les commandites peuvent être effectuées sous différentes formes: achat d'un trou à $50; cadeaux de participation au tournoi; argent ou certificats cadeaux pour tirage; récompenses pour un trou d'un coup ou le plus près du trou; prix de présence au tournoi et au souper.

Pique-nique

Il est à noter qu'un pique-nique communautaire aura lieu le jeudi 2 juillet prochain, de 10h30 à 16 heures, au Parc Beaulieu. Les personnes intéressées doivent rejoindre le Regroupement des Personnes handicapées, région du Haut-Richelieu, au plus tard le 21 juin. Information: 347-6041.

Parc Industriel de St-Jean

Octroi du contrat pour le nouveau bureau de la GRC

Le contrat de construction du nouveau bureau de la GRC, à Saint-Jean a été attribué à l'entreprise Les Gestions Aleco ltée de Saint-Léonard, au coût de $1,9 million.

Cette entreprise a présenté la plus basse des douze soumissions. La réalisation de ce contrat permettra de créer trois emplois et d'en maintenir trois autres au sein de l'entreprise jusqu'en septembre.

L'immeuble de deux étages est présentement en construction, à l'intersection du boulevard Industriel et de la rue Trotter. La bâtisse est d'une superficie de 1,700 m2.

Le financement du projet est prévu au budget fédéral déposé en février dernier et est donc inclus dans le cadre de l'exercice financier en cours.

Le nouvel immeuble abritera les bureaux de l'unité des lois fédérales de Saint-Jean actuellement logés sur la rue Dorchester. Y seront aménagés aussi les bureaux du district sud-est du Québec de la GRC.

Attention aux chevreuils sur les routes de la région

Les policiers du poste de Saint-Jean de la Sûreté du Québec signalent plusieurs accidents impliquant des chevreuils depuis deux semaines.

Certaines collisions avec les animaux ont causé des blessures légères à des conducteurs dont le véhicule a pris le champ.

Des accidents se sont produits sur la route 133 où la circulation est très rapide mais aussi sur la route 223 à Saint-Blaise, sur la route 104 à Saint-Grégoire et la route 233 à Sainte-Brigide. Des cas sont rapportés presque tous les jours.

Les accidents se produisent souvent vers 5 heures le matin alors que le soleil se lève ou encore à la brunante, en soirée.

Les chevreuils se promènent en lisière des routes et se jettent devant les véhicules.

Les policiers mettent donc en garde les conducteurs contre la présence des animaux sur les routes de la région.

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous vous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profonde sympathie.

Nom:
Adresse: App.
Ville: Code postal
Téléphone:

Nom de la personne décédée:
Date de la publication:

LE CANADA FRANÇAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X8

227589-c47-n



les enseignes perfection
Enseignes lumineuses, Néon et Auvents
347-0313 FAX:347-2696
396 Grand Bernier N. Saint-Jean-sur-Richelieu
39e 1959-1998

Singer quittera Saint-Jean en août

GILLES BÉRUBÉ



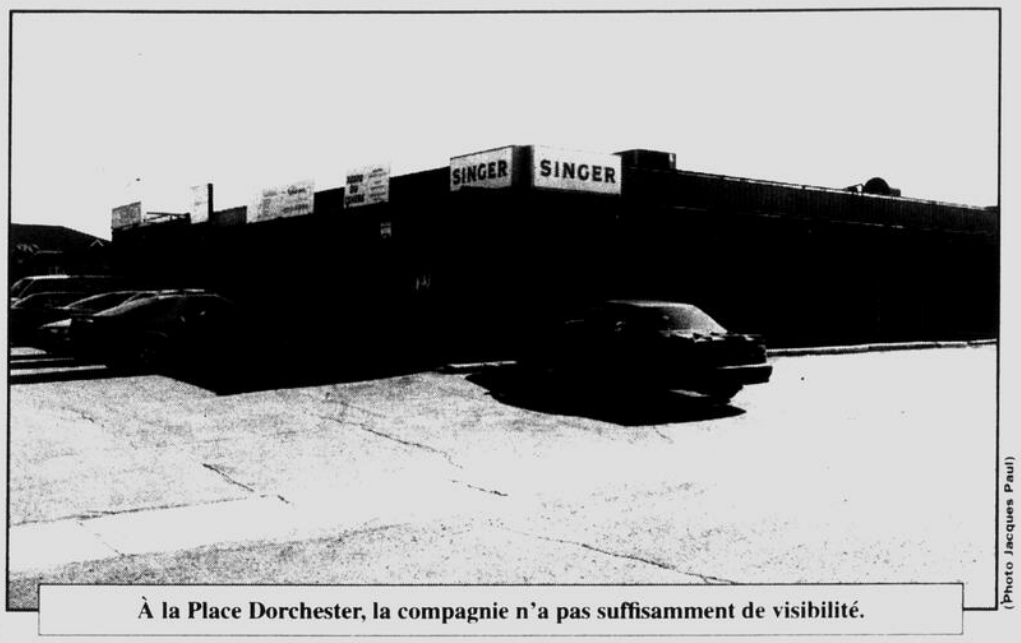
La Compagnie de machines à coudre Singer du Canada quittera Saint-Jean en août prochain, fermant ainsi un chapitre de l'histoire industrielle de la région.

La rumeur a couru plus tôt ce printemps: Singer allait quitter la région. L'entreprise avait alors confirmé sa volonté de déménager, mais elle avait nié qu'une décision était prise et qu'elle allait quitter la région. Cette fois, c'est vrai. La compagnie déménagera boulevard Taschereau, à Brossard, quelque part vers le mois d'août.

Le contrôleur de l'entreprise, M. Claude Mailloux, explique que la compagnie poursuivait deux objectifs avec ce déménagement. D'une part, elle voulait regrouper ses activités au même emplacement. Actuellement, le siège social canadien de Singer loge à la Place Dorchester, dans le quartier Saint-Gérard. Son entrepôt est situé dans un des bâtiments du complexe industriel que la compagnie a construit, rue Saint-Paul. D'autre part, indique M. Mailloux, la compagnie recherchait une meilleure visibilité. À la Place Dorchester, l'entreprise se trouve au milieu d'un secteur résidentiel, à l'écart des grandes artères de circulation de l'agglomération.

En plus de chercher sur la Rive-Sud, la compagnie a également regardé des locaux à Saint-Jean. À Brossard, Singer sera en bordure de la principale artère de circulation de la Rive-Sud et elle pourra loger toutes ses activités au même endroit. Le local qu'elle a trouvé nécessite des travaux mineurs, selon M. Mailloux, les bureaux étant déjà aménagés. En fait, affirme notre interlocuteur, compte tenu des travaux, le loyer se compare à ceux exigés à Saint-Jean.

Présentement, Singer emploie dix-huit personnes à Saint-Jean, dont quatre à l'entrepôt. Le personnel suit la compagnie. M. Mailloux prévoit que les employés feront la navette soir et matin pour se rendre au travail et que la plupart continueront sans doute de résider dans la région.



(Photo Jacques Paul)

À la Place Dorchester, la compagnie n'a pas suffisamment de visibilité.

F.E.S.A. Électromécanique

Nouvelle entreprise d'entretien d'équipement manufacturier

GILLES BÉRUBÉ

Une nouvelle entreprise spécialisée dans l'entretien et la réparation d'équipement manufacturier vient d'ouvrir ses portes à Iberville. F.E.S.A. Électromécanique vise la clientèle des industries de la région.

F.E.S.A., ça veut dire frigoriste électromécanicien de système automatisé. L'entreprise est l'initiative de M. Luc Goyette, d'Iberville. M. Goyette a fait ses premières armes dans l'entreprise familiale, spécialisée dans la vente et la réparation de pompes. Il a pris un autre chemin en suivant une formation dans l'entretien d'équipement industriel.

La semaine dernière, M. Goyette avait organisé une petite réception pour souligner le lancement de son entreprise. F.E.S.A., a-t-il expliqué, peut réparer à peu près toutes les composantes d'un équipement manufacturier, d'une chaîne de montage ou d'une machine industrielle, allant de la réfrigération à l'électronique, en passant par l'hydraulique, le pneumatique, la mécanique et les automates programmables.

Pour structurer son projet, il a fait appel au Conseil économique, qui l'a soutenu dans la préparation de son plan d'affaires. Il a ainsi pu obtenir une aide dans le cadre du programme Démarrage d'entreprise tout en bénéficiant du programme d'aide au Travail indépendant.

La nouvelle entreprise s'est installée dans un petit bâtiment industriel situé 1re Rue, à Iberville, juste en face de l'hôtel de ville. Le démarrage a nécessité un investissement de $50,000 et il entraîne la création immédiate de deux emplois.

M. Goyette ne cache pas qu'il faudra travailler fort pour recruter la clientèle. Il estime toutefois qu'il y a un bon potentiel dans la région. Avant de se lancer dans cette affaire, il a mené un sondage systématique auprès des industries de la région. À ce moment, exactement 59 s'étaient montrées intéressées par ses services. Les affaires à peine démarrées, deux d'entre elles, des entreprises de taille, lui ont confié des travaux.

Pour sa part, le président du Conseil économique du Haut-Richelieu, M. Myroslaw Smereka, s'est dit heureux de l'implantation de cette nouvelle entreprise «dans un secteur à fort potentiel». De son côté, le maire Jean Rioux a souligné les efforts des propriétaires pour garder une belle apparence à leur bâtiment, qui n'est pas dénué d'intérêt au niveau du patrimoine industriel d'Iberville.



(Photo Jacques Paul)

M. Luc Goyette devant son atelier mobile.

Le 10 janvier

Assemblée générale de Rues Principales

L'assemblée générale annuelle de Rues Principales se tiendra le mercredi 10 juin prochain, à 17h30, dans les locaux de l'ancienne gare du CN, au 31, rue Frontenac.

En plus des sujets habituels à l'ordre du jour (rapport d'activité, rapport financier, élections), les participants seront invités à discuter des projets en cours comme l'embellissement physique du quartier, le programme de rénovation résidentielle, l'aménagement de la rue du Quai et le concours Pignon sur Rue.

Gala des Jeunes Entreprises vendredi au Pavillon Dextraze

Le gala des Jeunes Entreprises du Haut-Richelieu se déroule vendredi, le 5 juin, au Pavillon Dextraze du Campus du Fort Saint-Jean. Pour les étudiants, cette soirée est l'aboutissement de toute une année de travail.

Rappelons que les J.E., comme on dit couramment, permettent à des jeunes de secondaire V et du cégep de s'initier aux réalités de l'entreprise. Ce programme se déroule en marge de l'année scolaire. Les étudiants sont regroupés en équipe d'une quinzaine de participants. Chaque équipe monte sa petite entreprise de fabrication. Le groupe doit choisir ses dirigeants, trouver un nom, s'entendre sur un produit à fabriquer. Ils doivent recruter des actionnaires, fabriquer le produit, le vendre. Pendant l'année, ils doivent voir à la gestion des approvisionnements, de la fabrication, des stocks. À la fin de l'année, l'entreprise doit préparer un rapport aux actionnaires que les dirigeants présentent en assemblée. La compagnie est finalement dissoute. Au travers de toute cette année, les jeunes auront eu à régler tous les conflits de personnalité qui peuvent surgir.

Et après, il y a le gala. Cette soirée vise à récompenser les jeunes pour les efforts de l'année. Des prix sont remis aux meilleurs administrateurs et aux meilleurs entrepreneurs. C'est aussi l'occasion de fêter et de se rappeler les bons et les moins bons moments de l'année.

Cette année, indique le président de J.E., M. Louis Houle, environ soixante-quinze jeunes ont complété l'année. C'est d'autant plus méritoire que la saison a été interrompue pendant près de deux mois à la suite des vacances des Fêtes et de la crise du verglas. Au retour, non seulement les étudiants ont eu à prendre les bouchées doubles en classe, mais ils ont dû faire de même avec leur entreprise.

Les personnes intéressées à assister au gala des Jeunes Entreprises peuvent se procurer des billets à la boutique Lamitech au prix de $25 par personne.

La région du Haut-Richelieu n'est pas dénuée d'intérêt pour les investisseurs japonais

GILLES BÉRUBÉ

La région du Haut-Richelieu n'est pas dénuée d'intérêt pour les investisseurs japonais. La proximité de la frontière américaine, sa sécurité et l'environnement constituent des atouts. Par ailleurs, les Japonais sont particulièrement intéressés par certaines technologies québécoises ou certains produits québécois, dont les produits alimentaires.



Le consul général du Japon, M. Tadanori Inomata, entouré du député Claude Bachand, de Me Michiko Hara, présidente de Davis, Hara, Rothschild, une firme d'avocats de Montréal, qui se spécialise dans l'accueil d'investisseurs japonais, et de Mme Dyane Le Sieur, présidente de la Corporation du Fort Saint-Jean.

Le consul général du Japon à Montréal, M. Tadanori Inomata, était en visite à Saint-Jean-sur-Richelieu, le lundi 25 mai. Il répondait à l'invitation du député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand. Rappelons que ce dernier a lancé l'invitation à quatre autres consulats pour faire découvrir le Haut-Richelieu aux diplomates étrangers. En plus du consul du Japon, ceux de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, de Taiwan et de la France visiteront la région d'ici le début de l'été.

Lors de son passage à Saint-Jean, M. Inomata a visité le Campus du Fort Saint-Jean, dont le centre de formation du Groupe DMR, maintenant propriété de la multinationale Fujitsu. Par la suite, il a été reçu par la compagnie Saint-Jean Photochimie et par Oerlikon Aérospatiale avant de visiter l'usine de filtration de Saint-Jean. Il a terminé la journée par une rencontre avec des dirigeants d'entreprises et d'organismes économiques de la région. La réunion s'est déroulée au Club de golf de la Vallée des Forts. M. Inomata était accompagné du vice-consul, M. Naohisa Yoshida, de Me Michiko Hara, présidente de l'étude d'avocats Davis, Hara, Rothschild, de Montréal, et de M. Fumiaki Kuraishi, directeur général de l'Office japonais du commerce extérieur.

Lors d'un point de presse, M. Inomata, qui est en poste à Montréal, a indiqué que le Haut-Richelieu présente des attraits pour les entreprises japonaises, tant pour l'importation que pour les investissements. Faut pas s'imaginer qu'il y aura bousculade à la porte des hôtels de ville la semaine prochaine. Cependant, l'appréciation que fait le consul du marché québécois et de la région dénote un intérêt certain.

Équilibre

D'une part, le Japon doit favoriser un meilleur équilibre de la balance commerciale avec le Canada et le Québec. Actuellement, le Québec exporte $700 millions vers le Japon, alors qu'il importe pour $2,1 milliards de produits japonais. Que peut-on vendre au Japon? Les secteurs du logiciel, de l'aéronautique, de l'industrie pharmaceutique et des biotechnologies constituent des forces de l'économie québécoise, observe M. Inomata. Dans ces domaines, on croit comprendre que les Japonais ne sont pas seulement acheteurs de produits, mais aussi de technologies. Ils sont ouverts à une collaboration plus large. Déjà les Japonais achètent beaucoup de produits alimentaires du Québec comme le porc, les fruits de mer, le sirop d'érable. Dans ce domaine, ils s'intéressent aussi aux techniques de transformation. Enfin, les entreprises japonaises sont acheteuses de métaux finis.

S'il y a de l'intérêt pour ces produits et ces technologies, il y a quand même beaucoup de chemin à faire pour attirer les Japonais dans l'est du pays. Historiquement, les Asiatiques ont surtout fait des affaires dans l'ouest du Canada, note M. Inomata. Pour un, ils entrent au pays par la côte du Pacifique. En plus, ces dernières décennies, on constatait un déplacement de l'économie vers l'ouest du continent. Avec un peu de recul, fait-il valoir, ce déplacement était surtout attribuable aux ressources naturelles. La haute technologie est demeurée vigoureuse dans le nord-est américain, souligne le consul. L'ennui, pense-t-il, c'est que ce n'est pas assez connu. Il y a beaucoup d'efforts de publicité et de promotion à faire pour attirer les entreprises dans l'est. «Vous situez le Québec dans le Canada central, mais pour les Asiatiques, le Québec, c'est à l'est, à l'autre bout du continent», souligne M. Inomata.

Langue

Le diplomate ne cache pas que les Japonais éprouvent une certaine appréhension face à la situation politique du Québec, surtout face à la langue. Beaucoup de Japonais pense qu'il faut nécessairement parler français pour faire affaires au Québec. Plusieurs, qui sont en poste au Québec, craignent que l'anglais devienne interdit. C'est une question de perception, mais aussi une méconnaissance de la situation politique, avoue M. Inomata. Il ajoute que les Japonais font des affaires en France, généralement en anglais. Il ne voit pas pourquoi ils ne le feraient pas au Québec.

Par contre, le Québec a des avantages. La propreté et la sécurité sont des critères importants, pour les entrepreneurs japonais, explique le consul. C'est un élément qui les inquiète, quand il est question d'investir aux États-Unis. Il note que l'Université McGill accueille beaucoup d'étudiants et d'étudiantes japonaises qui choisissent le Québec pour la possibilité d'y apprendre à la fois l'anglais et le français, mais aussi parce que Montréal est une ville sécuritaire. Les parents japonais, souligne-t-il, ne laissent pas partir leur fille seule pour n'importe quel endroit.

Dans ce contexte, la proximité de la frontière constitue un attrait. M. Inomata estime qu'il est réaliste pour la région de s'afficher comme porte d'entrée des États-Unis. La main-d'oeuvre d'ici est bien formée et plus productive que la main-d'oeuvre américaine. Et puis, le taux de change de la monnaie devient un argument supplémentaire. Enfin, M. Inomata dit percevoir chez les Québécois une ouverture aux autres cultures.

Le consul de Grande-Bretagne en visite à Iberville vendredi

À l'invitation du député fédéral du comté de Saint-Jean, M. Claude Bachand, le consul général de Grande-Bretagne, M. Charles A. Hamilton, sera en visite dans la région vendredi prochain, le 5 juin. M. Hamilton est déjà venu à Saint-Jean à l'occasion du Festival de montgolfières. En novembre dernier, il a aussi assisté à la conférence de M. Bachand devant la Chambre de commerce du Haut-Richelieu.



Le consul général de Grande-Bretagne, M. Charles A. Hamilton.

(Photo d'archives)

M. Hamilton sera d'abord accueilli à l'hôtel de ville pour ensuite déjeuner au restaurant Al Paradiso. En après-midi, il visitera successivement l'usine de la compagnie Mondor, celle de Thomas & Betts et celle de la compagnie Aube Technologie.

En fin d'après-midi, M. Hamilton reviendra à l'hôtel de ville pour une rencontre avec des dirigeants d'entreprises et d'organismes économiques et culturels. Sa visite se terminera par un cocktail.

Alliance des manufacturiers

Conférence sur les normes environnementales ISO 14000

L'Alliance des manufacturiers et exportateurs du Québec organise, le mercredi 18 juin, un petit-déjeuner conférence sur la nouvelle série de normes ISO 14000. Il en est question depuis quelques années. Les normes 14000 allaient suivre la série 9000 portant sur la qualité. Bien des entreprises ne se sont pas encore arrêtées à la série 9000. Pourtant, déjà des grandes entreprises commence à exiger la norme 14000 à leurs sous-traitants.

La série de normes ISO 9000 ne définit pas des critères précis de qualité. Pour obtenir son accréditation, une entreprise doit prendre divers engagements pour atteindre le niveau de qualité qu'elle vise. Elle correspond en quelque sorte à une promesse de réalisation. Le même cheminement s'applique pour la norme ISO 14000, mais dans ce cas, il s'agit d'un engagement à l'égard de l'environnement. Plusieurs grandes entreprises adoptent cette norme sous la pression des consommateurs qui sont de plus en plus sensibles au respect de l'environnement.

L'Alliance estime que l'accréditation ISO 14000 sera plus efficace que de multiplier les lois et les règlements pour protéger l'environnement. De plus en plus de grandes entreprises comme IBM ou Hydro-Québec exigeront la norme ISO 14000 de leurs fournisseurs. C'est pour aider les PME à mieux saisir ces enjeux et à s'y préparer que l'Alliance organise une tournée d'information à travers le Québec. Cette tournée se fait en collaboration avec la firme KPMG et le Groupe CFC. Le jeudi 18 juin, la conférence se déroulera à l'hôtel Gouverneur Île Charron, à Longueuil. La veille, le 17 juin, la tournée se sera arrêtée à Granby. Le 19 et le 22 juin, la conférence sera présentée à Laval et à Montréal.

Lors de cette rencontre, un représentant d'une grande entreprise expliquera l'intégration des normes environnementales dans les relations avec les fournisseurs. L'événement permettra également aux PME de se familiariser avec un système de gestion environnementale répondant à la série ISO 14000. Les participants recevront d'ailleurs un «coffre d'outils» sur la gestion des normes environnementales.

Le coût de participation au petit-déjeuner est de $30, incluant les taxes. Les intéressés peuvent s'inscrire ou obtenir plus d'information en appelant à l'Alliance des manufacturiers, au 866-7774.

Camp de vacances *(de jour)*
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

6 à 14 ans
Service de garde 7 h 30 à 9 h et 16 h à 18 h
Activités offertes
- *Badminton*
- *Wally-ball*
- *Plongeon*
- *Soccer*
- *Hockey balle*
- *Aérobie*
- *Water-basket*
- *Canot, kayak*
- *Etc.*

Blocs de 2 semaines
#1 du 29 juin au 10 juillet
#2 du 13 juillet au 24 juillet
#3 du 27 juillet au 7 août
#4 du 10 août au 21 août

Tarification (par enfant)
- 2 semaines = 90$
- 4 semaines = 165$
- 6 semaines = 235$
- 8 semaines = 300$

15 à 17 ans
Activités offertes
- Randonnée à vélo à Chambly - Visite du Fort Chambly
- Randonnée en canot-kayak sur la rivière Richelieu - Visite du Fort Lennox
- Coucher sous la tente, feu de camp et préparation du déjeuner
- Cours de musculation et cardiovasculaire
- Cours d'escalade
- Activités aquatiques
- Naviguer sur internet
- Sécurité aquatique, premiers soins

Bloc de 2 semaines du 27 juillet au 7 août 1998
Coût: 165$

COMPLEXE SPORTIF
du Fort Saint-Jean
358-6604
15, rue Jacques-Cartier Nord, edifice 116
Saint-Jean-sur-Richelieu

Selon l'Association des hôteliers du Québec

Un chalet offert en location est un établissement touristique

L'Association des hôteliers du Québec proteste énergiquement contre la récente annonce du ministre délégué au Tourisme, M. David Cliche, d'amender le Règlement sur les établissements touristiques afin d'éventuellement exclure les chalets offerts en location.

Dans une lettre adressée au ministre, l'Association des hôteliers du Québec s'étonne de la rapidité manifestée par le Ministre pour modifier le règlement simplement parce que quelques propriétaires qui offrent des chalets en location dans des secteurs touristiques ont récemment appris, par le biais d'un article paru dans le journal Les Affaires, que leur établissement devait détenir un permis pour faire une telle pratique commerciale.

Pourtant, le Règlement sur les établissements touristiques, lequel a d'ailleurs été modifié le 18 juin dernier, est clair: «Une unité d'hébergement correspond à une chambre, un lit, un appartement, un chalet, un camp, un carré de tente ou un wigwan». Le règlement stipule que les établissements qui, d'une façon régulière ou par des annonces dans les médias ou les lieux publics, offrent de l'hébergement moyennant rémunération doivent détenir un permis émis par la Direction des établissements touristiques de Tourisme Québec.

Les hôteliers considèrent que les chalets offerts en location font partie de l'offre touristique globale d'une région et doivent être assujettis à un minimum de règles. C'est la seule façon de protéger le consommateur et de garantir une certaine qualité de prestation, soutient l'Association des hôteliers du Québec.

L'Association invite le ministre à reconsidérer sa décision et à faire en sorte que les propriétaires de chalets qui tirent des revenus du tourisme soient obligés de détenir un permis d'opération, comme le stipule le Règlement.

Notons que dans la région du Haut-Richelieu, particulièrement dans le secteur de la baie Missisquoi, plusieurs propriétaires offrent des chalets en location.



Un peu partout le long du Richelieu et du lac Champlain, des chalets sont offerts en location. Actuellement, ces chalets sont considérés comme des établissements touristiques.

Conférence du Club d'administration

La reconnaissance, c'est plus que des mots

GILLES BÉRUBÉ

De sa naissance à son arrivée sur le marché du travail, le commun des mortels a vu ses bons coups reconnus: ses premiers pas, ses premiers mots, ses premiers dessins, ses réussites à l'école ou ailleurs. Sur le marché du travail, la reconnaissance ne semble plus exister. Et pourtant, l'art de la reconnaissance peut s'avérer un précieux outil de gestion au sein d'une organisation.

Lundi prochain, le 8 juin, le Club d'administration du Canada, chapitre de Saint-Jean, tiendra une journée de formation portant sur l'art de la reconnaissance. Le conférencier sera le docteur Serge Marquis, médecin et conseiller en organisation chez Hydro-Québec.

Les activités courantes du club prennent la forme d'un souper et d'un atelier de formation mensuel. Une fois par année, il organise une journée de formation qui permet d'approfondir un sujet. La présidente du Club, Mme Sylvie Pichette, note que la rencontre devait se tenir le 3 mars, mais qu'elle a dû être reportée en raison du Grand Verglas.

Elle commente que dans les circonstances, le sujet, *«La reconnaissance, plus que des mots... ou l'art de la reconnaissance»*, est devenu encore plus pertinent. Cet outil de gestion est trop souvent oublié, déplore la présidente. Dans un marché du travail en perpétuel changement, où les courants de pensée à la mode en matière de gestion mettent l'accent sur la qualité des produits et des services, la qualité de vie du personnel est trop souvent mise de côté.

Pour parler de ce sujet, le Club a fait appel au docteur Serge marquis, un conférencier qui a littéralement fait un malheur, lors d'une conférence sur le stress, il y a deux ans. Dans un document d'introduction à sa conférence, le docteur Marquis met en évidence comment de sa prime enfance à l'âge adulte, un humain qui a grandi dans un milieu sain, a vu ses faits et gestes constamment reconnus. Tout au cours de sa croissance, son cerveau a enregistré les multiples formes d'attention qu'on lui a manifestée. La reconnaissance a grandement contribué à forger son identité. Le milieu du travail semble ignorer ces faits et l'importance de reconnaître les réalisations d'un employé.

Valeurs

Lundi, le conférencier parlera des définitions de la reconnaissance, celles que chacun se fait, mais aussi celle qui est codifiée. Il abordera les changements de valeur dans la société sur des questions comme la politesse, la courtoisie, la galanterie, le respect, la sincérité, l'authenticité, l'honnêteté. Tout en faisant un retour sur les modèles d'organisation depuis Taylor, il traitera de l'impact de la reconnaissance. Il sera ainsi question de certaines croyances voulant que les employés n'aient pas besoin de reconnaissance, que tout cela est de l'enfantillage.

De façon pratique, le docteur Marquis présentera des moyens de reconnaissance verbaux et non-verbaux comme l'intérêt et l'attention. Par contre, il y a des obstacles à la reconnaissance et aussi des effets pervers comme la manipulation et la méfiance.

Le docteur Marquis est diplômé en médecine de l'Université Laval. Il détient une maîtrise en médecine du travail de la London School of Hygiene and Tropical Medecine, de Londres, et un certificat de médecin spécialiste en santé communautaire de l'Université de Montréal. Il est professeur associé au Département de santé communautaire de l'Université de Sherbrooke. Il a travaillé à la Direction de la santé publique de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Montérégie avant d'entrer, il y a un an, au service d'Hydro-Québec à titre de médecin-conseil.

Le docteur Marquis est l'auteur de plusieurs publications sur le stress au travail et l'épuisement professionnel. Communicateur et formateur recherché, il a prononcé plusieurs conférences au Québec et à l'étranger autant dans le milieu des affaires que dans les milieux des syndicats, des universités, des services sociaux ou de l'éducation.

Le coût d'inscription à la journée de formation est de $175 pour les membres du club et de $295 pour les non-membres, ce qui inclut la documentation, les pauses et le dîner. Mme Pichette souligne que la participation à cette activité de formation pourrait être un moyen de reconnaissance envers un employé. Elle invite les cadres et les employeurs à venir avec un membre de leur personnel. Les personnes intéressées à obtenir plus de renseignements peuvent contacter M. Bertrand Nadeau, au 347-7868. Notons enfin que la conférence se déroulera de 9 heures à 17 heures, à l'Auberge Harris.



EMBAUCHEZ des étudiants.

1968-1998 30 ANS À VOTRE SERVICE

Vous cherchez...
de l'aide pour de la peinture,
pour faire votre gazon,
votre déménagement,

Pour une heure, une journée
ou pour tout l'été?

Téléphonez-nous, nous avons
l'étudiant qu'il vous faut et qui pourra
vous offrir un service de qualité
et professionnel.

Centre de ressources humaines
du Canada pour étudiants
(514) 359-3233

Stratégie emploi jeunesse / Youth Employment Strategy

229915-c52-r

Canada

TRANS-ACTION IMMEUBLES VENDEX INC

KARL GOLA
Agent immobilier agréé
346-1822



INFO-LIGNE
Composez le 346-4555 maintenant

Téléphonez INFO-LIGNE Trans-Action disponible gratuite 24 heures / 7 jours / semaine en composant le 346-4555.
Entrez le numéro de CODE de la propriété choisie pour écouter la description sans frais et sans obligation.
Vous pouvez faire la demande d'une télécopie instantanée (fax) des détails de la propriété en écoutant et en suivant les instructions.
Par la suite composez votre numéro de télécopieur.
«Trans-Action innove pour simplifier vos recherches!»


CODE 1482: Avec grand garage


CODE 1442: 7 pièces, impeccable


CODE 1062: 8 1/2 pièces au propriétaire + 5 1/2 à louer


CODE 1512: Saint-Luc, voisin du golf

Toutes ces propriétés sont LIBRES à l'acheteur maintenant ou le 1er JUILLET 199


CODE 1352: 39 500$, accès et vue sur le Richelieu


CODE 1262. Prix réduit à 105 000$


CODE 1002: Duplex, propriétaire pour 275$/mois


CODE 1112: Bungalow tout brique, avec garage

042883-c52-m

TRANS-ACTION IMMEUBLES VENDEX INC.
COURTIER IMMOBILIER AGREE

L'économie apprivoisée

La situation du tiers-monde s'améliore

MATHIEU EGGLEFIELD

La chronique *L'économie apprivoisée* est rédigée par des étudiants du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu dans le cadre d'un cours d'initiation à l'économie.

Lorsque l'on parle des pays du «tiers-monde», la même image nous vient inévitablement en tête: celle de personnes qui n'ont rien à manger, n'ayant que la peau sur les os et attaquées par toutes sortes de maladies infectieuses. En tout cas, c'est l'image que nous projette le téléviseur le dimanche matin. Mais cela représente-t-il bien la situation globale de la majorité de ces pays «sous-développés»? Je vais vous présenter la situation plutôt encourageante de deux de ces pays: la Corée du Sud et la Chine.

Tout d'abord, regardons comment le développement économique s'est fait en Corée du Sud et quel en est le résultat. En 1945, la Corée est libérée de l'emprise japonaise et hérite d'une certaine base industrielle. En 1960, elle débute sa phase d'industrialisation et des progrès sont notés au niveau de l'alphabétisation. Une réforme agraire est mise en place, permettant aux paysans de posséder leur propre terre. En 1961, le gouvernement adopte une politique industrielle en cinq plans.

Les deux premiers plans (1962 et 1971) sont orientés vers l'exportation de produits requérant une main-d'oeuvre abondante. La deuxième étape (1972-1981) est centrée sur l'industrie lourde (les chantiers navals, l'acier, la chimie) nécessitant un capital élevé et le développement de la production agricole afin d'assurer l'autosuffisance alimentaire. La troisième étape (à partir de 1982) est marquée par la croissance de l'industrie de l'automobile et de l'électronique. Tout le monde connaît l'entreprise Samsung qui oeuvre dans l'électronique et qui était au 18e rang mondial pour son chiffre d'affaires (en 1991), de même que la compagnie Hyundai dans le domaine automobile.

Également, la hausse des salaires favorise la création d'un marché intérieur. Durant une longue période, la main-d'oeuvre coréenne a dû se montrer docile et patiente. Ainsi, les faibles salaires ont permis de limiter la consommation, entraînant une augmentation de l'épargne. Cela a favorisé un taux d'investissement élevé et, du même coup, une croissance rapide. Une génération a été sacrifiée, mais la forte croissance annuelle de son PIB permettra à la Corée du Sud de rejoindre les pays industrialisés (ou riches). Ceci s'illustre bien par les statistiques suivantes: une croissance annuelle de 8,7% de son PIB pendant 15 années (1980-1995) comparativement à 1,8% pour les pays industrialisés (1989-1996).

Passons maintenant à l'observation du développement économique de la Chine. Les réformes ont débuté en 1979, et ce dans le secteur de l'agriculture. Les prix cessent d'être administrés par l'État. Comme en Corée, les paysans prennent la maîtrise de leur production et des terres qu'ils exploitent. La production agricole progresse rapidement et la productivité du travail est aussi à la hausse. Les revenus agricoles augmentant, ils servent de débouchés et procurent une source d'épargne pour l'industrie.

Par la suite, il y eut la création de zones spéciales ouvertes à l'influence étrangère. Ainsi, les entreprises étrangères sont autorisées à s'installer dans ces zones et à importer et à exporter sans payer de droits de douanes. Tout ceci, dans le but d'attirer la technologie étrangère sans affecter tout le marché intérieur du pays. Le commerce extérieur devient une priorité, comme en Corée. La Chine choisit d'exporter pour obtenir les devises nécessaires à l'investissement, qui passe en partie par l'utilisation de la technologie étrangère. Malgré les succès sur le plan de la production et des exportations, la Chine demeure un pays pauvre, mais le bilan demeure positif parce que, depuis les réformes, la production augmente de 7% par année en moyenne et la croissance annuelle de son PIB a été de 11% de 1980 à 1995, ce qui est exceptionnel.

En Chine comme en Corée, le développement passe par les mêmes étapes: réforme agraire, une forte épargne qui permet des investissements, et l'ouverture aux marchés extérieurs.

On ne peut évidemment pas dire qu'il n'y a pas de pays pauvres ou défavorisés, mais la situation s'améliore, même si la télévision ne nous montre que des petits Africains crevant de faim. Il est certain qu'il y a des extrêmes, c'est-à-dire des gens très riches et, à l'opposé, des très pauvres. Ce qu'il faut surtout regarder, c'est la situation globale des pays du tiers-monde, et celle-ci s'améliore nettement.

Pour l'ensemble des pays en voie de développement, le taux de croissance annuel a été de 5,9% de 1989 à 1996, dont 8,2% pour l'Asie (mais 2,3% pour l'Afrique) comparativement à 3,1%, dans le monde entier. Le taux de croissance de ces pays étant élevé, la situation ne peut que s'améliorer. Le processus de développement menant à l'industrialisation est peut-être long, mais il fonctionne: on n'a qu'à prendre l'exemple de la Corée du Sud et de la Chine. Les autres pays défavorisés n'ont qu'à suivre ce même procédé. Si ça fonctionne pour deux d'entre eux, pourquoi ça ne fonctionnerait pas pour les autres?

Défense nationale

Contrat de $7,4 millions pour Terminal et Câbles, de Carignan

La compagnie Terminal et Câble, de Carignan, vient de décrocher un contrat de $7,4 millions de la Division Diesel de GM Canada. Une quarantaine d'employés de Terminal et Câble résident dans la région de Saint-Jean.

Le contrat porte sur le câblage et le filage des nouveaux véhicules blindés de transport de troupe des Forces armées canadiennes. Il s'agit des véhicules pour lesquels la compagnie Oerlikon Aérospatiale voulaient fournir les tourelles. La commande initiale porte sur 240 véhicules. Au total, jusqu'à 651 véhicules pourraient être construits.

Pour souligner cette entente entre les deux compagnies, le ministre de la Défense nationale, M. Art Eggleton, a visité l'usine de Carignan, le 21 mai.

Notons que Terminal et Câbles est spécialisée dans la fabrication de tous les types de fils et de câbles électriques destinés aux camions lourds, aux autobus et à l'équipement militaire. Parmi sa clientèle, on retrouve des compagnies comme Bombardier, GM, Euclid-Hitachi, Timberjack, Volvo, Western Star Truck et Nortel. Fondée en 1971, elle emploie 210 personnes, dont 185 à la production. L'entreprise est accréditée ISO 9002 depuis 1996.

Les taux d'intérêt

		1er juin 1998	25 mai 1998	Année dernière
Taux d'escompte		5,00	5,00	3,25
Taux préférentiel		6,50	6,50	4,75
Bons du Trésor				
- Canada 91 jours		4,74	4,74	2,88
Dépôts garantis fiducies				
	30 jours	3,50	3,25	2,25
	90 jours	3,50	3,30	2,25
Semi-annuel	1 an	4,00	4,00	3,375
Semi-annuel	5 ans	5,05	4,875	3,50
Obligations				
- Canada	3 ans	5,12	5,15	4,89
- Canada	5 ans	5,16	5,21	5,58
- Canada	10 ans	5,20	5,27	6,31
- Québec	5 ans	5,39	5,44	5,78
- Québec	10 ans	5,64	5,71	6,63
Taux hypothécaires				
	1 an	6,55	6,55	5,40
	3 ans	6,80	6,80	6,80
	5 ans	6,95	6,95	7,35
Taux d'inflation		Avril. 0,8%	Mars. 0,9%	Avril. 1,7%
Cours change ($ CAN en $ US)		68,63	68,98	72,55
Prix de l'or ($ US)		292,30	299,70	344,80
Taux d'escompte U.S.		5,00%	5,00%	5,00%
Taux préférentiel U.S.		8,25%	8,25%	8,50%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.





Me Claudine Monette

Le notaire

Le code civil protège les eaux naturelles et leur écoulement

Dans les deux prochaines chroniques, il sera question des différentes règles du code civil traitement de l'écoulement de l'eau. Cette semaine, nous parlerons de l'écoulement naturel de l'eau d'une propriété à l'autre.

Un vieux dicton nous dit «Après la pluie le beau temps», mais parfois l'écoulement des eaux de pluie réveille les chicanes de voisins sur les fossés.

Le Code civil est formel: chaque propriétaire est tenu de respecter l'écoulement naturel des eaux et doit recevoir les eaux qui découlent naturellement des terrains supérieurs.

Défense de bloquer l'écoulement

L'article 979 du Code civil stipule spécifiquement «le propriétaire du fonds inférieur ne peut élever aucun ouvrage qui empêche cet écoulement».

En conséquences, lorsque vous décidez d'aménager le chemin d'accès à votre terrain, vous devez utiliser un système qui permettra à l'eau de s'écouler comme avant, sans en diminuer le débit. Il vous faut non seulement respecter les règlements municipaux de votre localité, mais aussi le Code Civil. Vous ne devez en aucun cas bloquer ou restreindre cet écoulement naturel. Vos travaux terminés votre voisin du fond supérieur ne doit pas subir une augmentation de l'accumulation d'eau sur son terrain.

C'est cette même règle du respect de l'écoulement naturel des eaux qui motivent certaines municipalités à interdire qu'un propriétaire ferme ses fossés en installant des tuyaux ou ne le permettent qu'en exigeant l'installation de tuyaux de fort diamètre. Les gens ont trop souvent utilisé des tuyaux trop petits, formant ainsi un obstacle au débit naturel des eaux.

Défense d'aggraver l'écoulement

Ce même article 979 du Code civil prévoit aussi que le propriétaire du fond supérieur ne peut aggraver la situation des fonds inférieurs. Si vous décidez de surélever votre terrain, cela ne doit pas se faire au détriment de vos voisins. Vous devez alors non seulement vous assurer que vous ne bloquez pas l'écoulement qui vient des fonds supérieurs, mais en plus vous devez vous installer un système de drain afin d'éviter de littéralement noyer votre voisin du fond inférieur.

Si vous surélevez votre terrain sans vous soucier de l'écoulement naturel des eaux et que, ce faisant, vous aggraver la situation des fonds avoisinants, alors vos voisins sont en droit de vous poursuivre devant un tribunal. Avant d'effectuer de tels travaux, prenez la peine de consulter un ingénieur, cela vous évitera beaucoup de problèmes.

Toute personne peut effectuer des travaux pour conduire plus commodément les eaux à leur pente naturelle. En agissant ainsi elle n'est pas présumée avoir aggraver la situation des fonds inférieurs. De même la personne, dont le terrain est voué à l'agriculture, qui y effectue des travaux de drainage, n'est pas présumée avoir ainsi aggraver la situation des fonds inférieurs.

Pour toutes questions adresser votre courrier à: Me Claudine Monette, notaire, 166, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, J3B 6S8.



Catherine Paul-Hus

Étudiants au travail

La lettre de présentation, ne postulez pas sans elle!

Comme je vous l'ai mentionné dans mon dernier article, la lettre de présentation est un outil essentiel à la recherche d'emploi. Afin de donner une bonne impression à l'employeur, il est primordial de joindre une lettre de présentation à votre curriculum vitae. La lettre a pour but de susciter l'intérêt de l'employeur face à votre candidature, de l'inciter à consulter votre curriculum vitae et, idéalement, de l'amener à vous accorder une entrevue.

Le contenu de la lettre

Étant donné que le but premier de l'employeur est de trouver le meilleur candidat possible, vous devez absolument lui démontrer votre intérêt, votre motivation envers l'emploi envisagé et surtout envers l'entreprise. Pour ce faire, vous devez d'abord mentionner le poste pour lequel vous postulez puis, mettre l'emphase sur vos qualités, vos intérêts ainsi que vos projets de carrière. N'oubliez pas de faire des phrases simples et claires afin de rendre la lettre le plus lisible possible.

Pour vous guider dans l'élaboration de votre lettre de présentation, voici un exemple de ce qu'elle doit contenir et les étapes à suivre pour la rédiger correctement.

1. Inscrivez le lieu et la date.

Ex: Saint-Jean-sur-Richelieu, le 21 mai 1998

2. Inscrivez le nom, le titre et l'adresse de la personne à qui vous destinez la lettre.

Ex: Madame Jeanne Pouliot
Directrice des ressources humaines
Entreprise Extraordinaire inc.
111, rue du Chemin
Saint-Luc, Québec
J1H 3H1

3. Écrivez l'appel.

Ex: Madame Pouliot, (si vous ne connaissez pas le nom de la personne, écrivez simplement Monsieur ou Madame).

4. Vous devez mentionner le poste convoité et la façon dont vous en avez pris connaissance.

Ex. 1: Pour un poste affiché dans le journal: «Suite à l'annonce parue dans le Canada Français du 21 mai 1997, je désire poser ma candidature pour le poste de cuisinier...»

Ex. 2: Dans le cas où vous offrez directement vos services à une entreprise sans savoir s'il y a des ouvertures de postes. «Je me permets de vous soumettre mon curriculum vitae dans l'éventualité où mes services en tant que cuisinier pourraient vous être utiles...»

Ex. 3: Dans le cas où vous avez vu une annonce au Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants: «Je désire poser ma candidature pour le poste de cuisinier affiché au Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants de Saint-Jean-sur-Richelieu...»

5. Démontrez votre intérêt pour l'entreprise. Mentionnez vos caractéristiques particulières ainsi que les aspects de votre personnalité qui sont en lien avec le poste convoité:

Ex: «Comme vous le constaterez en parcourant mon curriculum vitae, ma formation scolaire est très appropriée pour le poste...»

«Dans mon milieu, je suis considérée comme une personne dynamique, disponible et responsable, etc.»

6. Écrivez clairement votre disponibilité pour une éventuelle entrevue:

Ex: De plus, je suis disponible immédiatement pour une entrevue éventuelle...

7. Vous devez conclure par une formule de politesse.

Ex: Veuillez agréer, madame (monsieur), l'expression de mes sentiments distingués.

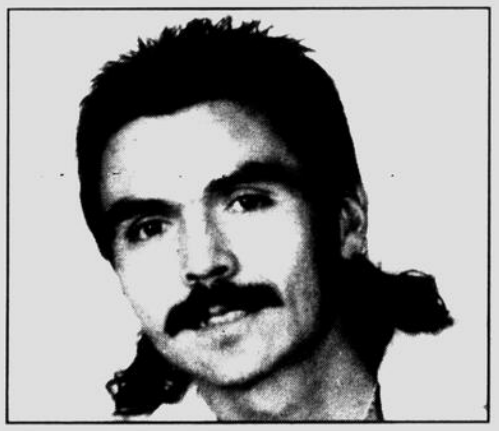
8. Écrivez votre nom et signez au-dessus afin de personnaliser la lettre. Vous pouvez aussi inscrire votre numéro de téléphone ainsi que votre adresse.

- Une page suffit amplement pour une lettre de présentation.
- Corrigez vos fautes d'orthographe.
- Essayez de ne pas trop donner d'informations, le strict minimum suffira.
- Faites une lettre claire, bien structurée et facile à lire.
- Assurez-vous d'avoir le bon nom et la bonne adresse du destinataire.

N'hésitez pas à venir nous voir au CRHC-Étudiants si vous avez besoin d'aide pour la rédaction de votre lettre!

Catherine Paul-Hus, responsable
Centre de ressources humaines du Canada pour étudiants de Saint-Jean.

Profil d'affaires



Luis SUARES

M. Luis Suares est propriétaire de Lave-auto et lavage mobile El Latino. Il se dit franc, courtois, honnête et travaillant. Par contre, il a de la difficulté à dire non. Pas étonnant que le travail soit ce qu'il aime le plus.

Mon lieu de naissance:
Colombie (Amérique du Sud).
Ma famille:
Mon épouse Suzanne Laframboise, quatre enfants: Jessica, Dave, Mathieu et Carl.
Mon état civil:
Conjoint de fait.
Mon commerce:
Lave-auto et lavage mobile El Latino.
Ses produits et ses services:
Esthétique automobile, antirouille et une flotte mobile, etc.
Mon occupation:
Propriétaire opérant.
Ma voiture:
Ford Windstar.
Ce que je fais le mieux dans la vie:
Offrir un excellent service auprès de la clientèle et être meilleur dans ce que j'entreprends.
Mes qualités:
Franc, courtois, honnête et travaillant.
Mon pire défaut:
Pas capable de dire non.
Mon meilleur ami:
Mon frère Gaétan et Angèle Morin.
Mes idoles:
Les enfants et ma conjointe.
Ma musique préférée:
Musique latine et romantique.
Mes artistes préférés:
Harrison Ford, Steven Seagal et Éric Lapointe.
Mes films préférés:
Action et drame vécu.
Mes lectures préférées:
Nouvel Âge, psychologie, parapsychologie sur la conscience.
La cuisine que je préfère:
Les mets cuisinés à la maison.
Ma saison préférée:
L'été.
Ce que j'aime le plus:
Travailler.
Ce que je n'aime pas:
L'injustice et l'hypocrisie.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation

Ets. JMP Rte Inc.
GARAGE
445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J2Y 1A9
Tél.: (514) 358-1275
LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration
Creusage de cave
BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J2Y1A4
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre espace dès aujourd'hui...

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

066398-c47-1

Élections scolaires

14 juin 1998

Le Directeur général des élections vous rappelle que des élections se tiendront le 14 juin prochain dans le but d'élire les premiers commissaires des nouvelles commissions scolaires linguistiques.

LE VOTE PAR ANTICIPATION, EST-CE POUR VOUS?

Les personnes handicapées, les membres du personnel électoral en poste le jour du scrutin ainsi que les personnes qui ont des raisons de croire qu'elles seront absentes ou incapables de voter le jour du scrutin peuvent se prévaloir du droit de voter par anticipation.

Pour ce faire, il suffit de se présenter le dimanche 7 juin, entre 9 h et 19 h, au bureau de vote par anticipation établi pour votre circonscription. Consultez la liste ci-après.

Pour les commissions scolaires anglophones, vous trouverez la liste dans les quotidiens The Gazette ou The Record du jeudi 4 juin ou dans un hebdomadaire anglophone de votre région. Vous pouvez aussi communiquer avec nous, sans frais, au 1 800 461-0122.

N.B. Au moment de la production de cette annonce, nous ignorons dans quelles circonscriptions il y aura élection, puisque la période de mise en candidature n'est pas terminée.

DERNIÈRE CHANCE POUR AVOIR SON NOM SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il est encore temps de vous inscrire sur la liste électorale en vous présentant au bureau du président d'élection de votre commission scolaire du 30 mai au 9 juin, entre 9 h et 17 h.

Commission scolaire : 16-02 de Saint-Hyacinthe

Bureau de vote par anticipation	Adresse	Numéro de la circonscription électorale scolaire	Municipalités comprises dans la circonscription électorale scolaire
École aux Quatre-Vents	1441, rue Saint-Pierre Saint-Jude	1 1 1 1 1 1	Saint-Marcel-de-Richelieu, M Saint-Louis, P Saint-Bernard-de-Michaudville, M Saint-Jude, M Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, P Saint-Barnabé-Sud, M
École Notre-Dame-de-la-Paix*	46, rue des Loisirs Saint-Simon	2 2 2	Saint-Hugues, M Saint-Simon, P Saint-Liboire, M
Polyvalente Robert-Ouimet	1450, 3e Avenue Acton Vale	3 3 3 3 4	Sainte-Hélène-de-Bagot, M Saint-Nazaire-d'Acton, P Saint-Théodore-d'Acton, P Upton, M Acton Vale, V
École Saint-Jean-Baptiste*	6, rue de l'Église Roxton Falls	5 5 5 5 5	Sainte-Christine, P Roxton Falls, VL Roxton, CT Saint-André-d'Acton, P Béthanie, M
École de la Rocade*	1236, rue Principale Saint-Dominique	6 6 6	Saint-Valérien-de-Milton, CT Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, P Saint-Dominique, M
École Bon-Séjour	145, rue La Présentation Saint-Pie	7 7 8 8 8 8	Saint-Pie, VL Saint-Pie, P Saint-Hyacinthe, V Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, P Saint-Damase, VL Saint-Damase, P
École Saint-Thomas d'Aquin	124, rue Pinard Saint-Thomas-d'Aquin	9 9 10 10	Sainte-Madeleine, VL Sainte-Marie-Madeleine, P La Présentation, P Saint-Thomas-d'Aquin, P
École Roméo-Forbes	650, rue Desranleau Est Saint-Hyacinthe	11 11	Sainte-Rosalie, VL Sainte-Rosalie, P
École Lafontaine	350, rue Sainte-Marie Saint-Hyacinthe	12 12	Saint-Hyacinthe, V Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, P
École Roméo-Forbes	650, rue Desranleau Est Saint-Hyacinthe	13	Saint-Hyacinthe, V
École Lafontaine	350, rue Sainte-Marie Saint-Hyacinthe	14	Saint-Hyacinthe, V
École Raymond*	2350, rue Lafontaine Saint-Hyacinthe	15 et 16	Saint-Hyacinthe, V
École Bois-Joly (Sacré-Coeur)	700, rue Millette Saint-Hyacinthe	17 et 18	Saint-Hyacinthe, V
École Raymond*	2350, rue Lafontaine Saint-Hyacinthe	19	Saint-Hyacinthe, V

Commission scolaire : 16-03 des Hautes-Rivières

Bureau de vote par anticipation	Adresse	Numéro de la circonscription électorale scolaire	Municipalités comprises dans la circonscription électorale scolaire
Polyvalente Paul-Germain-Ostiguy*	1881, rue Saint-Paul Saint-Césaire	1 1 1 2 2 2 2	Ange-Gardien, M Saint-Paul-d'Abbotsford, P Saint-Césaire, P Saint-Césaire, V Saint-Michel-de-Rougemont, P Rougemont, VL Sainte-Brigide-d'Iberville, M
Polyvalente Monseigneur Euclide-Théberge*	677, rue Desjardins Marieville	3 3 4 4 5 5 5	Sainte-Angèle-de-Monnoir, P Marieville, V Saint-Mathias-sur-Richelieu, M Saint-Jean-Baptiste, P Sainte-Marie-de-Monnoir, P Richelieu, V Notre-Dame-de-Bon-Secours, M
Polyvalente Marcel-Landry*	365, avenue Landry Iberville	6 et 7 6 8 8 8	Iberville, V Saint-Athanase, P Saint-Alexandre, M Sainte-Anne-de-Sabrevois, P Mont-Saint-Grégoire, M
École Henryville	215, rue Champagnat Henryville	9 9 9 9 9 9	Venise-en-Québec, M Saint-Georges-de-Clarenceville, M Noyan, M Henryville, VL Henryville, M Saint-Sébastien, P
École Alberte-Melançon*	994, rue Principale Saint-Paul-de-Île-aux-Noix	10 10 10 10 10	Lacolle, VL Notre-Dame-du-Mont-Carmel, P Saint-Valentin, P Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, P Saint-Blaise-sur-Richelieu, M
École Napoléon-Bourassa*	535, chemin des Vieux-Moulins L'Acadie	11 11 12 à 14 12	L'Acadie, M Saint-Jacques-le-Mineur, P Saint-Luc, V Saint-Jean-sur-Richelieu, V
École Joseph-Amédée Bélanger*	151, rue Notre-Dame Saint-Jean-sur-Richelieu	15 à 19	Saint-Jean-sur-Richelieu, V

* Les endroits marqués d'un * sont accessibles aux personnes handicapées.

Si vous avez des difficultés de mobilité et que votre bureau de vote n'est pas accessible, veuillez communiquer avec le président d'élection de votre commission scolaire.

Vous avez des questions? Appelez-nous!
Région de Québec : (418) 528-0422
Ailleurs au Québec : 1 800 461-0422
Site Web : www.dgeq.qc.ca
Courrier électronique : dgeq@dgeq.qc.ca

ATS **Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
François Casgrain, avocat

Les Alouettes à l'entraînement dès samedi

80 joueurs attendus au Campus

MARIO TREMBLAY



Les Alouettes arrivent en ville. À compter de samedi prochain, la formation montréalaise amorcera son deuxième camp d'entraînement consécutif au Complexe sportif du Fort Saint-Jean.

Pas moins de 80 joueurs débarqueront à Saint-Jean pour trois semaines dans l'espoir de se tailler un poste avec l'équipe de la Ligue canadienne de football. Le secondeur Francis Bellefroid de Pike River est un de ceux qui tenteront de percer l'alignement des finalistes de la division est.

Pour les Alouettes, il s'agit de la première année d'un nouveau contrat de trois ans signé à la fin du dernier camp d'entraînement des Alouettes en juin dernier.

Comme l'an passé, les amateurs pourront suivre les faits et gestes des futurs Alouettes puisque les périodes d'entraînement, deux par jour, seront ouvertes au grand public. L'entraînement du matin se déroulera entre 9 heures et 11h15 et celui de l'après-midi de 16 à 18 heures.

Les premiers joueurs arriveront à Saint-Jean samedi prochain. Ce sera alors l'examen médical à l'université McGill. Le camp débutera officiellement dimanche. On procédera alors à la cérémonie d'ouverture à 9 heures puis à la première séance d'entraînement à 9h15. Dès le lendemain, 8 juin, on réduira les effectifs à 65 joueurs.



Pas moins de 80 joueurs tenteront de mériter un poste avec les Alouettes.

D'ici la fin du camp, le 26 juin, les Alouettes s'entraîneront sur les trois terrains mis à leur disposition. Il y aura cependant quelques exceptions. Par exemple, le 14 juin, les Alouettes joueront un match intra-équipe à l'Université Laval à Québec, le 18 juin, il y aura un match hors-concours à Toronto et un autre match hors-concours à Montréal le 25 juin contre Winnipeg.

Site d'entraînement

Lors de leur séjour au Complexe sportif du Fort Saint-Jean, les joueurs des Alouettes seront logés à l'édifice Cartier du Campus Fort Saint-Jean. «Ils utiliseront les deux premiers étages de l'édifice, tout comme l'an dernier», indique Guy Blais, responsable du Complexe sportif avec qui nous avons fait le tour du propriétaire.

Pour les besoins du camp, le Complexe met à la disposition des Alouettes un immense vestiaire de 223 casiers en plus de vestiaires plus petits transformés, pour l'occasion, en salle de physiothérapie. Un terrain de squash leur servira de salle d'entrepôt pour l'équipement.

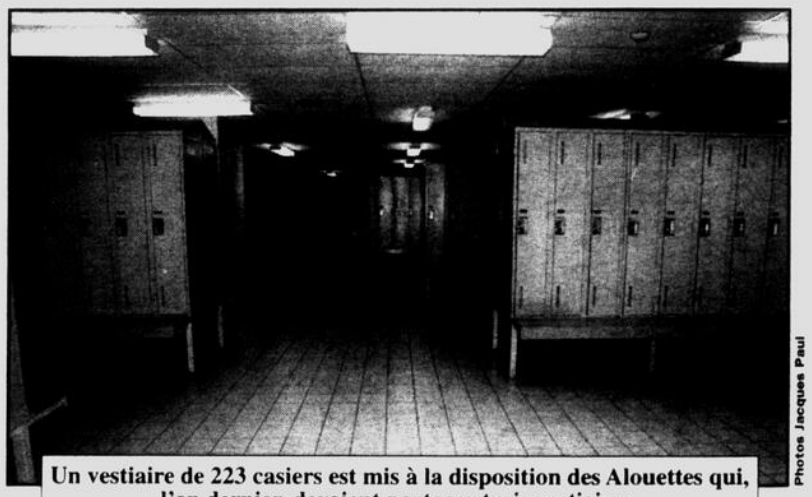
Les joueurs des Alouettes auront aussi accès à la piscine, les soirs de semaine entre 19 et 21 heures, ainsi qu'à la salle de musculation selon un horaire déterminé. «L'Auditorium leur est aussi ouvert pour des réunions d'équipe», ajoute M. Blais. Pour les repas, ils se donneront rendez-vous au Pavillon Dextraze.

«Nous leur offrons plus de facilité que l'an dernier alors que nous étions à notre première expérience. Nous connaissons leurs besoins et nous pouvons ainsi nous adapter sans aucun problème», explique Guy Blais qui ajoute que les autres sites sportifs ou d'animation du Complexe sont aussi disponibles au besoin. «Tout comme l'an dernier, je pense qu'ils apprécieront leur séjour», souligne M. Blais.



Photos Jacques Paul

L'édifice Cartier où logeront les joueurs des Alouettes durant leur séjour à Saint-Jean.



Photos Jacques Paul

Un vestiaire de 223 casiers est mis à la disposition des Alouettes qui, l'an dernier, devaient partager trois vestiaires.

Il estime avoir progressé

Montana au deuxième mini-camp des Patriots de la Nouvelle-Angleterre



Photo Rémy Boily

Denis Montana croit avoir progressé énormément depuis son arrivée au camp des Patriots.

MARIO TREMBLAY

Tentant de mériter un poste avec les Patriots de la Nouvelle-Angleterre, Denis Montana entamera une partie importante de son cheminement alors que la formation de la NFL tiendra son second mini-camp printanier ce week-end.

Ce mini-camp servira à évaluer les candidats susceptibles de mériter un essai sérieux au camp de l'équipe dans quelques semaines.

L'ancien joueur des Alouettes et des Argonauts trime dur au camp des recrues des Patriots. Depuis le mois de mars, Montana est sur le terrain cinq jours par semaine sans compter toutes les séances d'entraînement et de conditionnement physique hors terrain.

Sa plus grande sensation, il l'a vécue lorsqu'il a eu l'occasion d'effectuer des séries de jeux avec le quart régulier des Pats Drew Bledsoe. «C'est un quart extraordinaire. Nous n'avons qu'à faire notre tracé et le ballon nous arrive comme par magie. C'est aussi un chic type», explique le receveur de passe.

Lors du premier mini-camp, il y a quelques semaines, Montana a reçu de bonnes notes de la part du personnel d'entraîneur de l'équipe.

«Ils ont été très impressionnés par ma rapidité. Very impressive qu'ils ont dit. Je peux dire que ça va très bien», souligne-t-il lorsque nous l'avons joint à sa résidence sur le site d'entraînement des Patriots à Mansfield, au Massachussetts. Montana a même eu droit à un article élogieux dans le Boston Herald.

Confiance

C'est donc avec beaucoup de confiance que Montana amorcera la dernière étape avant le gros camp qui débutera le 15 juillet. «Nous serons environ une soixantaine de joueurs recrues à ce mini-camp. Ce sera le temps de s'imposer. Il y aura de la compétition mais je suis prêt».

Les joueurs recrues des Patriots sont suivis quotidiennement par deux entraîneurs qui ont pour tâche de faire respecter le programme d'entraînement tout en s'assurant que les joueurs assimilent le plus possible les différents plans de jeux. «Je peux dire que je constate une nette amélioration depuis mon arrivée. Je suis plus rapide, plus fort et sûrement un meilleur joueur», commente l'ancien joueur des Géants.

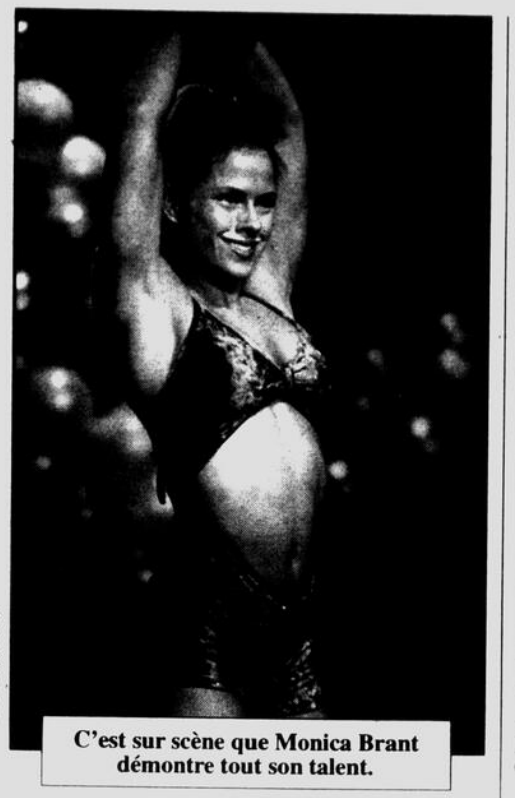
Selon lui, son expérience d'un an et demi dans la Ligue canadienne et son essai il y a deux ans avec les Oilers de Houston l'avantage beaucoup. «Pour eux, je ne suis pas une recrue. Ils entendent utiliser mon expérience lors du camp. J'aurais peut-être plus de chance de me faire valoir», souhaite Montana.

On se rappellera que Montana a signé un contrat à titre de joueur autonome à l'issue de la dernière saison de la Ligue canadienne de football, une saison qui s'est bien terminée avec une conquête de la Coupe Grey avec les Argonauts de Toronto.

Cette fois, il entend démarrer sur le bon pied sa nouvelle saison en se taillant une place avec les Patriots de la Nouvelle-Angleterre. À l'issue du mini-camp du week-end prochain, il en saura davantage sur les intentions des finalistes du Super Bowl en 97.



Monica Brant s'est prêtée de bonne grâce à une séance d'autographes.



Photos Rémy Bolly

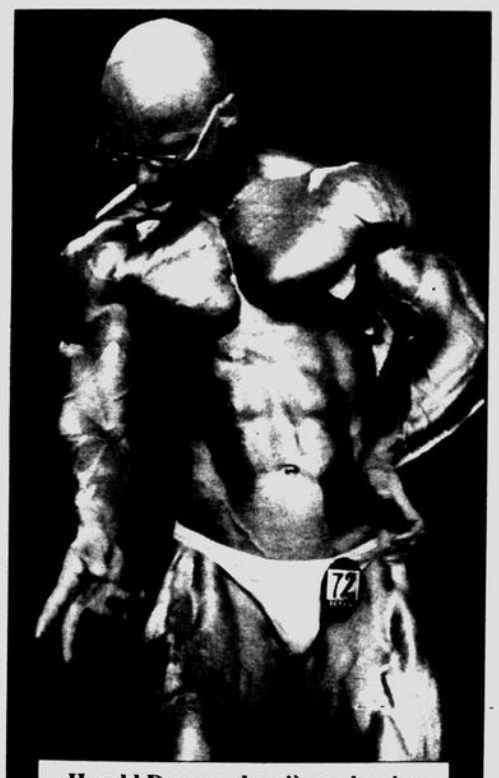
C'est sur scène que Monica Brant démontre tout son talent.

Au Théâtre des Deux Rives

Un gala de culturisme relevé

MARIO TREMBLAY

Plus de 600 personnes ont assisté la semaine dernière au Championnat de l'ouest du Québec de culturisme au Théâtre des Deux Rives à Saint-Jean-sur-Richelieu.



Photos Jacques Paul

Harold Dupras, deuxième chez les seniors mi-lourd.

Trente-six culturistes et adeptes de la mise en forme s'y étaient donnés rendez-vous dans le but d'obtenir l'un des sept titres au programme.

L'organisateur et animateur de la soirée, Robert Caisse, parle d'un excellent spectacle réunissant de très bons athlètes.

«Ça très bien marché. Le spectacle était de très haute qualité et le public a semblé fort apprécié», commente-t-il.

La soirée a été rehaussée par la présence de Monica Brant et Milos Sarcev, deux poseurs invités, qui ont été chaleureusement accueillis par la foule.

D'ailleurs, au cours de la journée, Mlle Brant a multiplié les autographes au grand plaisir de ses fans. «Elle est très connue des mordus du culturisme.

Plusieurs ont fait plusieurs kilomètres dans l'espoir de la rencontrer. C'est une véritable vedette», indique M. Caisse.

Mlle Brant, deuxième en 98 au concours Fitness International, s'est prêtée de bonne grâce aux activités prévues pour l'occasion. Elle a fait preuve, selon M. Caisse, d'un très grand professionnalisme.

Outre la présence de ces deux mégastars du culturisme, le clou de la soirée fut certes le numéro où l'on invita des spectateurs à démontrer leurs talents. Une quinzaine de personnes sont montées sur scène pour ainsi montrer leurs attributs.

Un triathlon sous la pluie, c'est encore plus difficile!

MARIO TREMBLAY

Malgré la pluie, 261 jeunes et moins jeunes ont pris part, dimanche dernier, au 4e triathlon des jeunes de la Garnison de Saint-Jean

Dans les circonstances, on parle d'un succès même si dans les faits, on attendait environ 400 participants.

«Je suis un peu déçu de la participation des écoles. On s'attendait à une forte présence de leur part. Plusieurs nous ont dit qu'elles y seraient mais nous n'avons reçu aucune inscription», souligne le principal organisateur de l'événement, André Durand. Ce dernier a cependant souligné l'apport de l'école Armand-Lauzon de Montréal qui est venue participer au triathlon avec une trentaine d'étudiants.

«Pour eux, il s'agissait d'une activité parascolaire. Ils ont passé une journée merveilleuse». Ces étudiants sont repartis avec 34 ordinateurs dans le cadre du programme Ordinateurs pour les écoles. Il n'est pas impossible que les écoles Marie-Derome et Aux-Quatre-Vents bénéficient aussi du programme.

Si la participation des écoles laissait un peu à désirer, l'événement touche dans le mille lorsqu'on analyse l'apport des jeunes et des familles au triathlon. «Nous avons un accroissement de la participation chez les jeunes de 7 à 10 ans. C'est pour eux, d'abord et avant tout que le triathlon a été fondé et pour cela, on peut crier victoire».

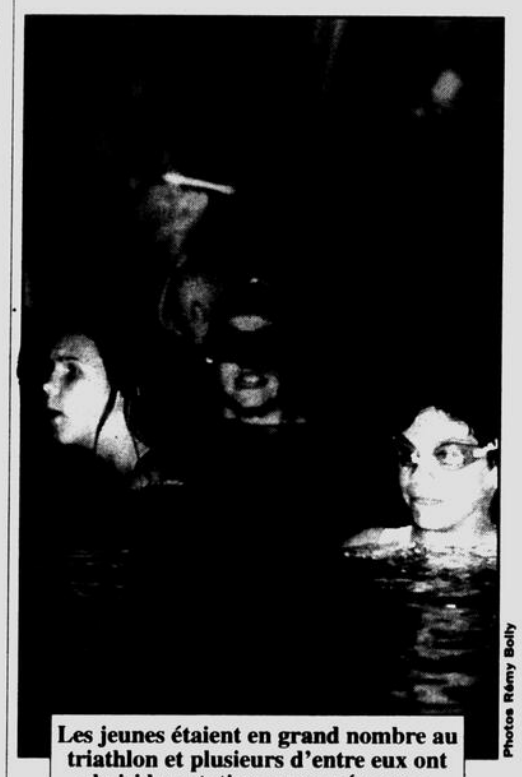
La pluie est venue perturber quelque peu le déroulement de la journée quoique la plupart des participants avaient déjà pris le départ ou même complété le parcours au moment où Dame Nature a fait des siennes.

«C'est surtout la classe des 15-16 ans et les participants hors- concours qui ont reçu le gros des précipitations. Tout s'est quand même bien déroulé».

Selon M. Durand, la baisse de participation n'est pas imputable à la présentation, en même temps, du tour de l'Île. «Je serais étonné que cela ait un impact négatif sur mon événement. Je pense que les gens préfèrent participer à une activité locale», souligne-t-il en ajoutant qu'il n'a pas l'intention de changer la date de présentation de son événement. Il croit plutôt que certaines disciplines comme la natation sont mal perçues par certains.

«Quand on parle triathlon, on pense tout de suite à l'Ironmen et à des distances incroyables, ce qui n'est évidemment pas le cas. Nos distances sont adaptées aux groupes d'âges et aux catégories de chacun des participants».

Pour la cinquième édition l'an prochain, André Durand entend axer davantage l'événement sur la famille qui participe de plus en plus à cette petite fête de l'athlétisme. «Depuis l'an dernier, je résiste à la tentation de présenter un triathlon pour l'élite. Ce n'est pas les offres qui manquent. Ce qui est important pour moi, c'est de présenter un événement populaire et je crois avoir trouver le bon créneau», indique M. Durand.



Photos Rémy Bolly

Les jeunes étaient en grand nombre au triathlon et plusieurs d'entre eux ont choisi la natation comme épreuve.



La course à pied est toujours aussi populaire mais exigeante.



Station touristique
Bromont

La «Passe» de l'été

ACHETEZ UNE PASSE VÉLO POUR SEULEMENT 79,99$ + TAXES
ET OBTENEZ EN UNE DEUXIÈME POUR AUSSI PEU QUE 49,99$ + TAXES

*Ajoutez 10$ à cette offre et bénéficiez également de toutes les activités du Parc aquatique du 3 juin au 23 août 1998**

*Faites l'achat d'une première passe à 89,99$ et obtenez-en une deuxième pour 59,99$

Plus de 100 km de sentiers de vélo de montagne et huit pistes de descente accessibles par remontée mécanique: du 9 mai au 25 octobre 1998.

HÔTE DE LA FINALE DE LA COUPE DU MONDE / CROSS-COUNTRY 1998 • 5 & 6 SEPTEMBRE 1998

INFORMATION: (514) 534-2200 • SANS FRAIS: 1 888 866-4270
http://www.skibromont.com • Sortie 78 / Autoroute 10

PASSE VAGUES 45$ + TAXES



À Bromont ça roule!

Baseball junior

Un gros week-end attend les Pirates

MARIO TREMBLAY

Petite semaine plutôt tranquille chez les Pirates de Saint-Jean. En raison du mauvais temps, le double que devaient jouer les Pirates contre Sainte-Julie dimanche dernier au stade Richard-Lafontaine a été remis à une date ultérieure.

Les hommes du gérant Éric Yelle n'ont donc joué qu'un match la semaine dernière. Mardi, ils ont défait facilement Boucherville 7 à 1. Le lanceur partant Michael Martin n'a alloué qu'un point en six manches de travail.

«Un p'tit match sans histoire qui reflète bien notre saison. Nos lanceurs performent bien et nos frappeurs produisent aux moments opportuns», souligne Éric Yelle qui avait bien peu à dire sur ce match.

Le gérant des Pirates préférait s'attarder au prochain week-end qui sera très important pour l'allure de la course au championnat. Saint-Jean jouera trois matchs en deux jours. Il jouera d'abord contre Saint-Bruno dimanche après-midi à 13h30 au stade Richard-Lafontaine puis en soirée, il se rendra à Saint-Constant. Lundi soir, les Pirates se rendront à Saint-Bruno.

Selon Éric Yelle, ces deux formations forment, avec Saint-Jean, les meilleures équipes du circuit. «Actuellement, nous pouvons profiter du fait que ces équipes se battent entre elles.

Ces trois matchs pourraient nous permettre de nous éloigner et de prendre une sérieuse option sur la première place», indique Éric Yelle.

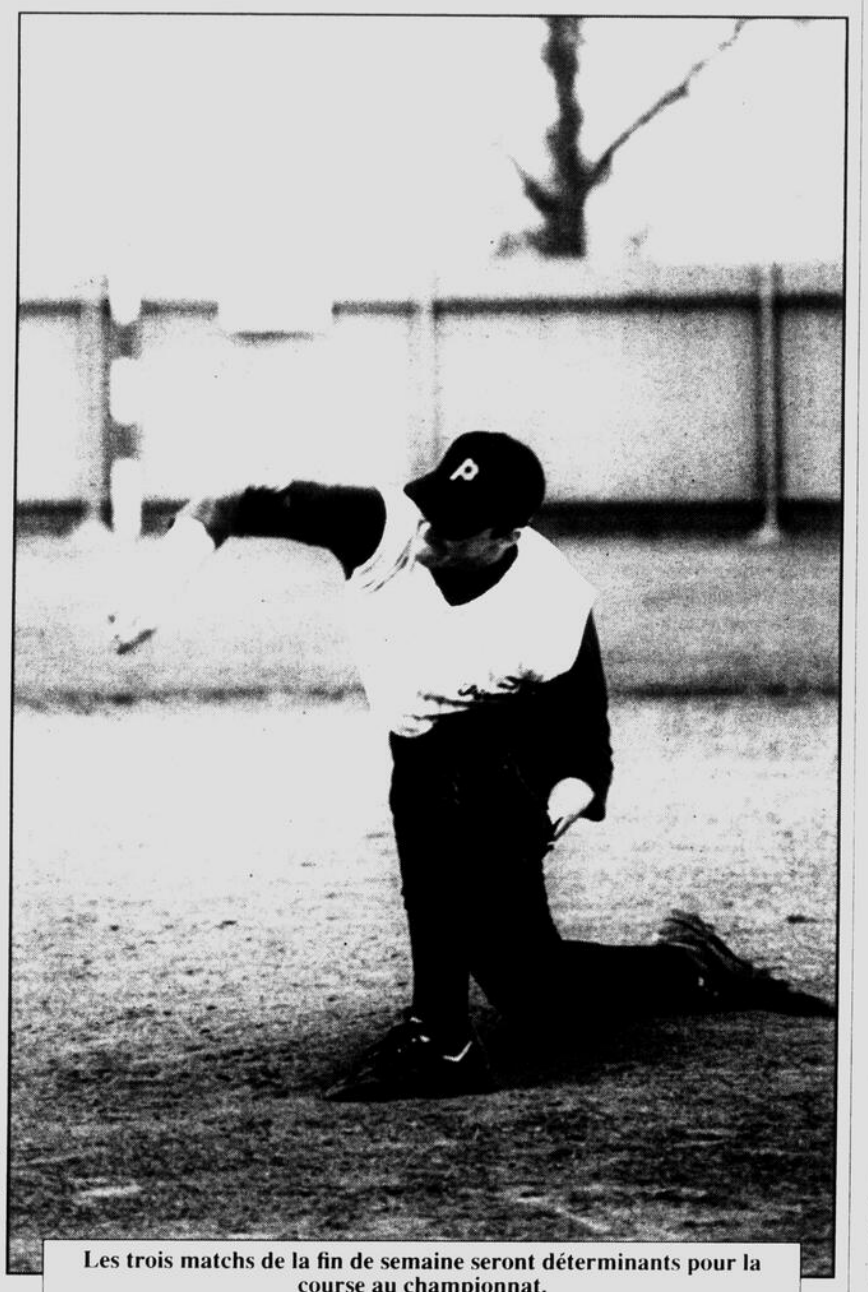


Photo Rémy Bolly

Les trois matchs de la fin de semaine seront déterminants pour la course au championnat.

Les Pirates, qui n'ont qu'un revers en six matchs cette saison, n'ont qu'un demi-match d'avance sur St-Constant qui a tout de même perdu trois fois jusqu'ici. Saint-Bruno, lui, se retrouve à deux matchs.

Des hommes de hockey compétents chez les Chevaliers

MARIO TREMBLAY

Alors que les Chevaliers de Saint-Jean annonceront officiellement lundi prochain leur adhésion au sein de la Ligue de hockey junior AAA du Québec, la direction de l'équipe travaille depuis un bon bout de temps à bâtir l'équipe la plus représentative possible.

Le propriétaire et directeur-gérant, Fernand Brassard, a mis la main sur des hommes de hockey très compétents pour former un bureau de direction des plus solides et expérimentés.

On sait déjà que Jacques Chaput sera l'entraîneur-chef de l'équipe. Il sera secondé par Stéphane Boyer, qui dirigé les Remparts du Richelieu, midget AA, au cours des trois dernières années. Il a l'avantage de connaître la grande majorité des joueurs qui composeront l'équipe des Chevaliers en 98-99.

Jean-Pierre Toupin sera en charge du recrutement et de l'évaluation des joueurs. M. Toupin est impliqué dans le hockey depuis plusieurs années. Il a entre autre été l'entraîneur-chef de l'équipe collégiale du Collège militaire pendant de nombreuses années. Il sera secondé par le Johannais Pierre Fredette qui a été recruteur pour les Lynx de Saint-Jean et l'Intrépide de Gatineau, midget AAA.

M. Fredette est reconnu dans le milieu pour être un excellent évaluateur. Il a notamment recommandé Marc Bouchard à l'Intrépide de Gatineau. Celui-ci est le capitaine des Saguenéens de Chicoutimi dans la Ligue junior majeur du Québec.

M. Brassard n'a pas eu à aller à l'extérieur de la région pour former son personnel hockey, ce qui est une bonne nouvelle. Un peu plus tôt cette année, il a insisté sur le fait que l'aspect local était très important.



Photo Rémy Bolly

Stéphane Boyer sera l'adjoint de Jacques Chaput chez les Chevaliers

Ces hommes de hockey, qui sont déjà au travail, seront confirmés dans leur fonction lors de la conférence de presse de lundi. On est à préparer, notamment, le repêchage de la Ligue qui aura lieu à la mi-juin à Valleyfield. Les Chevaliers pourront protéger les trois meilleurs espoirs de la région Richelieu et choisiront deuxième lors du repêchage universel, La Prairie ayant le premier choix.

Par la suite, les Chevaliers n'auront pas le temps de chômer puisque le premier match hors-concours aura lieu le 14 août à Saint-Jean contre Saint-Hyacinthe. Huit matchs présaison sont prévus avant le début officiel de la saison le 4 septembre au Colisée Isabelle-Brasseur face à Cowansville. Des 32 matchs locaux des Chevaliers, 15 seront joués le vendredi et 17 le dimanche, le calendrier devant toutefois être approuvé par la direction de la Ligue.

Neuf erreurs face au Lac St-Louis

Le Dynamique accumule les défaites

MARIO TREMBLAY

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le Dynamique connaît un début de saison pour le moins difficile. La formation johannaise vient d'encaisser deux autres revers, si bien qu'elle se retrouve bonne dernière au classement avec un dossier d'un gain et cinq revers. Vivement le mois de juin!

Jeudi dernier face à une véritable machine de baseball, le Dynamique a subi un revers de 9 à 1 face à Montréal. Saint-Jean n'a jamais été dans le coup face à un lanceur qui n'a alloué que deux coups sûrs dont un circuit à Raymond Piette, l'autre coup sûr étant l'oeuvre de Richard Martin.

De plus, selon le gérant du Dynamique, Christian Turcotte, les neuf frappeurs de Montréal pourraient frapper au coeur de n'importe quelle formation senior. «Cette équipe est dans une classe à part, trop forte pour la ligue», dit-il. Invaincu cette saison, Montréal ridiculise ses adversaires à chacune de ses sorties.

Vendredi soir, face au Lac Saint-Louis, les joueurs du Dynamique avaient laissé leur gant à la maison. Ils ont commis neuf erreurs dans une défaite de 6 à 5. Pourtant, l'attaque a bien répondu avec huit coups sûrs mais les nombreuses gaffes en défensive ont coûté le match à la formation johannaise.

«C'est le genre de match que l'on ne devait pas échapper. Notre lanceur, Éric Lajoie, a très bien joué. Aucun des points qu'il n'a accordé n'était mérité. Un match tout simplement affreux en défense», souligne M. Turcotte. C'est d'ailleurs une erreur en fin de septième qui a brisé l'égalité de 5 à 5 pour donner la victoire au Lac St-Louis.

Le gérant du Dynamique avait quand même de bonnes nouvelles puisque deux de ses joueurs clés, Jean-Robert Côté et Steeve Woolf, seront disponibles dans un avenir plus ou moins rapproché. «Côté a changer d'emploi et devrait se joindre à nous sous peu alors que Woolf quittera la France au début de juillet pour revenir chez nous».

En attendant, toutefois, le Dynamique devra poursuivre son calendrier sur la route, le stade Richard-Lafontaine n'étant pas encore prêt. Le seul match que le Dynamique jouera cette semaine c'est ce soir, mercredi, à Ahuntsic.

Joueur du mois

Par ailleurs, le Dynamique a honoré ses joueurs les plus performants pour le premier mois d'activité. Ainsi, le joueur offensif «Déli-Planet» est Stéphane Thibodeau qui a frappé cinq coups sûrs en 12 présences au marbre et trois circuits. Le titre de joueur défensif «Racine Chevrolet» est allé au voltigeur de centre Éric St-Pierre qui, en plus d'exceller en défensive, a maintenu une moyenne offensive de .429 en plus de frapper deux circuits.

Le joueur d'impact «Labatt» est Raymond Piette. Joueur polyvalent, il joue à l'arrêt-court et agit comme spécialiste de la courte relève. Il est aussi le premier frappeur de la formation. Finalement, le lanceur «Labatt» du mois de mai est Éric Lajoie.

Soulignons en terminant qu'il reste encore de la place pour le tournoi de golf du Dynamique qui aura lieu le 5 juillet prochain au club de golf de Napierville. Le coût est de $75 par personne. Pour information: Marcel Racine au 359-5900 ou Christian Turcotte au 358-1672.

Dimanche prochain, sur la bande du canal

500 pêcheurs attendus au tournoi annuel du Club Richelieu

MARIO TREMBLAY

La 11e édition du tournoi de pêche du Club Richelieu de Saint-Jean se déroulera le dimanche 7 juin, de 9 à 15 heures, sur la bande du canal, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Bon an, mal an, environ 500 pêcheurs participent à l'événement qui attire un millier de personnes, incluant parents et amis. Le tournoi est ouvert aux garçons et filles âgés de 16 ans et moins.

De nombreux prix seront distribués au cours de la journée dans diverses catégories. Tous les participants doivent s'enregistrer entre 9 et 10 heures aux écluses, en face de la rue St-Paul. L'inscription est tout à fait gratuite. Le permis de pêche, pour l'occasion, n'est pas obligatoire.

Un léger repas sera servi gratuitement aux participants ainsi qu'aux accompagnateurs. Pour vous donner une petite idée, soulignons que près de 2,000 hot dogs ont été servis l'an dernier. Si le beau temps est de la partie, le succès de l'événement est assuré.

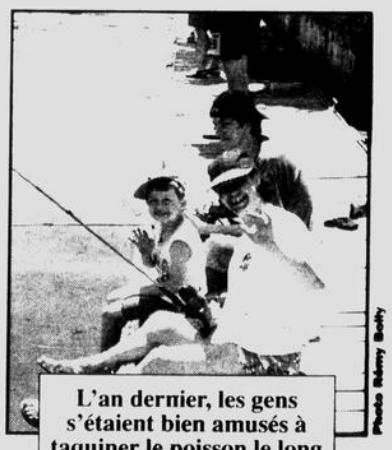


Photo Rémy Bolly

L'an dernier, les gens s'étaient bien amusés à taquiner le poisson le long du Richelieu.

Le tirage des différents prix sera fera vers 15 heures.

L'école de gymnastique du Haut-Richelieu vous invite à son spectacle de fin d'année

MARIO TREMBLAY

«À travers le temps», tel est le thème de l'édition 98 du spectacle de fin d'année Star d'un soir, présenté par l'école de gymnastique artistique du Haut-Richelieu à ses locaux du Campus du Fort Saint-Jean.

Du Bing-Bang au monde inventé, 26 chorégraphies seront présentées par les gymnastes de l'école. Les petits et grands partageront ainsi leur talent et leur passion pour la gymnastique avec le public.

Deux représentations sont prévues, soit le samedi 6 juin à 19 heures et le dimanche 7 juin, à 14 heures.

Ce spectacle se veut une activité de financement importante pour l'école de gymnastique, organisme sans but lucratif, qui offre des cours de niveau récréatif, un programme de prématernelle sportive, des programmes d'entraînements compétitifs et depuis maintenant deux ans, de concert avec la Commission scolaire, un programme sports-études.

Le prix du billet est de $8 par personne (adulte et enfant). Les enfants de moins de deux ans seront admis gratuitement.

900 billets ont déjà trouvé preneurs. La prévente auprès des familles des gymnastes est maintenant terminée. Pour répondre à la demande, on ajoutera des estrades pour la représentation de samedi.



Photo Michel Laflamme

Le «Star d'un soir» de l'école de gymnastique du Haut- Richelieu connaît toujours beaucoup de succès.

Camp de jour

Par ailleurs, du 6 juillet au 20 août, l'école de gymnastique offrira à nouveau un camp de jour jumelant gymnastique et activités variées. Au programme: cirque, fête champêtre, athlétisme, théâtre, aérobie, escalade, bricolage et jeux en plein air.

Une journée costumée, de la natation et des activités surprises sont aussi au programme. Le camp est ouvert aux jeunes de 6 à 16 ans les lundis aux jeudis, de 9 à 16 heures. Ils pourront s'inscrire à la semaine ou encore par bloc de trois semaines. Chaque semaine ayant son propre thème.

Les jeunes de trois à six ans pourront s'inscrire par bloc de trois semaines au programme Brico-Gym à raison de deux avant-midi par semaine de 9 à 12 heures, ou une fois par semaine les vendredis de neuf heures à midi.

Le camp de jour se déroulera au local d'entraînement de l'école situé au Campus du Fort Saint-Jean. Un service de garde sera offert de 7h30 à 9 heures ainsi que de 16 à 18 heures.

Les inscriptions auront lieu les 10, 11 et 12 juin prochains, de 18 à 19 heures à l'école même. Vous pouvez aussi communiquer avec l'école au 358-6500, poste 5546 pour recevoir le formulaire d'inscription.

Soccer élite

Deux cuisantes défaites pour le Celtix

MARIO TREMBLAY

Après un bon début de saison, le Celtix de Saint-Jean a été ramené à la réalité. Le 11 johannais a subi deux cuisants revers la semaine dernière au sein de la Ligue de soccer élite du Québec.

Mercredi dernier, le Celtix a été pulvérisé 5 à 1 face au AC Lachine, qui sont, selon plusieurs, les grands favoris pour remporter le titre en deuxième division.

Après avoir mené 1 à 0 grâce au troisième but de la saison du Guy-Martial Divakou, le Celtix s'est effondré en accordant cinq buts sans riposte. Pour cette importante rencontre, Saint-Jean était privée de plusieurs de ses bons éléments.

Blessés, Éric-Landry Mavoungou, meilleur marqueur de l'équipe, ainsi que Fodé Touré manquaient à l'appel. Junior Dikanga, Stéphane-Mibemu Guibinga, Christophe Dutarte et Marc Mounicot étaient aussi absents.

Puis, dimanche dernier, au parc St-Gérard, le 11 Johannais subissait un autre revers décisif, cette fois au compte de 4 à 1 face au FC Sélect du Collège-Français de la Rive-Sud. L'unique marqueur des perdants fut Stéphane-Mibemu Guibinga, sur un tir de pénalité, en seconde mi-temps.



Photo Rémy Bolly

Stéphane-Mibemu Guibinga (au centre) a été l'unique marqueur du Celtix face à Longueuil.

À venir

Le dossier du Celtix est maintenant de deux victoires et trois revers. Ce soir, mercredi, le Celtix affrontera à Montréal le club Panhellenios B. En fin de semaine prochaine, le Celtix jouera ses matchs de première ronde de la Coupe de la Fédération.

Pour l'occasion, les Johannais seront confrontés au Juventus de Notre-Dame-de-Grâces. Le premier match de cette série de deux aura lieu samedi soir alors que la seconde rencontre sera jouée dimanche soir, à 19 heures, au parc St-Gérard.

Une première défaite en deux ans pour les Broncs

MARIO TREMBLAY

Quatre revirements dans les cinq dernières minutes de jeu ont coulé les Broncs de Saint-Jean. Les champions en titre de la Ligue de football senior provinciale ont laissé filer une avance de 15 points pour finalement s'incliner 31 à 28 face à Victoriaville qui demeure invaincue cette saison.

Tout semblait bien fonctionner pour la formation johannaise jusqu'à ce qu'une série d'erreurs, deux interceptions et deux échappées, viennent tout gâcher en fin de match. De plus, lors du dernier jeu du match, une bombe de 50 verges du quart de Victoriaville a permis à son équipe d'inscrire le touché vainqueur.

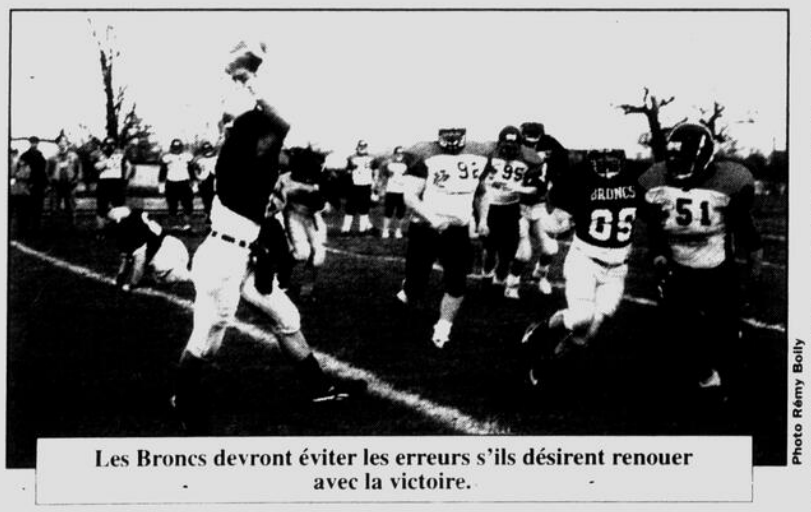


Photo Rémy Bolly

Les Broncs devront éviter les erreurs s'ils désirent renouer avec la victoire.

«C'est une défaite qui fait mal. Nous n'avons pas mal joué jusqu'à ce que tout s'écroule en fin de partie.

Nous devrons éviter d'accorder des gros jeux qui nous ont fail mal au cours des deux derniers matchs», souligne Martin Caron des Broncs. Pour ces derniers, il s'agissait d'une première défaite en deux ans.

En 96, les Broncs avaient perdu un match écourté par la pluie 7 à 0 face à Victoriaville.

En plus du match, les Broncs ont perdu les services de leur quart partant Simon Poulin qui a subi une blessure à l'épaule à la fin de la première demie. On ignore la gravité de la blessure. Frédéric Robert a été appelé à le remplacer.

Le demi-offensif P.A Gadoury a connu un match exceptionnel encore une fois pour les Broncs. Il a inscrit quatre touchés. Benoît Tremblay et Benoît Lamarre y sont de leur côté allés de transformation de deux points.

En fin de semaine, les Broncs affronteront une formation qui en arrache, Alma, qui est en quête d'une première victoire cette saison. Le genre de match qu'il leur faut pour se remettre sur le bon chemin. «Il faudra les prendre au sérieux.

Nous devrons apporter des ajustements afin d'éviter les erreurs», explique Martin Caron. Après une semaine de relâche, les Broncs termineront leur saison face à Sherbrooke, une formation qui n'a pas encore subi la défaite.

Croyez-vous aux OVNIS?

Une Offre Volkswagen Nouvelle et Incroyable!

Golf 98 / 2,0 litres

239$ par mois LOCATION 24 MOIS



Êtes-vous fait pour Volkswagen?
1 888 Roule VW

Location d'une Golf 1998 neuve, 4 portes, avec radio Premium. Versement initial de 1 500$ ou équivalent requis. Dépôt de garantie de 290$. Frais de transport de 510$ inclus, frais de préparation de 225$ en sus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 0,10$ le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation de crédit de Crédit VW Canada, Inc. Offre valide pour une durée limitée. L'offre s'applique uniquement aux particuliers, et pour usage personnel et non commercial. Le modèle offert peut différer du modèle montré. Le stock peut varier d'une concessionnaire à l'autre. Chez les concessionnaires Volkswagen participants.

Haut-Richelieu Volkswagen
359-4222
370, rue Berthier
Saint-Jean-sur-Richelieu

042324-c52-hm

TOUT NEUF À DEUX-NEUF-NEUF!



À partir de 299$ par mois*

Location 2 ans

Avec un prix de location aussi brillant en plus d'un programme de remise de 750$ aux diplômés†, il ne manque que quelqu'un d'aussi intelligent que vous à son volant!

* Location d'une Jetta GL 1998 neuve, avec groupe d'options Q41 pour un terme de 24 mois à 299$ par mois. Versement initial de 1 500$ ou échange équivalent. Dépôt de garantie de 350$ requis à la transaction. Frais de transport de 510$ inclus, frais de préparation de 225$ en sus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Limite de 40 000 km. Frais de 0,10$ le kilomètre additionnel. Sujet à l'approbation de Crédit VW Canada Inc. Offre valide pour une durée limitée. Photo à titre indicatif seulement. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers et que pour un usage personnel et non commercial. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. ** Entretien gratuit aux périodes recommandées par le manufacturier et réparations gratuites pendant 2 ans ou 40 000 kilomètres. Certaines restrictions s'appliquent†. Programme applicable à la location-bail de véhicule neuf et non utilisé Golf ou Jetta 1997 ou 1998. Détails chez les concessionnaires Volkswagen participants.

Êtes-vous fait pour Volkswagen?
1 888 ROULE VW

Haut-Richelieu Volkswagen
359-4222
370, rue Berthier
Saint-Jean-sur-Richelieu

042325-c52-h

Autre succès pour le Défi GM Molson d'accélération

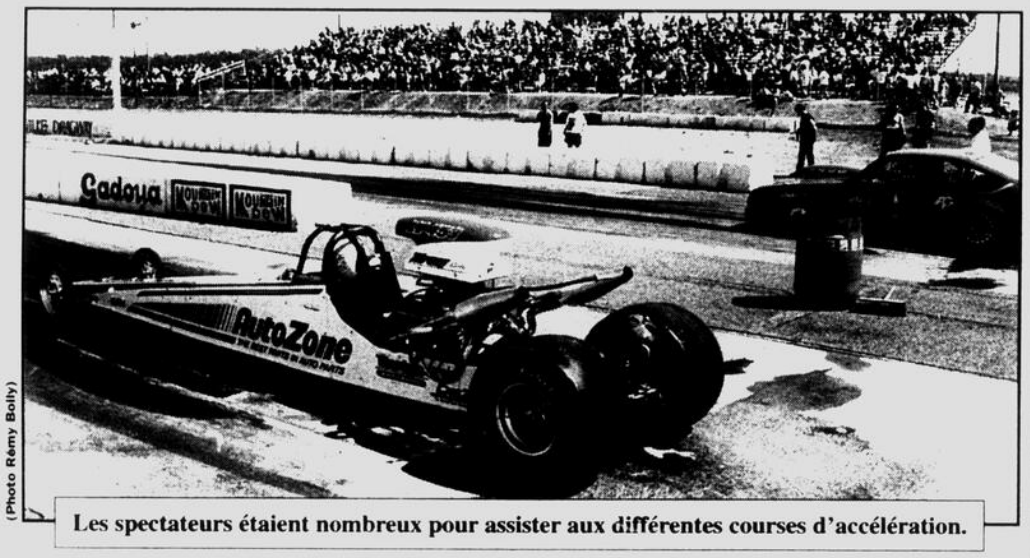
Encore une fois, le Défi GM Molson d'accélération a été couronné de succès la semaine dernière au Centre d'accélération de Napierville. Plusieurs milliers d'amateurs de sensations fortes ont franchi les tourniquets pour assister au programme le plus important de la saison à la piste de Napierville.

La course principale, qui regroupait les 16 bolides les plus rapides, a été remportée par Jean Harvey, qui a devancé l'Américain Clark Olson. Plus de 150 voitures étaient présentes, vendredi soir, lors du rendez-vous des Voitures de rues.

Samedi, 135 bolides ont pris part à la première manche du Défi GM Molson. Les gagnants furent Tim Quentin du Vermont, Philipp Panaritis de Montréal et Ray Lepage de Lachine. Les Jet Funny Car, pour leur part, ont franchi le quart de mille à plus de 250 kilomètres à l'heure.

Puis, lors de la dernière journée de compétition, plus de 150 coureurs ont pris part à la finale remportée par Jean Harvey, Gilles Gauvreau, Ray Lepage et Serge Jetté.

Soulignons qu'en fin de semaine prochaine, on présentera un spécial Roi de la rue samedi et dimanche prochains.



(Photo Rémy Bolly)

Les spectateurs étaient nombreux pour assister aux différentes courses d'accélération.

De l'épreuve de Formule Ford sur le circuit Gilles-Villeneuve

Jean-Marc Myette effectue une première sortie encourageante

MARIO TREMBLAY

À sa première sortie chez les professionnels, Jean-Marc Myette a obtenu des résultats intéressants lors d'une épreuve régionale de Formule Ford, dimanche dernier, sur la piste de Sanair.

Le pilote de Chambly a obtenu le «Hard Charger Award» lors de sa deuxième course de la journée. Parti 15e à la ligne de départ, il a terminé l'épreuve en huitième place pour gagner sept positions et ainsi voir sa ténacité être récompensée par les organisateurs. Plus tôt dans la journée, M. Myette a éprouvé des problèmes de transmission avec cinq tours à faire. Il était alors sixième.

Il s'agit donc d'un très bon week-end de préparation en vue de l'épreuve de Formule Ford dimanche prochain, sur le circuit Gilles-Villeneuve.

«J'ai bien aimé mon expérience. Lors des qualifications, j'ai réussi à retrancher trois secondes en roulant sous les 57 secondes. Mon équipe technique a été fort impressionnée par mon travail et celui de ma voiture. Pour une première course, ça été très concluant», souligne-t-il.



La voiture de Jean-Marc Myette s'est très bien comportée lors de sa première sortie à Sanair dimanche dernier.

Cette course du circuit régional lui permet de briser la glace en vue de l'épreuve de niveau national disputée juste avant la course de Formule 1 dimanche matin. «Le portrait sera bien différent puisqu'on retrouvera tout près de 40 pilotes au départ alors qu'il y en avait 16 en fin de semaine dernière. Il faut aussi ajouter l'aspect nervosité. Ce sera très spécial».

Il aura la chance de se familiariser avec la piste dès vendredi lors des essais. Les qualifications auront lieu samedi après-midi et la course dimanche matin. M. Myette est déjà assuré de participer au Grand prix de Trois-Rivières ainsi qu'à deux autres courses du circuit régional.

André St-Pierre

Partons à l'aventure

Mettre toutes les chances de son côté

La température de l'eau est un point important à vérifier selon le type de pêche que nous comptons faire et les espèces de poisson que nous recherchons. Il existe un petit appareil qui comprend un thermomètre à l'intérieur pour indiquer la température de l'eau. Si vous désirez pêcher à des profondeurs de 40 pieds environ, il s'agit de prendre cet appareil que l'on appelle le «Depth-O-Plug» et de l'attacher soit à un manche de ligne ou à un downrigger et de le faire descendre à la longueur voulue.

La truite grise préfère la température de l'eau de 53 degrés F et à cette température elle sera d'ailleurs beaucoup plus active. En ce qui concerne la truite arc-en-ciel et la truite arc-en-ciel anadrome, elles fréquentent les eaux à des températures de 56 degrés F environ. La truite de ruisseau et de rivière aiment se déplacer dans des eaux de 59 degrés F. Pour les amateurs de pêche qui se rendent sur le Lac Ontario à la pêche au saumon et au saumon Chinook et Cohoe, il est important de retenir que ces poissons se sentent à l'aise à des températures de 54 degrés F.

Le maskinongé et le brochet circulent aisément à des températures de 63 degrés F. La perchaude, poisson tant estimé pour sa chair délicate préfère une température de 65 degrés F. Pour les mordus d'achigan, retenons que pour la «petite bouche» le degré où elle est la plus active est de 66 degrés F et sa grande soeur la «grande bouche» se retrouve dans un véritable bain sauna à 71degrés F. Ces tests ont été faits en laboratoire et bien sûr, sur les lacs et autres cours d'eau.

Maintenant donnons-nous une autre chance et allons voir du côté des devons. Nous avons des devons de marque Rapala, Cotton Cordel, les Rebel lures, Mystic, Bomber, Luhr-Jensen. Parmi tous ces devons vous trouverez une multitude de couleurs attrayantes.

Passons maintenant aux incontournables cuillères. Je manquerais sûrement de papier s'il me fallait les énumérer l'une après l'autre, car il en existe une quantité de toutes sortes. Parmi celles-ci notons la cuillère arc-en-ciel, les Williams, les Crocodiles, les Northern King, Dardevel, Mooselook, les Little-Cleo, les Pixee, les FlashKing, la Sutton, la Trophy, etc... La cuillère tournante a quant à elle, la particularité d'émettre un son par la frappe dans l'eau. Vous avez les Mepps, les Panther Martin, les Spinner, la Hot Spot, la Musky Roller, la Blue Fox et la Rolland Martin et la Bolo.

Pour ceux qui aimeraient pêcher avec des «streamers», la Magog Smelt, la Royal Coachman, la Micky Fin, la Rainbow Smelt, la Black Ghost, la Dark Montreal, la Neptune. Si après tous ces conseils, vous n'obtenez pas de bons résultats, vous pouvez toujours essayer de pêcher aux appâts vivants si vous en avez le droit selon le secteur où vous vous trouvez. À ce sujet, il convient toujours de consulter le livre de règlements du ministère.

Maniement d'armes

Sachez qu'un cours de maniement d'armes offert par la Fédération québécoise de chasse et pêche aura lieu les 20 et 21 juin, de 7h30 à 15 heures, à Chambly. Pour de plus amples informations, on vous invite à communiquer avec M. Réal Tremblay, au numéro 443-3908.

Attention! Vous êtes invité au Tournoi de pêche populaire qui se tiendra à la Marina Gagnon et Fils Ltée à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix. Ce tournoi se tiendra le samedi 27 juin de 8 heures à 15 heures. Pour s'inscrire, il suffit de se procurer des billets de participation aux endroits suivants: Marina Gagnon et Fils Ltée: 291-3336 ou 875-8080, Londero Sport: 347-5257, Germain Boucher Sport: 347-3457. Le coût de l'inscription est de $10 par personne.

Bienvenue à tous!
Bonne pêche!
Vous pouvez me rejoindre au 291-3336.

Inscription le 6 juin au Cégep

L'Association de tennis junior prépare sa saison estivale

MARIO TREMBLAY

L'Association de tennis junior tiendra sa séance d'inscription pour les cours d'été, le samedi 6 juin de 10 heures à 13 heures au cégep de Saint-Jean. Les cours débuteront dans la semaine du 29 juin sur les terrains de la ville de Saint-Jean et au Cégep.

Trois programmes sont offerts à la population. Le programme A est d'une durée de sept heures, une heure par semaine durant sept semaines, et est offert du lundi au jeudi. Un ratio de trois à cinq personnes par entraîneur serait l'idéal. Le coût d'inscription pour ce programme est de $40 pour les résidents de Saint-Jean-sur-Richelieu et de $45 pour les non-résidents.

Le programme B offre des séances de deux heures par semaine pour un total de 14 heures de cours, là aussi offert du lundi au jeudi. Le coût d'inscription est de $80 pour les résidents et $85 pour les non-résidents. Finalement, le programme C offre quatre périodes de trois heures par semaine pendant six semaines, du lundi au jeudi. [illegible]t d'inscription est de $240 pour les r[illegible]s et $245 pour les non-résidents.

L'Association met aussi sur pied une ligue tous les vendredis matins au Cégep d'une durée d'une heure par semaine pendant cinq semaines. Le coût d'inscription est de $25 pour les résidents et de $30 pour les non-résidents.

Soulignons que plus de 500 jeunes participent, annuellement, aux activités organisées par l'Association junior du Haut-Richelieu.



– MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE –



Le golf... avec André Turbide

Premier rendez-vous pour les joueurs seniors à Napierville

Les membres des clubs de golf de la région se préparent fébrilement à participer aux principaux tournois de l'Association de golf du Québec (A.G.Q.).

La première compétition de la saison, l'Omnium Beefeater, a couronné Luc Boisvert, pro au club Ki-8-Eb de Trois-Rivières, comme champion, suite à un trou de prolongation en compagnie de Hocan Olsson, de Mount Bruno, et Benoit Boudreault, du club Le Cerf.

Chez les amateurs, Bryan Pitts, de Caughnawaga, a aussi triomphé en prolongation de Peter Malo, du club Royal Montréal.

Quelques participants des clubs de la région ont bien figuré dans ce tournoi dont le pro John Murray (82), les amateurs Pierre Lamarre (79) et Richard Hallé (84), du club Saint-Jean. Murray s'était qualifié le lundi précédent grâce à un pointage de 71, Lamarre avec la normale, 72, et Hallé, un 73, au club de Valleyfield.

Pour sa part, Mario Forget, professionnel au club Pinegrove, ancien champion de ce tournoi, a enregistré un pointage de 76, jouant en compagnie de Marie-Josée Rouleau (74) et de Michel Lemay (anciennement de Pinegrove), 75.

Quant à Denis Dumas, de Cowansville, il a ramené une carte de 84, et Jocelyn Falardeau, de Farnham, un pointage de 90.

À Napierville

Le seul tournoi d'importance à être présenté sur un parcours de la région est le premier d'une série de trois inscrit dans l'horaire de l'A.G.Q., district de Montréal. Il s'agit du concours régional qui aura lieu à Napierville, mardi le 9 juin. Plus d'une cinquantaine de joueurs seniors tenteront de l'emporter dans leur catégorie d'âge respective soit de 55 à 59; de 60 à 64; de 65 à 69 et 70 et plus.

Soulignons la première présence dans les tournois seniors d'un ancien champion amateur de l'Omnium Beefeater (à trois reprises), Mickey Batten, anciennement du club Beauchâteau, maintenant attaché au club Caughnawaga.

Du club hôte, on remarque un groupe de huit joueurs avec à sa tête le capitaine Gilles Bisson. Ces huit «mousquetaires» tenteront de faire honneur à leur club. De Farnham, le vétéran Gérard Crevier, voudra aussi prouver à ses compagnons de jeu habituels qu'il peut rivaliser avec les meilleurs seniors de la province, même à son âge respectable de 61 ans (62 en août).

Par la suite, les dix meilleurs joueurs des clubs Saint-Jean, Vallée des Forts, les Légendes et Napierville se lanceront à corps perdu dans ce qui devient d'année en année un tournoi fort important à travers la grande région montréalaise et même à travers la province, soit les rencontres interclubs.

Saint-Jean appartient au troisième groupe avec Whitlock, Beauchâteau et Caughnawaga; Napierville est dans le huitième groupe avec Berthier, Elm Ridge et Hillsdale; Les Légendes domine le 14e groupe complété par les clubs Shawbridge, Dunany et Le Cerf, tandis que La Vallée des Forts fait partie du 18e groupe avec Saint-Raphaël, Le Cardinal et Verchères.

Le 21 juin, les clubs membres de la section de l'Estrie, dont Farnham, Cowansville et Baie Missisquoi, participeront à leur propre rencontre interclubs.

Du bon golf à l'horizon.

La p'tite trappe

Alain Bissonnette, de Saint-Jean, a traversé une si mauvaise période, récemment, qu'il s'est mis en pénitence pour un temps indéterminé. Profitant de sa profonde déprime, François Charbonneau lui a demandé de lui céder son double casier, un des rares dans le vestiaire du club. Après une semaine «de jeûne», Bissonnette, s'est vite repris en mains, il s'est remis à jouer, et grâce à sa belle tenue sur les verts, il a réalisé une ronde de 78, samedi dernier.

«Dédé» Lebeau est maintenant convaincu de l'utilité de la nouvelle terrasse du pavillon du club Saint-Jean, dont il a copieusement arrosé l'ouverture en fin de semaine. Mais il a refusé qu'on donne son nom à la terrasse qui semble faire le bonheur de tous les membres du club.

Ceux qui jouent habituellement avec Rock Goulet sont très déçus de son attitude maintenant qu'il vient de toucher la barre de 10 de marge d'erreurs. Imaginez que Monsieur Goulet ne veut pas donner de coups à ceux qui ont une marge d'erreurs plus élevée que la sienne. Michel Clermont est un de ceux qui songent à ne plus jouer avec Goulet, à moins que...

Michel Baron, le capitaine du club de golf de Farnham, a failli faire un malheur l'autre jour en se présentant au club, un anneau dans l'oreille droite. Quant il s'est aperçu que les gens étaient confondus, il l'a tout simplement retiré au grand soulagement de Monic Paquet, de Danielle Gilmore, de Lucie Rathé, de France Gaudette et de... Nicole Barron.

Une belle promotion est offerte aux golfeurs itinérants en visite au club de golf de Farnham, en collaboration avec le Motel Le Pigeonnier. Pour la somme de 99$ pour deux personnes, le forfait comprend une ronde de 18 trous, une nuitée et un petit déjeuner continental. On peut s'informer à Marie Gaudet au 293-7788.

Bel exploit à souligner: Andrée Lange, de Saint-Luc, a franchi la barrière des 100 coups lors d'une ronde disputée récemment sur le parcours de Farnham. Bravo! Les cours de Patrice Georges ont porté fruits.

Circuit amateur de golf

Victoire du Luçois Daniel Chabot

MARIO TREMBLAY

Grâce à une carte de 78, Daniel Chabot, de Saint-Luc, a remporté les honneurs de la 13e édition du tournoi Héritage du Circuit amateur de golf disputé sur les allées du club de Saint-Césaire, le 24 mai dernier.

Pas moins de 140 golfeurs ont pris part à l'événement sous un soleil radieux.

Chabot, qui a remporté la victoire dans la classe «ouverte», signait son premier triomphe en carrière sur le circuit. Il prend aussi la tête du classement général avec 73 points. Pierre Dutil et Sean Irwin ont terminé deuxième avec 79.

Dans la classe B, Normand Nadon a remporté la victoire avec une ronde de 82, devançant par un coup Sylvain Croteau. Dominique Boissonneaux a triomphé dans la classe C avec une carte de 87 alors que dans la classe CC, la victoire est allée à Sylvain Cholette, avec une carte de 97.

Chez les dames, Marie-Paule Carrière a été la meilleure avec une ronde de 94. De son côté, Louise Savard a remporté la palme dans la classe B avec une ronde de 101.

Chez les seniors, Arsène Marion a eu l'occasion de signer sa première victoire en 98 avec une carte de 87. Marion a eu raison de Marcel Édouin de Saint-Luc au premier trou de prolongation.

Le Circuit amateur de golf disputera son prochain tournoi au club de golf de Candiac, le 7 juin, lors de la 14e édition du «US» du C.A.G.. Cette compétition représente le premier tournoi majeur de la saison. Il reste encore quelques places disponibles.

Pour information: Denis Roy au 347-1539.

Grande ouverture

PRO PÊCHE

TECHNIQUE & ARTICLE DE PÊCHE

À Gagner UN ENSEMBLE DE PÊCHE COMPLET Avec tout achat de 20$ et plus

Plusieurs promotions sur place

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 8 h à 21 h
Samedi et dimanche: 8 h à 17 h

405, 9e Avenue, Iberville
(Anciennement Ti-Guy Chasse et Pêche)
358-4446



Tirage le 26 juin

Un p'tit $2 pour les organismes sportifs du Haut-Richelieu

MARIO TREMBLAY

Pour une cinquième année d'affilée, le Fonds Claude-Raymond organise son «Super-Tirage», une activité de financement pour les différentes organisations sportives de la région.

Depuis la fin de semaine dernière, les jeunes joueurs de baseball ou de balle-molle de la région sollicitent votre participation afin d'acheter un billet de tirage au coût de $2.

Cette année encore, de très beaux prix seront attribués lors du tirage qui aura lieu au magasin Sports-Experts du Carrefour Richelieu, le 26 juin prochain. 18,000 billets ont été mis en circulation. Chaque année, environ 12,000 billets trouvent preneurs.

Le Fonds Claude-Raymond peut ainsi verser aux organisations sportives du Haut-Richelieu plus de $12,000 distribués au prorata de billets vendus. En fait, deux tiers des recettes sont versés directement aux organismes alors que le fonds Claude-Raymond conserve l'autre partie des recettes qui seront, de toute façon, redistribuées d'une façon ou d'une autre aux organismes par le biais de subventions ou d'aide financière.

L'an dernier, huit organismes ont participé à la vente des billets, se partageant ainsi plus de $12,000. Depuis sa création en 1994, on a versé aux organismes participants plus de $53,000.

Prix

Grâce à l'apport de nombreux commanditaires, les vendeurs et les acheteurs de billets peuvent mettre la main sur différents prix fort intéressants. Le gros lot est un forfait-voyage d'une valeur de $2,000 offert par Voyages Johanne Rauzon. Celui ou celle qui aura vendu ce billet sera préposé au bâton lors d'un match des Expos au stade olympique.

Le deuxième prix est l'attribution d'une caméra Hitachi d'une valeur de $900. Le vendeur du billet gagnant, lui, sera accompagnateur de Claude Raymond lors des préparatifs pour un match télévisé des Expos à la Société Radio-Canada.

Les trois autres prix sont tout aussi intéressants. Il s'agit d'un téléviseur-vidéo Hitachi d'une valeur de $500, d'un forfait aux Manoir des Sables d'une valeur de $200 et d'une envolée en montgolfière d'une valeur de $150, gracieuseté de Richard Vaillancourt. Pour ces trois prix, les vendeurs auront droit à deux billets pour un match des Expos dans la loge IBM au Stade olympique, une expérience fort appréciée des jeunes l'année passée.

Finalement, chaque billet vendu donnera une chance au vendeur de gagner des articles de marques Adidas d'une valeur de $350, gracieuseté de Sports Experts qui est le commanditaire majeur de l'événement cette année.

Le tirage aura lieu le 26 juin et l'attribution des prix le 30 juin au magasin Sports Experts.



Photo Rémy Bolly

Le lancement du «Super-Tirage» s'est effectué la semaine dernière. On reconnaît sur la photo, Jean Patenaude du Fonds Claude-Raymond, Jacques Caron du Sports-Experts, Claude Raymond, Mario Héroux du Sports-Experts et Claude-Marc Raymond du Fonds. Ils entourent les jeunes Rosanne et Charles Moreau.



Photo Jacques Paul

Nouvel exécutif au hockey mineur de Saint-Jean

La ligue de hockey mineur de Saint-Jean a élu un nouvel exécutif la semaine dernière à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Norbert Collard en est le nouveau président. Il succède à Claude Vincelette qui demeure à l'exécutif comme vice-président. On reconnaît, sur la photo, le nouveau bureau de direction. Assis, de gauche à droite: Roger McNicholl (directeur pee-wee), Richard Leblanc (directeur atome), Andrée Brunet (secrétaire), Norbert Collard (président), Danielle Charbonneau (régistraire) et Denis Chalifoux (entraîneur-chef); debout: Sylvain Roy (directeur novice), Michel Morin (directeur bantam), Claude Vincelette (vice-président), Luc Génier (directeur MAGH), Donald Blouin (2e vice-président) et André Fournier (trésorier).



(Photo Jacques Paul)

Champions de la Ligue de quilles N.D.A

La saison de la Ligue de quilles N.D.A est terminée et l'heure est au couronnement des champions. Il s'agit de Charles Fortin, Alain Beauregard, François Fontaine, Normand Dussault, Lise Gagnon et le capitaine Jacques McNulty. Ils se sont réunis, auprès de plusieurs autres joueurs, au restaurant la Casa Grecque de Saint-Jean-sur-Richelieu pour célébrer.

Entre deux lignes

Bouchard:étudiant modèle

Le Johannais Marc Bouchard des Saguenéens de Chicoutimi a été un des finalistes pour l'obtention du trophée Marcel-Robert remis au joueur de la LHJMQ qui a le mieux réussi sur les bancs d'école tout en offrant une performance de mention sur la patinoire. Le titre est allé à Michel Tremblay, des Saguenéens de Chicoutimi.

Patinage synchronisé

Le Club de patinage artistique de Napierville est à la recherche de candidats et candidates de Napierville et de la région pour faire partie de son éventuelle équipe de patinage synchronisée pour la saison hiver 98-99. Pour information: contacter Anne Desjardins au 651-0832.

Hockey mineur

La Ligue de hockey mineur d'Iberville tient une deuxième période d'inscription en vue de la prochaine saison. Les joueurs intéressés doivent s'inscrire avant le 6 juin. Les jeunes d'Iberville et de Saint-Athanase doivent contacter Michel Galipeau (346-0353), Roger Langlais (346-3591) ou Robert Demers (358-9351). Les résidents de Mont-Saint-Grégoire doivent de leur côté contacter Lise Campbell au 346-3041 alors que ceux de Saint-Alexandre doivent téléphoner à Daniel Ducharme au 346-7716. Finalement, Albert Woolcott prend les inscriptions pour les jeunes qui résident à Sainte-Anne-de-Sabrevois au 347-8429

Tournoi de golf Maurice Dupuis

C'est samedi prochain, au club de golf Les Légendes de Saint-Luc, que sera présentée la 16e édition du tournoi de golf Maurice Dupuis, organisé par les Loisirs NDL. Il reste encore des places de disponibles au coût de $55 par golfeur incluant golf, souper et plusieurs prix de présence. Pour le souper seulement, le prix est de $18 par personne. La soirée se déroulera à l'érablière Au Sous-Bois à Mont Saint-Grégoire, à compter de 18h30. Pour information: Florian Duteau au 346-1519.

CPA Saint-Jean

Le Club de patinage artistique de Saint-Jean tiendra son assemblée générale annuelle le mardi 9 juin prochain, à 19h30, à la salle 1 du Complexe sportif Claude-Raymond.

Tournoi des familles

On promet des choses intéressantes dans le cadre du 15e anniversaire du tournoi de balle-molle des familles d'Iberville. Pierre Légaré sera le porte-parole de l'événement qui se déroulera au début du mois de juillet. L'organisation annoncera les détails de l'événement en conférence de presse le 10 juin prochain à l'hôtel de ville d'Iberville.

Tournoi de baseball

La Ligue de baseball mineur de Saint-Luc est à mettre en place son tout premier tournoi moustique. Claude Raymond et François Bessette seront les coprésidents d'honneur de l'événement dont les grandes lignes seront annoncées mercredi prochain à l'hôtel de ville de Saint-Luc.

Cours de tennis à Saint-Athanase

Sports et Loisirs Saint-Athanase offre, en collaboration avec l'Association de tennis junior du Haut-Richelieu, une nouvelle session de cours de tennis à partir du 29 juin à Saint-Athanase.

Les juniors et les adultes doivent s'inscrire le samedi 6 juin, de 10 à 13 heures, à l'hôtel de ville de la municipalité, situé au 90, route 104. Les cours seront donnés au terrain situé près de la 15e avenue et du boulevard d'Iberville. Trois programmes sont offerts pour les juniors et un autre pour les adultes. Pour information: 347-5808.

Balle-donnée

Un tournoi de balle-donnée aura lieu les 3, 4 et 5 juillet prochain au terrain des Loisirs de Lacolle. $2,000 en bourses seront attribuées. Le montant d'inscription est de $200. Un minimum de 16 équipes est requis. Pour information: Jacques Caron au 246-3769.

Course annulée

En raison de la pluie, la première tranche de la Coupe du Québec de vélo-cross qui devait se tenir à Iberville dimanche dernier a été annulée. On ignore si cette compétition sera reprise.

Tableaux indicateurs

BALLE-MOLLE

Ligue de balle-molle Moyen Âge d'Iberville

Classement

Équipe	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Tabagie du Carrefour	6	5	1	0	64	55	10
Brasserie Le Saxo	6	3	3	0	73	66	6
Chez Irène	6	2	4	0	72	76	6
Denis Dubois Sport	6	2	4	0	54	66	2

Ligue de balle-molle HHR

Classement

Équipe	PJ	V	D	N	PP	PC	%	Pts
Les Méchants malades	3	3	0	0	63	10	53	6
Les Centurions	3	3	0	0	61	28	33	6
Les Vétérans	3	2	1	0	39	28	11	4
APAC	3	1	2	0	23	53	-30	2
Boutique cadeaux								
L'Art Nouveau	3	0	3	0	27	46	-19	0
Auto Place	3	0	3	0	22	70	-48	0

Ligue de balle Olympique

Équipe	V	D	N	P	PP	PC
Division B+						
Sous-Bois	2	0	0	4	17	2
Taverne des Sports 1	1	1	0	2	18	10
Actimax	1	1	0	2	7	18
Bar St-Jacques	0	2	0	0	5	17
Division B						
Luigi Pizzeria	2	0	0	4	18	7
Construction Maxim	1	1	0	2	19	10
L.A.L.	0	2	0	0	8	23
Division C2						
Les As de l'Ouest	2	0	0	4	33	13
Feuille d'Érable	2	0	0	4	21	15
Marina Gagnon	1	1	0	2	16	10
École Karaté R. Poulin	1	1	0	2	11	21
Bar du Coin	0	1	1	1	12	20
Resto Bar Le Pub	0	1	1	1	17	26
La Volks Brau Haus	0	2	0	0	15	25
Division C1						
Comtech Informatique	2	0	0	4	30	9
Lucar	1	0	0	2	18	2
Prerstolam	1	0	0	2	11	8
Général Amusements	1	0	0	2	13	11
Carrosserie D. Massé	0	2	0	0	11	13
Robert Sports	0	1	0	0	8	11
Carreleur Richard	0	1	0	0	6	16
O'Tips Billard	0	1	0	0	3	14
Chevaliers	0	1	0	0	2	18
Division D						
Beethoven	2	0	0	4	36	9
A.L. Van Houtte	1	0	0	2	12	7
Ti-Wick	1	0	0	2	13	12
Grégoire Dodge St-Jean	1	2	0	2	32	15
Alain Barbeau C.A.	1	2	0	2	26	18
Réparation B.P.	1	1	0	2	18	15
Cage aux Sports	1	1	0	2	18	16
St-Jean B.M.R.	0	1	0	0	4	20
Outillages K & K	0	1	0	0	3	22
Taverne des Sports 2	0	2	0	0	7	35

FERS

Ligue de fer régionale St-Luc

Classement

Classe A				
Nom	%	V	D	PP
Daniel Fortier	49,16	12	3	51
Aurèle Richard	43,58	6	4	77
Réjeanne Pedneault	39,70	1	4	67
Luc Lallemand	38,86	10	5	107
Denis Fournier	32,60	9	6	121
Louis Poulhot	31,31	11	4	81
Marc Hamel	31,02	8	7	111
Gaetan Hebert	30,00	10	0	0
Gérald Tremblay	29,92	9	1	19
Serge Chomiere	29,27	3	7	153
Gaston Jalbert	28,60	10	5	111
Pierre Daigneault	28,35	8	7	114
Alain Deneault	27,00	0	0	0
Michel Landry	25,13	5	10	201
Dominique Corneau	24,85	4	11	174
Classe B				
Denis Raymond	19,31	8	7	112
Denis Pelow	18,62	10	5	70
Louis Lapointe	18,20	10	5	90
Yvon Dallaire	18,12	12	3	35
Gérald Maxet	15,05	6	9	96
Bernard Grenon	14,81	8	7	99
Jeffrey Wood	14,75	11	4	56
Marc Denis	14,67	7	8	87
Guy Raymond	14,53	7	8	110
Paul Larose	14,50	3	2	20
Maurice Audette	14,24	6	9	132
Daniel Lapointe	14,06	5	10	121
Diane Denis	13,53	12	3	42
Claude Blais	13,00	0	0	0
Claude Melançon	12,72	14	1	11

GOLF

C.A.G.

Club de golf de Candiac
Comptant pour «300» points au classement
Le dimanche 7 juin 1998
14e saison du C.A.G.

Départ No 1			Départ no 10		
11h55	Bernard Smith	A	11h55 Yan Lacroix	C	
	Sean Irwin	A	Claude Lacroix	C	
	Benoit Bégin	A	Marcel Edoin	S	
	Claude Langlois	B	Lise Edoin	DD	
12h02	Thérèse Moroni	D	12h02 Yves Paquet	CC	
	Marie-P. Carriere	D	Marie Deland	DD	
	Micheline Kostik	D	Violaine Blouin	DD	
	Luce Duguay	D	Sylvie Robidoux	DD	
12h10	Jean-P. Proulx	A	12h10 Ginette Vallée	DD	
	Sylvain Bardier	A	Anne-M. Poitras	DD	
	Philippe Boudard	A	Sylvie Rodrigue	DD	
	Daniel Chabot	A	Lise Poulin	DD	
12h18	Roland Philipps	S	12h18 Pierre Leclerc	B	
	Jos Kostik	C-S	Jean Fortin	A	
	Denis Fortin	CC	Claude Boisvert	A	
	Alain Deschenes	C	Earl Madden	A	
12h26	François LaRue	A	12h26 Serge Carriere	CC	
	Alain Beaudry	B	Victor Thibodeau	C	
	Ronald Talbot	B	Rene Vallee	C	
	Pierre Dutil	A	Jocelyn Gagnon	C	
12h32	Real Rail	A	12h32 Richard Chadillon	B-S	
	François Leroux	A	Hubert Langelier	B	
	Pierre de Grandpre	B	Sylvain Chaput	CC	
	Diane Rail	DD	Sylvain Racine	B	
12h40	Richard Daigle	C	12h40 Réjean Ste-Marie	SS	
	Robert Bourassa	C	Denis St-Germain	S	
	Johnny Zacaroli	C	Gilles Wilson	CC	
	Daniel Major	B	Alain Levesque	C	
12h48	Roland Crete	C	12h48 Arsene Marion	S	
	Sylvain Robidoux	C	Denise Ste-Marie	DD	
	Raymond Deblois	B	Joselyne Desjardins	DD	
	Ronald Rinkenback	B	Arthur Desjardins	S	
12h56	Dominic Lafrance	DD	12h56 Robert Jacques	CC	
	Diane Vezina	DD	Réal Carpentier	CC	
	Lucie Ducharme	DD	Christian Lacoste		
	June Kirouac	DD	Jean-Y. Desjardins	CC	
13h04	Denis Gagnier	C	13h04 Paulette Vallières	D	
	André Lacombe	C	Jovette Duggan	DD	
	Rich Larivière	C	Jean-C. Boulet	S	
	Bernard Lavigne	C	A confirmer		
13h12	Fernand Laniel		13h12 Steph Bourbonnière	CC	
	Francine Laniel		Steve Dutil	CC	
	Michael Anderson	S	Bruno Gagnon	C	
	Louise Anderson	DD	A confirmer		
13h20	Paul Major	CC	13h20 Marcel Blanchette	B	
	Paul Bissonnette	CC	Daniel Pelletier	CC	
	Sylvain Cholette	CC	Stéphane Béland		
	Éric St-Onge	CC	Sylvain Marton	B	
13h28	Annie Dubé	DD	13h28 Yannick Bernier	C	
	Éric Champagne	CC	Stéphane D'Anjou	C	
	Josée Lefebvre	DD	Serge St-Aubin	CC	
	A confirmer		Yannick Hudon	CC	
13h36	A confirmer		13h36 Adbiel Quintero		
	A confirmer		Dorio de Obaldia		
	A confirmer		A confirmer		
	A confirmer		A confirmer		
13h44	A confirmer		13h44 A confirmer		
	A confirmer		A confirmer		
	A confirmer		A confirmer		
	A confirmer		A confirmer		
12h32	Normand Nadon	B	12h40 Pat Daigneault	B	
	Gérald Nadon	S	Dom Boissonneault	C	
	Robert Gaboriault	C	Jean-Y. Beauchamps	C	
	Michel Poulin	B	Danny Guay	B	
12h48	Pierre Leclaire	B	12h56 Roberto Cabral	B	
	Sébastien Gingras	B	André Perreault	B	
	Dean Carruthers	B	Paul Hameault	B	
	Daniel Hebert	B	Claude Bigras	C	
13h04	Richard Lalonge	B	13h12 Ronald Legault	B	
	Sylvain Croteau	B	Paul-A. Messier	B	
	Claude Matte	B	Daniel Hubert	C	
	Steph Borealis	B	Patrick Boulard	C	
13h20	Gilles Lebel	C			
	Nicole Lessard	DD			
	Clément Goyette	S			
	Lise Goyette	DD			

TENNIS

Club de tennis Haut-Richelieu

Ligue A
Classement 30 mai

Joueurs	PG	PJ	Moy.
R. Prach	24	35	68,57
J. Ostiguy	28	44	63,64
C. Choquette	24	50	48,00
P. Chaput	18	42	42,86
J.-S.-Dequoy	17	46	36,96
M.-A. Bruneau	5	15	33,33
Ligue B			
J. Monier	63	74	85,14
R. D'Amore	83	114	72,81
N. Boulanger	34	47	72,34
Y.-R.-Gosselin	60	94	63,83
S. Cardinal	25	63	39,68
J. Denicourt	19	57	33,33
J. Dancause	20	73	27,40
S. Tremblay	16	71	22,54
J. Gagné	19	85	22,35
Ligue C			
M.-R.-Gosselin	24	32	75,00
J. Falcon	47	65	72,31
S.-S.-Dequoy	21	34	61,76
P.-Y. Deneault	26	47	55,32
M.-E. McLaughlin	28	58	48,28
E. Martin	13	31	41,94
C.-P.-Bonin	13	34	38,24
J. Boudreau	13	66	19,70
Ligue D			
J. Boyer	27	38	71,05
D. Boyer	11	38	28,9

Sautez
bottez
dansez
bougez

Agissez sur votre santé

Défi santé
notre responsabilité à tous
PARTICIPACTION

Randonnée cycliste à Saint-Luc samedi

MARIO TREMBLAY

La populaire randonnée cycliste du printemps est de retour cette année dans les rues de Saint-Luc. Toute la population est ainsi invitée à participer, en famille, à cette randonnée organisée par la ville de Saint-Luc et le Club Optimiste, samedi prochain.

Cette randonnée sera jumelée à la traditionnelle activité de sécurité à bicyclette organisée par le Club Optimiste. Le départ se fera de l'école Aux-Quatre-Vents à 10h30. Les cyclistes emprunteront les rues voisines de l'école pour se rendre ensuite au Pavillon Gérard-Morin à l'Ile Ste-Thérèse. Durant l'arrêt du midi, au Pavillon Gérard-Morin, un dîner aux hot dogs sera servi gratuitement à tous les participants, grâce au Club Optimiste.

Les participants prendront ensuite le chemin du retour vers l'école Aux-Quatre-Vents, où le retour est prévu à 15 heures. La randonnée représente une distance d'environ 13 kilomètres et sera entrecoupée de quelques pauses. L'activité est ouverte à tous et c'est gratuit.

Il est à noter également que les rues du parcours seront évidemment, fermées à la circulation automobile. On prévoit une importante présence policière. Des bénévoles assureront aussi la sécurité.

Plusieurs prix de participation seront tirés au hasard parmi les personnes présentes. En cas de pluie, l'activité sera remise au lendemain, dimanche 7 juin, aux mêmes heures.

L'activité physique
stimule, guérit, ravigote, nourrit, renforce, reconstitue, donne de l'énergie
Choisissez votre activité.
Défi santé
notre responsabilité à tous
PARTICIPACTION



LES SUPER OFFRES DE RONDEAU



Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers s'appliquant aux véhicules en stock. Prix publié à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Comprend le dépôt de sécurité sur contrat de location GMAC. Première mensualité payable à la livraison. Paiements mensuels basés sur un financement initial (en argent) de 1) 16 [illegible] 26378 4) 25 [illegible] pour une location de 40 000 km [illegible] location de 24 mois.

Je vis ici... j'achète ici!

RONDEAU
PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Ltée

Financement sur place

Véhicules inspectés et garantis

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC • TÉL.: 359-9990 Internet: www.rondeau.ca

030597-c52-d

TOUTES LES OCCASIONS SONT BONNES



1998 BUICK REGAL GS
tout équipé, intérieur de cuir, balance de garantie



1997 CHEVROLET CAVALIER
automatique, 2 portes, climatiseur, 36 000 km, balance de garantie



1996 GMC SONOMA
4 cylindres, automatique, boîte de fibre, en très bonne condition



1995 BUICK REGAL GS
V-6, 3,8 litres, tout équipé, intérieur cuir, lecteur laser, 38 000 km seulement, balance de garantie GM



1995 GMC SIERRA W/T
4x4, V-6, automatique, en excellente condition

1994 PONTIAC BONNEVILLE SSEI
tout équipé de «A à Z», en excellente condition, balance de garantie



1994 JEEP YJ WRANGLER
5 vitesses, 2 toits, en excellente condition

1997 GMC Sierra SLE
4x4, cabine allongée, boîte longue, en excellente condition

1997 Pontiac Grand Prix
4 portes, équipé de «A à Z», balance de garantie GM

1997 Chevrolet Blazer LS
4x4, 4 portes, tout équipé, balance de garantie GM

1997 GMC Savana SLE
automatique, 15 passagers, climatiseurs avant/arrière, bas kilométrage, balance de garantie GM

1997 Chevrolet Pick-up W/T
2 roues motrices, 4,3 litres, manuel, 12 000 km seulement, balance de garantie GM

1997 Ford Expédition XLT
tout équipé, intérieur cuir, en excellente condition

1996 Ford F-250 XL
4x4, diesel, «powerstroke», en excellente condition

1995 Pontiac Sunfire
2 portes, 5 vitesses, 52 000 km seulement

1995 GMC Safari SLX
8 passagers, climatiseur, 60 000 km

1995 Saturn SW1
familiale, manuelle, climatiseur, AM/FM cassette, balance de garantie jusqu'à 100 000 km

1995 Chevrolet Cavalier
2 portes, 5 vitesses, en très bonne condition, climatiseur

1995 Chevrolet Beretta
2 portes, 5 vitesses, climatiseur, AM/FM cassette, en excellente condition

1994 Buick Le Sabre LTD
tout équipé, en excellente condition, balance de garantie

1994 Buick Roadmaster LTD
tout équipé, balance de garantie 5 ans/130 000 km